

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, 17 septembre 1984 à 20:00 heures, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the SEVENTEENTH day of SEPTEMBER 1984 at 20 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

DU

Conseil de la

VILLE DE MONTRÉAL

LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1984

À 20h00

REGULAR MEETING

OF THE

Conseil de la

VILLE DE MONTRÉAL

MONDAY, SEPTEMBER 17, 1984

AT 08h00

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 13 septembre 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à 20h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, September 13, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF for MONDAY, the SEVENTEENTH day of SEPTEMBER instant, at 08h00, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

Maire suppléant

Acting Mayor

- 2 -

Nomination du maire suppléant pour les prochains trois mois.

Appointment of the Acting Mayor for the next three months.

PÉRIODE DE QUESTIONSQUESTION PERIODRAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIFREPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Programme triennal
d'immobilisations
1985-1987

Capital expenditure
program
1985-1987

- 3 -

Programme triennal d'immobilisations pour les exercices 1985, 1986 et 1987.

Three-year capital expenditure program for the fiscal periods 1985, 1986 et 1987.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Voting of credits and
awarding of contracts

Autres travaux

Other works

- 4 -

\$ 480 000,00 - travaux d'aménagement de cour de voirie, chaufferie Dickson, 2200 rue Dickson - Gordon Sestock Construction Inc. - \$ 696 323,00.

\$ 480 000,00 - municipal park construction work, Dickson boiler-room, 2200 Dickson Street - Gordon Sestock Construction Inc. - \$ 696 323,00.

- 5 -

\$ 160 000,00 - réfection des chalets des parcs Tillemont, Marquette sud et Des Hirondelles - Harcon Inc. - \$ 148 000,00.

\$ 160 000,00 - restoration of chalets in Tillemont, Marquette and des Hirondelles Parks - Harcon Inc. - \$ 148 000,00.

- 6 -

\$ 345 000,00 - travaux d'accessibilité de certains bâtiments municipaux aux handicapés - Les Entreprises S.P.E.C. Inc. - \$ 314 713,00.

\$ 345 000,00 - works concerning the access to certain municipal buildings by handicapped persons - Les Entreprises S.P.E.C. Inc. - \$ 314 713,00.

- 7 -

\$ 620 000,00 - travaux relatifs aux systèmes de filtration des piscines Patro Le Prévost et Gadbois - Entreprise de construction A.C.F. Inc. - \$ 578 069,00.

\$ 620 000,00 - works concerning the filtration systems of Patro Le Prévost and Gadbois Pools - Entreprise de construction A.C.F. Inc. - \$ 578 069,00.

- 8 -

\$ 450 000,00 - réfection de la toiture de la palestre du Centre Pierre Charbonneau - O. Miron Ltée - \$ 423 440,00.

\$ 450 000,00 - restoration of the roof of the Centre Pierre Charbonneau Gymnasium - O. Miron Ltée - \$ 423 440,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 9 -

\$ 6 250 000,00 - pose d'une conduite d'eau de 2100 mm dans le boulevard Ville-Marie, de la rue Fullum à la rue Marlborough et travaux relatifs au tronçon Notre-Dame du collecteur Mont-Royal - Spino Construction Cie Ltée - \$ 5 592 343,00.

\$ 6 250 000,00 - laying of a 2100-mm water conduit in Ville-Marie Boulevard, from Fullum Street to Marlborough Street and works on the Notre-Dame Section of the Mont-Royal main sewer - Spino Construction Cie Ltée - \$ 5 592 343,00.

- 10 -

\$ 540 000,00 - construction et rénovation de collecteur - modification aux ouvrages de contrôle au lac Saint-Louis et à Rockfield - Claude Bourdon Électrique Ltée - \$ 479 354,00.

\$540 000,00 - construction and restoration of main sewer - alteration of control work at Saint-Louis Lake and Rockfield - Claude Bourdon Électrique Ltée - \$ 479 354,00.

- 11 -

\$ 170 000,00 - remplacement de fenêtres à l'édifice Jacques Viger - Vitrierie Vitrodec Inc. - \$ 161 990,00.

\$ 170 000,00 - replacement of windows at the Jacques Viger Building - Vitrierie Vitrodec Inc. - \$ 161 990,00.

- 12 -

\$ 960 000,00 - modifications au centre informatique de l'édifice Bonsecours - Yvon Rivest Inc. - \$ 801 700,00.

\$ 960 000,00 - alteration of the data processing center of the Bonsecours Building - Yvon Rivest Inc. - \$ 801 700,00.

- 13 -

\$ 816 000,00 - aménagement du tronçon Métropolitain-Sherbrooke, de la piste cyclable nord-sud - Les Excavations Super Inc. - \$ 774 575,00.

\$ 816 000,00 - development of the Métropolitain-Sherbrooke section, of the north-south cycle path - Les Excavations Super Inc. - \$ 774 575,00.

- 14 -

\$ 348 000,00 - travaux d'éclairage du terrain de football/soccer du parc de la Louisiane situé au nord de la rue de Bellechasse et à l'est de la 31e Avenue - Pierre Brossard Ltée - \$ 319 940,00.

\$ 348 000,00 - lighting works for the Louisiane Park football/soccer field located north of de Bellechasse Street, east of 31st Avenue - Pierre Brossard Ltée - \$ 319 940,00.

- 15 -

\$ 2 175 000,00 - travaux de rénovation à la bibliothèque de Lorimier - Gascon Ltée - \$ 1 983 000,00.

\$ 2 175 000,00 - renovation works at the de Lorimier Library - Gascon Ltée - \$ 1 983 000,00.

- 16 -

\$ 154 000,00 - systèmes de signalisation et de feux de circulation dans différents secteurs de la Ville - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 122 570,55.

\$ 154 000,00 - traffic signals and traffic light systems in various sectors of the City - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 122 570,55.

- 17 -

\$ 150 000,00 - systèmes de signalisation lumineuse et de feux de circulation sur la rue Sherbrooke, de la rue Saint-Donat à la rue Taillon - Néolect Inc. - \$ 139 746,00.

\$ 150 000,00 - traffic light systems on Sherbrooke Street, from Saint-Donat Street to Taillon Street - Néolect Inc. - \$ 139 746,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 18 -

\$ 93 000,00 - système de signalisation lumineuse dans différents secteurs de la Ville, Résidentiel 1984, groupe 5 - Chagnon (1975) Ltée - \$ 86 763,70.

\$ 93 000,00 - traffic light system in various sectors of the City, Résidentiel 1984, group 5 - Chagnon (1975) Ltée - \$ 86 763,70.

- 19 -

\$ 545 000,00 - systèmes d'éclairage dans différents secteurs de la Ville - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 457 701,90.

\$ 545 000,00 - lighting systems in various sectors of the City - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 457 701,90.

- 20 -

\$ 600 000,00 - système d'éclairage sur la rue Sherbrooke, de la rue Saint-Donat à la rue Taillon - Néolect Inc. - \$ 450 209,00.

\$ 600 000,00 - lighting system on Sherbrooke Street, from Saint-Donat Street to Taillon Street - Néolect Inc. - \$ 450 209,00.

- 21 -

\$ 550 000,00 - systèmes d'éclairage dans différents secteurs de la Ville, Résidentiel 1984, groupe 5 - Chagnon (1975) Ltée - \$ 509 041,00.

\$ 550 000,00 - lighting systems in various sectors of the City, Résidentiel 1984, group 5 - Chagnon (1975) Ltée - \$ 509 041,00.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Égouts

Sewers

- 22 -

\$ 111 600,00 - rue 121-2092, d'un point situé au sud de la rue 121-2091 à l'avenue Adolphe Rho - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 84 540,00.

\$ 111 600,00 - street 121-2092, from a point located south of street 121-2091 to Adolphe Rho Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 84 540,00.

- 23 -

\$ 147 200,00 - rue 121-2090, -2091, 125-157, de la rue 121-2092 à la rue 121-2092 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 111 530,00.

\$ 147 200,00 - street 121-2090, -2091, 125-157, from street 121-2092 to street 121-2092 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 111 530,00.

- 24 -

\$ 48 000,00 - rue 229-53, -55, de la rue 229-57, -52, -56 à la rue 229-57, -52, -56 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 44 187,00.

\$ 48 000,00 - street 229-53, -55, from street 229-57, -52, -56 to street 229-57, -52, -56 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 44 187,00.

- 25 -

\$ 61 200,00 - rue 229-53, -55, de la rue 229-57, -52, -56 à la rue 229-57, -52, -56 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 45 780,00.

\$ 61 200,00 - street 229-53, -55, from street 229-57, -52, -56 to street 229-57, -52, -56 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 45 780,00.

- 26 -

\$ 104 000,00 - rue 332-1147, de la rue 332-1146 à la rue François-H. Prévost - Construction Jeni Inc. - \$ 78 530,00.

\$ 104 000,00 - street 332-1147, from street 332-1146 to François-H. Prévost - Construction Jeni Inc. - \$ 78 530,00.

- 27 -

\$ 111 900,00 - rue 332-1148, de la rue 332-1147 à la rue 332-1147 - Construction Jeni Inc. - \$ 84 510,00.

\$ 111 900,00 - street 332-1148, from street 332-1147 to street 332-1147 - Construction Jeni Inc. - \$ 84 510,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 28 -

\$ 180 300,00 - rue 229-57, -52, -56, de la rue Notre-Dame vers le nord - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 180 300,00.

\$ 180 300,00 - street 229-57, -52, -56, from Notre-Dame Street towards the north - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 180 300,00.

- 29 -

\$ 136 400,00 - rue 229-57, -52, -56, de la rue Notre-Dame vers le nord - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 136 400,00.

\$ 136 400,00 - street 229-57, -52, -56, from Notre-Dame Street towards the north - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 136 400,00.

- 30 -

\$ 204 600,00 - avenue Pierre Baillargeon, du boulevard Maurice Duplessis à la rue Rosario Bayeur - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 204 600,00.

\$ 204 600,00 - Pierre Baillargeon Avenue, from Maurice Duplessis Boulevard to Rosario Bayeur Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 204 600,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 31 -

\$ 99 100,00 - rue 229-57, -52, -56, de la rue Notre-Dame vers le nord - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 99 100,00.

\$ 99 100,00 - street 229-57, -52, -56, from Notre-Dame Street northward - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 99 100,00.

- 32 -

\$ 61 400,00 - avenue Pierre Baillargeon, du boulevard Maurice Duplessis à la rue Rosario Bayeur - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 61 400,00.

\$ 61 400,00 - Pierre Baillargeon Avenue, from Maurice Duplessis Boulevard to Rosario Bayeur Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 61 400,00.

- 33 -

\$ 39 000,00 - rue 332-1148, de la rue 332-1147 à la rue 332-1147 - Construction Jeni Inc. - \$ 39 000,00.

\$ 39 000,00 - street 332-1148, from street 332-1147 to street 332-1147 - Construction Jeni Inc. - \$ 39 000,00.

- 34 -

\$ 38 500,00 - rue 332-1147, de la rue 332-1146 à la rue François-H. Prévost - Construction Jeni Inc. - \$ 38 500,00.

\$ 38 500,00 - street 332-1147, from street 332-1146 to François-H. Prévost Street - Construction Jeni Inc. - \$ 38 500,00.

- 35 -

\$ 42 800,00 - rue 121-2092, d'un point au sud de la rue 121-2091 à l'avenue Adolphe Rho - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 800,00.

\$ 42 800,00 - street 121-2092, from a point south of street 121-2091 to Adolphe Rho Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 800,00.

- 36 -

\$ 50 100,00 - rue 121-2090, -2091, 125-157, de la rue 121-2092 à la rue 121-2092 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 50 100,00.

\$ 50 100,00 - street 121-2090, -2091, 125-157, from street 121-2092 to street 121-2092 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 50 100,00.

- 37 -

\$ 33 400,00 - rue 229-53, -55, de la rue 229-57, -52, -56 à la rue 229-57, -52, -56 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 33 400,00.

\$ 33 400,00 - street 229-53, -55, from street 229-57, -52, -56 to street 229-57, -52, -56 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 33 400,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

Vote de crédits complémentaires

Voting of additional credits

- 38 -

\$ 15 284,00 - expropriation, aux fins de rue, de certains terrains situés à l'est de la Montée Saint-Léonard, entre les 5e et 8e Avenues.

\$ 15 284,00 - expropriation, for street purposes, of certain lands located east of Montée Saint-Léonard, between 5th and 8th Avenues.

- 39 -

\$ 42 000,00 - construction d'une maison de la culture à l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Jean Brillant.

\$ 42 000,00 - building of a house of culture at the corner of Côte-des-Neiges Road and Jean Brillant Street.

- 40 -

\$ 38 000,00 - construction d'une piscine intérieure dans le parc Hochelaga.

\$ 38 000,00 - building of an inside pool in Hochelaga Park.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 41 -

Acquisition de madame Immacolata Gumelli Pa Pandrea, aux fins de rue, d'un emplacement donnant sur la rue Honoré Vaillancourt, pour le prix de \$ 7 000,00.

Acquisition from Mrs. Immacolata Gumelli Pa Pandrea, for street purposes, of a site fronting Honoré Vaillancourt Street, for a price of \$ 7 000,00.

- 42 -

Acquisition de Marisa Realities Corporation, aux fins de métro, d'un emplacement situé à l'intersection nord-ouest des rues Jean-Talon et Berri, pour le prix de \$ 140 000,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 118 000,00.

Acquisition from Marisa Realities Corporation, for metro purposes, of a site located at the north-west corner of Jean-Talon and Berri Streets, for a price of \$ 140 000,00, and voting of additional credits of \$ 118 000,00.

- 43 -

Acquisition de la Fabrique de la Paroisse Saint-Paul, aux fins de centre de loisirs, d'un immeuble situé au 5550, rue Angers (Centre Monseigneur Pigeon), pour le prix de \$ 215 000,00.

Acquisition from the Fabrique de la Paroisse Saint-Paul, for purposes of a recreation center, of an immovable located at 5550 Angers Street (Centre Monseigneur Pigeon), for a price of \$ 215 000,00.

- 44 -

Acquisition de monsieur Yvon Dubeau, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble situé au 8280, boulevard Pie-IX, pour le prix de \$ 95 000,00.

Acquisition from Mr. Yvon Dubeau, for land reserve purposes, of an immovable located at 8280 Pie-IX Boulevard, for a price of \$ 95 000,00.

- 45 -

Acquisition de Proulx et Guay Inc., aux fins de réserve foncière, d'emplacements situés sur le côté ouest de la rue 150-6, au sud du boulevard Perras et du côté est de la rue 153-179, au nord du boulevard Maurice Duplessis, au prix de \$ 24 000,00.

Acquisition from Proulx and Guay Inc., for land reserve purposes, of sites located on the west side of street 150-6, south of Perras Boulevard and on the east side of street 153-179, north of Maurice Duplessis Boulevard, for a price of \$ 24 000,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 46 -

Acquisition de monsieur Léopold Duhaime, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la rue André Arnoux, au prix de \$ 400,00.

Acquisition from Mr. Léopold Duhaime, for street purposes, of a site located on André Arnoux Street, for \$ 400,00.

- 47 -

Acquisition de madame Colette Fortin-Mireault, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-ouest du boulevard Guin et de la 128e Avenue, au prix de \$ 7 500,00.

Acquisition from Mrs. Colette Fortin-Mireault, for land reserve purposes, of a site located north-west of Guin Boulevard and 128th Avenue, for a price of \$ 7 500,00.

- 48 -

Acquisition de Massicotte et Frères Inc., aux fins de réserve foncière, de l'immeuble portant le numéro 1477, rue Lafontaine, au prix de \$ 345 877,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 385 000,00.

Acquisition from Massicotte & Frères Inc., for land reserve purposes, of the immovable bearing No. 1477 Lafontaine Street, for a price of \$ 345 877,00, and voting of additional credits of \$ 385 000,00.

- 49 -

Acquisition de messieurs Gilles et René Massicotte, aux fins de réserve foncière, de l'immeuble portant les numéros 1836, 1836A à 1836C, rue Alexandre Desève, au prix de \$ 18 123,00.

Acquisition from Messrs. Gilles and René Massicotte, for land reserve purposes, of the immovable bearing Nos. 1836, 1836A to 1836C, Alexandre Desève Street, for \$ 18 123,00.

- 50 -

Vente à Coopérative d'Habitation Regain de Vie de Pointe-aux-Trembles d'un emplacement situé à l'angle nord-ouest de la rue Notre-Dame et de la 9e Avenue, pour le prix de \$ 31 000,00.

Sale to Coopérative d'Habitation Regain de Vie of Pointe-aux-Trembles of a site located at the north-west corner of Notre-Dame Street and 9th Avenue, for a price of \$ 31 000,00.

- 51 -

Vente à Les Entreprises Tzanet Inc. d'un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard de l'Acadie, au nord de la rue de Louvain, au prix approximatif de \$ 511 176,25.

Sale to Les Entreprises Tzanet Inc. of a site located on the west side of Acadie Boulevard, north of Louvain Street, for an approximate price of \$ 511 176,25.

- 52 -

Location par bail emphytéotique à Le Chez-Nous des Artistes Inc., aux fins de construction de 78 logements pour personnes retraitées, d'un terrain situé sur le côté nord de la rue Cabrini, pour une durée de 52 ans, et entente tripartite avec la Société Centrale d'hypothèque et de logement et l'emphytéote.

Leasing by emphyteutic lease to Le Chez-Nous des Artistes Inc., for the construction of 78 dwellings for retired persons, of a site located on the north side of Cabrini Street, for a period of 52 years, and three-part agreement with the Société Centrale d'hypothèque et de logement and the long-term lessee.

- 53 -

Location à la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'un terrain situé sur le côté ouest de l'avenue de Chateaubriand, à des fins d'agrandissement de la cour de l'école Hippolyte Lafontaine, pour une durée de cinq ans, moyennant un loyer de \$ 1,00 par année.

Leasing to the Commission des écoles catholiques de Montréal of a lot located on the west side of de Chateaubriand Avenue, for the extension of the Hippolyte Lafontaine School yard, for a period of five years and a rent of \$ 1,00 per year.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 54 -

Location au Centre L'Amorce Inc. de l'immeuble portant le numéro 5006, rue Garnier, pour une période d'un an, moyennant un loyer mensuel de \$ 837,00.

Leasing to Centre l'Amorce Inc. of the immovable bearing No. 5006 Garnier Street, for a period of one year, and a rent of \$ 837,00 per month.

- 55 -

Modification à l'acte de vente à La Corporation d'Investissement Rodican Ltée et Remo Construction Inc. en reportant la date limite, pour terminer la construction d'un ensemble immobilier à l'angle sud-est du chemin de la Côte Saint-Luc et de l'avenue Coronation, au 31 décembre 1985.

Modification of the deed of sale to La Corporation d'investissement Rodican Ltée and Remo Construction Inc. by postponing the limit date for completing the construction of a building complex at the south-east corner of Côte Saint-Luc Road and Coronation Avenue, to December 31, 1985.

- 56 -

Modification au bail emphytéotique intervenu avec Place Desjardins le 30 juillet 1974.

Modification of the long-term lease entered into with Place Desjardins on July 30, 1984.

- 57 -

Modification au contrat de vente entre la Ville et Haas & Cavaliere Inc. relativement au nombre de logements à être construits.

Modification of the sale contract entered into between the City and Haas and Cavaliere Inc. concerning the number of housing to be built.

- 58 -

Protocole d'entente avec la Société des Terrains Angus par lequel la Ville mandate cette société pour la préparation d'un programme pour la construction de logements, l'acquisition de terrains et la réalisation de ce programme.

Protocol agreement with the Société des Terrains Angus whereby the City calls upon that corporation to prepare a program involving the construction of dwellings, the acquisition of parcels of land and the carrying out of that program.

- 59 -

Protocole d'entente entre la Ville et la Corporation d'Hébergement du Québec relativement à la construction, par la province, d'un centre d'accueil au-dessus d'un stationnement situé sur le côté sud de la rue Bélanger, entre les rues Saint-André et Boyer.

Protocol agreement between the Ville and the Corporation d'Hébergement du Québec with regards to the construction, by the Province, of a shelter center above a parking lot located on the south side of Bélanger Street, between Saint-André and Boyer Streets.

- 60 -

Création de deux servitudes de passage perpétuel en faveur de Bell Canada contre le lot 141-70 de la paroisse Rivière-des-Prairies et contre une partie du lot 234 de la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Creation of two perpetual right-of-way servitudes in favor of Bell Canada affecting lot 141-70 of the Parish of Rivière-des-Prairies and part of lot 234 of the Parish of Pointe-aux-Trembles.

- 61 -

Servitude de vues accordée par la Ville à dame Hélène Marier en faveur d'un bâtiment portant les numéros 2314-16, rue Mousseau.

Right-of-view servitude granted by the Ville to Mrs. Hélène Marier in favor of a building bearing Nos. 2414-16 Mousseau Street.

- 62 -

Échange sans soulte entre la Ville et la Société municipale d'habitation de Montréal de certains terrains situés au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Saint-André et Saint-Timothée.

Exchange, without compensation, between the City and the Société municipale d'habitation de Montréal involving certain parcels of land located south of Sherbrooke Street, between Saint-André and Saint-Timothée Streets.

- 63 -

Location par bail emphytéotique à Super Select Inc. d'un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard de l'Acadie, entre les rues Chabanel et Mazurette, pour une durée de 52 ans.

Leasing by emphyteutic lease to Super Select Inc. of a site located on the west side of Acadie Boulevard, between Chabanel and Mazurette Streets, for a period of 52 years.

- 64 -

Location par bail emphytéotique à Super Select Inc. d'un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard de l'Acadie, entre les rues Antonio Barbeau et Chabanel, pour une durée de 52 ans.

Leasing by emphyteutic lease to Super Select Inc. of a site located on the west side of Acadie Boulevard, between Antonio Barbeau and Chabanel Street, for a period of 52 years.

- 65 -

Cession par Sa Majesté du Chef du Québec à la Ville de certains résidus de terrains des autoroutes Décarie et Ville-Marie, moyennant la somme de \$ 346 538,00.

Transfer by Her Majesty in the right of Québec to the City of certain residues of land of the Décarie and Ville-Marie Autoroutes, for a price of \$ 346 538,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 66 -

Fermeture d'une partie de la rue Hudon comprise entre les rues Darling et Davidson.

Closing of a section of Hudon Street, located between Darling and Davidson Streets.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 67 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal, pour fins de construction de 47 logements, d'un emplacement situé sur la rue Sainte-Catherine est, entre les rues Darling et Davidson, pour le prix de \$ 47 000,00.

Sale to the Société municipale d'habitation de Montréal, for the construction of 47 dwellings, of a site located on Sainte-Catherine Street East, between Darling and Davidson Streets, for a price of \$ 47 000,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 68 -

Fermeture du lot 185-56 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situé sur le côté sud de la rue de La Gauchetière, à l'est de la 18^e Avenue.

Closing of lot 185-56 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles, located on the south side of La Gauchetière Street, east of 18th Avenue.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 69 -

Vente à monsieur Michel Perreault et al d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue de La Gauchetière, à l'est de la 18^e Avenue, au prix de \$ 920,00.

Sale to Mr. Michel Perreault & Al of a site located on the south-side of La Gauchetière Street, east of 18th Avenue, for a price of \$ 920,00.

- 70 -

Vente à monsieur Jean-Claude Gingras et al d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue de La Gauchetière, à l'est de la 18^e Avenue, au prix de \$ 900,00.

Sale to Mr. Jean-Claude Gingras & Al, of a site located on the south side of La Gauchetière Street, for a price of \$ 900,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

Projet de règlement

Draft by-law

- 71 -

Fermeture de 2 parties d'une rue située au sud de la rue Forsyth (projetée) et à l'est du boulevard du Tricentenaire.

Closing of two sections of a street located south of Forsyth Street (proposed) and east of Tricentenaire Boulevard.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 72 -

Rétrocession à "Le Domaine Janville Inc." de 2 parties d'une rue située au sud de la rue Forsyth (projetée) et à l'est du boulevard du Tricentenaire, au prix de \$ 1,00.

Retrocession to "Le Domaine Janville Inc." of two sections of a street located south of Forsyth Street (proposed) and east of Tricentenaire Boulevard.

Rétention de services

Retaining of services

- 73 -

Rétention des services de la firme ECO Informatique Ltée pour la réalisation de l'analyse préliminaire pour l'informatisation des réquisitions budgétaires pour le Service du contrôleur général, et autorisation d'une dépense de \$ 29 750,00 à cette fin.

Retaining the services of ECO Informatique Ltée for the carrying out of the preliminary analysis for the computerization of budget requisitions for the Service du contrôleur général, and approval of an expenditure of \$ 29 750,00 for this purpose.

- 74 -

Rétention des services de la firme Info Nova Inc. pour la réalisation de l'analyse organique, la programmation et l'implantation du système de gestion du réseau souterrain de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, et autorisation d'une dépense de \$ 53 950,00 à cette fin.

Retaining the services of Info Nova Inc. for the carrying out of systems design, programming and implementation of the management system of the underground network of the Commission des services électriques de la Ville de Montréal, and approval of an expenditure of \$ 53 950,00 for this purpose.

- 75 -

Rétention des services de la firme ECO Informatique Ltée pour la réalisation du système "Conservation des documents" pour le Service du secrétariat administratif, et autorisation d'une dépense de \$ 79 320,50 à cette fin.

Retaining the services of ECO Informatique Ltée for the development of the "Preservation of documents" system for the Service du secrétariat administratif, and approval of an expenditure of \$ 79 320,50 for this purpose.

- 76 -

Rétention des services de la firme Cosigma Inc. pour la réalisation de l'analyse fonctionnelle du système "Volume de la circulation" pour le Service de la circulation, et autorisation d'une dépense de \$ 37 125,00 à cette fin.

Retaining the services of the firm Cosigma Inc. for the carrying out of the systems analysis of the "Traffic flow" system for the Service de la circulation, and approval of an expenditure of \$ 37 125,00 for this purpose.

- 77 -

Rétention des services de la firme Info Nova Inc. pour la réalisation du système "Calcul des frais financiers mensuels" pour le Service des finances et pour analyse organique et programmation, et autorisation d'une dépense de \$ 40 650,00 à cette fin.

Retaining the services of Info Nova Inc. for the development of the "Monthly financial cost calculation" for the Service des finances, the system design and programming and approval of an expenditure of \$ 40 650,00 for this purpose.

- 78 -

Rétention des services de la firme Conseillers en gestion informatique CGI Inc. pour la réalisation du système global de gestion des projets pour le Service des travaux publics, et autorisation d'une dépense de \$ 119 775,00 à cette fin.

Retaining the services of the computer management consultations CGI Inc. for the implementation of the comprehensive project management system for the Service des travaux publics and approval of an expenditure of \$ 119 775,00 for this purpose.

- 79 -

Rétention des services de monsieur Guy Fréchette de la firme Caron, Bélanger, Dallaire, Gagnon, aux fins de la vérification de toutes les caisses de retraite des employés de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984, et autorisation d'une dépense maximum de \$ 125 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of Mr. Guy Fréchette of the firm Caron, Bélanger, Dallaire, Gagnon, for the auditing of all City of Montréal employees' retirement funds for the period ended December 31, 1984, and authorization for a maximum expenditure of \$ 125 000,00 for such purpose.

- 80 -

Rétention des services de Sun Youth Organization Inc. aux fins d'assurer la coordination des organismes impliqués dans la réalisation du programme de prévention du crime dans le cadre de l'Opération Tandem, pour la période du 1er octobre 1984 au 30 septembre 1985, et autorisation d'une dépense de \$ 116 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of Sun Youth Organization Inc. to ensure the coordination of organizations involved in the implementation of the crime prevention program as part of the Operation Tandem for the period extending from October 1, 1984 to September 30, 1985, and authorization for an expenditure of \$ 116 000,00 for such purpose.

- 81 -

Rétention des services de Sun Youth Organization Inc. aux fins de l'application de l'Opération Tandem dans le district policier no 32, et autorisation d'une dépense de \$ 80 600,00 à cette fin.

Retainer for the services of Sun Youth Organization Inc. to implement the Operation Tandem in police district No. 32, and authorization for an expenditure of \$ 80 600,00 for such purpose.

- 82 -

Rétention des services du Conseil St-Michel 3833 Inc. des Chevaliers de Colomb aux fins de l'application de l'Opération Tandem dans le district policier no 44, et autorisation d'une dépense de \$ 81 174,00 à cette fin.

Retainer for the services of the Conseil St-Michel 3833 Inc. des Chevaliers de Colomb to implement the Operation Tandem in police district No. 44, and authorization of an expenditure of \$ 81 174,00 for such purpose.

- 83 -

Rétention des services du Centre culturel et sportif de l'Est Inc. aux fins de l'application de l'Opération Tandem dans le district policier no 52, et autorisation d'une dépense de \$ 93 354,00 à cette fin.

Retainer for the services of the Centre culturel et sportif de l'Est Inc. to implement the Operation Tandem in police district No. 52, and authorization of an expenditure of \$ 93 354,00 for such purpose.

Domaine public

Public domain

- 84 -

Distraire du domaine public, pour fins de rue, pour verser dans le domaine privé de la Ville, le lot 331-61 (rue) du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, situé à l'ouest de la rue Radisson, à la limite de Ville d'Anjou.

Withdrawal from the City's public domain, for street purposes, and transfer to the City's private domain, of lot 331-61 (street) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, located west of Radisson Street, at the limit of the City of Anjou.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

Programmes de logements à loyer modique	Low-rent housing programs
- 85 -	
Approbation du programme de logements à loyer modique "de Chambly".	Approval of the "de Chambly" low-rent housing program.
- 86 -	
Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitation Saint-Roch".	Approval of the "Habitation Saint-Roch" low-rent housing program.
Traitement	Salary
- 87 -	
Augmentation du traitement de monsieur Guy-A. Trudel, Vérificateur de la Ville.	Increase of the salary of Mr. Guy-A. Trudel, City Auditor.
Subvention	Subsidy Grant
- 88 -	
Octroi à La Philharmonique des Pompiers de Montréal d'une subvention de \$ 7 000,00.	Grant to La Philharmonique des Pompiers de Montréal of a subsidy of \$ 7 000,00.
Loi sur les élections	Elections Act
- 89 -	
Rapport du Directeur des finances pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1983, conformément à l'article 87 de la Loi sur les élections dans certaines munici- palités.	Report from the Director of Finances for the period extending from January 1, to December 31, 1983, in accordance with the section of the Act concerning elections in certain municipalities.
Droit de Cité	"Droit de Cité"
- 90 -	
Reconnaissance du "Droit de Cité" à l'escadrille 438 de la réserve aérienne (Ville de Montréal) à l'occasion de son 50e anniversaire.	Recognition of a "Droit de Cité" for the squadron 438 of the air force reserve (Ville de Montréal) on the occasion of its 50th anniver- sary.
Modification d'une résolution	Modification of a resolution
- 91 -	
En date des 17 et 22 mai 1984 (84 06588), relative à l'acquisition de Miron Inc. d'un emplacement situé dans le complexe La Carrière Miron.	Dated May 17 and 22, 1984 (84 06588) concerning the acqui- sition from Miron Inc. of a site located in the complex La Carrière Miron.
Divers	Sundry
- 92 -	
Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.	Payment of indemnities to certain retired municipal civil servants until the coming into force of By-laws 6121, 6122 and 6169.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

Octroi d'une commande

Awarding of an order

- 93 -

Octroi à la Compagnie Sonny Tire Inc. d'un contrat pour le rechapage de pneus de camions, pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 50 000,00.

Awarding to the Compagnie Sonny Tire Inc. of a contract for the retreading of truck tires, for a period of not more than 12 months, and for a total approximate amount of \$ 50 000,00.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 94 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

By-law to amend the Zoning by-law of St. Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).

- 95 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

a) Hôpital Santa Cabrini - construction d'un garage - 5655, rue Saint-Zotique est;

a) Hôpital Santa Cabrini - construction of a garage - 5655 Saint-Zotique Street East;

b) Garderie Concordia (dame Rosemarie J. Charpentier) - garderie de jour - 1500, avenue Docteur Penfield.

b) Garderie Concordia (Mrs. Rosemarie J. Charpentier) - day-nursery - 1500 Docteur Penfield Avenue.

- 96 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955).

- 97 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Approbation du plan d'ensemble de la Place Desjardins, dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, le boulevard Dorchester et la rue Jeanne Mance" (4777).

By-law to amend the by-law entitled "Approval of the general plan of Place Desjardins located in the quadrilateral included between Sainte-Catherine and Saint-Urbain Streets, Dorchester Boulevard and Jeanne Mance Street" (4777).

- 98 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).

- 99 -

Règlement modifiant le règlement 5878 portant approbation du plan de construction et d'occupation de bâtiments d'habitation dans le quadrilatère délimité par les rues Grand Trunk, Charlevoix, Mullins et d'Argenson.

By-law to amend By-law 5878 concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings in the quadrilateral bounded by Grand Trunk, Charlevoix, Mullins and d'Argenson Streets.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 100 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial, d'un stationnement intérieur et d'un centre d'accueil sur le côté sud de la rue Bélanger, entre les rues Boyer et Saint-André, dans le quartier Saint-Édouard.

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a commercial complex, and inside parking lot and a shelter center on the south side of Bélanger Street, between Boyer and Saint-André Streets, in the St. Edward ward.

- 101 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

- 102 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).

By-law amending the city planning by-law of Pointe-aux-Trembles ward (925).

- 103 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la Phase "C" d'un projet de développement domiciliaire dans le quadrilatère délimité par les avenues Christophe Colomb et Olivier Maurault, la rue Legendre et la Place de La Colmbière (6222).

By-law amending the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of phase "C" of a proposed residential development in the quadrilateral bounded by Christophe Colomb and Olivier Maurault Avenues, Legendre Street and Place de La Colmbière (6222).

- 104 -

Règlement modifiant le règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments par certains établissements (6463).

By-law to amend the By-law concerning the conditions of occupancy of buildings by certain establishments (6463).

- 105 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont et Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and of a part of Saint-Eusèbe Wards (3319).

- 106 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).

By-law to amend the Zoning by-law of La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel Wards and part of Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, St. George, Saint-Laurent and Saint-Louis Wards (4980).

- 107 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement concernant l'édification des bâtiments sur certaines parties de la rue Sherbrooke" (2267).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the construction of buildings of certain sections of Sherbrooke Street" (2267).

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 108 -

Modification au règlement de zonage du boulevard Dorchester (2583).

Amendment to the By-law concerning the zoning of Dorchester Boulevard (2583).

- 109 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Zonage des environs des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Viger" (5108).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Saint-Denis and Saint-Hubert Streets, between Sherbrooke Street and Viger Avenue" (5108).

- 110 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un poste d'essence libre-service et d'un lave-auto sur un emplacement situé sur le côté nord du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 14e Avenue déplacée.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a self-service gas station and a car-wash on a site located on the north side of Maurice Duplessis Boulevard, east of relocated 14th Avenue.

- 111 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitation Chambly", sur le côté nord de la rue Rachel, à l'est du prolongement projeté de la rue de Chambly, dans le quartier de Rosemont.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the "Habitation Chambly" low-rental program, on the north side of Rachel Street, east of the proposed extension of Chambly Street, in Rosemont Ward.

- 112 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

- 113 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels et commerciaux sur le côté sud de la rue Sherbrooke et sur le côté est du boulevard du Tricentenaire, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

By-law to amend the By-law for the approval for the construction and occupancy plan of a residential and commercial buildings complex on the south side of Sherbrooke and on the east side of Tricentenaire Boulevard, in the Pointe-aux-Trembles Ward.

Domaine public

Public domain

- 114 -

Distraire du domaine public de la Ville, aux fins de rue, et verser dans le domaine privé de la Ville, une partie de la rue La Fontaine, située entre les rues Dézéry et Saint-Germain.

Withdrawal from the City's public domain, for street purposes, and transfer to the City's private domain, of a part of La Fontaine Street, located between Dézéry and Saint-Germain Streets.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 115 -

Acquisition de Elda Construction Inc., aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la rue Honoré Vaillancourt, au prix de \$ 2 055,00.

Acquisition from Elda Construction Inc., for street purposes, of a site located on Honoré Vaillancourt Street, for \$ 2 055,00.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 116 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), pour un prix total de \$ 132 675,00.

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a total price of \$ 132 675,00.

- 117 -

Rétrocession par Descam Inc. à la Ville de Montréal d'un emplacement situé sur le côté nord du boulevard Dorchester, entre les rues Saint-Christophe et Saint-André (emplacement 36-2 Saint-Jacques).

Retrocession by Descam Inc. to the Ville de Montréal of a site located on the north side of Dorchester Boulevard, between Saint-Christophe and Saint-André Streets (site 36-2 Saint-Jacques).

- 118 -

Échange entre Pétro-Canada et la Ville de certains terrains situés sur le côté nord du boulevard Maurice Duplessis, de part et d'autre de la 14e Avenue et sur le côté sud du boulevard Guin, à l'est du boulevard Rivière-des-Prairies, moyennant une soulte de \$ 35 754,00 en faveur de la Ville.

Exchange between Petro-Canada and the Ville of certain parcels of land on the north side of Maurice Duplessis Boulevard, on either side of 14th Avenue and on the south side of Guin Boulevard, east of Rivière-des-Prairies Boulevard, with a balance of \$ 35 754,00 in favour of the Ville.

- 119 -

Vente à Ma-Baie Construction Ltée de treize lots situés sur la rue René Labelle (emplacement 5-7).

Sale to Ma-Baie Construction Ltée of thirteen lots on René Labelle Street (site 5-7).

- 120 -

Vente à la Société de construction Brandon Inc. des lots 845, 847, 851 et 853 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, au prix de \$ 40 980,00.

Sale to Société de construction Brandon Inc. of lots 845, 847, 851 and 853 of cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, for \$ 40 980,00.

- 121 -

Location de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de centre de loisirs, de l'école Blessed Oliver Plunkett, 12330, rue Lavigne, pour une période de 10 ans, moyennant un loyer annuel représentant 1% de l'évaluation municipale (\$ 4 085,00), plus les coûts inhérents.

Leasing to the Commission des écoles catholiques de Montréal, as a recreational center, of Blessed Oliver Plunkett School, 12330 Lavigne Street, for a 10-year period, for an annual rent representing 1% of the municipal valuation (\$ 4 085,00) plus overhead.

- 122 -

Modification à un acte de vente par la Ville à Construction Tony Renda Ltée d'un emplacement situé au nord-est des rues Sherbrooke et Saint-Laurent (emplacement IX 35-5 Saint-Louis).

Amendment to a deed of sale by the Ville to Construction Tony Renda Ltée of a site located north-east of Sherbrooke and Saint-Laurent Streets (site IX 35-5 Saint-Louis).

- 123 -

Modification à un acte de vente par la Ville à Terpa Internationale Inc. du lot 3-909 du cadastre du Village de Hochelaga (Projet 28-7 de Maisonneuve).

Amendment to a deed of sale by the Ville to Terpa Internationale Inc. of lot 3-909 of the cadastre of the Village of Hochelaga (Project 28-7 de Maisonneuve).

- 124 -

Entente entre la Ville et le Gouvernement du Québec relativement au stationnement situé sous le boulevard Métropolitain, du boulevard Saint-Michel au boulevard Pie IX.

Agreement between the Ville and the Gouvernement du Québec concerning the parking under Métropolitain Boulevard, from Saint-Michel Boulevard to Pie IX Boulevard.

- 125 -

Convention par laquelle la Ville retient les services de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (Château Ramezay) pour exploiter le centre d'histoire de Montréal, pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 1984.

Agreement whereby the Ville retains the services of the Société d'archéologie et de Numismatique de Montréal (Château Ramezay) to operate the centre d'histoire de Montréal, for a three-year period starting January 1, 1984.

Crédits complémentaires

Additional credits

- 126 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 34 915,00 aux fins de la rétention des services de la firme Drouin, Paquin & Associés Ltée pour la réalisation du système de normes d'entretien pour le Service des travaux publics - travaux additionnels.

Voting of an additional credit of \$ 34 915,00 to retain the services of the firm of Drouin, Paquin & Associés for the implementation of the system of maintenance standards for the Service des travaux publics - additional works.

Projets de règlements de zonage (1ère étude)

Draft zoning by-laws (1st study)

- 127 -

Règlement à l'effet de permettre l'implantation des bâtiments sur un emplacement situé à l'intersection du boulevard Maurice Duplessis et de l'avenue Pierre Blanchet.

By-law to allow the erection of buildings on a site at the intersection of Maurice Duplessis Boulevard and Pierre Blanchet Avenue.

- 128 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du sol d'un emplacement situé au sud de la rue Adam, à l'est de la rue Préfontaine (Coopérative La Folle du Logis).

By-law for the approval of the construction and land occupancy plan of a site located south of Adam Street, east of Préfontaine Street (Coopérative La Folle du Logis).

- 129 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du sol d'un emplacement situé au sud de la rue Jarry, entre la ruelle sise à l'est de la rue Durocher et l'emprise du C.P.

By-law for the approval of the construction and land occupancy of a site located south of Jarry Street, between the lane east of Durocher Street and the C.P.R. right-of-way.

- 130 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du centre d'accueil Lionel Groulx et du manoir Ronald McDonald sur un emplacement situé sur le côté nord du chemin de la Côte Sainte-Catherine, à l'est de l'avenue Decelles.

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the Lionel Groulx welcome center and the Ronald McDonald residence on a site located on the north side of Côte Sainte-Catherine Road, east of Decelles Avenue.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

- 131 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Pavillon Yolande et Gilles - agrandissement - 3722, rue Sherbrooke est.

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations provided for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings, for specific purposes" (2713):

- a) Pavillon Yolande et Gilles - extension - 3722 Sherbrooke Street East.

- 132 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du sol de l'emplacement 5-7 Saint-Sulpice de l'Opération 20 000 logements.

Approbation d'un acte

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of site 5-7 Saint-Sulpice of the Operation 20 000 dwellings.

Approval of a deed

- 133 -

Modification à un acte de vente intervenu entre la Ville et Les Entreprises Ma Baie Construction Inc. relativement à l'emplacement 5-7 Saint-Sulpice.

Projets de règlements

Modification of a deed of sale entered into between the City and Les Entreprises Ma Baie Construction Inc. concerning site 5-7 Saint-Sulpice.

Draft by-laws

- 134 -

Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de \$ 300 000 000,00 (5814, 5869, 6060, 6319 et 6437) et portant à \$ 350 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law to amend the by-law authorizing a loan of \$ 300 000 000,00 (5814, 5869, 6060, 6319 and 6437) and to increasing to \$ 350 000 000,00 the amount of the loan being authorized.

- 135 -

Règlement du Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal.

By-law concerning the retirement plan of professional employees of the City of Montréal.

LUNDI, 17 septembre 1984.
 MONDAY, September 17, 1984.
 Approval of deeds

Approbation d'actes

- 136 -

Convention entre la Ville, la Commission de la caisse des fonctionnaires municipaux et la Commission du régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal.

Agreement between the City, the Municipal Civil Servants Retirement Fund Commission and the Retirement Fund Commission of the Professional Employees of the City of Montréal.

- 137 -

Convention entre la Ville et la Commission de la Caisse de retraite des pompiers de la Ville de Montréal.

Agreement between the City and the City of Montréal Firemen's Retirement Fund Commission.

Projet de règlement de zonage
 (1ère étude)

Draft zoning by-law
 (1st study)

- 138 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Garderie Yeshiva Gedola - garderie de jour - 6155 Deacon Road.

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Garderie Yeshiva Gedola - day-nursery - 6155 Deacon Road.

LUNDI, 17 septembre 1984.
MONDAY, September 17, 1984.

MOTIONS

- 139 -

Conseiller Rasoulis - Qu'un nom grec soit donné à un parc et à une rue dans le quartier de Parc Extension.

MOTIONS

Councillor Rasoulis - That a greek name be given to a park and a street in the Park Extension district.

- 140 -

Conseiller Gardiner - Demande de permis de la Maison du Réconfort Inc., sise au 6959, rue Hadley.

Councillor Gardiner - Permit application by Maison du Réconfort Inc., located at 6959 Hadley Street.

Avis de motions.

Notices of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 17 septembre 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: La conseillère Ménard, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner et Rasoulis;

les conseillers Sigouin et Hamelin sont présents à des phases ultérieures de cette séance;

le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant;

SONT ABSENTS: les conseillers La Roche, Varin, Millette, Beaudoin, Melançon et Auf der Maur.

À 20:04 heures, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 20, 21 et 22 août 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13117 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De nommer le conseiller Rocco A. Luccisano maire suppléant pour les prochains trois mois.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

REGULAR MEETING

held on MONDAY, September 17, 1984,
at 08:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Ménard, at the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Salvatore, Boskey, Berliner and Rasoulis;

Councillors Sigouin and Hamelin were present at ulterior stages of this meeting.

the Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant;

WERE ABSENT: Councillors La Roche, Varin, Millette, Beaudoin, Melançon and Auf der Maur.

At 08:04 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on August 20, 21 and 22, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13117 Item 2 of the agenda relating to the appointment of the Acting Mayor having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To appoint Councillor Rocco A. Luccisano Acting Mayor for the next three months.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 17 septembre 1984.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:09 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:39 heures, constatant que la période prévue de trente minutes est terminée, la présidente de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Limonchik concernant le déneigement au cours de la saison hivernale 1983-1984;
- 2.- Réponse au conseiller Rotrand concernant le prolongement du boulevard Cavendish;
- 3.- Réponse au conseiller Gardiner concernant la mise en valeur et le redéveloppement du centre-ville;
- 4.- Réponse au conseiller Melançon concernant les pataugeoires de la Ville;
- 5.- Réponse au conseiller Melançon concernant les réseaux d'alimentation en eau potable de la Ville;
- 6.- Réponse au conseiller Melançon concernant les honoraires versés à tout membre siégeant à un conseil d'administration d'une société para-municipale;
- 7.- Réponse au conseiller Melançon concernant le document d'évaluation des offres de services de firmes devant effectuer les réalisations du système de contrôle des dépenses d'acquisition par voie d'expropriation;
- 8.- Réponse au conseiller Gardiner concernant les mesures prises pour rendre plus paisible et plus sécuritaire la rue Sainte-Elisabeth;
- 9.- Réponse au conseiller Rotrand concernant le nombre de permis de guides touristiques ainsi que le nombre de poursuites intentées contre eux;
- 10.- Réponse à dame Jacqueline Bordeleau concernant le projet d'aménagement extérieur en vue de la réalisation d'un complexe sportif sur le territoire de la polyvalente de Pointe-aux-Trembles;
- 11.- Réponse à dame Jacqueline Bordeleau concernant le projet d'aménagement des parcs de Pointe-aux-Trembles;
- 12.- Réponse à monsieur François Gingras concernant l'amélioration de la sécurité sur la piste cyclable nord-sud;
- 13.- Réponse au conseiller Melançon concernant l'orientation de la nouvelle structure du Service du personnel;
- 14.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre 1.5 du budget "Administration générale - Dépenses générales", au cours de la période du 11 juillet au 8 août 1984.

MONDAY, September 17, 1984.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 08:09 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 08:39 hours, the chairman of the meeting, noting that the thirty-minute period provided for had ended, declared the question closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier, the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Limonchik concerning snow removal operations during the 1983-1984 winter season;
- 2.- Answer for Councillor Rotrand concerning the extension of Cavendish Boulevard;
- 3.- Answer for Councillor Gardiner concerning the promotion and redevelopment of the downtown area;
- 4.- Answer for Councillor Melançon concerning the City's park wading-pools;
- 5.- Answer for Councillor Melançon concerning the City's drinking water systems;
- 6.- Answer for Councillor Melançon concerning the fees paid to any member of a board of director of any para-municipal organization;
- 7.- Answer for Councillor Melançon concerning the document relating to the offers of services of firms responsible for the implementation of a control system over acquisition expenditures by way of expropriation;
- 8.- Answer for Councillor Gardiner concerning the steps being taken to improve security and quiteness on Sainte-Elisabeth Street;
- 9.- Answer for Councillor Rotrand concerning the number of tourist guide permits issued and the number of law suit against the guides;
- 10.- Answer for Mrs. Jacqueline Bordeleau concerning an exterior development project in connection with the building of a sports complex on the property of the Pointe-aux-Trembles comprehensive high school;
- 11.- Answer for Mrs. Jacqueline Bordeleau concerning a project for the development of Pointe-aux-Trembles parks;
- 12.- Answer for Mr. François Gingras concerning the improvement of security measures for the north-south bicycle track;
- 13.- Answer for Councillor Melançon concerning the purpose of the new structure of the Service du personnel;
- 14.- A report concerning the transfers of credits made out of Chapter 1.5 of the budget "General Administration - General Expenses", during the period from July 11 to August 8, 1984.

LUNDI, 17 septembre 1984.

Le conseiller Gardiner soulève une question de privilège quant à la disponibilité en temps opportun d'un certain nombre de dossiers se rapportant aux rubriques de l'ordre du jour.

84 13118 L'article 3 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant le programme triennal d'immobilisations pour les années 1985 à 1987:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et, à 21:45 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude du programme triennal d'immobilisations 1985-1987.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. La présidente de l'assemblée désigne le conseiller Frenière pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Roger Galipeau, Contrôleur général de la Ville, Réal Lavallée, surintendant à la division du budget, Gilles Lachance, et Serge Pourreaux, coordonnateurs à la même division, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 23:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

La présidente de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Frenière, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis à la présidente de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 23:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MARDI le 18 septembre 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

MONDAY, September 17, 1984.

Councillor Gardiner raised a question of privilege with respect to the availability, when required, of certain dossiers listed in the agenda.

84 13118 Item 3 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif to submit the three-year capital expenditures program for the 1985 to 1987 fiscal periods:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arise and, at 09:45 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of the three-year capital expenditures program for the 1985 to 1987 fiscal periods.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillors Frenière to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Roger Galipeau, Contrôleur général de la Ville, Réal Lavallée, surintendant à la division du budget, Gilles Lachance, and Serge Pourreaux, coordonnateurs à la même division, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 11:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Frenière, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting and with respect to the decision of the Council sitting in committee of the whole to postpone the meeting.

At 11:00 hours, it was

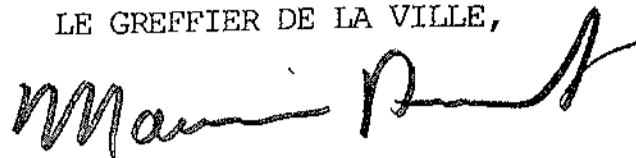
Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, September 18, 1984 at 08:00 hours to continue the study of the agenda.

LUNDI, 17 septembre 1984.

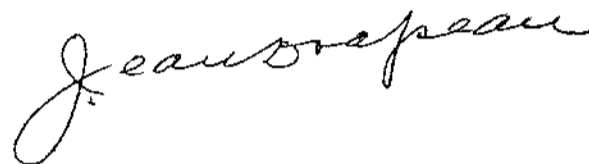
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc,
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-septième jour de septembre 1984.

LE MAIRE,



MONDAY, September 17, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my
signature to the resolutions, etc,
contained in these minutes, this
twenty-seventh day of September 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MARDI, 18 septembre 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: La conseillère Ménard, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Georgoulis, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, et Rasoulis.

Les conseillers Bélanger, Sigouin, Roussille, Lussier, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Prigent, Cardinal, Prescott, Limonchik, Salvatore, Auf der Maur et Berliner à des phases ultérieures de cette séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers La Roche, Roy A., Varin, Vanier, Millette, Beaudoin, et Melançon.

À 20:06 heures, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:06 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:20 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, la présidente de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur table du Greffier les documents suivants intitulés:

- 1.- Mise au point sur l'octroi de contrats par le Comité exécutif de la Ville de Montréal;
- 2.- Accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes handicapées.

84 13118 À 20:25 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour poursuivre l'étude du programme triennal d'immobilisations 1985-1987.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

held on TUESDAY, September 18, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Ménard, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Georgoulis, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, and Rasoulis.

Councillors Bélanger, Sigouin, Roussille, Lussier, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Prigent, Cardinal, Prescott, Limonchik, Salvatore, Auf der Maur and Berliner at ulterior stage of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, Greffier de la Ville, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors La Roche, Roy A., Varin, Vanier, Millette, Beaudoin, and Melançon.

At 08 06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 08:06 hours and Councillors then ask questions.

And, at 08:20 hours, the chairman of the meeting having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents entitled:

- 1.- Statement concerning the awarding of contracts by the Comité exécutif de la Ville de Montréal;
- 2.- Accessibility of municipal buildings to handicapped persons.

84 13118 At 08:25 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to continue the study of the three-year capital expenditures program for the 1985 to 1987 fiscal periods.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Le Conseil se forme en comité plénier. La présidente de l'assemblée désigne le conseiller Frenière pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Roger Galipeau, Contrôleur général de la Ville, Réal Lavallée, surintendant à la division du budget, Gilles Lachance et Serge Pourreaux, coordonnateurs à la même division, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 22:55 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

La présidente de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Frenière, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis à la présidente de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 23:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MERCREDI le 19 septembre 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Proulx

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-septième jour de septembre 1984.

LE MAIRE,

Jean Brodeur

TUESDAY, September 18, 1984.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Frenière to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Roger Galipeau, Contrôleur général de la Ville, Réal Lavallée, surintendant à la division du budget, Gilles Lachance and Serge Pourreaux, coordonnateurs à la même division, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 10:55 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Frenière, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting and with respect to the decision of the Council sitting in committee of the whole to postpone the meeting.

At 11:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, September 19, 1984 at 08:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my signature to the resolutions, etc., contained in these minutes, this twenty-seventh day of September 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MERCREDI, 19 septembre 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: La conseillère Ménard, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Hamelin, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers Bélanger, Gagnon-Larocque, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Vanier, Dancosst, Prigent et Auf der Maur à des phases ultérieures de cette séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers La Roche, Roy A., Varin, Millette, Beaudoin et Melançon.

À 20:00 heures, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:03 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:25 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, la présidente de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Limonchik concernant les procédures intentées contre le propriétaire de l'établissement situé au 5393, avenue du Parc;
- 2.- Plan montrant la phase II de la piste cyclable nord-sud;
- 3.- Lettres du Service des travaux publics et du conseiller Boskey relatives à l'aménagement de la falaise Saint-Jacques;
- 4.- Opinion du Contentieux concernant l'octroi de contrats par le Comité exécutif.

held on WEDNESDAY, September 19, 1984,
at 08:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Ménard, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Hamelin, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors Bélanger, Gagnon-Larocque, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Vanier, Dancosst, Prigent and Auf der Maur at ulterior stage of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors La Roche, Roy A., Varin, Millette, Beaudoin and Melançon.

At 08:00 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 08:03 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 08:25 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period close.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Limonchik concerning the legal proceedings initiated against the owner of the establishment located at 5393 Park Avenue;
- 2.- Plan showing phase II of the north-south bicycle track;
- 3.- Letters from the Service des travaux publics and Councillor Boskey concerning the development of the Saint-Jacques cliff;
- 4.- Opinion of the Contentieux concerning of contracts by the Comité exécutif.

84 13118 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif déposé à l'article 3 soumettant, pour adoption, le programme triennal d'immobilisations 1985-1987:

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, à la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion d'adoption de l'article 3 de l'ordre du jour.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Christin et Salvatore (34)

CONTRE les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis (15)

En conséquence, ladite motion d'adoption de l'article 3 de l'ordre du jour est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence.

Le conseiller Auf der Maur entre dans la salle du Conseil après la proclamation du résultat du vote et demande que soit noté au procès-verbal qu'il aurait voté en faveur de cette motion.

La présidente de l'assemblée requiert le Greffier de faire une telle inscription au procès-verbal.

84 13119 L'article 4 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13119)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13120 L'article 5 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13120)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13118 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif tabled at Item 3 submitting, for adoption, the three-year capital expenditures for the 1985 to 1987 fiscal periods:

A debate arising and the said motion having been put, at the request of Councillors Gardiner and Perreault, a recorded vote was taken on that motion for adoption of Item 3 of the agenda.

The Greffier then called the roll and Council divides as follows:

FOR: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Christin and Salvatore (34)

AGAINST: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis (15)

Accordingly, the said adoption motion of Item 3 of the agenda was adopted and it was RESOLVED accordingly.

Councillor Auf der Maur entered the Council Room after the recording of the vote and requested that the minutes of the meeting indicate that he would have voted in favor of the motion had he been present.

The chairman of the meeting requested that the Greffier record the said request in the minutes of the minutes.

84 13119 Item 4 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly.

84 13120 Item 5 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It is adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13121 L'article 6 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13121)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13122 L'article 7 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13122)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13123 L'article 8 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13123)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13124 L'article 9 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13124)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13121 Item 6 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13122 Item 7 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13123 Item 8 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13124 Item 9 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13125 L'article 10 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13125)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13126 L'article 11 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13126)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13127 L'article 12 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13127)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13128 L'article 13 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13128)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13125 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13126 Item 11 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13127 Item 12 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13128 Item 13 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13129 L'article 14 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13129)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13130 L'article 15 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13130)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13131 L'article 16 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13131)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13132 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13132)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13129 Item 14 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13130 Item 15 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13131 Item 16 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13132 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MERCREDI, 19 septembre 1984.

84 13133 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13133)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13134 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13134)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13135 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13135)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

84 13136 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13136)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13133 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13134 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13135 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition (11).

84 13136 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13137 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 13145 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif indiqués aux articles 22 à 30 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports

(Pour rapports voir dossiers 84 13137 à 84 13145)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13146 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 13152 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif indiqués aux articles 31 à 37 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 13146 à 84 13152)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13153 L'article 38 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13153)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13154 L'article 39 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13154)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13137 to Moved by Councillor Lorange,
84 13145 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 22 to 30 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13146 to Moved by Councillor Lorange,
84 13152 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 31 to 37 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13153 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13154 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13155 L'article 40 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13155)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13156 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13156)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13157 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13157)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Limonchik, Berthelet, Simard et Boskey inscrivent leur dissidence (10).

84 13158 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13158)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13155 Item 40 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13156 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13157 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Limonchik, Berthelet, Simard and Boskey noted their opposition (10).

84 13158 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13159 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13159)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13160 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13160)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13161 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13161)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13162 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13162)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13159 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13160 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13161 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13162 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13163 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13163)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13164 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13164)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13165 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13165)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13166 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 51 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13163 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13164 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13165 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13166 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 51 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13167 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13167)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13168 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13168)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13169 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13169)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13170 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 55 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13171 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13171)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13167 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13168 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13169 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13170 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 55 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13171 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MERCREDI, 19 septembre 1984.

84 13172 Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De REMPLACER la rubrique de l'article 57 de l'ordre du jour de façon à ce qu'elle se lise comme suit:

"Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882) - 1ère étude".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 57 de l'ordre du jour, tel que remplacé, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13172)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement, tel que remplacé.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 13173 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13173)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13174 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13174)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De réinscrire à l'ordre de la prochaine assemblée du Conseil la rubrique correspondant à l'article 59 de l'ordre du jour de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13175 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13175)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13176 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13176)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13177 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13177)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13174 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To again include in the agenda of the next Council meeting the heading corresponding to Item 59 of the agenda of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13175 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13176 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13177 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13178 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13178)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13179 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13179)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13180 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13180)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13181 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13181)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13178 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13179 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13180 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13181 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13182 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13182)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13183 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13183)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13184 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13184)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13185 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13185)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13182 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13183 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13184 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13185 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13186 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13186)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13187 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13187)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13188 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13188)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13189 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13189)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13186 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13187 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13188 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13189 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13190 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13190)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13191 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13191)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13192 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13192)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13193 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13193)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13190 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13191 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13192 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13193 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13194 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13194)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13195 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 13109 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude, les rapports du Comité exécutif énumérés aux articles 80 à 83 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

À 22:40 heures, il est,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 80 à 83 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. La présidente de l'assemblée désigne le conseiller Frenière pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Jean Émond, directeur du Service des sports et loisirs, et Marcel Dubois, directeur adjoint au même Service, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 23:10 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

La présidente de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Frenière, président du comité plénier fait rapport des progrès accomplis à la présidente de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 23:11 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à JEUDI le 20 septembre 1984 à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

WEDNESDAY, September 19, 1984.

84 13194 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13195 to Moved by Councillor Lorange,
84 13109 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 80 to 83 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 10:40 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 80 to 83 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Conseil go into committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Frenière to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs Jean Émond, directeur du Service des sports et loisirs, and Marcel Dubois, directeur adjoint au même Service, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 11:10 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair and Councillor Frenière, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting and with respect to the decision of the Council sitting in committee of the whole to postpone the meeting.

At 11:11 hours, it was

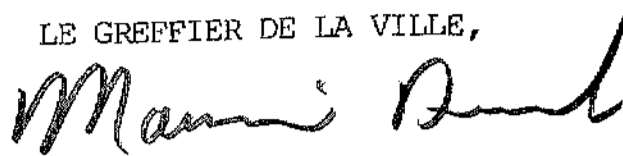
Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to THURSDAY, September 20, 1984 at 08:00 hours to continue the study of the agenda.

MERCREDI, 19 septembre 1984.

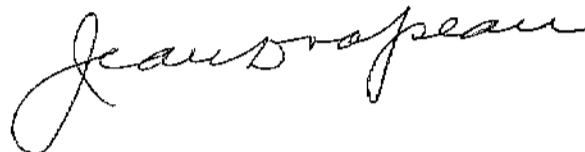
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment et j'appose
signature aux résolutions, etc.
contenues dans ce procès-verbal, ce
vingt-septième jour de septembre 1984.

LE MAIRE,



WEDNESDAY, September 19, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my
signature to the resolutions, etc.
contained in these minutes, this
twenty-seventh day of September 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le JEUDI, 20 septembre 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Luccisano, Magnan, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, et Rasoulis.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Malouf, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Dancosst, Larivée, Desjardins A., Prigent, Perreault, Auf der Maur et Salvatore sont présents à des phases ultérieures de cette séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers La Roche, Roy A., Varin, Vanier, Millette, Christin et Berliner.

À 20:07 heures, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 20:07 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 20:20 heures, s'étant assuré que les conseillers ne désirent poser aucune autre question, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur table du Greffier un document indiquant adresses de messieurs Gilles et René Massicotte.

Les membres du Conseil reprennent l'étude des articles 80 à 83 de l'ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour adoption, les articles 80 à 83 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

held on THURSDAY, September 20, 1984,
at 08:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Luccisano, Magnan, Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, and Rasoulis.

Councillors Gagnon-Larocque, Malouf, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Dancosst, Larivée, Desjardins A., Prigent, Perreault, Auf der Maur and Salvatore were present at ulterior stages of this meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors La Roche, Roy A., Varin, Vanier, Millette, Christin and Berliner.

At 08:07 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 08:07 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 08:20 hours, the chairman of the meeting having determined that Councillors had no more questions to ask, he declared the question period closed.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier a document indicating the addresses of Messrs. Gilles and René Massicotte.

The members of the Council resumed the study of Items 80 to 83 of the agenda.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for adoption, the items 80 to 83 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter les rapports du Comité exécutif concernant les articles 80 à 83 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13199 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13199)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13200 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13200)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13201 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13201)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13202 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13202)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report from the Comité exécutif referred to under Items 80 to 83 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13199 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13200 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13201 Item 86 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13202 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13203 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13203)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13204 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13204)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13205 L'article 90 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13205)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13206 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13206)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13207 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13207)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984

84 13203 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13204 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13205 Item 90 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13206 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13207 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13208 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13208)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13209 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 94 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13210 L'article 95 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13210)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13211 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13211)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13208 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13209 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 94 of the agenda.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 13210 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

by-law. To proceed with the reading and the study of the said draft

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13211 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

by-law. To proceed with the reading and the study of the said draft

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13212 L'article 97 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13213)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13213 L'article 98 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13213)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13214 L'article 99 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13214)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13215 L'article 100 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13215)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13212 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13213 Item 98 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13214 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13215 Article 100 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13216 L'article 101 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13216)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13217 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13217)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13218 L'article 103 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13218)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13219 L'article 104 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13219)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13216 Item 101 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article by article.

84 13217 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 13218 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 13219 Item 104 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13220 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13220)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement à une phase ultérieure, soit après l'étude de l'article 138 de l'ordre du jour de la présente assemblée.

84 13221 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13221)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13222 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13222)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

THURSDAY, September 20, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13220 Item 105 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of this draft by-law to a later phase, that is after the study of Item 138 of the agenda of the present meeting.

84 13221 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13222 Item 107 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 13223 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13223)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13224 L'article 109 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13224)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13225 L'article 110 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13225)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13226 L'article 111 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13226)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13223 Item 108 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13224 Item 109 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13225 Item 110 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 13226 Article 111 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13227 L'article 112 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13227)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13228 L'article 113 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13228)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

Conformément à la Charte de la Ville, les projets de règlements indiqués aux articles 95 à 104 et 106 à 113 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 13229 L'article 114 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13229)

Proposé par le conseiller Lorange.
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

B

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13227 Item 112 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 13228 Item 113 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 95 to 104 and 106 to 113 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 13229 Item 114 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange.
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13230 L'article 115 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13230)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13231 L'article 116 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13231)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13232 L'article 117 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13232)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13233 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De **MODIFIER** la rubrique de l'article 118 de l'ordre du jour en remplaçant l'expression "moyennant une soulte de \$ 35 754,00" par l'expression "moyennant une soulte de \$ 35 000,00".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 118 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13233)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13230 Item 115 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13231 Item 116 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13232 Item 117 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13233 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 118 of the agenda by replacing the phrase "involving compensation of \$ 35 754,00" by the phrase "involving a compensation of \$ 35 000,00".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 118 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13234 L'article 119 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13234)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13235 L'article 120 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13235)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

84 13236 L'article 121 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13236)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13237 L'article 122 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13237)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13234 Item 119 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13235 Item 120 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand and Boskey noted their opposition (11).

84 13236 Item 121 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13237 Item 122 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13238 L'article 123 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13238)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13239 L'article 124 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13239)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13240 L'article 125 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13240)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 13241 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De **MODIFIER** la rubrique de l'article 126 de l'ordre du jour en remplaçant le montant de "\$ 34 915,00" par celui de "\$ 34 914,62".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 126 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13241)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

84 13238 Item 123 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13239 Item 124 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13240 Item 125 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13241 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 126 of the agenda by replacing the amount of "\$ 34 915,00" by the amount of "\$ 34 914,62".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 126 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as amended.

JEUDI, 20 septembre 1984.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Rotrand et Boskey incrivent leur dissidence (9).

84 13242 L'article 127 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13242)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13243 L'article 128 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13243)

Proposé par le conseiller Lorange.
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13244 L'article 129 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13244)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 13245 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 130 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Rotrand and Boskey noted their opposition (9).

84 13242 Item 127 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 13243 Item 128 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange.
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 13244 Item 129 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 13245 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 130 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13246 L'article 131 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13246)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 13247 L'article 132 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13247)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

Conformément à la Charte de la Ville, les projets de règlements indiqués aux articles 127 à 129, 131 et 132 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 13248 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 133 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13249 L'article 134 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13249)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13246 Item 131 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 13247 Item 132 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 127 to 129, 131 and 132 of the agenda, will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of them according to law.

84 13248 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 133 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13249 Item 134 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13250 L'article 135 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13250)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lus les articles 1 à 59 dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13251 L'article 136 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13251)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13252 L'article 137 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 13252)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 13250 Item 135 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read articles 1 to 59 of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 13251 Item 136 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 13252 Item 137 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

JEUDI, 20 septembre 1984.

84 13253 L'article 138 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 13253)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

Conformément à la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 13128 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 13 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13163 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 48 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13173 et 84 13220 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude, les rapports du Comité exécutif constituant les articles 58 et 105 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

THURSDAY, September 20, 1984.

84 13253 Item 138 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 13128 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 13 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13163 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 48 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of that report to a ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13173 and Moved by Councillor Lorange,
84 13220 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study, the reports from the Comité exécutif referred to under Items 58 and 105 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

À 21:35 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 58 et 105 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, Me Jean Péloquin, Avocat en chef de la Ville et directeur du Service du contentieux, Michel Laville, directeur du Service de l'urbanisme, et Renaud Paradis, directeur général de la SOTAN, entrent dans la salle des délibération et répondent aux questions des conseillers.

À 23:10 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 23:10 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à VENDREDI le 21 septembre 1984, à 13:30 heures, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Dant

Je donne mon assentiment et j'appose
ma signature aux résolutions, etc.,
contenues dans ce procès-verbal,
ce vingt-septième jour de septembre 1984.

LE MAIRE,

Jean Gaussopeau

THURSDAY, September 20, 1984.

At 09:35 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of Items 58 to 105 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Me Jean Péloquin, Avocat en chef de la Ville and directeur du Service du contentieux, Michel Laville, directeur du Service de l'urbanisme, and Renaud Paradis, directeur général de la SOTAN, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 11:10 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Frenière, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting and with respect to the decision of the Council sitting in committee of the whole to postpone the meeting.

At 11:10 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to FRIDAY, September 21, 1984, at 01:30 hours, to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my
my signature to the resolutions, etc.,
contained in these minutes, this
twenty-seventh day of September 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le VENDREDI, 21 septembre 1984,
à 13:30 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Salvatore.

Les conseillers Sigouin, Desjardins F., Trottier, Paris, Provost, Dancosst, Frenière, Prigent, Cardinal, Limonchik, Rasoulis à des phases ultérieure de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: Les conseillers La Roche, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Forcillo, Millette, Joubert, Savoidakis, Christin, Auf der Maur et Berliner.

À 13:35 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue à 13:35 heures et les conseillers posent alors des questions.

Advenant 13:53 heures, constatant que la période prévue de quinze minutes est terminée, le président de l'assemblée déclare la période de questions close.

84 13173 et

84 13220 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 58 et 105 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 58 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

held on FRIDAY, September 21, 1984,
at 01:30 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Salvatore.

Councillors Sigouin, Desjardins F., Trottier, Paris, Provost, Dancosst, Frenière, Prigent, Cardinal, Limonchik, Rasoulis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Les conseillers La Roche, Beauchemin, Hamelin, Roy A. Roy G., Varin, Forcillo, Millette, Joubert, Savoidakis, Christin, Auf der Maur and Berliner.

At 01:35 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended at 01:35 hours and Councillors then proceeded to ask questions.

And, at 01:53 hours, the chairman of the meeting, noting that the fifteen-minute period provided for had ended, declared the question period closed.

84 13173 and
84 13220 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the reports from the Comité exécutif relating to Items 58 and 105 of the agenda.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 58 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Les articles 1 à 5 du projet de règlement relatif à l'article 105 de l'ordre du jour ayant été lus et étudiés article par article lors de la séance du 20 septembre 1984, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

Le conseiller Doré, invoquant l'article 121 de la Charte, fait une motion d'urgence.

Faute d'unanimité des membres du Conseil présents, le président de l'assemblée rejette cette motion.

84 13163 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif constituant l'article 48 de l'ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De réinscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil la rubrique correspondant à l'article 48 de l'ordre du jour de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13254 L'article 139 de l'ordre du jour relatif à la motion du conseiller Rasoulis est lu. Le président de l'assemblée déclare qu'en vertu de l'article 48 des règlements du Conseil, cette motion ne peut être discutée en raison de l'absence du proposeur.

Cette motion est en conséquence biffée de l'ordre du jour.

84 13255 L'article 140 de l'ordre du jour relatif à la motion du conseiller Gardiner est lu. Le président du Comité exécutif déclare qu'une opinion du Contentieux de la municipalité recommande au Conseil municipal de ne pas tenir de débat sur cette motion, ce dossier étant actuellement devant les tribunaux.

Un débat s'engage, le président de l'assemblée déclare que cette motion est irrecevable.

En vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Gardiner, Fainstat, Doré, Perreault et Cardinal désirent alors en appeler au Conseil de cette décision du président de l'assemblée.

FRIDAY, September 21, 1984.

Articles 1 to 5 of the draft by-law relating to Item 105 of the agenda having been read and studied article by article at the meeting of September 20, 1984, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

Councillor Doré, referring to Section 121 of the Charter, submitted an emergency motion.

Considering that there was no unanimous approval by the Council members present, the chairman of the meeting rejected the motion.

84 13163 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif referred to under Item 48 of the agenda.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To re-included on the agenda of the next Council meeting the heading corresponding to Item 48 of the agenda of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13254 Item 139 of the agenda relating to the motion of Councillor Rasoulis having been read. The chairman of the meeting declared that under the terms of Article 48 of the Rules of the Conseil, the said motion could not be debated because of the absence of the mover.

This motion was accordingly struck out from the agenda.

84 13255 Item 140 of the agenda relating to the motion of Councillor Gardiner having been read. The président du Comité exécutif declared that, according to an opinion of the Contentieux of the municipality, the Conseil should not debate this motion, this dossier now being before the Courts.

A debate arising, the chairman of the meeting declared that the motion was inadmissible.

In accordance with Article 17 of the Rules of the Conseil, Councillors Gardiner, Fainstat, Doré, Perreault and Cardinal demanded an appeal to the Conseil against that decision of the chairman of the meeting.

VENDREDI, 21 septembre 1984.

Le président de l'assemblée demande aux membres du Conseil s'il y a lieu d'acquiescer à cet appel de sa décision.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis et Salvatore (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Desjardins A., Prigent et Ménard (28)

En conséquence, l'appel est rejeté par le Conseil et la décision du président de l'assemblée est maintenue.

84 13220 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'article 105 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'amender le projet de règlement déposé en 1ère étude et correspondant à l'article 105 de l'ordre du jour en ajoutant à l'article 5 paragraphe b) dudit projet de règlement, après les mots "de la classe I", les mots "et d'habitation", et après les mots "deux (2) étages", les mots "sans restriction quant au nombre et à la superficie des logements".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 13256 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu, aucun avis de motions n'est déposé sur la table du Greffier.

À 15:30 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Buret

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions, etc. contenues dans ce procès-verbal, ce vingt-septième jour de septembre 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 22 octobre 1984.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Buret

LE MAIRE,

Jean Drapeau

FRIDAY, September 21, 1984.

The chairman of the meeting asked the members of Council if it was advisable to appeal his decision.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis and Salvatore (16)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Desjardins A., Prégent and Ménard (28)

Accordingly, the appeal was rejected by the Conseil and the decision of the chairman of the meeting was sustained.

84 13220 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider Item 105 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To amend the draft by-law tabled for 1st study and referred to under Item 105 of the agenda by adding under Article 5, paragraph b), of the said draft by-law, after the words "of Class I", the words "and housing", and after the words "two (2) storeys", the words "without restriction with respect to the number and area of dwellings".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 13256 The item of the agenda relating to notices of motions having been read, no notice of motion was tabled with the Greffier.

At 03:30 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent and affix my
my signature to the resolutions, etc.
contained in these minutes, this
twenty-seventh day of September 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting of October 22,
1984.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

Maurice Brunet
THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
17 septembre 1984.

Maurice Brunet

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, le VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1984, à 20:00 HEURES, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TWENTY SECOND day of OCTOBER 1984, at 08:00 HOURS, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE	REGULAR MEETING
DU	OF
Conseil de la	Conseil de la
VILLE DE MONTRÉAL	VILLE DE MONTRÉAL
LUNDI, 22 OCTOBRE 1984	MONDAY, OCTOBER 22, 1984
À 20h00	AT 08h00

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 18 octobre 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE courant, à 20h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, October 18, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the TWENTY-SECOND day of OCTOBER instant, at 08h00, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du
procès-verbal de l'assemblée
précédente.

Reading and confirmation of the
minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 2 -

Règlement portant approbation du
plan de construction et d'occupation
d'un ensemble résidentiel sur le
côté nord de la rue Notre-Dame, à
l'ouest de la 64e Avenue, dans le
quartier de Pointe-aux-Trembles.
(20 août 1984)

By-law concerning the approval of
a plan for the construction and
occupancy of a residential complex
on the north side of Notre-Dame
Street, west of 64th Avenue, in
Pointe-aux-Trembles Ward.
(August 20, 1984)

- 3 -

Règlement portant approbation du
plan de construction et d'occupation
d'un ensemble résidentiel sur un
emplacement situé sur le côté nord
de la rue Beaubien, entre les rues
Cabrini et Saint-Zotique, dans le
quartier de Mercier.
(20 août 1984)

By-law providing for the approval
of the building and occupancy plan
for a residential complex on a site
located on the north side of
Beaubien Street, between Cabrini and
Saint-Zotique Streets, in Mercier
Ward.
(August 20, 1984)

- 4 -

Règlement de zonage de la partie
du centre-ville située au sud de la
rue Sherbrooke, entre les rues de
Bleury et Sanguinet.
(20 août 1984)

By-law for the zoning of the
downtown area located south of
Sherbrooke Street, between Bleury
and Sanguinet Streets.
(August 20, 1984)

- 5 -

Règlement modifiant le règlement
concernant certains établissements
de bric-à-brac et d'effets
d'occasion (2791).
(20 août 1984)

By-law to amend the by-law
concerning junk and second-hand
establishments (2791).
(August 20, 1984)

- 6 -

Règlement modifiant le règlement
intitulé "Zonage des quartiers
Rosemont, Préfontaine et d'une
partie du quartier Saint-Eusèbe"
(3319).
(20 août 1984)

By-law to amend the by-law entit-
led "Zoning of Rosemont and Préfon-
taine Wards and part of Saint-Eusèbe
Ward" (3319).
(August 20, 1984)

- 7 -

Règlement modifiant le règlement
concernant les restaurants et
certains établissements dans les
maisons d'appartements, les hôpitaux
et les universités (4465).
(20 août 1984)

By-law to amend the by-law
concerning restaurants and certain
establishments in apartment build-
ings, hospitals, and universities
(4465).
(August 20, 1984)

- 8 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Viger" (5108).
(20 août 1984)

By-law amending the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Saint-Denis and Saint-Hubert Streets, between Sherbrooke Street and Viger Avenue" (5108).
(August 20, 1984)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement sur les enseignes, panneaux-réclame et modules publicitaires (5128).
(20 août 1984)

By-law amending the by-law concerning signs, billboards and advertising units (5128).
(August 20, 1984)

- 10 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189).
(20 août 1984)

By-law amending the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).
(August 20, 1984)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage du quartier de Rivière-des-Prairies" (5882).
(20 août 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward" (5882).
(August 20, 1984)

- 12 -

Règlement modifiant le règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments par certains établissements (6463).
(21 août 1984)

By-law amending the by-law on the conditions governing the occupancy of buildings by certain establishments (6463).
(August 21, 1984)

- 13 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un centre de recherches et de services techniques, et d'un édifice administratif entre l'avenue Royalmount et les voies du CP dans le sud-ouest de la Cité Scientifique de Montréal.
(21 août 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a research and technical services center and an administration building between Royalmount Avenue and the CP railway tracks in the south-west section of the Cité Scientifique de Montréal.
(August 21, 1984)

- 14 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph" (2875).
(21 août 1984)

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).
(August 21, 1984)

- 15 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

a) Soeurs Disciples du Divin Maître
- passage couvert - 306, rue Sherbrooke est;

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

a) Soeurs Disciples du Divin Maître
- covered passageway - 306 Sherbrooke East;

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- | | |
|---|---|
| <p>b) Corporation de l'École Polytechnique de Montréal - agrandissement - 2900, boulevard Édouard Montpetit;</p> <p>c) La Dauphinelle - centre d'hébergement - 1660, boulevard Pie-IX;</p> <p>d) Maison Québécoise du Théâtre pour l'enfance et la jeunesse - centre théâtral - 4750, avenue Henri Julien;</p> <p>e) École Secondaire Duval Enr. - enseignement privé - 9900, avenue d'Auteuil;</p> <p>f) École des Hautes Études Commerciales - modifications intérieures - 5255, rue Decelles.
(21 août 1984)</p> | <p>b) Corporation de l'École Polytechnique de Montréal - expansion - 2900 Édouard Montpetit Boulevard;</p> <p>c) La Dauphinelle - shelter center - 1660 Pie-IX Boulevard;</p> <p>d) Maison Québécoise du Théâtre pour l'enfance et la jeunesse - theatre center - 4750 Henri Julien Avenue;</p> <p>e) École Secondaire Duval Enr. - private teaching - 9900 Auteuil Avenue;</p> <p>f) École des Hautes Études Commerciales - interior alterations - 5255 Decelles Street.
(August 21, 1984)</p> |
|---|---|

- 16 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).
(21 août 1984)

By-law amending the by-law concerning the zoning of St. Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).
(August 21, 1984)

- 17 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Saint-Michel-Nord (3810).
(21 août 1984)

By-law amending the zoning by-law of Saint-Michel-Nord Ward (3810).
(August 21, 1984)

- 18 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139).
(21 août 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).
(August 21, 1984)

- 19 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).
(21 août 1984)

By-law amending the by-law for the zoning of La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980).
(August 21, 1984)

- 20 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation, d'une industrie reliée à la technologie de pointe dans le domaine des communications au nord de l'avenue Royalmount dans la Cité Scientifique de Montréal-bloc "C".
(21 août 1984)

By-law providing for the approval of the building and occupancy plan for a high-technology related industry in the field of communications, north of Royalmount Avenue, in the Cité Scientifique de Montréal-bloc "C".
(August 21, 1984)

- 21 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Jean-Paul Beaudry", au sud de la rue Notre-Dame, entre le prolongement des 3e et 4e Avenues, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.
(21 août 1984)

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of the building of the "Jean-Paul Beaudry" low-rent housing program, south of Notre-Dame Street, between the extensions of 3rd and 4th Avenues, in the Pointe-aux-Trembles Ward.
(August 21, 1984)

- 22 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé sur le côté nord de la rue de Louvain, à l'ouest de l'avenue Papineau, dans le quartier Villeray.
(21 août 1984)

By-law providing for the approval of the building and occupancy plan for a residential complex on a site located on the north side of Louvain Street, west of Papineau Avenue, in Villeray Ward.
(August 21, 1984)

- 23 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux et à laboratoires sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Crémazie, à l'est de l'avenue Christophe Colomb, dans le quartier de Villeray.
(21 août 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of an office and laboratory building on a site located on the north side of Crémazie Boulevard, east of Christophe Colomb Avenue, in Villeray Ward.
(August 21, 1984)

- 24 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(19 septembre 1984)

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882)
(September 19, 1984)

- 25 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

a) Hôpital Santa Cabrini - construction d'un garage - 5655, rue Saint-Zotique est;

b) Garderie Concordia - garderie de jour - 1500, avenue Docteur Penfield.

(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

a) Hôpital Santa Cabrini - construction of a garage - 5655 Saint-Zotique Street East;

b) Garderie Concordia - day-nursery - 1500 Docteur Penfield Avenue.

(September 20, 1984)

- 26 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955).
(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law for the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955).
(September 20, 1984)

- 27 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Approbation du plan d'ensemble de la Place Desjardins, dans le quadrilatère compris entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, le boulevard Dorchester et la rue Jeanne Mance" (4777).
(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Approval of the general plan of Place Desjardins, located in the quadrilateral included between Sainte-Catherine and Saint-Urbain Streets, Dorchester Boulevard and Jeanne-Mance Street" (4777).
(September 20, 1984)

- 28 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189). (20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189). (September 20, 1984)

- 29 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de bâtiments d'habitation dans le quadrilatère délimité par les rues Grand Trunk, Charlevoix, Mullins et d'Argenson (5878). (20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings in the quadrilateral bounded by Grand Trunk, Charlevoix, Mullins and d'Argenson Streets (5878). (September 20, 1984)

- 30 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble commercial, d'un stationnement intérieur et d'un centre d'accueil sur le côté sud de la rue Bélanger, entre les rues Boyer et Saint-André, dans le quartier Saint-Edouard. (20 septembre 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a commercial complex, an interior parking facility and a welcome center on the south side of Bélanger Street, between Boyer and Saint-André Streets, in Saint-Edouard Ward. (September 20, 1984)

- 31 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875). (20 septembre 1984)

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875). (September 20, 1984)

- 32 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925). (20 septembre 1984)

By-law amending the City planning by-law of Pointe-aux-Trembles Ward (925). (September 20, 1984)

- 33 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la phase "C" d'un projet de développement domiciliaire dans le quadrilatère délimité par les avenues Christophe Colomb et Olivier Maurault, la rue Legendre et la Place de La Colombière (6222). (20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of Phase "C" of a residential development project in the quadrilateral bounded by Christophe Colomb and Olivier Maurault Avenues, Legendre Street and Place de La Colombière (6222). (September 20, 1984)

- 34 -

Règlement modifiant le règlement relatif aux conditions d'occupation des bâtiments par certains établissements (6463). (20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law concerning the conditions of occupancy of buildings by certain establishments (6463). (September 20, 1984)

- 35 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe" (3319). (20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward" (3319). (September 20, 1984)

- 36 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis" (4980).
(20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste and Saint-Michael Wards, and part of Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards" (4980)
(September 20, 1984)

- 37 -

Règlement modifiant le règlement concernant l'édification des bâtiments sur certaines parties de la rue Sherbrooke (2267).
(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law concerning the erection of buildings on certain sections of Sherbrooke Street (2267).
(September 20, 1984)

- 38 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du boulevard Dorchester (2583).
(20 septembre 1984)

By-law amending the zoning by-law on Dorchester Boulevard (2583).
(September 20, 1984)

- 39 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Viger" (5108).
(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law entitled: "Zoning of the surroundings of Saint-Denis and Saint-Hubert Streets, between Sherbrooke Street and Viger Avenue" (5108).
(September 20, 1984)

- 40 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un poste d'essence libre-service et d'un lave-auto sur un emplacement situé sur le côté nord du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 14e Avenue déplacée.
(20 septembre 1984)

By-law for the approval of the building and occupancy plan of a self-serve filling station and car-wash, on a site on the north side of Maurice Duplessis Boulevard, east of relocated 14th Avenue.
(September 20, 1984)

- 41 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitations de Chambly", sur le côté nord de la rue Rachel, à l'est du prolongement projeté de la rue de Chambly, dans le quartier de Rosemont.
(20 septembre 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building included in the "Habitations de Chambly", low-rental housing program located on the north side of Rachel Street, east of the proposed extension of Chambly Street, in Rosemont Ward.
(September 20, 1984)

- 42 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).
(20 septembre 1984)

By-law amending the zoning by-law for Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).
(September 20, 1984)

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- 43 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels et commerciaux sur le côté sud de la rue Sherbrooke et sur le côté est du boulevard du Tricentenaire, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6343).

(20 septembre 1984)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential and commercial building complex on the south side of Sherbrooke Street and the east side of Tricentenaire Boulevard, in Pointe-aux-Trembles Ward (6343).

(September 20, 1984)

- 44 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels à l'angle nord-ouest du boulevard Maurice Duplessis et de l'avenue Pierre Blanchet, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

(20 septembre 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building complex at the north-west corner of Maurice Duplessis Boulevard and Pierre Blanchet Avenue, in Rivière-des-Prairies.

(September 1984)

- 45 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur le côté sud de la rue Adam, à l'est de la rue Préfontaine, dans le quartier de Hochelaga.

(20 septembre 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on the south side of Adam Street, east of Préfontaine Street, in Hochelaga Ward.

(September 20, 1984)

- 46 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment du programme de logements à loyer modique "Habitations Saint-Roch", sur le côté sud de la rue Jarry, entre la ruelle sise à l'est de la rue Durocher et l'emprise des voies ferrées du C.P., dans le quartier de Saint-Jean.

(20 septembre 1984)

By-law providing for the approval of the building and occupancy plan of the building in the "Habitations Saint-Roch", low rent housing program, on the south side of Jarry Street, between the lane east of Durocher Street and the C.P.R. right-of-way in the St. John Ward.

(September 20, 1984)

- 47 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Pavillon Yolande et Gilles Enrg.
- solarium - 3572, rue Sherbrooke est.
(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Pavillon Yolande et Gilles Enrg.
- solarium - 3572 Sherbrooke Street East.
(September 20, 1984)

- 48 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels entre les avenues Christophe Colomb, André Grasset et Jacques Casault et la rue Étienne Blanchard.

(20 septembre 1984)

By-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential building complex between Christophe Colomb, André Grasset and Jacques Casault Avenues and Étienne Blanchard Street.

(September 20, 1984)

- 49 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Garderie Yeshiva Gedola -
garderie - 6155, chemin Deacon.
(20 septembre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Garderie Yeshiva Gedola - nursery
- 6155 Deacon Road.
(September 20, 1984)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 50 -

Règlement permettant au Cimetière Baron de Hirsch, de construire et d'utiliser à ses fins, un bâtiment situé sur le côté nord de la rue de la Savane, entre les avenues Kindersley et Mountain Sights, dans le quartier Mont-Royal.

By-law authorizing the Baron de Hirsch Cemetery to erect and use for its own purposes a building located on the north side of Savane Street, between Kindersley and Mountain Sights Avenue, in Mount Royal Ward.

- 51 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, entre la rues Sherbrooke et l'avenue Viger" (5108).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Saint-Denis and Saint-Hubert Streets, between Sherbrooke Street and Viger Avenue" (5108).

- 52 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920).

- 53 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).

- 54 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis (4980).

By-law to amend the by-law concerning the zoning of Lafontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste and Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980).

- 55 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

a) Centre d'Accueil La Clairière -
centre de rééducation - 950, rue
de Louvain:

By-law to amend the By-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

a) Centre d'Accueil La Clairière -
reeducation center - 950 Louvain
Street:

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- | | |
|--|---|
| b) Université de Montréal - construction de 2 tours - 2900, boulevard Édouard Montpetit; | b) Université de Montréal - construction of two tours - 2900 Édouard Montpetit Boulevard; |
| c) Commission des écoles catholiques de Montréal - service de garde en milieu scolaire - 8605, rue Berri; | c) Commission des écoles catholiques de Montréal - child caring at school - 8605 Berri Street. |
| d) Foyer Jean XXIII Enr. - centre d'accueil pour personnes âgées - 6900, 15e Avenue; | d) Foyer Jean XXIII Enr. - welcoming center for elderly persons - 6900 15th Avenue; |
| e) Société Bouddhique Changh Phap Inc. - culte et bureau d'administration - 4450, avenue Van Horne; | e) Société Bouddhique Changh Phap Inc. - worship and administration office - 4450 Van Horne Avenue; |
| f) General Committee of Vietnamese Buddhism in Canada Inc. - bureau d'association - 4450, avenue Van Horne; | f) General Committee of Vietnamese Buddhism in Canada Inc. - association office - 4450 Van Horne Avenue; |
| g) Centre des Arts Contemporains du Québec à Montréal - rénovations intérieures et centre d'art, comportant des logements pour les artistes - 4247, rue Saint-Dominique; | g) Centre des Arts Contemporains du Québec à Montréal - interior renovations and art center, including dwellings for artists - 4247 Saint-Dominique Street; |
| h) Commission des écoles catholiques de Montréal - école publique - 5855, avenue Pierre de Coubertin; | h) Commission des écoles catholiques de Montréal - public school - 5855 Pierre de Coubertin Avenue; |
| i) Commission des écoles protestantes du Grand Montréal - école publique - 2062-68, avenue Marlowe. | i) Protestant School Board of Greater Montréal - public school - 2062-68 Marlowe Avenue. |

- 56 -

Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie du quartier Bourget et Saint-Jacques (5226).

By-law to amend the zoning by-law of part of Bourget and Saint-Jacques Ward (5226).

- 57 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).

By-law amending the city planning by-law of Pointe-aux-Trembles Ward (925).

- 58 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law amending the zoning by-law of the Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 59 -

Modification au règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du Centre d'Accueil Lionel-Groulx et du Manoir Ronald McDonald sur le côté nord du chemin de la Côte Sainte-Catherine, à l'est de l'avenue Decelles (5654).

Amendment to the By-law approving the plan for the construction and occupancy of the Centre d'Accueil Lionel-Groulx and of the Manoir Ronald McDonald on the north side of Côte Sainte-Catherine Road, east of Decelles Avenue (5654).

- 60 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les boulevard Gouin et Perras, par une rue projetée sur le côté est et par la limite est de la municipalité de Montréal-Nord (6401).

Projet de règlement de zonage
(2e étude)

By-law amending the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex in the quadrilateral bounded by Gouin and Perras Boulevards, a proposed street on the east side, and the east limit of the Municipality of Montréal-Nord (6401).

Draft zoning by-law
(2nd study)

- 61 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Manoir L'Âge D'Or - modifications et agrandissement - 3430, rue Jeanne Mance.

Projet de règlements de zonage
(1ère étude)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Manoir L'Âge D'Or - alterations and expansion - 3430 Jeanne Mance Street.

Draft zoning by-law
(1st study)

- 62 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Manoir L'Âge D'Or - modifications et agrandissement - 3430, rue Jeanne Mance.

Projets de règlements

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Manoir L'Âge D'Or - alterations and expansion - 3430 Jeanne Mance Street.

Draft by-laws

- 63 -

Règlement réduisant, pour les propriétaires riverains dans l'Aire "A" et l'aire "B" du parc industriel Rivière-des-Prairies, les taux uniformes auxquels les coûts de construction des égouts, des trottoirs et des pavages des rues ont été ou seront mis à la charge des propriétaires riverains en vertu des règlements édictés sous les numéros 5797, 6058, 6309 et des règlements adoptés chaque année sur les taux de cotisation.

By-law to reduce for the bordering owners in Area "A" and Area "B" of the Rivière-des-Prairies Industrial Park, the standard rates applicable to the cost of laying sewers, sidewalks and pavements which have been or will be charged to bordering owners under By-laws Nos. 5797, 6058, 6309 and the by-laws adopted each year concerning assessment rates.

- 64 -

Permeture des parties du lot 88-437 (6e Rue) situées au sud-est du boulevard Maurice Duplessis et de part et d'autre de la 58e Avenue, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Closing of the parts of lot 88-437 (6th Street) located south-east of Maurice Duplessis Boulevard, on both sides of 58th Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward.

- 65 -

Règlement sur la distribution de porte en porte et la livraison à domicile des imprimés.

By-law concerning the distribution from door to door and the delivery at home of printed matters.

- 66 -

Permission à La Brasserie O'Keefe Ltée d'occuper le domaine public avec une conduite à vapeur sous la rue Peel, au sud de la rue Notre-Dame.

Permission to La Brasserie O'Keefe Ltée to occupy the public domain with a steam pipe under Peel Street, south of Notre-Dame Street.

- 67 -

Fermeture de parties de ruelle situées au nord-est de la 88e Avenue et au sud-est de la 3e Rue.

Closing of sections of a lane located north-east of 88th Avenue and south-east of 3rd Street.

- 68 -

Fermeture de certaines rues situées à l'angle nord-est des rues Sauvé et du boulevard de l'Acadie, à Montréal, faisant partie du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent.

Closing of certain streets located at the north-east corner of Sauvé Street and Acadie Boulevard, in Montréal, which are part of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

- 69 -

Règlement à l'effet de distraire du domaine public de la Ville à des fins de rue et verser dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, certains lots du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent.

By-law to withdraw from the City's public domain, for street purposes, and the transfer to the City's public domain, for park purposes, certain lots of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

- 70 -

Règlement à l'effet de distraire du domaine public de la Ville, aux fins de rue, et de verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de parc, une partie du lot 58 (partie du Carrefour Wilderton, Plantagenet et de Soissons).

By-law to withdraw from the City's public domain, for street purposes, and to transfer to the City's public domain, for park purposes, of part of lot 58 (part of intersection of Wilderton, Plantagenet and de Soissons).

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 71 -

Acquisition de diverses personnes (9 projets d'actes), aux fins de réserve foncière et de rue, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons (9 draft deeds), for land reserve and street purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 72 -

Acquisition de diverses personnes (12 projets d'actes), aux fins de réserve foncière et de rue, de certains emplacement situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons (12 draft deeds), for land reserve and street purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 73 -

Acquisition de diverses personnes (2 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (articles 1758 et 1782).

Acquisition from various persons (2 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Articles 1758 and 1782).

- 74 -

Acquisition de Les Entreprises Gilles Cloutier 1977 Inc., aux fins d'aménagement d'un terrain de stationnement, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 1305, rue Fleury est, au prix de \$ 217 350,00.

Acquisition from Les Entreprises Gilles Cloutier 1977 Inc., for the development of a parking lot purposes, of a site including the building erected thereon bearing No. 1305 Fleury Street East, for a price of \$ 217 350,00.

- 75 -

Acquisition de monsieur Giovanni Tognucci, aux fins de rue, d'un emplacement donnant sur la 5e Avenue, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 500,00.

Acquisition from Mr. Giovanni Tognucci, for street purposes, of a site located on 5th Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 500,00.

- 76 -

Acquisition de monsieur Rosaire Fortin, aux fins de rue, d'un emplacement donnant sur la 5e Avenue, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, au prix de \$ 450,00.

Acquisition from Mr. Rosaire Fortin, for street purposes, of a site located on 5th Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 450,00.

- 77 -

Acquisition de monsieur Marcel Lavoie, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 346-348, rue de Saint-Just, au prix de \$ 61 500,00.

Acquisition from Mr. Marcel Lavoie, for land reserve purposes, of a site with the building erected thereon bearing numbers 346-348, Saint-Just Street, for a price of \$ 61 500,00.

- 78 -

Acquisition de monsieur Antonio Bambace et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le boulevard Marc-Aurèle Fortin, au prix de \$ 15 500,00.

Acquisition from Mr. Antonio Bambace & al, for land reserve purposes, of a site located on Marc-Aurèle Fortin Boulevard, for a price of \$ 15 500,00.

- 79 -

Acquisition de monsieur Francesco Eletto et al, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la 5e Avenue (R.D.P.), au prix de \$ 1 907,50.

Acquisition from Mr. Francesco Eletto & al, for street purposes, of a site located on 5th Avenue (R.D.P.), for a price of \$ 1 907,50.

- 80 -

Acquisition de la Congrégation Italnord et al des Témoins de Jehovah de Montréal, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la rue André Arnoux, au prix de \$ 5 000,00.

Acquisition from the Congrégation Italnord et al des Témoins de Jehovah de Montréal, for street purposes, of a site located on André Arnoux Street, for a price of \$ 5 000,00.

- 81 -

Acquisition de diverses personnes (6 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons (6 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- 82 -

Acquisition de la Corporation d'Hébergement du Québec, aux fins de l'Opération 20 000 logements, un emplacement situé sur le côté nord de la rue Tellier, entre les rues de Bruxelles et Honoré Beaugrand, au prix de \$ 233 791,00.

Acquisition from the Corporation d'Hébergement du Québec, for dwelling purposes, of a site located on the north side of Tellier Street, between Bruxelles and Honoré Beaugrand Street, for \$ 233 791,00.

- 83 -

Acquisition de monsieur Harry S. Salis, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé à l'est du chemin de la Côte Saint-Paul et au sud-est de la rue Saint-Ambroise, au prix de \$ 656 000,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 780 000,00 à cette fin.

Acquisition from Mr. Harry S. Salis, for land reserve purposes, of a site located east of Côte Saint-Paul Road and south-east of Saint-Ambroise Street, for a price of \$ 656 000,00 and vote of additional credits of \$ 780 000,00 for this purpose.

- 84 -

Acquisition de dame Geneviève Bourgeois-Deslauriers, aux fins de jardins communautaires, d'un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues Dorion et Lalande, au prix de \$ 22 500,00.

Acquisition from Mrs. Geneviève Bourgeois-Deslauriers, for community garden purposes, of a site located on the south-west corner of Dorion and Lalande Streets, for \$ 22 500,00.

- 85 -

Acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins d'une maison de la culture, de l'immeuble situé à l'angle des rues Hochelaga et Liébert, avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 8105, rue Hochelaga (école Saint-Gérald annexe - filles), au prix de \$ 340 272,50.

Acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for the purposes of a house of culture, of the immovable located at the intersection of Hochelaga and Liébert Streets, with the building erected thereon bearing number 8105 Hochelaga Street (Saint-Gérald Annex School - girls), for \$ 340 272,50.

- 86 -

Acquisition de Massicotte et Frères Inc., aux fins de réserve foncière, de l'immeuble portant le numéro 1477, rue La Fontaine, au prix de \$ 345 877,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 385 000,00 à cette fin.

Acquisition from Massicotte et Frères Inc., for land reserve purposes, of the building bearing number 1477 La Fontaine Street, for \$ 345 877,00, and vote of additional credits of \$ 385 000,00 for this purpose.

- 87 -

Acquisition de monsieur Marcel Perrier, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 5029 à 5035, rue Notre-Dame ouest, au prix de \$ 37 000,00.

Acquisition from Mr. Marcel Perrier, for land reserve purposes, of a site and the building erected thereon bearing numbers 5029 to 5035 Notre-Dame Street West, for \$ 37 000,00.

- 88 -

Acquisition de monsieur Claude Lussier, ès qualité de syndic (Denis Goyette, failli), d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame, à l'est de la voie ferrée, avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 3910, rue Notre-Dame ouest, au prix de \$ 14 000,00.

Acquisition from Mr. Claude Lussier, in his capacity as public trustee (Denis Goyette, bankrupt), of a site located on the south side of Notre-Dame Street, east of the railroad track, and the building erected thereon bearing number 3910 Notre-Dame Street West, for \$ 14 000,00.

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- 89 -

Acquisition de Produits Chimiques d'Outremer Ltée - Overseas Chemicals Co. Ltd, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue Saint-Patrick, avec les bâtiments dessus érigés portant les numéros 2485-91, rue Saint-Patrick, au prix de \$ 380 000,00.

Acquisition from Produits Chimiques d'Outremer Ltée - Overseas Chemicals Co. Ltd., for land reserve purposes, of a site located on the north side of Saint-Patrick Street, with the buildings erected thereon bearing numbers 2485-91 Saint-Patrick Street, for \$ 380 000,00.

- 90 -

Acquisition de Hôpital Sainte-Justine, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté nord-ouest du chemin de la Côte Sainte-Catherine, entre l'avenue Decelles et le chemin Hudson, au prix de \$ 200 000,00.

Acquisition from Hôpital Sainte-Justine, for land reserve purposes, of a site located on the north-west side of Côte Sainte-Catherine Road, between Decelles Avenue and Hudson Road, for \$ 200 000,00.

- 91 -

Vente à Baltica Investment Corporation de certaines parties du lot 88-437 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situées au sud-ouest du boulevard Maurice Duplessis, de part et d'autre de la 58e Avenue, au prix de \$ 12 000,00.

Sale to Baltica Investment Corporation of certain parts of lot 88-437 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, located south-west of Maurice Duplessis Boulevard, on both sides of 58th Avenue, for a price of \$ 12 000,00.

- 92 -

Vente à monsieur Daniel Anctil d'un emplacement situé au nord-est de la 88e Avenue et au sud-est de la 3e Rue, au prix de \$ 375,00.

Sale to Mr. Daniel Anctil of a site located north-east of 88th Avenue, south-east of 3rd Street, for a price of \$ 375,00.

- 93 -

Vente à monsieur Raimondo Bougiorno d'un emplacement situé au nord-est de la 88e Avenue et au sud-est de la 3e Rue, au prix de \$ 100,00.

Sale to Mr. Raimondo Bougiorno of a site located north-east of 88th Avenue, south-east of 3rd Street, for a price of \$ 100,00.

- 94 -

Vente à 106507 Canada Ltée de certains terrains situés sur le côté sud-ouest de l'avenue Papineau, au prix de \$ 206 902,87.

Sale to 106507 Canada Ltée of certain lots located on the south-west side of Papineau Avenue, for a price of \$ 206 902,87.

- 95 -

Vente à 106507 Canada Ltée de certains terrains situés au nord-est de la rue 332-1147 et au sud-ouest et au sud-est de la rue 332-1148, au prix de \$ 411 846,98.

Sale to 106507 Canada Ltée of certain lots located north-east of street 332-1147, and south-west and south-east of street 332-1148, for a price of \$ 411 846,98.

- 96 -

Vente à Les Immeubles S.D.C. Inc., agissant pour le compte de la Cooperative d'habitation Co-Toit Inc., d'un emplacement vacant situé sur le côté nord de la rue de Louvain, à l'ouest de l'avenue Papineau, au prix de \$ 500 000,00.

Sale to Les Immeubles S.D.C. Inc., representing the Cooperative d'Habitation Co-Toit Inc., of a vacant lot located on the north side of Louvain Street, west of Papineau Avenue, for \$ 500 000,00.

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- 97 -

Modification d'un acte de vente par la Ville à La Cie de Construction Pisapia Ltée d'un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Roy et Berri (emplacement 32-3), en reportant la date de terminaison des travaux au 31 mars 1985.

Modification of a draft deed of sale by the Ville to La Cie de Construction Pisapia Ltée of a site located at the north-east corner of Roy and Berri Streets (site 32-3), by extending the date for the completion of works to March 31, 1985.

- 98 -

Annulation d'une servitude temporaire de passage consentie par messieurs Gaetano Garofalo et Nicola Iasenza en faveur de la Ville relativement au lot P154-34 et -35 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, donnant sur la rue Raphaël Bellemare.

Cancellation of a temporary right-of-way servitude granted by Messrs. Gaetano Garofalo and Nicola Iasenza in favor of the Ville concerning lot P154-34 and -35 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, located on Raphaël Bellemare Street.

- 99 -

Cession par bail emphytéotique à la Coopérative d'Habitation Sainte-Cécile d'un emplacement situé sur le côté ouest de l'avenue de Gaspé, au nord de la rue de Castelnau, moyennant une rente annuelle, et entente tripartite avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et l'emphytéote.

Transfer by emphyteutic lease to the Coopérative d'Habitation Sainte-Cécile of a site located on the west side of de Gaspé Avenue, north of Castelnau Street, for an annual rent, and tripartite agreement with the Canada Mortgage and Housing Corporation and the long-lease holder.

- 100 -

Cession par bail emphytéotique à la Société d'Habitation du Québec d'un emplacement situé au nord-est de l'avenue de l'Esplanade et au sud-est de la rue de Beauharnois, pour une durée de cinquante ans, et moyennant une rente annuelle de \$ 1 760,00, aux fins du programme de logements à loyer modique "De L'Esplanade - 840".

Transfer by emphyteutic lease to the Société d'Habitation du Québec of a site located north-east of Esplanade Avenue, south-east of Beauharnois Street, for a period of fifty years, at an annual rent of \$ 1 760,00, for purposes of the low-rental housing program "De L'Esplanade - 840".

- 101 -

Cession par bail emphytéotique à la Société d'Habitation du Québec d'un emplacement situé au nord-est de l'avenue de l'Esplanade et au sud-est de la rue de Beauharnois, pour une durée de cinquante ans, moyennant une rente annuelle de \$ 960,00, aux fins du programme de logements à loyer modique "De L'Esplanade II - 849".

Transfer by emphyteutic lease to the Société d'Habitation du Québec of a site located north-east of Esplanade Avenue, south-east of Beauharnois Street, for a period of fifty years, for an annual rent of \$ 960,00, for purposes of the "De L'Esplanade II - 849" low-rental housing program.

- 102 -

Cession par bail emphytéotique à la Société d'Habitation du Québec de trois emplacements situés au nord-ouest de la rue Maguire et au nord-est de la rue Saint-Dominique, au nord-est de la rue Clark et au nord-ouest de l'avenue Laurier, et au sud-ouest de l'avenue Casgrain et au sud-est de la rue Maguire, pour une durée de cinquante ans, moyennant une rente annuelle de \$ 1 760,00, aux fins du programme de logements à loyer modique "Émile Nelligan II - 861".

Transfer by emphyteutic lease to the Société d'Habitation du Québec of three sites located north-west of Maguire Street, north-east of Saint-Dominique Street, north-east of Clark Street and north-west of Laurier Avenue, and south-west of Casgrain Avenue and south-east of Maguire Street, for a period of fifty years, for an annual rent of \$ 1 760,00, for purposes of the "Émile Nelligan II - 861" low-rental housing program.

- 103 -

Cession par bail emphytéotique à la Société d'Habitation du Québec d'un emplacement situé au sud de la rue Denonville (fermée), entre le boulevard Monk et la rue Briand, pour une durée de cinquante ans, moyennant une rente de \$ 5 440,00, aux fins du programme de logements à loyer modique "Curé Vianney Savaria - 863".

Transfer by emphyteutic lease to the Société d'Habitation du Québec of a site located south of Denonville Street (closed), between Monk Boulevard and Briand Street, for a period of fifty years, at a rent of \$ 5 440,00, for purposes of the "Curé Vianney Savaria - 863" low-rental housing program.

- 104 -

Cession par bail emphytéotique à Restaurant Cathay Inc. d'un emplacement situé au sud de la rue de La Gauchetière, entre les rues Clark et Saint-Urbain, avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 69 à 73, rue de La Gauchetière ouest, pour une durée de vingt-cinq ans, moyennant une rente annuelle déterminée au contrat.

Transfer by emphyteutic lease to Restaurant Cathay Inc. of a site located south of La Gauchetière Street, between Clark and Saint-Urbain Streets, including the building erected thereon bearing Nos. 69 to 73 La Gauchetière Street West, for a period of twenty-five years, for a annual rent as determined under the contract.

- 105 -

Cession par bail emphytéotique à Coopérative d'habitation communautaire Oasis Sauvé de Montréal d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue Sauvé, entre les avenues Millen et Durham, pour une période de cinquante-deux ans, moyennant une rente mensuelle de \$ 16,00 par logement à être construit avec augmentation de \$ 0,50 par logement par mois à tous les trente mois, et entente tripartite avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et l'emphytéote.

Transfer by emphyteutic lease to Coopérative d'habitation communautaire Oasis Sauvé de Montréal of a site located on the north side of Sauvé Street, between Millen and Durham Avenues, for a period of fifty-two years, for a monthly rental of \$ 16,00 per dwelling to be built with an increase every thirty months, and tripartite agreement with the Canada Mortgage and Housing Corporation and the long-lease holder.

- 106 -

Cession par bail emphytéotique à Foyer Coréen Inc. d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue Jules Verne et sur le côté est de la rue de Gaspé, pour une période de cinquante-deux ans, moyennant une rente mensuelle de \$ 14,00 par logement avec augmentation de \$ 0,50 par logement par mois à tous les trente mois, et entente tripartite avec la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et l'emphytéote.

Transfer by emphyteutic lease to Foyer Coréen Inc. of a site located on the south side of Jules Verne Street and on the east side of Gaspé Street, for a period of fifty-two years, for a monthly rental of \$ 14,00 per dwelling with an increase of \$ 0,50 per dwelling per month every thirty months, and tripartite agreement with the Canada Mortgage and Housing Corporation and the long-lease holder.

- 107 -

Location à Le Patro Le Prévost, pour une période d'un an à compter du 1er octobre 1984, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 5550, rue Angers (Centre de loisirs Monseigneur Pigeon), moyennant un loyer de \$ 1,00, et autorisation d'une dépense pour l'exploitation de ce Centre de loisirs.

Leasing to Le Patro Le Prévost, for a period of one year as of October 1, 1984, of a site and the building erected thereon bearing number 5550 Angers Street (Centre de loisirs Monseigneur Pigeon), for a rent of \$ 1,00, and authorization of an expenditure for the exploitation of this Centre de loisirs.

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- 108 -

Convention entre Y.R. McGregor et la Ville relativement à la location de lunettes d'approche sur le belvédère du parc Mont-Royal, moyennant un loyer annuel minimum de \$ 2 400,00.

Agreement between Y.R. McGregor and the Ville relating to the leasing of binocular equipment at the belvedere of the Mount Royal Park, for a minimum annual rent of \$ 2 400,00.

- 109 -

Convention par laquelle SNC Inc. s'engage à effectuer certains travaux relatifs à la protection cathodique du réseau et de la ventilation des puits d'accès du réseau de distribution de vapeur de l'incinérateur des Carrières, et moyennant la somme de \$ 104 750,87.

Agreement whereby SNC Inc. agrees to carry out certain works with regards to the cathodic protection of the network and the ventilation of access shafts on the steam distribution network of the Des Carrières incinerator, and for an amount of \$ 104 750,87.

- 110 -

Protocole d'entente entre la Corporation d'Hébergement du Québec et la Ville de Montréal pour la construction d'un centre d'accueil situé au sud de la rue Bélanger, entre les rues Boyer et Saint-André, et à l'intérieur duquel on réservera des places de stationnement.

Protocol agreement between the Corporation d'Hébergement du Québec and the Ville de Montréal concerning the construction of a welcome center to be located south of Bélanger Street, between Boyer and Saint-André Streets, within which parking areas will be provided.

- 111 -

Protocole d'entente avec la Société du Palais des Congrès relatif à la mise sur pied d'un projet pilote de banque de données touristiques vidéotex, et autorisation d'une dépense de \$ 20 000,00 pour la rétention des services des personnes ou entreprises nécessaires à l'exécution des obligations de la Ville dans le cadre dudit protocole d'entente.

Protocol agreement with the Société du Palais des Congrès concerning the implementation of a pilot project for a videotex tourist data bank, and approval of an expenditure of \$ 20 000,00 to retain the services of persons or firms needed to fulfil the obligations of the Ville as part of the said protocol agreement.

- 112 -

Échange entre la Ville et Les Constructions Villa Bella Inc. de certains lots du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, moyennant une soulte de \$ 50 814,00 payable à la Ville.

Exchange between the Ville and Les Constructions Villa Bella Inc. of certain lots of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, including a compensation of \$ 50 814,00 to be paid by the Ville.

- 113 -

Vente à Villas Di Fiore Inc. d'un emplacement situé au nord-est du boulevard de l'Acadie et de la rue Sauvé, au prix de \$ 429 908,00.

Sale to Villas Di Fiore Inc. of a site located north-east of Acadie Boulevard and Sauvé Street, for a price of \$ 429 908,00.

- 114 -

Cession gratuite par la Ville à Villas Di Fiore Inc. d'un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Sauvé et du boulevard de l'Acadie.

Transfer by the Ville, free of charge, to Villas Di Fiore Inc., of a site located at the north-east corner of Sauvé Street and Acadie Boulevard.

Abrogation d'une résolution et
approbation d'un acte

Repeal of a resolution and
approval of a deed

- 115 -

Abrogation de la résolution 84 00516, datée du 23 janvier 1984, relative à l'acquisition par la Ville de la Commission des écoles catholiques de Montréal, d'un emplacement avec toutes bâtisses dessus érigées notamment le bâtiment portant le numéro 9850, rue Durham, et acquisition de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aux fins de réserve foncière, du même emplacement, au prix de \$ 502 127,38.

Repeal of the resolution 84 00516, dated January 23, 1984, concerning the acquisition by the Ville from the Commission des écoles catholiques de Montréal of a site including all buildings erected thereon, particularly the building bearing No. 9850 Durham Street, and acquisition from the Commission des écoles catholiques de Montréal, for land reserve purposes, of the same site, for a price of \$ 502 127,38.

Rétention de services

Retainer for services

- 116 -

Rétention des services de Caron, Bélanger, Dallaire, Gagnon pour l'examen du milieu informatique du Centre de traitement de la Ville de Montréal, et autorisation d'une dépense de \$ 90 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of Caron, Bélanger, Dallaire, Gagnon for the carrying out of a survey of the computer situation at the data processing center of the Ville de Montréal, and authorization of an expenditure of \$ 90 000,00 for such purpose.

- 117 -

Rétention des services de la firme Conseillers en gestion et informatique (C.G.I.) Inc., aux fins de la réalisation de l'inscription et le suivi des demandes et plaintes pour le Service des permis et inspections, dans le cadre du plan de développement informatique, et autorisation d'une dépense de \$ 44 960,00 à cette fin.

Retaining the services of the firm Conseillers en gestion et informatique (C.G.I.) Inc., for the purposes of entering and following up on applications and complaints for the Service des permis et inspections, as part of the data processing development plan, and approval of an expenditure of \$ 44 960,00 for this purpose.

Modification de résolutions

Modification of resolutions

- 118 -

Modification de la résolution 84 11815, datée du 21 août 1984, relative à un vote de crédits de \$ 21 600,00 pour la construction d'une bordure, côté nord, sur la rue Huguet Latour, de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Joliot Curie, et vote de crédits additionnels pour la construction d'un trottoir au même endroit.

Modification of the resolution 84 11815, dated August 21, 1984, relating to the voting of credits amounting of \$ 21 600,00 for the construction of a curb, north side, on Huguet Latour Street, from Alexis Carrel Avenue to Joliot Curie Avenue, and voting of additional credits for the construction of a sidewalk at the same place.

- 119 -

Modification de la résolution 84 09282 datée du 9 juillet 1984, à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Ciments Canada Lafarge Ltée un emplacement formé de parties des lots 573-1 et 574-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, situé dans la Cité Scientifique.

Modification of resolution 84 09282, dated July 9, 1984, to approve a draft deed whereby the Ville sells to Ciments Canada Lafarge Ltée of a site made up of lots 573-1 and 574-1 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, located in the "Cité Scientifique".

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

Abrogation d'une résolution

Repeal of a resolution

- 120 -

Abrogation de la résolution 11256, datée du 19 février 1979, à l'effet de distraire du domaine public de la Ville, aux fins de parc, et de verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, parties des lots situés dans le prolongement du boulevard des Trinitaires, entre l'avenue Irwin et la limite de la Cité de LaSalle.

Repeal of the resolution 11256, dated February 19, 1979, to withdrawn from the City's public domain, for park purposes, and to transfer to the City's public domain, for street purposes, parts of lots located in the extension of Trinitaires Boulevard, between Irwin Avenue and the limit of the City of LaSalle.

Décrets d'expropriation

Expropriation orders

- 121 -

Expropriation, aux fins de rue, d'une partie du lot 186, située au nord-ouest de la rue Forsyth et au sud-ouest du boulevard du Tricentenaire, et vote de crédits de \$ 1 680,00 à cette fin.

Expropriation, for street purposes, concerning part of lot 186 located north-west of Forsyth Street, south-west of Tricentenaire Boulevard, and voting of credits of \$ 1 680,00 for such purpose.

- 122 -

Expropriation, aux fins de rue, d'un emplacement situé au nord-est de l'avenue Union, entre le boulevard Dorchester et la rue Belmont, et vote de crédits de \$ 36 960,00 à cette fin.

Expropriation, for street purposes, concerning a site located north-east of Union Avenue, between Dorchester Boulevard and Belmont Street, and voting of a credit of \$ 36 960,00 for such purpose.

- 123 -

Expropriation, aux fins d'élargissement et d'aménagement des abords de rues, de certains terrains situés au sud-ouest du boulevard Pie-IX, de part et d'autre de la 54e Rue, avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 9370, boulevard Pie-IX, et vote de crédits à cette fin.

Expropriation, for the widening of and development of approaches to streets, concerning certain lots located south-west of Pie-IX Boulevard, on both sides of 54th Street, including the building erected thereon bearing No. 9370 Pie-IX Boulevard, and voting of credits for such purpose.

Désistement d'expropriation

Waiver of expropriation

- 124 -

Désistement d'une partie de l'expropriation de la possession préalable des servitudes qui se rapportent à la partie de ruelle sise entre la rue Victoria et l'avenue McGill College, au nord du boulevard de Maisonneuve (Plan V-33 Saint-Antoine).

Waiver of part of the expropriation and prior possession of the servitudes affecting a section of the lane located between Victoria Street and McGill College Avenue, north of Boulevard de Maisonneuve (Plan V-33 Saint-Antoine).

Service de prévention
des incendies
Tarification

Service de prévention
des incendies
Standard charges

- 125 -

Tarification des interventions du Service de prévention des incendies à l'extérieur du territoire de la Ville de Montréal.

Standard charges for interventions by the Service de prévention des incendies outside the limits of the Ville de Montréal.

Crédits complémentaires

Additional credits

- 126 -

\$ 2 150,00 - expropriation, aux fins de rue, de certains terrains situés à l'est de la Montée Saint-Léonard, des rues Étienne Volant et Arthur Léveillé et de leur prolongement projeté, entre la future autoroute 25 et la 5e Avenue.

\$ 2 150,00 - expropriation, for street purposes, of certain lots located east of Montée Saint-Léonard, Étienne Volant and Arthur Léveillé Streets and their extensions, between proposed Highway 25 and 5th Avenue.

- 127 -

\$ 18 279,00 - expropriation, aux fins de rue, de certains terrains situés à l'est de la Montée Saint-Léonard (des deux côtés de la partie élargie de la 7e Rue), entre un point situé à l'ouest de la 5e Avenue à un point situé à l'est de la 6e Avenue.

\$ 18 279,00 - expropriation, for street purposes, of certain lots located east of Montée Saint-Léonard (on both sides of the widened section of 7th Street) between a point located west of 5th Avenue and a point located east of 6th Avenue.

- 128 -

\$ 140 000,00 - augmentation des coûts des travaux de réfection de la toiture de l'incinérateur des Carrières et de la pose de panneaux acoustiques.

\$ 140 000,00 - increase in the costs of rebuilding works at the des Carrières incinerator and installation of coustic panels.

Subventions

Subsidies

- 129 -

Subvention de \$ 7 000,00 pour l'exercice 1984 au Centre Interculturel Monchanin.

Granting of a subsidy of \$ 7 000,00 to the Centre Interculturel Monchanin for the 1984 fiscal year.

- 130 -

Subvention de \$ 20 000,00 pour l'exercice 1984 à la Bibliothèque Polonaise.

Granting of a subsidy of \$ 20 000,00 to the Polish Library for the 1984 fiscal year.

Domaine public

Public domain

- 131 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, le lot projeté 332-1155 (rue) situé sur le côté ouest de l'avenue Papineau, au sud de la rue François-H. Prévost.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of proposed lot 332-1155 (street) located on the west side of Papineau Avenue, south of François-H. Prévost Street.

- 132 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, la partie du lot 39 située à l'ouest du boulevard Industriel et au nord-est du boulevard Saint-Jean-Baptiste.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of part of lot 39 located west of Industrial Boulevard, north-east of Saint-Jean-Baptiste Boulevard.

Réserve

Reserve

- 133 -

Imposition d'une réserve, à des fins de musée, pour une période de deux ans, d'un emplacement situé au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Bishop et Crescent.

Establishment of a reserve, for purposes of a museum, for a period of two years, with respect to a site located south of Sherbrooke Street, between Bishop and Crescent Streets.

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

S.I.D.A.C. Place Sainte-Catherine

S.I.D.A.C. Place Sainte-Catherine

- 134 -

Agrandissement du district commercial de la S.I.D.A.C. Place Sainte-Catherine.

Extension of the S.I.D.A.C. commercial district, Place Sainte-Catherine.

Programme de logements à loyer modique

Low-rental housing program

Côte Sainte-Catherine

Côte Sainte-Catherine

- 135 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Côte Sainte-Catherine".

Approval of the "Côte Sainte-Catherine" low-rental housing program.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of credits

Égouts

Sewers

- 136 -

\$ 155 400,00 - rue 184-168, -181, -182 et 18-1381 (prolongement de l'avenue du Mont-Royal), de la rue 184-184 à la rue 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 114 785,00.

\$ 155 400,00 - street 184-168, -181, -182 and 18-1381 (extension of Mont-Royal Avenue), from street 184-184 to street 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 114 785,00.

- 137 -

\$ 177 000,00 - rue 184-177 (Chambly), de la rue 184-186 à la rue 184-168, -181, -182 et 18-1381 (prolongement de l'avenue du Mont-Royal) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 133 800,00.

\$ 177 000,00 - street 184-177 (Chambly), from street 184-186 to street 184-168, -181, -182 and 18-1381 (extension of Mont-Royal Avenue) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. \$ 133 800,00.

- 138 -

\$ 87 900,00 - rue 184-183, de la rue 184-184 à la rue 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 66 150,00.

\$ 87 900,00 - street 184-183, from street 184-184 to street 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 66 150,00.

- 139 -

\$ 74 400,00 - rue 184-184, de la rue 184-185 à la rue 184-168, -181, -182 et 18-1381 (prolongement de l'avenue du Mont-Royal) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 55 840,00.

\$ 74 400,00 - street 184-184, from street 184-185 to street 184-168, -181, -182 and 18-1381 (extension of Mont-Royal Avenue) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 55 840,00.

- 140 -

\$ 162 800,00 - rue 184-185, de la rue 184-186 à la rue 184-186 - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 120 450,00.

\$ 162 800,00 - street 184-185, from street 184-186 to street 184-186 - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 120 450,00.

- 141 -

\$ 120 000,00 - rue 184-186, de la rue 184-185 à la rue 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 87 710,00.

\$ 120 000,00 - street 184-186, from street 184-185 to street 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 87 710,00.

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

- 142 -

\$ 72 300,00 - 65e Avenue, d'un point au sud de la rue Notre-Dame à la rue Notre-Dame - Mergl Excavation Inc. - \$ 66 850,00

\$ 72 300,00 - 65th Avenue, from a point south of Notre-Dame Street to Notre-Dame Street - Mergl Excavation Inc. - \$ 66 850,00.

- 143 -

\$ 71 500,00 - 65e Avenue, d'un point au sud de la rue Notre-Dame à la rue Notre-Dame - Mergl Excavation Inc. - \$ 52 130,00.

\$ 71 500,00 - 65th Avenue, from a point south of Notre-Dame Street to Notre-Dame Street - Mergl Excavation Inc. - \$ 52 130,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 144 -

\$ 33 200,00 - 65e Avenue, d'un point au sud de la rue Notre-Dame à la rue Notre-Dame - Mergl Excavation Inc. - \$ 30 030,00.

\$ 33 200,00 - 65th Avenue, from a point south of Notre-Dame Street to Notre-Dame Street - Mergl Excavation Inc. - \$ 30 030,00.

- 145 -

\$ 67 700,00 - rue 184-168, -181, -182 et 18-1381 (prolongement de l'avenue du Mont-Royal), de l'avenue Bourbonnière à la rue 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 61 740,00.

\$ 67 700,00 - street 184-168, -181, -182 and 18-1381 (extension of Mont-Royal Avenue), from Bourbonnière Avenue to street 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 61 740,00.

- 146 -

\$ 38 200,00 - rue 184-177 (Chambly), de la rue 184-186 à la rue 184-168, -181, -182 et 18-1381 (prolongement de l'avenue du Mont-Royal) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 34 935,00.

\$ 38 200,00 - street 184-177 (Chambly), from street 184-186 to street 184-168, -181, -182 and 18-1381 (extension of Mont-Royal Avenue) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 34 935,00.

- 147 -

\$ 24 400,00 - rue 184-183, de la rue 184-184 à la rue 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 21 940,00.

\$ 24 400,00 - street 184-183, from street 184-184 to street 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 21 940,00.

- 148 -

\$ 25 100,00 - rue 184-184, de la rue 184-185 à la rue 184-168, -181, -182 et 18-1381 (prolongement de l'avenue du Mont-Royal) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 22 570,00.

\$ 25 100,00 - street 184-184, from street 184-185 to street 184-168, -181, -182 and 18-1381 (extension of Mont-Royal Avenue) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 22 570,00.

- 149 -

\$ 37 300,00 - rue 184-185, de la rue 184-186 à la rue 184-186 - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 33 900,00.

\$ 37 300,00 - street 184-185, from street 184-186 to street 184-186 - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 33 900,00.

- 150 -

\$ 30 700,00 - rue 184-186, de la rue 184-185 à la rue 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 27 730,00.

\$ 30 700,00 - street 184-186, from street 184-185 to street 184-177 (Chambly) - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 27 730,00.

LUNDI, 22 octobre 1984.
MONDAY, October 22, 1984.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 151 -

\$ 732 000,00 - rue Sauvé, des voies du C.N. et du C.P. aux limites de la Ville de Saint-Laurent - Construction N.R.C. Inc. - \$ 307 042,50.

\$ 732 000,00 - Sauvé Street, from the C.N. and C.P. tracks to the limits of the Town of Saint-Laurent - Construction N.R.C. Inc. - \$ 307 042,50.

- 152 -

\$ 3 100 000,00 - rue Ontario, entre la rue Saint-Denis et l'avenue de Lorimier, rue Hochelaga, entre les rues Fullum et d'Iberville et modifications et additions au réseau existant dans cette même artère, entre les rues d'Iberville et Florian - Chagnon (1975) Ltée - \$ 2 371 683,25.

\$ 3 100 000,00 - Ontario Street, between Saint-Denis Street and Lorimier Avenue, Hochelaga Street, between Fullum and Iberville Streets and alterations and additions to the existing network in that same street, between Iberville and Florian Streets - Chagnon (1975) Ltée - \$ 2 371 683,25.

Autres travaux

Other works

- 153 -

\$ 430 000,00 - éclairage du terrain de baseball et réaménagement de l'abri au parc Saint-Clément - Les Installations Électriques L.H. Ltée - \$ 354 078,00.

\$ 430 000,00 - lighting of the baseball field and redevelopment of the shelter in Saint-Clément Park - Les Installations Électriques L.H. Ltée - \$ 354 078,00.

- 154 -

\$ 1 070 000,00 - travaux de protection cathodique du réseau et de ventilation des puits d'accès et travaux connexes au réseau de distribution de vapeur de l'incinérateur des Carrières - Maurice Nault Ltée - \$ 957 148,00.

\$ 1 070 000,00 - works relating to the cathodic protection of the system of ventilation of access shafts and related works to the steam distribution system of the des Carrières incinerator - Maurice Nault Ltée - \$ 957 148,00.

- 155 -

\$ 422 430,00 - remplacement de trois refroidisseurs, modification de certains accessoires de contrôle du procédé d'ozonation et travaux connexes à l'usine Charles-J. Des Bailleurs - Les Entreprises Hankin Ltée - \$ 422 430,00.

\$ 422 430,00 - replacement of three coolers, alteration of certain control accessories of the ozonation process, and related works at the Charles-J. Des Bailleurs plant - Les Entreprises Hankin Ltée - \$ 422 430,00.

- 156 -

\$ 96 000,00 - réaménagement du parc Saint-Jean-Baptiste, Phase I - Jacali Inc. - \$ 85 900,00.

\$ 96 000,00 - redevelopment of the Saint-Jean-Baptiste park, Phase I - Jacali Inc. - \$ 85 900,00.

Société des Terrains Angus
(S.O.T.A.N.)

Société des Terrains Angus
(S.O.T.A.N.)

- 157 -

a) Règlement adoptant le programme d'acquisition et d'aménagement des Terrains Angus;

a) By-law concerning the program relating to the acquisition and development of the Terrains Angus;

b) Versement d'une contribution de \$ 389 628,00 pour combler la moitié du déficit d'opération de la S.O.T.A.N. pour l'exercice 1983.

b) Payment of a contribution of \$ 389 628,00 to make up half of the operating deficit of S.O.T.A.N. for the 1983 fiscal year.

Commission de la fonction publique

Commission de la fonction publique

- 158 -

Nomination de monsieur Paul M. J. Gostony en qualité de commissaire de la Commission de la fonction publique.

Appointment of Mr. Paul M.J. Gostony as commissioner of the Commission de la fonction publique.

Divers

Miscellaneous

- 159 -

Paiement d'indemnité à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Payment of indemnities to certain retired civil servants until the coming into force of By-laws 6121, 6122 and 6169.

Modification d'une résolution

Modification of a resolution

- 160 -

Modification de la résolution 81 07257, datée du 9 novembre 1981, relative au décret d'expropriation de terrains situés de part et d'autre des 25e et 26e Avenues, entre l'avenue André Ampère et le boulevard Maurice Duplessis, de façon à exclure certains terrains.

Modification of the resolution 81 07257, dated November 9, 1981, relating to the expropriation order concerning lots located on both sides of 25th and 26th Avenues, between André Ampère Avenue and Maurice Duplessis Boulevard, in order to exclude certain lots.

Motion pour amender un règlement de zonage (1ère étude)

Motion to amend a zoning by-law (1st study)

- 161 -

Motion du conseiller Boskey pour amender le Règlement 6476, adopté le 20 août 1984, modifiant le règlement de zonage des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal (3955).

Motion by Councillor Boskey to amend By-law 6476, adopted on August 20, 1984, amending the zoning by-law for Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955).

Projets de règlements

Draft by-laws

- 162 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement établissant une Caisse de retraite pour certains employés municipaux, leurs veuves et leurs enfants" (3073).

By-law to amend the by-law entitled "By-law to establish a Retirement Fund for certain municipal employees, their widows and children" (3073).

- 163 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement du Régime de retraite des employés manuels titulaires de la Ville de Montréal" (6098).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the Retirement Plan for regular manual workers of the Ville de Montréal" (6098).

- 164 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement du Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal" (6121).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the Retirement Plan for officers of the Ville de Montréal" (6121).

- 165 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement du Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal" (6122).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the Retirement Plan for civil servants of the Ville de Montréal" (6122).

- 166 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement du Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal" (6169).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the Retirement Plan for foremen of the Ville de Montréal" (6169).

- 167 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement du Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal" (6510).

By-law to amend the by-law entitled "By-law concerning the Retirement Plan for professionals of the Ville de Montréal" (6510).

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Pavage

Paving

- 168 -

\$ 84 700,00 - voie nord du boulevard Maurice Duplessis, d'un point situé à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Ciment Indépendant Inc. - \$ 56 375,00.

\$ 84 700,00 - north side of Maurice Duplessis Boulevard, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 56 375,00.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 169 -

\$ 9 600,00 - côté nord du boulevard Maurice Duplessis, d'un point situé à l'est de l'avenue Pierre Blanchet à l'avenue Pierre Blanchet - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 983,37.

\$ 9 600,00 - north side of Maurice Duplessis, from a point east of Pierre Blanchet Avenue to Pierre Blanchet Avenue - Ciment Indépendant Inc. - \$ 8 983,37.

MOTION

MOTION

- 170 -

Conseiller Berliner - Communiquer avec les propriétaires et locataires du territoire touché par une modification à un règlement de zonage et avec ceux du territoire avoisinant pour leur indiquer la nature des modifications proposées.

Councillor Berliner - Communicate with the owners and the tenants of the area affected by a proposed change to a zoning by-law and with those of the surrounding area to indicate them the proposed change.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 22 octobre 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis et Salvatore;

Les conseillers La Roche, Dancosst et Forcillo à des phases ultérieures de cette séance;

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant;

SONT ABSENTS: les conseillers Sigouin, Trottier, Hamelin et Laramée.

À 20:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 17, 18, 19, 20 et 21 septembre 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

REGULAR MEETING

held on MONDAY, October 22, 1984,
à 08:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis and Salvatore;

Councillors La Roche, Dancosst and Forcillo at ulterior stages of this meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant;

WERE ABSENT: Councillors Sigouin, Trottier, Hamelin and Laramée.

At 08:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

Article 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on September 17, 18, 19, 20 and 21, 1984.

This motion having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983;
- 2.- Réponse à dame Ann Rajan-Gamina concernant le transport de matières radioactives sur les routes de la Ville;
- 3.- Réponses au conseiller Prescott concernant:
 - l'octroi de subvention pour l'aménagement de "loft";
 - l'opération Sabot de Denver;
 - l'utilisation de l'édifice "Clinique Seigher" situé à l'angle des avenues du Mont-Royal et Henri Julien;
 - la location d'espaces publicitaires dans les médias écrits de la presse ethnique;
 - l'implantation d'un système de stationnement réservé pour les résidents de la rue Duluth;
 - un litige qui oppose la Ville de Montréal et des compagnies de stationnement concernant l'imposition d'une taxe spéciale;
- 4.- Réponses au conseiller Georgoulis concernant:
 - l'origine ethnique des employés municipaux;
 - les procédures judiciaires intentées contre le propriétaire de l'établissement situé au 5393, avenue du Parc;
- 5.- Projet-type de protocole d'entente sur les échanges de services avec les sociétés para-municipales;
- 6.- États financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1983 de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), de la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), de la Société des terrains Angus (SOTAN) et de la Société de développement de Montréal (SODEMONT);
- 7.- Un rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre du budget "Administration générale - Dépenses générales" au cours de la période du 27 juillet au 26 septembre 1984;
- 8.- Une déclaration du Président du Comité exécutif contenue dans un communiqué du Cabinet de ce dernier concernant la révision à la hausse (de A à A+) de la cote de crédit de la Ville faite par l'agence financière Standard & Poor's.

MB

MONDAY, October 22, 1984.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Report from the City Auditor for the fiscal period ended December 31, 1983;
- 2.- Answer for Mrs Ann Rajan-Gamina concerning the hauling of radioactive matters on City Streets;
- 3.- Answers for Councillor Prescott concerning:
 - the awarding of a subsidy for the "loft" development;
 - the operation Denver Boot;
 - the use of the "Clinique Seigher" Building located at the corner of Mont-Royal and Henri Julien Avenues;
 - advertising space in ethnic information media;
 - parking regulations for residents on Duluth Street;
 - a controversy between the City of Montréal and parking companies concerning imposing a special tax;
- 4.- Answers for Councillor Georgoulis concerning:
 - the ethnic origin of municipal employees;
 - the legal proceedings taken against the owner of the establishment located at 5393 Park Avenue;
- 5.- Standard protocol agreement concerning the exchange of services with para-municipal organizations;
- 6.- Financial statements for the period ended December 31, 1983 of the Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), the Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), the Société des terrains Angus (SOTAN) and the Société de développement de Montréal (SODEMONT);
- 7.- A report concerning the transfers of credits made out of the budget Chapter "General Administration - General Expenditures" during the period from July 27 to September 27, 1984;
- 8.- A declaration from the chairman of the Executive Committee included in a communiqué issued by his office concerning a revision (from A to A+) of the credit rating of the City as issued by the Standard & Poor's Agency.

84 15073 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15073)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 7 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15074 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15074)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

84 15075 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15075)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MS

84 15073 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 à 7 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15074 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand and Boskey noted their opposition (13).

84 15075 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read the said draft by-law.

This motion having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15076 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15076)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15077 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15077)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15076 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been read. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15077 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15078 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15078)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15079 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15079)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15080 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15080)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15078 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15079 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15080 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15081 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15081)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15082 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15082)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15081 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15082 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it
was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15083 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15083)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15084 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15084)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15085 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15085)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15083 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15084 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15085 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15086 L'article 15 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15086)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15087 L'article 16 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15087)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15086 Item 15 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was
adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15087 Item 16 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15088 L'article 17 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15088)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15089 L'article 18 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15089)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15090 L'article 19 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15090)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15088 Item 17 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15089 Item 18 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15090 Item 19 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15091 L'article 20 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15091)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 9 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage. Le président du Comité exécutif informe l'assemblée qu'il déposera devant ce Conseil certains documents relatifs à ce ce sujet. Ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Gardiner et Perreault, il est procédé à un vote enregistré.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis et Salvatore (39)

CONTRE: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey (14)

Ainsi ladite motion d'adoption est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15091 Item 20 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 9 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising. The chairman of the Executive Committee informed
Council that he will table certain documents concerning this matter. The
said motion having been put. At the request of Councillors Gardiner and
Perreault, a recorded vote was taken.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi,
Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, La Roche, Desjardins F.,
Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin,
Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Dancosst,
Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert,
Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur,
Berliner, Rasoulis and Salvatore (39)

AGAINST: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett,
Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard,
Rotrand and Boskey (14)

Thus the said adoption motion was adopted and it was RESOLVED
accordingly.

84 15092 L'article 21 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15092)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15093 L'article 22 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15093)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15094 L'article 23 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15094)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15092 Item 21 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15093 Item 22 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15094 Item 23 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15095 L'article 24 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15095)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 11 et 24 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15096 L'article 25 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15096)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15095 Item 24 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The draft by-laws referred to under Items 11 and 24 of the agenda
will be enacted under a single by-law.

84 15096 Item 25 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15097 L'article 26 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15097)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (12).

84 15098 L'article 27 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15098)

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15099 L'article 28 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15099)

Proposé par le conseiller Anfossi,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 10 et 28 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15097 Item 26 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand and Boskey record their opposition (12).

84 15098 Item 27 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15099 Item 28 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Anfossi,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The draft by-laws referred to under Items 10 and 28 of the agenda will be enacted under a single draft by-law.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Anfossi,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15100 L'article 29 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15100)

Proposé par le conseiller Anfossi,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15101 L'article 30 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15101)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage, le conseiller Berthelet dépose le résultat d'une consultation auprès des citoyens de la rue Boyer, entre les rues Saint-Zotique et Bélanger, tenue les 20 et 21 octobre 1984 concernant le projet de construction du centre d'accueil Berri. Le président du Comité exécutif dépose de son côté le résultat d'une consultation effectuée auprès des marchands de la rue Saint-Hubert concernant le même projet.

Article 1 having been, it was agreed to.

Moved by Councillor Anfossi,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15100 Item 29 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Anfossi,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15101 Item 30 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising, Councillor Berthelet tabled the result of a
consultation with the citizens of Boyer Street, between Saint-Zotique and
Bélanger Streets, held on October 20 and 21, 1984, concerning the project for
the construction of the Berri Welcome Center. The chairman of the Executive
Committee also tabled the result of a consultation concerning the same
project with merchants on Saint-Hubert Street.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion de retour à l'exécutif.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers La Roche, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Salvatore (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Christin, Auf der Maur et Rasoulis (36)

Ainsi ladite motion est rejetée et la motion principale d'adoption dudit projet de règlement est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers La Roche, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Salvatore inscrivent leur dissidence (17).

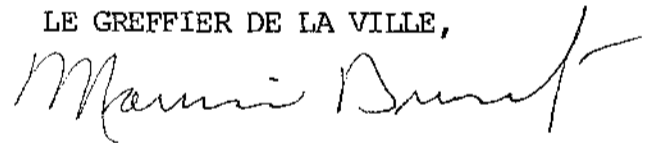
À 23:30 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MARDI, 23 octobre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

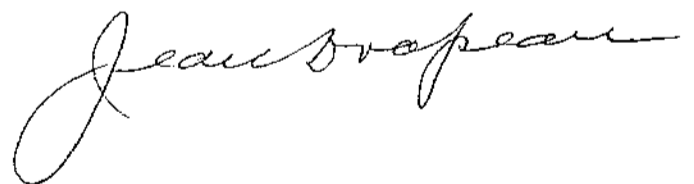
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment à ce procès-verbal et j'y appose ma signature, ce vingt-cinquième jour d'octobre 1984.

LE MAIRE,



Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back the said draft by-law to the Executive Committee.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorded vote was taken on that motion of refer back to the Executive.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors La Roche, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Salvatore (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Auf der Maur and Rasoulis (36)

Thus the said motion was rejected and the principal adoption motion of the said draft by-law was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors La Roche, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Salvatore record their opposition (17).

At 11:30 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, October 23, 1984, at 06:00 hours p.m. to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to these minutes
and affix my signature, this twenty-fifth
day of October 1984.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

tenue le MARDI, 23 octobre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Trottier, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey;

Les conseillers La Roche, Paris, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Forcillo, Joubert, Prigent, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis et Salvatore à des phases ultérieures de cette séance;

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant;


SONT ABSENTS: les conseillers Morin, Sigouin, Lussier, Magnan, Roy A., Laramée, et Christin.

À 18:02 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponses au conseiller Rotrand concernant les salaires des directeurs, des directeurs-adjoints et assistants-directeurs de la Ville;
 - 2.- Réponse à monsieur André Malouf relative à une demande de permission spéciale formulée par la Maison du Réconfort;
 - 3.- Lettres relatives au projet Paramax Inc.
- 

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, October 23, 1984,
at 06:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Trottier, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey;

Councillors La Roche, Paris, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Forcillo, Joubert, Prigent, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis and Salvatore at ulterior stages of this meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant;

WERE ABSENT: Councillors Morin, Sigouin, Lussier, Magnan, Roy A., Laramée, and Christin.

At 06:02 hours p.m., the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, chairman of the Executive Committee, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answers to Councillor Rotrand concerning the salaries of directors, deputy directors and assistant directors of City Departments;
- 2.- Answer for Mr. André Malouf concerning an application for a special permit from the Maison du Réconfort;
- 3.- Letters concerning the Paramax Inc. project.

MARDI, 23 octobre 1984.

84 15102 L'article 31 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15102)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 14 et 31 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15103 L'article 32 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15103)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15104 L'article 33 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15104)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, October 23, 1984.

84 15102 Item 31 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The draft by-laws referred to under Items 14 and 31 of the agenda will be enacted under a single by-law.

84 15103 Item 32 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15104 Item 33 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

MARDI, 23 octobre 1984.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15105 L'article 34 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15105)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 12 et 34 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15106 et Proposé par le conseiller Lorange,
84 15107 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les articles 35 et 157 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 35 et 157 de l'ordre du jour.

Vu l'absence de l'un des participants du comité plénier, cette motion est suspendue.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15105 Item 34 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The draft by-laws referred to under Items 12 and 34 of the agenda
will be enacted under a single by-law.

84 15106 and Moved by Councillor Lorange,
84 15107 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the items 35
and 157 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with
the study of Items 35 and 157 of the agenda.

84 15108 L'article 36 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15108)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 19 et 36 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15109 L'article 37 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15109)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15110 L'article 38 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15110)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

TUESDAY, October 23, 1984.

84 15108 Item 36 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

The draft by-law referred to under Items 19 and 36 of the agenda will be enacted under a single by-law.

84 15109 Item 37 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15110 Item 38 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15111 L'article 39 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15111)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 8 et 39 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15112 L'article 40 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15112)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15111 Item 39 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The draft by-law referred to under Items 8 and 39 of the agenda
will be enacted under a single by-law.

84 15112 Item 40 of the agenda relating to the second study of the
following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15113 L'article 41 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15113)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15114 L'article 42 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15114)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15115 L'article 43 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15115)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15113 Item 41 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15114 Item 42 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said draft by-law to the Executive Committee.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15115 Item 43 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 15116 L'article 44 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15116)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

84 15117 L'article 45 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15117)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15118 L'article 46 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15118)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

TUESDAY, October 23, 1984.

84 15116 Item 44 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition (13).

84 15117 Item 45 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15118 Item 46 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15119 L'article 47 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15119)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15120 L'article 48 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15120)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (14).

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15119 Item 47 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Serconded by Councillor Lamarre,

To procee with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15120 Item 48 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agree to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was
adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré,
Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik,
Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition (14).

84 15121 L'article 49 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 15121)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les projets de règlements relatifs aux articles 15, 25, 47 et 49 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15122 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15122)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

Conformément à la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 15106 À 19:30 heures, il est,
et 84 15107
(suite)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 35 et 157 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier.

84 15121 Item 49 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

The draft by-law referred to under Items 15, 15, 27, and 49 of the agenda will be enacted under a single by-law.

84 15122 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

84 15106 At 07:30 hours, it was,
and 84 15107
(suite)

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into Committee of the whole to proceed with the study of Items 35 and 157 of the agenda.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

The Conseil then resumed into Committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the Committee of the whole.

La conseillère Ménard, avant de présider le comité plénier, répond de la façon suivante à trois questions de privilège qui lui ont été formulées lorsqu'elle présidait l'assemblée du mois de septembre 1984:

"QUESTION DE PRIVILÈGE DU CONSEILLER BERTHELET"

Concernant la question de privilège du conseiller Berthelet soulevée lors de l'assemblée du Conseil du 17 septembre 1984, relativement à l'accès à la galerie de la presse, comme il l'a indiqué lui-même, il s'agit d'un incident qui s'est produit une dizaine de minutes avant la séance du Conseil du 18 septembre dernier. Il appert très clairement des Règles du Conseil que la juridiction du président d'assemblée ne s'exerce que durant les séances du Conseil. Le président du Conseil maintient l'ordre et le décorum pendant les séances du Conseil (art. 16). Il s'agissait donc là d'une matière d'ordre administratif qui ne relève aucunement de la juridiction du président du Conseil.

QUESTION DE PRIVILÈGE DU CONSEILLER GARDINER

Relativement à la question du conseiller Gardiner concernant les dossiers à l'ordre du jour, dans ce cas également, il s'agit de procédure administrative sur lesquelles le président d'assemblée n'a aucun contrôle, ni aucune juridiction. Si des rencontres ou des ententes devaient intervenir entre les différents groupes de ce Conseil, elles devraient être initiées par les représentants de ces groupes et non par le président de ce Conseil.

QUESTION DE PRIVILÈGE DU CONSEILLER BOSKEY

Il s'agit d'une question de privilège du conseiller Boskey qui se plaint de ne pas avoir reçu de réponse à une question écrite posée hors les murs de cette salle, à différents services de la Ville. Il n'appartient pas au président du Conseil de déterminer si on a bien répondu ou non à une question. Le président doit juger de la recevabilité des questions posées durant les séances du Conseil, et adressées à un membre de ce Conseil et non à des questions d'ordre administratif adressées à des employés de la Ville."

À l'invitation de cette dernière, messieurs Renaud Paradis, directeur de la Société des Terrains Angus (SOTAN), et Michel Laville, directeur du Service de l'urbanisme, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 20:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, October 23, 1984.

Councillor Ménard, before chairing the Committee of the whole, answered as follows the three questions of privilege submitted to her when chairing the meeting held in September 1984:

"QUESTION OF PRIVILEGE FROM COUNCILLOR BERTHELET

Concerning the question of privilege raised by Councillor Berthelet at the Council meeting of September 17, 1984 relating to access to the press galery, as he himself indicated, this is an incident which occurred some ten minutes before the Council meeting of September 18 last. It is clear according to the Rules of the Council that the jurisdiction of the chairman concerns only Council sittings. The chairman is responsible for the order and decorum during Council meetings (Art. 16). This incident was therefore of administrative nature which does not come under the jurisdiction of the chairman.

QUESTION OF PRIVILEGE FROM COUNCILLOR GARDINER

With respect to the question of Councillor Gardiner concerning dossiers included in the agenda, this is also a matter of administrative procedure on which the chairman of the meeting has no control nor jurisdiction. Should any meetings or agreements occur between the various groups of this Council, they should be initiated by the representatives of such groups and not by the chairman.

QUESTION OF PRIVILEGE FROM COUNCILLOR BOSKEY

This is a question of privilege raised by Councillor Boskey who complained that he had not received any answer to a written question made outside the Council Room from various departments of the City. It is not the responsibility of the chairman to decide whether or not such questions are answered.

The chairman must consider the admissibility of questions raised during Council meetings and addressed to a member of the Council, excluding questions of an administrative nature addressed to City employees."

At the invitation of the latter, Messrs Renaud Paradis, directeur de la Société des Terrains Angus (SOTAN), and Michel Laville, directeur du Service de l'urbanisme, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 08:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Committee of the whole adjourn its meeting and adjourn its meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Le conseiller Doré, appuyé par le conseiller Gardiner, dépose une motion d'urgence en vertu de l'article 121 de la Charte et qui porte sur des démarches à faire auprès des gouvernements provincial et fédéral, dans le cadre de la construction de logements sur le site des terrains Angus.

À défaut d'unanimité des membres du Conseil, le président de l'assemblée déclare irrecevable cette motion.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 35 et 157 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15123 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15123)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 15124 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15124)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the Committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

Councillor Doré, seconded by Councillor Gardiner, tabled an urgent motion under Section 121 of the Charter concerning steps to be taken with the Provincial and Federal Governments with respect to the construction of dwellings on the Angus properties.

Because there was no unanimous agreement between members of Council, the chairman declared that the motion was not admissible.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 35 and 157 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15123 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 15124 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 15125 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15125)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 15126 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15126)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 54 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15127 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15127)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

TUESDAY, October 23, 1984.

84 15125 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 15126 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article by article.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 54 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15127 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 15128 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15128)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 15129 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15129)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 15130 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15130)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 15131 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15131)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 15128. Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 15129 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 15130. Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 15131 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 15132 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15132)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

Conformément à la Charte de la Ville, les projets de règlements relatifs aux articles 51 à 53 et 55 à 60 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 15133 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 61 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15134 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15134)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

Conformément à la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 15132 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 51 to 53 and 55 to 60 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

84 15133 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 61 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15134 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

84 15135 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15135)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15136 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15136)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15137 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15137)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15135 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15136 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15137 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15138 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15138)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

À 21:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MERCREDI, 24 octobre 1984 à 19:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

Je donne mon assentiment à ce procès-verbal et j'y appose ma signature, ce vingt-neuvième jour d'octobre 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

84 15138 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

At 09:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, October 24, 1984 at 07:00 hours to continue the study of the agenda.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

I hereby give my assent to these minutes and affix my signature, thi twenty-ninth day of October 1984.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

tenue le MERCREDI, 24 octobre 1984,
à 19:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Morin, La Roche, Roussille, Malouf, Lussier, Trottier, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis;

Les conseillers Anfossi, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Magnan, Beauchemin, Provost, Vanier, Dancosst, Limonchik et Salvatore à des phases ultérieures de cette séance;

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant;

SONT ABSENTS: les conseillers Sigouin, Luccisano, Roy A., Laramée, Millette, Ménard et Christin.

À 19:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le Président du Comité exécutif dépose devant ce Conseil le document intitulé "Pointe Saint-Charles - Schéma d'aménagement".

84 15106 et Proposé par le conseiller Lorange,
84 15107 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reprendre l'étude des articles 35 et 157 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 35 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

held on WEDNESDAY, October 24, 1984,
at 07:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Morin, La Roche, Roussille, Malouf, Lussier, Trottier, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis;

Councillors Anfossi, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Magnan, Beauchemin, Provost, Vanier, Dancosst, Limonchik and Salvatore at ulterior stages of the present meeting;

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant;

WERE ABSENT: Councillors Sigouin, Luccisano, Roy A., Laramée, Millette, Ménard and Christin.

At 07:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

The Président du Comité exécutif tabled the document entitled "Pointe Saint-Charles - Schéma d'aménagement".

84 15106 and Moved by Councillor Lorange,
84 15107 Seconded by Councillor Lamarre,

To resumed the study of Items 35 and 157 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 35 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 6 et 35 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 15107 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER le texte du projet de règlement relatif à l'article 157a) de l'ordre du jour en remplaçant l'article 1 et en ajoutant les articles 2 et 3.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 157a) de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15107)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement, tel que modifié.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur les amendements apportés au règlement initial (13).

84 15107 L'article 157b) de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15107)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Items 6 and 35 of the agenda will be enacted under a single by-law.

84 15107 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the text of the draft by-law relating to Item 157a) of the
agenda by replacing Item 1 and adding Items 2 and 3.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Item 157a of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law, as amended.

A debate arising and the said motion having been put. It was
adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré,
Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik,
Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey noted their opposition on replaced
amendments to the first by-law (13).

84 15107 Item 157b) of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15139 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15139)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15126 Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement relatif à l'article 54 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée. Un débat s'engage.

Conformément à la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 15140 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15140)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15139 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15126 The Council resumed the study of the draft by-law relating to Item 54 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting. A debate arising.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

84 15140 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15141 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 69 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Règlement prévoyant la fermeture de certaines rues aux fins de parcs."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER le texte du projet de règlement présentement devant le Conseil en y ajoutant le titre suivant: "Règlement prévoyant la fermeture de certaines rues, aux fins de parc." et en remplaçant l'expression "sont distraites du domaine public de la Ville, à des fins de rues, et versées dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc,:" par l'expression "1.- Sont fermées et discontinuées comme rues et versées au domaine public de la Ville, aux fins de parcs:".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 69 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15141)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15142 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 70 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Règlement prévoyant la fermeture de certaines rues aux fins de parcs."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15141 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 69 of the agenda which should read as follows "By-law concerning the closing of certain streets of park purposes."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the text of the draft by-law now before Council by adding the following title: "By-law concerning the closing of certain streets, for park purposes." and by replacing the phrase "are withdrawn from the City's public domain, for street purposes, and transferred to the City's public domain, for park purposes,:" by the phrase "1.- Shall be closed and discontinued as streets and transferred to the City's public domain, for part purposes:".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 69 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15142 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 70 of the agenda which should read as follows: "By-law concerning the closing of certain streets for park purposes."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER le texte du projet de règlement présentement devant le Conseil en y ajoutant le titre suivant: "Règlement prévoyant la fermeture de certaines rues aux fins de parcs." et en remplaçant l'expression "sont distraits du domaine public de la Ville, aux fins de rues, et versés dans le domaine public de la Ville, aux fins de parc: les lots 58-192 et 58-231 du cadastre officiel du Village de Côte-des-Neiges." par l'expression: "1.- Sont fermés et discontinués comme rues et versés au domaine public de la Ville, aux fins de parcs les lots 58-192 et 58-231 du cadastre officiel du Village de Côte-des-Neiges."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 70 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15142)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15143 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15143)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the text of the draft by-law now before Council by adding the following title: "By-law concerning the closing of certain streets for park purposes." and by replacing the phrase "are withdrawn from the City's public domain, for street purposes, and transferred to the City's public domain, for park purposes: lots 58-192 and 58-231 of the official cadastre of the Village of Côte-des-Neiges." by the phrase: "1.- Shall be closed and discontinued as streets and transferred to the City's public domain for park purposes, lots 58-192 and 58-231 of the official cadastre of the Village of Côte-des-Neiges."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 70 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15143 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15144 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15144)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15145 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15145)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15146 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15146)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15147 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15147)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15144 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15145 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15146 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15147 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15148 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15148)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15149 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15149)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15150 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15150)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15151 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15151)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15148 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15149 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15150 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15151 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15152 L'article 80 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15152)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15153 L'article 81 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15153)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15154 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15154)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15155 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15155)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage, et à 20:30 heures, il est

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 83 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15152 Item 80 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15153 Item 81 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15154 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15155 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising, and at 08:30 hours, it was

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Bélanger,

That this Conseil go into Committee of the whole to proceed with the study of Item 83 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne le conseiller La Roche pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobilière, et François Couture, surintendant à la division de l'expertise au même service, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 20:45 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller La Roche, président du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre

De reporter l'étude de l'article 83 de l'ordre du jour jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15156 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15156)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15157 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15157)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

The Conseil then resumed in Committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor La Roche to chair the Committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobilière, and François Couture, surintendant à la division de l'expertise au même service, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 08:45 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

That the Committee of the whole adjourn its meeting and report to the Conseil.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor La Roche, chairman of the Committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre

To postpone the study of Item 83 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15156 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15157 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15158 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 86 de l'ordre du jour en remplaçant les mots "vote de crédits complémentaires de \$ 385 000,00" par les mots "vote de crédits complémentaires de \$ 375 400,00".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 86 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15158)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

84 15159 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15159)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15160 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15160)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, October, 24, 1984.

84 15158 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 86 of the agenda by replacing the words "voting of additional credits of \$ 385 000,00" by the words "voting of additional credits of \$ 375 400,00".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 86 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand and Boskey noted their opposition (11).

84 15159 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15160 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15161 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15161)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15162 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER l'emplacement décrit au projet d'acte de l'article 90 de l'ordre du jour de façon à en déplacer la largeur et la profondeur et de porter la superficie de 2700 mètres carrés à 2984.2 mètres carrés.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 90 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15162)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15163 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15163)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15164 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15164)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15161 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15162 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To ALTER the site described under the draft deed referred to under Item 90 of the agenda so as to relocate the width and depth of the site and increase the area from 2700 square meters to 2984.2 square meters.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 90 of the agenda, as altered, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as altered.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15163 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15164 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15165 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15165)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15166 L'article 94 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15166)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15167 L'article 95 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15167)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15168 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15168)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15165 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15166 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15167 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15168 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15169 L'article 97 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15169)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15170 L'article 98 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15170)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15171 L'article 99 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15171)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15172 L'article 100 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15172)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15169 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15170 Item 98 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15171 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15172 Item 100 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15173 L'article 101 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15173)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15174 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15174)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15175 L'article 103 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15175)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15176 L'article 104 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15176)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15173 Item 101 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15174 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15175 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15176 Item 104 of the agenda having been put to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15177 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15177)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15178 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15178)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15179 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15179)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15180 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15180)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15177 Item 105 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15178 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15179 Item 107 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15180 Item 108 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15181 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 109 de l'ordre du jour en remplaçant les mots "et moyennant la somme de \$ 104 750,87" par les mots "en remboursement de retenue d'honoraires, moyennant la somme de \$ 104 750,87".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 109 et 154 (84 15182) de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 15181 et 84 15182)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15183 L'article 110 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15183)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Berthelet,
Appuyé par le conseiller Rotrand,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lamarre et Lorange et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote à main levée sur cette motion de retour à l'exécutif.

Le Greffier fait le compte des membres en faveur de cette motion, soit (16), et celui à l'encontre de cette motion, soit (18). Ainsi, ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale d'adoption est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers La Roche, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Salvatore inscrivent leur dissidence (16).

84 15181 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 109 of the agenda by replacing the words "and for an amount of \$ 104 750,87" by the words "as reimbursement for fees retained, for the consideration of an amount of \$ 104 750,87".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 109 and 154 (84 15182) of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15183 Item 110 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Berthelet,
Seconded by Councillor Rotrand,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lamarre and Lorange and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion for refer back to the exécutif.

The Greffier then called the members in favour of this motion, so (16), and those against this motion, so (18). Thus the said motion for the refer back to the exécutif was rejected and the main motion for adoption was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors La Roche, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Salvatore noted their opposition (16).

84 15184 L'article 111 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15184)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15185 L'article 112 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15185)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15186 L'article 113 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15186)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15187 L'article 114 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15187)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15184 Item 111 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15185 Item 112 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15186 Item 113 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15187 Item 114 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15188 L'article 115 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15188)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15189 L'article 116 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15189)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

84 15190 L'article 117 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15190)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15191 L'article 118 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15191)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15188 Item 115 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15189 Item 116 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (11).

84 15190 Item 117 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15191 Item 118 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15192 L'article 119 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15192)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15193 L'article 120 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15193)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15194 L'article 121 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15194)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15195 L'article 122 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15195)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15192 Item 119 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15193 Item 120 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15194 Item 121 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15195 Item 122 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15196 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 123 de l'ordre du jour en changeant l'expression "Expropriation, aux fins d'élargissement et d'aménagement des abords de rues," par l'expression "Expropriation, aux fins d'élargissement de rues et aux fins industrielles,".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 123 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15196)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15197 L'article 124 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15197)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15198 L'article 125 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15198)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15199 L'article 126 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15199)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, October 24, 1984.

84 15196 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 123 of the agenda by replacing the phrase "Expropriation for the widening and development of street approaches," by the phrase "Expropriation for the widening of streets and for industrial purposes,".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 123 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15197 Item 124 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15198 Item 125 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15199 Item 126 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15200 L'article 127 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15200)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15201 L'article 128 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15201)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15202 L'article 129 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15202)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15203 L'article 130 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15203)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15200 Item 127 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15201 Item 128 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15202 Item 129 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15203 Item 130 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15204 L'article 131 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15204)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15205 L'article 132 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15205)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15206 L'article 133 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15206)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15207 L'article 134 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15207)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15204 Item 131 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15205 Item 132 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15206 Item 133 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15207 Item 134 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15208 L'article 135 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15208)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15209 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 15216 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 136 à 143 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossier 84 15209 à 84 15216)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15217 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 15223 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 144 à 150 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15224 L'article 151 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15224)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15208 Item 135 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly.

84 15209 to Moved by Councillor Lorange,
84 15216 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 136 to 143 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15217 to Moved by Councillor Lorange,
84 15223 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 144 to 150 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15224 Item 151 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15225 L'article 152 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15225)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15226 L'article 153 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15226)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15227 L'article 155 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15227)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15228 L'article 156 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15228)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15225 Item 152 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15226 Item 153 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15227 Item 155 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15228 Item 156 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15229 L'article 158 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15229)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15230 L'article 159 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15230)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15231 L'article 160 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15231)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15232 L'article 161 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante:

(Pour rapport voir dossier 84 15232)

Proposé par le conseiller Boskey,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

De **MODIFIER** le règlement 6476, adopté le 20 août 1984, modifiant le règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal en remplaçant à l'article 1 dudit règlement l'expression "de 4 à 6 étages" par l'expression "d'une hauteur d'au plus 4 étages".

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lamarre et Lorange et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier fait le compte des membres en faveur de cette motion, soit (14) et celui à l'encontre de cette motion, soit (35). Ainsi ladite motion est rejetée.

84 15229 Item 158 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15230 Item 159 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15231 Item 160 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15232 Item 161 of the agenda having been read to consider the following motion:

Moved by Councillor Boskey,
Seconded by Councillor Fainstat,

To AMEND By-law 6476, adopted August 20, 1984, amending the Zoning by-law of Notre-Dame-de-Grâce and Mount-Royal by replacing under Article 1 of the said by-law, the phrase, "from 4 to 6 storeys" by the phrase "of a height of not more than 4 storeys".

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lamarre and Lorange and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion.

The Greffier then counted the members in favour of this motion, so (14) and those against this motion, so (35). Thus the said motion was rejected.

84 15233 L'article 162 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15233)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 12 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15234 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De **MODIFIER** le texte du projet de règlement relatif à l'article 163 de l'ordre du jour en remplaçant au premier alinéa de l'article 2 l'expression "traitement" par l'expression "salaire".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 163 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15234)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 13 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 15233 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 12 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15234 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the text of the draft by-law relating to Item 163 of the agenda by replacing the under the first paragraph of Article 2 the word "traitement" by the word "salaire".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 163 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 13 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15235 L'article 164 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15235)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15236 L'article 165 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15236)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15237 L'article 166 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15237)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, October 24, 1984.

84 15235 Item 164 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15236 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15237 Item 166 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15238 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER comme suit le texte du projet de règlement relatif à l'article 167 de l'ordre du jour:

- 1.- en remplaçant à l'alinéa A de l'article 1, l'expression "paragraphe c)" par l'expression "paragraphe d)";
- 2.- en remplaçant à l'alinéa B de l'article 2, l'expression "celle prévue au règlement au moment de sa mise à la retraite pour invalidité" par l'expression "au moment de son invalidité";
- 3.- en supprimant à l'alinéa B de l'article 2, les mots "la rente de retraite prévue au règlement";
- 4.- en remplaçant aux articles 9 et 11, le mot "cadre" par le mot "membre".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 167 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 15238)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu ledit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, October 24, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15238 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND as follows the text of the draft by-law relating to Item
167 of the agenda:

- "1.- by replacing under paragraph A of Article 1,
the phrase "paragraph c)" by the phrase
"paragraph d)";
- 2.- by replacing under paragraph B of Article 2,
the phrase "as stipulated under the by-law at
the time of his retirement for invalidity" by
the phrase "at the time of his invalidity";
- 3.- by deleting in paragraph B of Article 2, the
words "the annuity stipulated under the by-
law";
- 4.- by replacing in Articles 9 and 11, the word
"cadre" by the word "membre"."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Item 167 of the agenda, as amended, having been read to consider
the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 15239 L'article 168 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15239)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15240 L'article 169 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 15240)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 15155 Le Conseil reprend l'étude de l'article 83 de l'ordre du jour, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (14).

84 15241 L'article 170 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que les modifications aux règlements de zonage affectent autant un endroit en particulier que le territoire environnant;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de tous les montréalais que les personnes qui pourraient subir un préjudice suite à l'adoption d'une modification à un règlement de zonage puissent exprimer leur désapprobation à l'administration avant que ladite modification à un règlement de zonage soit adoptée par le Conseil;

ATTENDU que présentement l'administration ne communique ni avec:

- a) les propriétaires ou les locataires qui sont touchés par une modification à un règlement de zonage;

ou

84 15239 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15240 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 15155 The Conseil resumed the study of Item 83 of the agenda, which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (14).

84 15241 Item 170 of the agenda having been read to consider the following motion from Councillor Berliner:

WHEREAS changes to zoning by-laws affect both the particular area in question and the surrounding land;

WHEREAS it is in the interest of all Montrealers that those people who believe that they may be prejudiced by a proposed change to a zoning by-law, should be able to voice their concerns to the administration prior to the proposed change to the by-law being adopted by Council;

WHEREAS the administration does not at present communicate with either:

- a) the property owners and tenants who will be affected by a proposed change to a zoning by-law;

or

- b) les propriétaires ou locataires du territoire environnant touchés par une modification à un règlement de zonage;

ATTENDU par conséquence, que les propriétaires ou locataires souvent ne prennent connaissance des dispositions d'un changement à un règlement de zonage seulement après adoption par le Conseil et conséquemment après avoir subi un préjudice suite à l'adoption d'une telle modification;

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

Que le Comité exécutif:

étudie l'opportunité, au plus tard à la date de la première des deux lectures nécessaires pour l'adoption d'une modification à un règlement de zonage, de communiquer avec:

- a) tous les propriétaires et locataires du territoire touché par la modification à un règlement de zonage;
- et
- b) tous les propriétaires et locataires du territoire avoisinant l'endroit affecté par une modification à un règlement de zonage;

en indiquant la nature des modifications proposées audit règlement de zonage.

Du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil qui aura lieu en novembre 1984.

84 15242 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

À 22:40 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature, ce vingt-neuvième jour d'octobre 1984.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 12 novembre 1984.

Maurice Brunet

LE GREFFIER DE LA VILLE,

LE MAIRE,

Jean Drapeau

- b) the property owners and tenants surroundings
the area to be affected by a proposed change to
a zoning by-law;

WHEREAS as a result, property owners and tenants often become aware of the particulars of a change to a zoning by-law only after the change has been adopted by Council and has gone into effect and, as a result, after they have been prejudiced by the change to the zoning by-law;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

That the Comité exécutif:

study the advisability of, no later than the date of the first of the two mandatory votes needed for a proposed change to a zoning by-law, communicating with:

- a) all property owners and tenants in the area that is to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and

- b) all property owners and tenants immediately surrounding the area to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and indicating to them the nature of the proposed change to the zoning by-law.

By unanimous consent of the members present, the study of this motion was postponed to the next Council meeting which will be held on November 1984.

84 15242 The item of the agenda relating to notices of motions having been read. No notice of motion was tabled with the Greffier.

At 10:40 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to these minutes
and affix my signature, this twenty-ninth
day of October 1984.

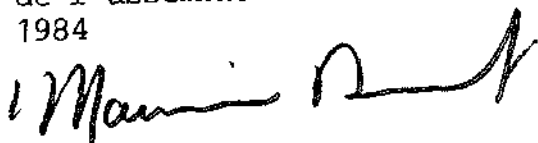
THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

These minutes were ratified at the Council meeting held on November 12, 1984.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du 22 octobre
1984


Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1984 à 18:00 heures p.m., pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville met in the Council Room, City Hall, the TWELFTH day of NOVEMBER 1984 at 06:00 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 12 NOVEMBRE 1984</p> <p>À 18h00</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, NOVEMBER 12, 1984</p> <p>AT 06h00</p>
--	---

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 8 novembre 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, DOUZIÈME jour de NOVEMBRE courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, November 8, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the TWELFTH day of NOVEMBER instant, at 06h00, in the Council Room, City Hall to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 12 novembre 1984.
MONDAY, November 12, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification du
procès-verbal de l'assemblée
précédente.

Reading and confirmation of the
minutes of the preceding meeting.

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Vote de crédits

Voting of credits

Égouts

Sewers

- 2 -

\$ 343 400,00 - rue 204-195, 332-
1156 et -1157, de la rue de Louvain
vers le nord.

\$ 343 000,00 - street 204-195,
332-1156 and -1157, from Louvain
Street towards the north.

- 3 -

\$ 237 400,00 - rue de Louvain,
côté nord, de l'avenue Papineau à la
rue 204-195, 332-1156 et -1157.

\$ 237 400,00 - Louvain Street,
north side, from Papineau Avenue to
street 204-195, 332-1156 and -1157.

Conduites d'eau

Watermains

- 4 -

\$ 135 200,00 - rue 204-195, 332-
1156, -1157, de la rue de Louvain
vers le nord.

\$ 135 200,00 - street 204-195,
332-1156, -1157, from Louvain Street
towards the north.

- 5 -

\$ 80 900,00 - rue de Louvain,
côté nord, de l'avenue Papineau à la
rue 204-195, 332-1156, -1157.

\$ 80 900,00 - Louvain Street,
north side, from Papineau Avenue to
street 204-195, 332-1156, -1157.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Voting of credits and
awarding of contracts

Égouts

Sewers

- 6 -

\$ 40 000,00 - rue 170-712, de la
rue P.165 à un point à l'ouest de la
rue 170-713 - Opération 20 000 loge-
ments, phases IX et X - Construc-
tions Louisbourg Ltée - \$ 36 680,00.

\$ 40 000,00 - street 170-712,
from street P.165 to a point west of
street 170-713 - Operation 20 000
dwellings, phases IX and X - Cons-
truction Louisbourg Ltée -
\$ 36 680,00.

- 7 -

\$ 77 600,00 - rue 170-712, de la
rue P.165 à un point à l'ouest de la
rue 170-713 - Opération 20 000 loge-
ments, phases IX et X - Construc-
tions Louisbourg Ltée - \$ 58 300,00.

\$ 77 600,00 - street 170-712,
from street P.165 to a point west of
street 170-713 - Operation 20 000
dwellings, phases IX and X - Cons-
tructions Louisbourg Ltée -
\$ 58 300,00.

LUNDI, 12 novembre 1984.
MONDAY, November 12, 1984.

- 8 -

\$ 21 400,00 - rue 170-713, de la rue 170-712 à la rue 170-714 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 19 100,00.

\$ 21 400,00 - street 170-713, from street 170-712 to street 170-714 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 19 100,00.

- 9 -

\$ 39 100,00 - rue 170-713, de la rue 170-712 à la rue 170-714 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 28 892,00.

\$ 39 100,00 - street 170-713, from street 170-712 to street 170-714 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 28 892,00.

- 10 -

\$ 128 000,00 - rue 170-714, de la rue P.165 à un point à l'ouest de la rue 170-713 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 96 860,00.

\$ 128 000,00 - street 170-714, from street P.165 to a point west of street 170-713 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 96 860,00.

- 11 -

\$ 67 400,00 - rue 170-714, de la rue P.165 à un point à l'ouest de la rue 170-713 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 62 460,00.

\$ 67 400,00 - street 170-714, from street P.165 to a point west of street 170-713 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 62 460,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 12 -

\$ 25 400,00 - 18e Avenue, d'un point au sud du boulevard Saint-Joseph vers le nord - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 22 850,00.

\$ 25 400,00 - 18th Avenue, from a point south of Saint-Joseph Boulevard towards the north - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 22 850,00.

- 13 -

\$ 23 600,00 - rue 170-712, de la rue P.165 à un point à l'ouest de la rue 170-713 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 21 230,00.

\$ 23 600,00 - street 170-712, from street P.165 to a point west of street 170-713 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 21 230,00.

- 14 -

\$ 14 800,00 - rue 170-713, de la rue 170-712 à la rue 170-714 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 12 890,00.

\$ 14 800,00 - street 170-713, from street 170-712 to street 170-714 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 12 890,00.

- 15 -

\$ 35 400,00 - rue 170-714, de la rue P.165 à un point situé à l'ouest de la rue 170-713 - Opération 20 000 logements, phases IX et X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 32 305,00.

\$ 35 400,00 - street 170-714, from street P.165 to a point located west of street 170-713 - Operation 20 000 dwellings, phases IX and X - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 32 305,00.

LUNDI, 12 novembre 1984.
MONDAY, November 12, 1984.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 16 -

\$ 1 185 000,00 - modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'avenue Atwater, la rue Delisle et dans l'avenue Greene (contrat 557/579-4) - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 872 652,10.

\$ 1 185 000,00 - alterations and additions to the municipal underground conduits system in Atwater Avenue, Delisle Street and Greene Avenue (contract 557/579-4) - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 872 652,10.

- 17 -

\$ 560 000,00 - modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Saint-Antoine, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue McGill - Excavation J. Baillargeon Inc. - \$ 398 000,00.

\$ 560 000,00 - alterations and additions to the municipal underground conduits system in Saint-Antoine Street, between Saint-Laurent Boulevard and McGill Street - Excavation J. Baillargeon Inc. - \$ 398 000,00.

- 18 -

\$ 1 670 000,00 - partie du secteur d'interventions dans le quartier ancien "St-Gabriel", soit dans la rue d'Argenson ainsi que dans les rues Augustin Cantin et Centre - G.M. Gest Inc. - \$ 1 243 039,99.

\$ 1 670 000,00 - section of the interventions in the old "St-Gabriel" district, so on d'Argenson Street, as well as on Augustin Cantin and Centre Streets - G.M. Gest Inc. - \$ 1 243 039,99.

Autres travaux

Other works

- 19 -

\$ 109 000,00 - travaux de drainage dans la partie sud du parc Père Marquette - Les Entreprises Veral Inc. - \$ 69 678,70.

\$ 109 000,00 - drainage works in the south section of Père Marquette Park - Les Entreprises Veral Inc. - \$ 69 678,70.

Vérificateur de la Ville

City Auditor

- 19A -

Dépôt du rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.

Tabling of the report of the City Auditor for the period ended December 31, 1983.

Modification de résolutions

Modification of resolutions

- 20 -

Modification de la résolution 84 08017 du Conseil en date du 18 juin 1984 relative à un vote de crédits pour la construction d'un pavage sur l'avenue André Grasset, de l'avenue Jacques Casault à un point situé au nord de la rue projetée 332-1011.

Modification of Council resolution 84 08017, dated June 18, 1984, concerning the voting of credits for the laying of a pavement on André Grasset Avenue, from Jacques Casault Avenue to a point located north of proposed street 332-1011.

- 21 -

Modification de la résolution 83 03203 du Conseil en date du 13 mai 1983 relative à un vote de crédits pour la construction d'un pavage sur la rue Marcel Cadieux, de la rue Saint-Hubert à l'avenue Émile Journault.

Modification of Council resolution 83 03203, dated May 13, 1983, concerning the voting of a credit for the laying of a pavement on Marcel Cadieux Street, from Saint-Hubert Street to Émile Journault Avenue.

- 22 -

Modification de la résolution 83 03177 du Conseil en date du 13 mai 1983 relative à un vote de crédits pour la construction de trottoirs, deux côtés, là où requis, sur la place Jules Tremblay, de l'avenue Jules Tremblay vers l'ouest.

Modification of Council resolution 83 03177, dated May 13, 1983, concerning the voting of credits for the laying of sidewalks, where required, both sides, on Jules Tremblay Place, from Jules Tremblay Avenue towards the west.

- 23 -

Modification de la résolution 83 05166 du Conseil en date du 2 août 1983 relative à un vote de crédits pour la construction d'un pavage sur la rue Desmarteau, de la rue Robitaille aux limites nord de la Ville.

Modification of Council resolution 83 05166, dated August 2, 1983, concerning the voting of credits for the laying of a pavement on Desmarteau Street, from Robitaille Street to the north limits of the City.

Domaine public

Public domain

- 24 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, un emplacement situé à l'est de la rue Desnoyers et au sud de la rue Saint-Jacques.

Transfer to the City's public domain, for lane purpose, of a site located east of Desnoyers Street, south of Saint-Jacques Street.

- 25 -

Verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, un emplacement situé au nord de la rue L.-O. David, à l'ouest de la rue Molson.

Transfer to the City's public domain, for lane purposes, of a site located north of L.-O. David Street, west of Molson Street.

Réserve

Reserve

- 26 -

Imposition d'une réserve foncière sur certains immeubles situés sur un emplacement délimité par le boulevard Dorchester, la rue Sainte-Élisabeth, l'avenue Viger et le boulevard Saint-Laurent, en vue de la réalisation d'un programme de réaménagement.

Setting of land reserve on certain buildings located on a site bounded by Dorchester Boulevard, Sainte-Élisabeth Street, Viger Avenue, and Saint-Laurent Boulevard, for the implementation of a redevelopment program.

Virement de crédits

Transfer of credits

- 27 -

Virement de crédits de \$ 5 500 000,00 requis pour le programme de la restauration des logements.

Transfer of credits of \$ 5 500 000,00 as required under the program for the restoration of dwellings.

Rétention de services

Retainer of services

- 28 -

Rétention des services de la firme Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc., ingénieurs-conseils, pour la préparation des études, plans et devis, des estimations et pour la surveillance de chantier relativement à certains travaux d'économie d'énergie concernant divers bâtiments municipaux, et vote de crédits de \$ 150 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc., consulting engineers, for the preparation of studies, plans, specifications and estimates, and for the supervision of works relating to certain energy saving projects for various municipal buildings, and voting of additional credits of \$ 150 000,00 for such purpose.

LUNDI, 12 novembre 1984.
 MONDAY, November 12, 1984.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 29 -

Acquisition de 2 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 90 797,00.

Acquisition from 2 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 90 797,00.

- 30 -

Acquisition de 5 personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 69 977,00.

Acquisition from 5 persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 69 977,00.

- 31 -

Acquisition de Rickron Realty Inc., aux fins de rue, d'un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Viger et Saint-Urbain, au prix de \$ 230 645,00 plus les frais d'expertise et les intérêts, et vote de crédits complémentaires de \$ 115 000,00.

Acquisition from Rickron Realty Inc., for street purposes, of a site located at the north-east corner of Viger and Saint-Urbain Street, for a price of \$ 230 645,00 plus survey fees and interests, and voting of additional credits of \$ 115 000,00.

- 32 -

Acquisition de diverses personnes (2 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix total de \$ 52 269,40, plus les intérêts.

Acquisition from various persons (2 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a total price of \$ 52 269,40, plus interests.

- 33 -

Acquisition de diverses personnes (2 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix total de \$ 31 690,80.

Acquisition from various persons (2 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a total price of \$ 31 690,80.

- 34 -

Acquisition de monsieur Robert Feeny, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 5230-32, rue Vaillant, au prix de \$ 27 300,00.

Acquisition from Mr. Robert Feeny, for land reserve purposes, of a site with the building erected thereon bearing numbers 5230-32 Vaillant Street, for a price of \$ 27 300,00.

- 35 -

Vente à Les Parcs Marc-Aurèle Fortin Inc. de l'emplacement XXII 52-128-1 Rivière-des-Prairies dans le cadre de l'Opération 20 000 logements, au prix de \$ 450 000,00.

Sale to Les Parcs Marc-Aurèle Fortin Inc. of site XXII 52-128-1 Rivière-des-Prairies as part of the Operation 20 000 dwellings, for a price of \$ 450 000,00.

- 36 -

Vente à 4 personnes des emplacements XIII 22-94, XIII 36-33, XIII 45-6, XIII 45-7 de l'Opération 20 000 logements, au prix total de \$ 41 000,00.

Sale to 4 persons of sites XIII 22-94, XIII 36-33, XIII 45-6, XIII 45-7 as part of the Operation 20 000 dwellings, for a total price of \$ 41 000,00.

- 37 -

Vente à Construction Flavia Inc. de l'emplacement XII 52-127 Rivière-des-Prairies, dans le cadre de l'Opération 20 000 logements, au prix de \$ 16 000,00.

Sale to Construction Flavia Inc. of site XII 52-127 Rivière-des-Prairies, as part of the Operation 20 000 dwellings, for a price of \$ 16 000,00.

- 38 -

Vente à Les Placements Bord de L'Eau Inc. d'un emplacement situé du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Richmond et Guy, au prix de \$ 35 000,00.

Sale to Placements Bord de L'Eau Inc. of a site located on the north side of Notre-Dame Street, between Richmond and Guy Street, for a price of \$ 35 000,00.

- 39 -

Vente à Les Réalisations Saint-Luc d'un emplacement situé du côté sud de la rue Sherbrooke, à l'est de la 36e Avenue, au prix de \$ 195 000,00.

Sale to Les Réalisations Saint-Luc of a site located on the south side of Sherbrooke Street, east of 36th Avenue, for a price of \$ 195 000,00.

- 40 -

Convention relativement à l'octroi par Sa Majesté La Reine d'une servitude pour deux conduites d'eau en travers du canal Lachine, à l'ouest de Black's Bridge, moyennant un loyer annuel de \$ 515,00.

Agreement concerning the granting by Her Majesty The Queen of a servitude for two watermains across the Lachine Canal, west of Black's Bridge, for an annual rent of \$ 515,00.

- 41 -

Convention relativement à l'octroi aux sociétés Hydro-Québec et Bell Canada de servitudes réelles et perpétuelles de passage en vue de l'érection de lignes de distribution d'énergie électrique et de lignes de téléphone, sur un emplacement situé sur le côté nord de la rue de Marseille, entre les avenues Gonthier et Georges V.

Agreement concerning the granting to Hydro-Québec and Bell Canada societies of right-of-way real and perpetual servitudes for the erection of power and telephone lines, on a site located on the north side of Marseille Street, between Gonthier and Georges V Avenues.

- 42 -

Convention relativement à l'octroi par Sa Majesté La Reine d'une servitude pour une conduite de 96 pouces sur des terrains de la réserve du canal Lachine, près de la rue Atwater, moyennant un loyer annuel de \$ 100,00.

Agreement concerning the granting to Her Majesty The Queen of a servitude for a 96-inch watermain on lots included in the Lachine Canal reserve, near Atwater Street, for an annual rent of \$ 100,00.

- 43 -

Convention avec Système de communication Bell Inc. relativement à l'usage de conduits souterrains par cette compagnie.

Agreement with Système de communication Bell Inc. concerning the use of underground conduits by the said company.

LUNDI, 12 novembre 1984.
MONDAY, November 12, 1984.

- 44 -

Location de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal du bâtiment portant le numéro 4251, rue Saint-Urbain (école secondaire Baron Byng), à l'exception du 2e étage, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 96 000,00.

Leasing to the Greater Montréal Protestant School Board of the building at No. 4251 Saint-Urbain Street (Baron Byng Secondary School), excluding the 2nd floor, for a period of one year, and for an annual rent of \$ 96 000,00.

- 45 -

Location de monsieur Sam Stein, aux fins d'un dépôt de neige, d'un emplacement situé sur le côté nord du boulevard Industriel, à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste, pour une période de six mois, moyennant un loyer de \$ 19 565,00.

Leasing from Sam Stein, for purposes of a snow dump, of a site located on the north side of Industriel Boulevard, east of Saint-Jean-Baptiste Boulevard, for a period of six months, and for a rent of \$ 19 565,00.

- 46 -

Modification au bail emphytéotique par lequel la Ville loue au Patro Le Prévost d'un emplacement avec les bâtiments dessus érigés, y compris la résidence portant le numéro 7390, rue de La Roche.

Modification of an emphyteutic lease by which the City rent to Patro Le Prévost concerning a site, including the buildings erected thereon, and also including the residence bearing No. 7390 de La Roche Street.

- 47 -

Modification au bail emphytéotique consenti à monsieur Bruce McNiven le 6 juin 1983 relativement au bâtiment portant le numéro 1492, avenue Cedar.

Modification to the emphyteutic lease granted to Mr. Bruce McNiven June 6th, 1983 relating to the building bearing the number 1492 Cedar Avenue.

- 48 -

Protocole d'entente entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Ville de Montréal relativement à la réalisation de logements à loyer modique sur le territoire de la Ville de Montréal.

Protocol agreement between the Société d'Habitation du Québec, the Office Municipal d'Habitation de Montréal and the Ville de Montréal concerning the construction of low-rental dwellings on the territory of the Ville de Montréal.

S.I.D.A.C. Carrefour du Plateau Mont-Royal

S.I.D.A.C. Carrefour du Plateau Mont-Royal

- 49 -

Constitution de la S.I.D.A.C. Carrefour du Plateau Mont-Royal situé sur l'avenue du Mont-Royal, entre la rue Saint-Hubert et l'avenue de Lorimier.

Creation of the S.I.D.A.C. Carrefour du Plateau Mont-Royal located on Mont-Royal Avenue, between Saint-Hubert Street and de Lorimier Avenue.

Projet de règlement

Draft by-law

- 50 -

Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de \$ 100 000 000,00 pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous la surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (6061, 6144, 6318) et portant à \$ 150 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law to amend the by-law authorizing a loan of \$ 100 000 000,00 for the laying of underground conduits and alterations to the municipal underground conduits system under the supervision of the Commission des services électriques de la Ville de Montréal (6061, 6144, 6318) by increasing to \$ 150 000 000,00 the amount of the authorized loan.

Projets de règlements de zonage (1ère étude)	Draft zoning by-laws (1st study)
- 51 -	
Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).	By-law to amend the Zoning By-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
- 52 -	
Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la première phase d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard Dorchester, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229).	By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the first phase of a residential and commercial complex located on the south side of Dorchester Boulevard, between Clark and Saint-Urbain Streets (6229).
- 53 -	
Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel et commercial au sud de la rue Notre-Dame, entre les 83e et 92e Avenues, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6405).	By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential and commercial complex south of Notre-Dame Street, between 83rd and 92nd Avenues, in Pointe-aux-Trembles Ward (6405).
- 54 -	
Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925):	By-law to amend the By-law concerning the City Planning of Pointe-aux-Trembles Ward (925):
a) lots situés de part et d'autre de la 1ère avenue, au sud de la rue Prince Albert;	a) lots located on either part of 1st Avenue, south of Prince Albert Street;
b) rue Sherbrooke, à l'est de la 3e Avenue.	b) Sherbrooke Street, east of 3rd Avenue.
- 55 -	
Règlement modifiant le Règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeray (1920):	By-law to amend the By-law concerning the zoning of Ahuntsic Ward and part of Villeray Ward (1920):
a) boulevard Saint-Laurent, côté ouest, entre les rues Legendre et Chabanel;	a) Saint-Laurent Boulevard, east side, between Legendre and Chabanel Streets;
b) secteur situé au nord-ouest du boulevard de l'Acadie et de la rue Sauvé.	b) sector located north-west of Acadie Boulevard and Sauvé Street.
- 56 -	
Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe (3319).	By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward (3319).
- 57 -	
Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955).	By-law to amend the By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955).

LUNDI, 12 novembre 1984.
MONDAY, November 12, 1984.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 58 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

By-law to amend the Zoning By-law of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).

- 59 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) La Commission des écoles catholiques de Montréal - sortie arrière, école Saint-François-Xavier - 2175, rue Rachel est;
- b) Centre d'information et de référence pour femmes - maison Victor Morin - rénovation et agrandissement du bâtiment portant le numéro 3585, rue Saint-Urbain;
- c) Garderie Gan Or - garderie - 5460, avenue Connaught;
- d) Bibliothèque Langelier - agrandissement - 6473, rue Sherbrooke est.

- a) La Commission des écoles catholiques de Montréal - rear exit, Saint-François-Xavier School - 2175 Rachel Street East;
- b) Information and reference center for women - Victor Morin House - renovation and extension of the building bearing No. 3585 Saint-Urbain Street;
- c) Garderie Gan Or - nursery - 5460 Connaught Avenue;
- d) Bibliothèque Langelier - extension - 6473 Sherbrooke Street East.

Rétention de services

Retainer for services

- 60 -

Rétention des services de la firme Beaupré et Michaud, architectes, pour l'étude du macro-inventaire du quartier de Pointe-aux-Trembles et vote de crédits de \$ 36 010,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Beaupré & Michaud, architects, for macro-inventory study in Pointe-aux-Trembles Ward, and voting of credits amounting to \$ 36 010,00 for such purpose.

MOTIONS

MOTIONS

- 61 -

Conseiller Berliner - Communiquer avec les propriétaires et locataires du territoire touché par une modification à un règlement de zonage et avec ceux du territoire avoisinant pour leur indiquer la nature des modifications proposées.

Councillor Berliner - To communicate with the owners and the tenants of the area affected by a proposed change to zoning by-law and with those of the surrounding area to indicate them the proposed change.

- 62 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom grec à un parc et à une rue dans le district de Parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a greek name to a park and to a street in the Park Extension district.

- 63 -

Conseiller Doré - Organiser un référendum sur l'opportunité de déclarer la ville de Montréal zone libre d'armes nucléaires.

Councillor Doré - To organize a referendum on the advisability of declaring the ville de Montréal a zone free of nuclear arms.

Projet de règlement

Draft by-law

- 64 -

Règlement modifiant le Règlement concernant le transport et l'emmagasinage des liquides inflammables ou combustibles à proximité du Métro (2855)

By-law to amend the By-law concerning the hauling and storing of flammable or combustible liquids near the Metro (2855).

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-laws
(1st study)

- 65 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les rues Lachapelle et Bocage, l'avenue de Rivoli et la Rivière-des-Prairies, dans le quartier Ahuntsic (6370).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex in the quadrilateral bounded by Lachapelle and Bocage Street, Rivoli Avenue and the Rivière-des-Prairies River, in the Ahuntsic Ward (6370).

- 66 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 67 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Guy, au sud de la rue Wrexham, au prix de \$ 40 000,00 et moyennant le remboursement d'une avance de fonds de \$ 1 100 000,00.

Sale to the Société municipale d'habitation de Montréal of a site located on the east side of Guy Street, south of Wrexham Street, for a price of \$ 40 000,00, and including the reimbursement of an advance of fund amounting to \$ 1 100 000,00.

- 68 -

Vente à Les Entreprises Jacques Meunier Inc. des emplacements XIII 22-24 et 22-25 Dupéré situés à l'est de la rue de Boucherville, de part et d'autre de la rue Fonteneau, au prix total de \$ 192 000,00.

Sale to Les Entreprises Jacques Meunier Inc. of sites XIII 22-24 and 22-25 Dupéré located east of de Boucherville Street, on both sides of Fonteneau Street, for a total price of \$ 192 000,00.

- 69 -

Modification à la convention par laquelle la Ville retient les services de l'agence Publicité BCP Ltée pour la conception et la réalisation de programmes de publicité administrative.

Modification of the agreement whereby the Ville retains the services of the agency Publicité BCP Ltée for the designing and implementation of administrative publicity programs.

- 70 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal d'un emplacement situé du côté ouest de la rue Fullum, au nord du boulevard de Maisonneuve, au prix de \$ 8 000,00 et moyennant le remboursement à la Ville de l'avance de fonds de \$ 490 000,00.

Sale to the Société municipale d'habitation de Montréal of a site located on the west side of Fullum Street, north of Boulevard de Maisonneuve, for a price of \$ 8 000,00, including the reimbursement to the Ville of an advance of fund amounting to \$ 490 000,00.

LUNDI, 12 novembre 1984.
MONDAY, November 12, 1984.

Projet de règlement

Draft by-law

Fermeture d'une partie des lots 3607-5 et 3607-7 (parc), située sur le côté ouest de l'avenue de Montmagny, au sud de la rue Springland.

- 71 -

Closing of the part of lots 3607-5 and 3607-7 (park), located on the west side of de Montmagny Avenue, south of Springland Street.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

Vente à Les Investissements Koumy Inc. d'un emplacement situé sur le côté ouest de l'avenue de Montmagny, au sud de la rue Springland, au prix de \$ 33 200,00.

- 72 -

Sale to Les Investissements Koumy Inc. of a site located on the west side of de Montmagny Avenue, south of Springland Street, for a price of \$ 33 200,00.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Autres travaux

Other works

\$ 8 800 000,00 - construction d'un viaduc urbain dans l'axe du boulevard Armand Bombardier, entre le boulevard Henri Bourassa et l'avenue Blaise Pascal, au point milliaire 133.42 et travaux d'égout, d'eau, de pavage, trottoirs, bordures éclairage, aménagement paysager du viaduc, des approches et du chemin de service - J. & A. Levasseur Construction Inc. - \$ 7 760 721,53.

- 73 -

\$ 8 800 000,00 - construction of an urban overpass in the axis of Armand Bombardier Boulevard, between Henri Bourassa Boulevard and Blaise Pascal Avenue, at milliare 133.42, including other works for sewers, watermains, pavements, sidewalks, lighting installations, landscaping of the overpass and of the approaches and services road - J. & A. Levasseur Construction Inc. - \$ 7 760 721,63.

Projet de règlement

Draft by-law

- 74 -

Fermeture d'une partie de la rue Fonteneau située au nord-est de la route Transcanadienne et au nord-ouest de Place de Boucherville.

Closing of a section of Fonteneau Street located north-east of the Trans-Canada Highway, north-west of Place de Boucherville.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-laws
(1st study)

- 75 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments sur le côté sud du boulevard Perras, à l'est du boulevard Marc-Aurèle Fortin.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a complex of buildings on the south side of Perras Boulevard, east of Marc-Aurèle Fortin Boulevard.

- 76 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un édifice à bureaux et à laboratoires sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Crémazie, à l'est de l'avenue Christophe Colomb, dans le quartier de Villeray (6532)

By-law amending the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of an office and laboratories building on a site located on the north side of Crémazie Boulevard, east of Christophe Colomb Avenue, in Villeray Ward (6532)

LUNDI, 12 novembre 1984.
 MONDAY, November 12, 1984.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 77 -

Offres d'achat et option de l'emplacement faisant partie du P.332 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, par le groupe Vidéoway Inc.

Purchase offers and option for the site which is part of P.332 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, by the group Vidéoway Inc.

- 78 -

Convention entre The Egyptian Antiquities Organization et la Ville à laquelle intervient l'AMARC, relativement à l'organisation et à la réalisation de l'exposition "Le grand pharaon Ramses II et son temps".

Agreement between the Egyptian Antiquities Organization and the Ville, including the participation of AMARC, concerning the organization and preparation of the exposition "The Great Pharaoh Ramses II and His Time".

Avis de motions.

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 12 novembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Morin, Sigouin, Desjardins F., Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers Gagnon-Larocque, La Roche, Rousille, Malouf, Magnan, Hamelin, Provost, Dancosst, Forcillo, Millette et Prégent à des phases ultérieures de cette séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Anfossi, Larivée, Christin, Auf der Maur et Berliner.

À 18:04 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 22, 23 et 24 octobre 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Fainstat concernant la construction d'un ensemble résidentiel à l'angle du boulevard Maurice Duplessis et de l'avenue Pierre Blanchet, dans le quartier Rivière-des-Prairies;

REGULAR MEETING

held on MONDAY, November 12, 1984,
on 06:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Morin, Sigouin, Desjardins F., Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis and Salvatore.

Councillors Gagnon-Larocque, La Roche, Rousille, Malouf, Magnan, Hamlein, Provost, Dancosst, Forcillo, Millette and Prigent at ulterior stages of this meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Anfossi, Larivée, Christin, Auf der Maur and Berliner.

At 06:04 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

Article 1 of the agenda relating to the reading and the confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the preceding meeting held on October 22, 23 and 24, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, chairman of the Comité exécutif, tabled with the Greffier, the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Fainstat concerning the construction of a residential complex at the corner of Maurice Duplessis Boulevard and Pierre Blanchet Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward;

- 2.- Réponse au conseiller Prescott concernant le nombre de ruelles, propriété de la Ville de Montréal, pavées et non éclairées;
- 3.- Réponse au conseiller Rotrand concernant l'application de mesures visant à réduire le bruit en bordure du boulevard Décarie;
- 4.- Réponse au conseiller Rotrand concernant la réglementation municipale relative à la manipulation des armes à feu par les employés d'entreprises de transport d'argent et de valeurs lorsqu'ils effectuent leur travail dans les limites de la Ville de Montréal;
- 5.- Réponse au conseiller Cardinal concernant le nombre de feux par district électoral pour les années 1981, 1982, 1983 et 1984;
- 6.- Rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre du budget "Administration générale - Dépenses générales" au cours de la période du 29 août au 19 septembre 1984;
- 7.- Rapports du Contrôleur général de la Ville et du Vérificateur de la Ville et lettre du Directeur général de la Sûreté du Québec, concernant l'enlèvement de la neige à Montréal, suite à certaines allégations parues en juin 1982 dans le journal La Presse.

84 16660 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 16667 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 2, 3 et 6 à 11 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 16660 à 84 16667)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16668 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 16673 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 4, 5 et 12 à 15 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, November 12, 1984.

- 2.- Answer for Councillor Prescott concerning the number of lanes which are City property and paved but which are not lighted;
- 3.- Answer for Councillor Rotrand concerning the adoption of measures aimed at reducing noise along Decarie Boulevard;
- 4.- Answer for Councillor Rotrand concerning municipal regulations relating to the handling of fire arms by employees of money and securities transportation companies when such employees carry out their duties within the limits of the Ville de Montréal;
- 5.- Answer for Councillor Cardinal concerning the number of fires per electoral district during the years 1981, 1982, 1983 and 1984;
- 6.- Report concerning the transfers of credits made out of budget chapter "General Administration - General expenditures" during the period from August 29 to September 19, 1984;
- 7.- Reports from the Contrôleur général de la Ville and the Vérificateur de la Ville and letter from the Directeur général de la Sûreté du Québec, concerning snow-removal operations in Montréal, following certain allegations published in a June 1982 edition of the newspaper La Presse.

84 16660 to Moved by Councillor Lorange,
84 16667 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 2, 3 and 6 to 11 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16668 to Moved by Councillor Lorange,
84 16673 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 4, 5 and 12 to 15 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 16668 à 84 16673)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16674 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 16677 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 16 à 19 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 16674 à 84 16677)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16678 L'article 19A de l'ordre du jour relatif au rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983 est lu:

(Pour rapport voir dossier 84 16678)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De déposer aux archives le rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

À 18:45 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude du rapport du Vérificateur de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, MM. Guy-A. Trudel, Vérificateur de la Ville, et Denis Blouin et Jacques Tougas, assistants-vérificateurs, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

MONDAY, November 12, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 16674 to Moved by Councillor Lorange,
84 16677 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports
from the Comité exécutif relating to Items 16 to 19 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 16678 Item 19 A of the agenda relating to the report of the Vérificateur
de la Ville for the fiscal period ended December 31, 1983 having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To file of record the report of the Vérificateur de la Ville for
the fiscal period ended December 31, 1983.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

At 06:45 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into Committee of the whole to proceed with
the study of the report of the Vérificateur de la Ville for the fiscal period
ended December 31, 1983.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The Conseil then resumed in Committee of the whole. The chairman
of the meeting designated Councillor Ménard to chair the Committee of the
whole. At the invitation of the latter, Messrs. Guy-A. Trudel, Vérificateur
de la Ville, and Denis Blouin and Jacques Tougas, assistants-vérificateurs,
entered the Council Room and answered questions from Councillors.

À 20:50 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

84 16679 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16679)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16680 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16680)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16681 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16681)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, November 12, 1984.

At 08:50 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the Committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

84 16679 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16680 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16681 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16682 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16682)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16683 L'article 24 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16683)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16684 L'article 25 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16684)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16685 L'article 26 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16685)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport jusqu'à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, November 12, 1984.

84 16682 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16683 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16684 Item 25 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16685 Item 26 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arisint,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of this report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16686 L'article 27 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16686)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (12).

À 21:06 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MARDI, 13 novembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Manni Bunt

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jeanrapeau
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
A. L...

MONDAY, November 12, 1984.

84 16686 Item 27 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Rotrand and Boskey record their opposition (12).

At 09:06 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, November 13, 1984 at 06:00 hours p.m. to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to these minutes, and affix my signature.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le MARDI, 13 novembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Luccisano, Magnan, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey.

Les conseillers Bélanger, Gagnon-Larocque, Rous-sille, Malouf, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Vanier, Dancosst, Prigent, Ménard, Berliner, Rasoulis et Salvatore à des phases ultérieures de cette séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et MM. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Lussier, Larivée, Christin et Auf der Maur.

À 18:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

ORDRE DU JOUR

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Résolution du Comité exécutif (84 07590) en date du 6 juin relative aux parcomètres;
- 2.- Notes concernant le réseau de distribution de vapeur provenant de l'incinérateur des Carrières, document daté du 13 novembre 1984;
- 3.- Réponse aux conseillers Rotrand et Prescott concernant le programme de jetons pour les parcomètres.

84 16687 L'article 28 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16687)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, November 13, 1984,
at 06:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Luccisano, Magnan, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey.

Councillors Bélanger, Gagnon-Larocque, Roussille, Malouf, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Vanier, Dancosst, Prigent, Ménard, Berliner, Rasoulis and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Lussier, Larivée, Christin and Auf der Maur.

At 06:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

AGENDA

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, chairman of the Comité exécutif, tabled with the Greffier, the following documents:

- 1.- Resolution of the Comité exécutif (84 07590) dated June 6 concerning parking meters;
- 2.- Notes concerning the system of distribution of steam produced at the des Carrières incinerator, a document dated November 13, 1984;
- 3.- Answer for Councillors Rotrand and Prescott concerning a program relating to the use of tokens in parking meters.

84 16687 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16688 L'article 29 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16688)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16689 L'article 30 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16689)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16690 L'article 31 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16690)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16691 L'article 32 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16691)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MS

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16688 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16689 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16690 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16691 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16692 L'article 33 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16692)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16693 L'article 34 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16693)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16694 L'article 35 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16694)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude, les articles 35 et 37 (84 16695) de l'ordre du jour.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 35 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (10).

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16692 Item 33 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16693 Item 34 of the agenda having read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16694 Item 35 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study, the Items 35 and 37 (84 16695) of the agenda.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 35 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (10).

84 16696 L'article 36 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16696)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier fait le compte des membres en faveur de cette motion, soit treize (13) et celui à l'encontre de cette motion, soit vingt-cinq (25). Ainsi ladite motion de retour à l'exécutif est rejetée et la motion principale d'adoption est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

84 16695 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 37 de l'ordre du jour.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

84 16697 L'article 38 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16696)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard et Rotrand inscrivent leur dissidence (11)

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16696 Item 36 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Fainstat,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lorange and Lamarre and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion.

The Greffier then counted the members in favour of this motion, so thirteen (13) and those against this motion, so twenty-five (25). Thus the said motion of refer back to the executive was rejected and the main motion for adoption was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

84 16695 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 37 of the agenda.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

84 16697 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard and Rotrand record their opposition (11)

84 16698 L'article 39 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16698)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16699 L'article 40 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16699)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16700 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16700)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16701 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16701)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16698 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16699 Item 40 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16700 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16701 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16702 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16702)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16703 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16703)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16704 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16704)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16705 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16705)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16702 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16703 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16704 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16705 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16706 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16706)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16707 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16707)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16708 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16708)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16709 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16709)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16706 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 16707 Item 48 of the agenda having read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 16708 Item 49 of the agenda having been red to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 16709 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

84 16710 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16710)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 16711 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16711)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 16712 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16712)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 16713 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16713)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16710 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 16711 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 16712 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 16713 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 16714 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16714)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 16715 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16715)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 16716 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16716)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 16717 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16717)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16714 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 16715 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 16716 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 16717 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

RESOLVED This motion having been put. It was adopted unanimously and it was accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 16718 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16718)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements relatifs aux articles 51 à 59 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 16719 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16719)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16720 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 16722 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 61, 62 et 63 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16723 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16723)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16718 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 51 to 59 of the agenda will be again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of thirty days in order that the Council may dispose of them according to law.

84 16719 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16720 to Moved by Councillor Lorange,
84 16722 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 61, 62 and 63 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16723 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16724 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16724)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 16725 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16725)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements relatifs aux articles 65 et 66 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 16726 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16726)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, November 13, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 16724 Item 65 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 16725 Item 66 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was
adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws relating to
Items 65 and 66 of the agenda will be again be listed on the agenda of the
first meeting to be held after the expiry of thirty days in order that the
Council may dispose of them according to law.

84 16726 Item 67 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 16727 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16727)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16728 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16728)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (12).

84 16729 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16729)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16730 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16730)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16727 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16728 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (12).

84 16729 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16730 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16731 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16731)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (14).

84 16732 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16732)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16733 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16733)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 16734 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De remplacer la rubrique de l'article 75 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel à l'angle sud-est des boulevards Perras et Marc-Aurèle Fortin, dans le quartier de Rivière-des-Prairies."

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16731 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (14).

84 16732 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16733 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16734 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To replace the wording of Item 75 of the agenda which should read as follows: "By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential development at the south-east corner of Perras and Marc-Aurèle Fortin Boulevards, in Rivière-des-Prairies Ward."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 75 de l'ordre du jour, tel que remplacé, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16734)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 16735 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De remplacer la rubrique de l'article 76 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments dans le quadrilatère délimité par les avenues Christophe Colomb, Papineau et Jacques Casault et le boulevard Crémazie, dans le quartier de Villeray."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 76 de l'ordre du jour, tel que remplacé, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 16735)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 9 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlement relatifs aux articles 75 et 76 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

TUESDAY, November 13, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 75 of the agenda, as replaced, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

84 16735 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To replace the wording of Item 76 of the agenda which should read as follows: "By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a complex of buildings in the quadrilateral bounded by Christophe Colomb, Papineau and Jacques Casault Avenues and Crémazie Boulevard, in Villeray Ward."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 76 of the agenda, as replaced, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 9 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws relating to Items 75 and 76 of the agenda will be again listed on the agenda of the first meeting of the Council to be held after the expiry of thirty days in order that the Council may dispose of them according to law.

84 16736 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16736)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16737 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 16737)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16685 Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Lorange et Lamarre à l'effet d'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 26 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 16720 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que les modifications aux règlements de zonage affectent autant un endroit en particulier que le territoire environnant;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de tous les montréalais que les personnes qui pourraient subir un préjudice suite à l'adoption d'une modification à un règlement de zonage puissent exprimer leur désapprobation à l'administration avant que ladite modification à un règlement de zonage soit adoptée par le Conseil;

ATTENDU que présentement l'administration ne communique ni avec:

a) les propriétaires ou les locataires qui sont touchés par une modification à un règlement de zonage;

ou

b) les propriétaires ou locataires du territoire environnant touchés par une modification à un règlement de zonage;

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16736 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16737 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16685 The Conseil resumed the study of the motion of Councillors Lorange and Lamarre to adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 26 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 16720 Item 61 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berliner:

WHEREAS changes to zoning by-laws affect both the particular area in question and the surrounding land;

WHEREAS it is in the interest of all Montrealers that those people who believe that they may be prejudiced by a proposed change to a zoning by-law, should be able to voice their concerns to the administration prior to the proposed change to the by-law being adopted by Council;

WHEREAS the administration does not at present communicate with either:

a) the property owners and tenants who will be affected by a proposed change to a zoning by-law;

or

b) the property owners and tenants surrounding the area to be affected by a proposed change to a zoning by-law;

ATTENDU par conséquence, que les propriétaires ou locataires souvent ne prennent connaissance des dispositions d'un changement à un règlement de zonage seulement après adoption par le Conseil et conséquemment après avoir subi un préjudice suite à l'adoption d'une telle modification;

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

Que le Comité exécutif:

étudie l'opportunité, au plus tard à la date de la première des deux lectures nécessaires pour l'adoption d'une modification à un règlement de zonage, de communiquer avec:

a) tous les propriétaires et locataires du territoire touché par la modification à un règlement de zonage;

et

b) tous les propriétaires et locataires du territoire avoisinant l'endroit affecté par une modification à un règlement de zonage;

en indiquant la nature des modifications proposées audit règlement de zonage.

À la demande du conseiller Berliner et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 16721 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que la communauté grecque est une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a exprimé à la Ville son désir qu'un parc et une rue, situés dans les secteurs de la Ville où la communauté grecque de Parc Extension est très en vue, soient désignés d'un nom grec;

ATTENDU qu'une grande partie des Montréalais qui habitent dans le secteur de Parc Extension sont d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par le conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à un parc et à une rue du secteur de Parc Extension.

Le gouvernement de la Grèce est prêt à offrir, sans frais, une statue grecque en rapport avec le nom choisi et à envoyer une délégation lors de la cérémonie.

À la demande du conseiller Rasoulis et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

TUESDAY, November 13, 1984.

WHEREAS as a result, property owners and tenants often become aware of the particulars of a change to a zoning by-law only after the change has been adopted by Council and has gone into effect and, as a result, after they have been prejudiced by the change to the zoning by-law;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

That the Comité exécutif:

study the advisability of, no later than the date of the first of the two mandatory votes needed for a proposed change to a zoning by-law, communicating with:

a) all property owners and tenants in the area that is to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and

b) all property owners and tenants immediately surrounding the area to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and indicating to them the nature of the proposed change to the zoning by-law.

At the request of Councillor Berliner and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 16721 Item 62 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montreal;

WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that a park and a street located within those sectors of the City wherein the Greek community in Park Extension is prominent be given a Greek name;

WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a park and a street in the Park Extension area with a Greek name.

The Greek Government is ready to send free of charge a Greek statue for the name which will be chose also a delegation for the ceremony.

At the request of Councillor Rasoulis and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

84 16722 Le conseiller Doré soumet un projet de motion relatif à un référendum sur l'opportunité de déclarer la ville de Montréal zone libre d'armements nucléaires.

Un débat s'engage concernant la recevabilité de cette motion. Le président de l'assemblée déclare cette motion irrecevable.

En vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Doré, Gardiner, Perreault, Berthelet et Boskey désirent alors en appeler au Conseil de cette décision.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent et Ménard (35)

En conséquence l'appel est rejeté par le Conseil et la décision du président de l'assemblée est maintenue.

84 16738 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

À 20:45 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Dumont

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'appose ma signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. Dumont

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 5 décembre 1984.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Dumont

LE MAIRE,

Jean Drapeau

TUESDAY, November 13, 1984.

84 16722 Councillor Doré submitted a draft motion concerning a possible referendum dealing with the advisability of declaring that the Ville de Montréal is a zone which should be free of nuclear armements.

A debate arising concerning the admissibility of this motion. The chairman of the meeting declared this motion inadmissible.

In accordance with the Article 17 of the Rules of the Conseil, Councillors Doré, Gardiner, Perreault, Berthelet and Boskey demanded an appeal to the Conseil against that decision.

The Greffier then called the roll and the Conseil divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore (17)

AGAINST: the Maire Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent and Ménard (35)

Accordingly, the appeal was rejected by the Conseil and the chairman of the meeting's decision was sustained.

84 16738 The item of the agenda relating to notices of motions having been read. No notice of motion was tabled with the Greffier.

At 08:45 hours, this day, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to these minutes and affix my signature.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

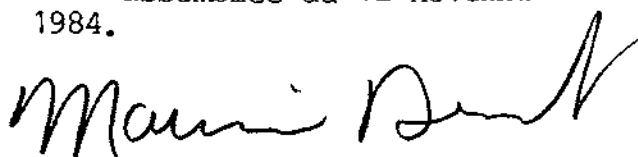
THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

These minutes were ratified at the Council meeting held on December 5, 1984.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du 12 novembre
1984.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le MERCREDI, CINQUIÈME jour de DECEMBRE 1984 à 18h00, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the WEDNESDAY, the FIFTH day of DECEMBER 1984 at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MERCREDI, 5 DÉCEMBRE 1984</p> <p>À 18h00</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>WEDNESDAY, DECEMBER 5, 1984</p> <p>AT 06h00</p>
--	---

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 30 novembre 1984.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour MERCREDI, CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, November 30, 1984.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for WEDNESDAY, the FIFTH day of DECEMBER instant, at 06h00, to consider the business specified in the following agenda:

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

ORDRE DU JOUR

- 1 -
Lecture et ratification du
procès-verbal de l'assemblée précé-
dente.

Maire suppléant

- 2 -
Nomination du maire suppléant
pour les prochains trois mois.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

- 3 -
Règlement portant approbation du
plan de construction et d'occupation
de l'ensemble des bâtiments et des
terrains du "Cimetière Baron de
Hirsch Inc.", sur le côté nord de la
rue de la Savane, entre les avenues
Mountain Sights et Kindersley, dans
le quartier Mont-Royal.
(23 octobre 1984)

- 4 -
Règlement modifiant le règlement
intitulé "Zonage des environs des
rues Saint-Denis et Saint-Hubert,
entre la rue Sherbrooke et l'avenue
Viger" (5108).
(23 octobre 1984)

- 5 -
Règlement modifiant le règlement
de zonage du quartier Ahuntsic et
d'une partie du quartier Villeray
(1920).
(23 octobre 1984)

- 6 -
Règlement modifiant le règlement
de zonage des quartiers de Sainte-
Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve
et de Mercier et d'une partie du
quartier de Papineau (2110).
(23 octobre 1984)

- 7 -
Règlement modifiant le règlement
intitulé "Zonage des quartiers
La Fontaine, Laurier, de Lorimier,
Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste,
Saint-Michel et d'une partie des
quartiers Bourget, Crémazie, Saint-
Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent
et Saint-Louis" (4980).
(24 octobre 1984)

REGULAR MEETING

AGENDA

- 1 -
Reading and confirmation of the
minutes of the preceding meeting.

Acting Mayor

- 2 -
Appointment of the Acting Mayor
for the next three months.

QUESTION PERIOD

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 3 -
By-law providing for the approval
of the construction and occupancy
plan for the "Cimetière Baron de
Hirsch Inc.", building and land com-
plex, on the north side of Savane
Street, between Mountain Sights and
Kindersley Avenues, in Mount Royal
Ward.
(October 23, 1984)

- 4 -
By-law to amend the by-law entit-
led: "Zoning of the surroundings of
Saint-Denis and Saint-Hubert
Streets, between Sherbrooke Street
and Viger Avenue" (5108).
(October 23, 1984)

- 5 -
By-law amending the zoning by-law
for Ahuntsic Ward and part of Ville-
ray Ward (1920).
(October 23, 1984)

- 6 -
By-law amending the by-law
concerning the zoning of St.Mary,
Hochelaga, Maisonneuve and Mercier
Wards and part of Papineau Ward
(2110).
(October 23, 1984)

- 7 -
By-law to amend the by-law entit-
led "Zoning of the surroundings of
La Fontaine, Laurier, de Lorimier,
Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste,
Saint-Michael Wards and part of
Bourget, Crémazie, St-Eusèbe,
Saint-George, St-Lawrence and St.
Louis Wards" (4980).
(October 24, 1984)

- 8 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation à des fins spécifiques" (2713):

- a) Centre d'Accueil La Clairière - centre de rééducation - 950, rue de Louvain;
- b) Université de Montréal - agrandissement - 2900, boulevard Édouard Montpetit;
- c) Commission des écoles catholiques de Montréal - service de garde en milieu scolaire - 8605, rue Berri;
- d) Foyer Jean XXIII - centre d'accueil pour personnes âgées - 6900, 15e Avenue;
- e) Société Bouddhique Changh Phap Inc. - lieu de culte et bureau d'administration - 4450, avenue Van Horne;
- f) General Committee of Vietnamese Buddhism in Canada Inc. - bureau d'association - 4450, avenue Van Horne;
- g) Centre des Arts Contemporains du Québec à Montréal - rénovations intérieures - 4247, rue Saint-Dominique;
- h) Commission des écoles catholiques de Montréal - école publique - 5855, avenue Pierre de Coubertin;
- i) Commission des écoles protestantes du Grand Montréal - école publique - 2062-68, avenue Marlowe;
(23 octobre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Centre d'Accueil La Clairière - reeducation center - 950 Louvain Street
- b) Université de Montréal - expansion - 2900 Edouard Montpetit;
- c) Commission des écoles catholiques de Montréal - day care center in the school environment - 8605 Berri Street;
- d) Foyer Jean XXIII - shelter center for elderly persons - 6900 15th Avenue;
- e) Société Bouddhique Changh Phap Inc. - worship and administration office - 4450 Van Horne Avenue;
- f) General Committee of Vietnamese Buddhism in Canada Inc. - association office - 4450 Van Horne Avenue;
- g) Centre des Arts Contemporains du Québec à Montréal - interior renovations - 4247 Saint-Dominique Street;
- h) Commission des écoles catholiques de Montréal - public school - 5855 Pierre de Coubertin Avenue;
- i) Protestant School Board of Greater Montreal - public school - 2062-68 Marlowe Avenue;
(October 23, 1984)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques" (5226).
(23 octobre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Zoning of part of Bourget and St. James Wards" (5226).
(October 23, 1984)

- 10 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).
(23 octobre 1984)

By-law amending the City Planning by-law of Pointe-aux-Trembles Ward (925).
(October 23, 1984)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(23 octobre 1984)

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(October 23, 1984)

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

- 12 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du Centre d'Accueil Lionel-Groulx et du Manoir Ronald McDonald sur le côté nord du chemin de la Côte Sainte-Catherine, à l'est de l'avenue Decelles (5654). (23 octobre 1984)

By-law to amend the by-law approving the plan for the construction and occupancy of the Centre d'Accueil Lionel-Groulx and of the Manoir Ronald McDonald on the north side of Côte Sainte-Catherine Road, east of Decelles Avenue (5654). (October 23, 1984)

- 13 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les boulevards Gouin et Perras, par une rue projetée sur le côté est et par la limite est de la municipalité de Montréal-Nord (6401). (23 octobre 1984)

By-law amending the by-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential complex in the quadrilateral bounded by Gouin and Perras Boulevards, by a proposed street on the east side and by the east limit of the municipality of Montréal-Nord (6401). (October 23, 1984)

- 14 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

Manoir l'Âge D'Or - centre d'accueil et centre de jour pour personnes âgées - 3430, rue Jeanne Mance. (23 octobre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Manoir l'Âge D'Or - welcoming center and day center for elderly persons - 3430 Jeanne Mance Street. (October 23, 1984)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Résolutions relatives à des
règlements d'emprunts

Resolutions relating to
Loan By-laws

- 15 -

Règlement 3134

By-law 3134

- a) Vote de crédits de \$ 909 929,40 à même le règlement 5870, pour parfaire certaines dépenses déjà votées par le Conseil;
- b) Annulation du solde de crédits de \$ 235 257,05 votés à même le règlement 3134;
- c) Annulation du solde d'autorisation d'emprunt de \$ 2 218 887,84 en vertu du règlement du règlement 3134.

- a) Voting of credits of \$ 909 929,40 out of By-law 5870, to make up for certain expenditures already voted by the Conseil;
- b) Cancellation of a loan credits balance of \$ 235 257,05 voted out of By-law 3134;
- c) Cancellation of a loan authorization balance of \$ 2 218 887,84 under By-law 3134.

- 16 -

Règlement 3216

- a) Vote de crédits de \$ 7 440 277,73, à même le règlement 5695 pour parfaire les dépenses déjà votées par le Conseil;
- b) Annulation des dépenses votées par le Conseil pour des projets terminés au total de \$ 134 784,51;
- c) Annulation du solde d'autorisation d'emprunt de \$ 9 539 884,68 en vertu du règlement 3216.

Règlement 3216

- a) Voting of credits of \$ 7 440 277,73, out of By-law 5695 to make up for expenditure already voted by the Conseil;
- b) Cancellation of expenditures voted by the Conseil for completed projects amounting to a total of \$ 134 784,51;
- c) Cancellation of a loan authorization balance of \$ 9 539 884,68 under By-law 3216.

- 17 -

Règlement 5229

- a) Vote de crédits de \$ 270 089,20, à même le règlement 5074, pour parfaire certaines dépenses déjà votées par le Conseil;
- b) Annulation des dépenses déjà votées par le Conseil au total de \$ 50 500,00;
- c) Annulation du solde d'autorisation d'emprunt de \$ 1 044 090,40 en vertu du règlement 5229.

By-law 5229

- a) Voting of credits of \$ 270 089,20, out of By-law 5074, to make up certain expenditures already voted by the Conseil;
- b) Cancellation of expenditures already voted by the Conseil totalling \$ 50 500,00;
- c) Cancellation of a loan authorization balance of \$ 1 044 090,40 under By-law 5229.

- 18 -

Règlement 5296

- a) Vote de crédits de \$ 36 367,79, à même le règlement 5074, pour parfaire les dépenses déjà votées par le Conseil;
- b) Annulation des crédits de \$ 6 669,18 de dépenses déjà votées par le Conseil;
- c) Annulation du solde d'autorisation d'emprunt de \$ 266 754,97 en vertu du règlement 5296.

By-law 5296

- a) Voting of credits of \$ 36 367,79, out of By-law 5074, to make up for expenditures already voted by the Conseil;
- b) Cancellation of credits of \$ 6 669,18 for expenditures already voted by the Conseil;
- c) Cancellation of a loan authorization balance of \$ 266 754,97 under By-law 5296.

- 19 -

Règlement 5368

- a) Vote de crédits de \$ 2 809 592,89, à même le règlement 5814, pour parfaire les dépenses déjà votées par le Conseil;
- b) Annulation du solde de crédits de \$ 782 466,75 déjà votés par le Conseil à même le règlement 5368;

By-law 5368

- a) Voting of credits of \$ 2 809 592,89, out of By-law 5814, to make up for expenditures already voted by the Conseil;
- b) Cancellation of the balance of credits of \$ 782 466,75 already voted by the Conseil, under By-law 5368;

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

c) Annulation du solde d'autorisation d'emprunt de \$ 5 450 610,67 en vertu du règlement 5368.

c) Cancellation of a loan authorization balance of \$ 5 450 610,67 under By-law 5368.

- 20 -

Règlement 5843

By-law 5843

a) Vote de crédits de \$ 770 433,14, à même le règlement 5074, pour parfaire les dépenses déjà votées par le Conseil;

a) Voting of credits of \$ 770 433,14, out of By-law 5074, to make up for expenditures already voted by the Conseil;

b) Annulation du solde d'autorisation d'emprunt de \$ 774 433,14 en vertu du règlement 5843.

b) Cancellation of a loan authorization balance of \$ 774 433,14 under By-law 5843.

Virement de crédits

Transfer of credits

- 21 -

Virement de crédits au programme triennal d'immobilisation 1984-1986.

Transfer of credits to the 1984-1986 three-year capital expenditures

Budgets

Budgets

- 22 -

Budget de la Ville pour l'exercice financier 1985.

City budget for the 1985 fiscal period.

- 23 -

Budget de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Budget of the Association montréalaise d'action récréative et culturelle (A.M.A.R.C.) for the 1985 fiscal period.

- 24 -

Budget de la Société de développement industriel de Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Budget of the Société de développement industriel de Montréal for the period from January 1 to December 31, 1985.

Budgets de sociétés para-municipales

Budgets of the para-municipal corporations

- 25 -

Budget de la Société municipale d'habitation de Montréal pour l'exercice 1985.

Budget of the Société municipale d'habitation de Montréal for the 1985 fiscal year.

- 26 -

Budget de la Corporation d'habitations Jeanne Mance pour l'exercice 1985.

Budget of the Corporation d'habitations Jeanne Mance for the 1985 fiscal year.

- 27 -

Budget de la Société des terrains Angus pour l'exercice 1985.

Budget of the Société des terrains Angus for the 1985 fiscal year.

- 28 -

Budget de l'Office municipal d'habitation de Montréal pour l'exercice 1985.

Budget of the Office municipal d'habitation de Montréal for the 1985 fiscal year.

- 29 -

Approbation du budget de la Société de développement de Montréal, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the budget of the Société de développement de Montréal, for the period from January 1 to December 1, 1985.

- 30 -

Approbation du budget de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the budget of the Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), for the period from January 1 to December 31, 1985.

Budgets des S.I.D.A.C.

S.I.D.A.C. Budgets

- 31 -

Approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Place Sainte-Catherine, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the SIDAC Place Sainte-Catherine, for the period from January 1 to December 1, 1985.

- 32 -

Approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Masson pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the SIDAC Promenade Masson for the period from January 1 to December 31, 1985.

- 33 -

Approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Promenade Ontario pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the SIDAC Promenade Ontario for the period from January 1 to December 31, 1985.

- 34 -

Approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Plaza Monk pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the SIDAC Plaza Monk for the period from January 1 to December 31, 1985.

- 35 -

Approbation du budget de fonctionnement de la SIDAC Plaza Saint-Hubert pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the SIDAC Plaza Saint-Hubert for the period from January 1 to December 31, 1985.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 36 -

Règlement sur le taux uniforme du coût des égouts, trottoirs, bordures, pavages de rues et pavages de ruelles pour l'exercice financier 1985.

By-law concerning the uniform rates covering the cost of sewers, sidewalks, curbs, street pavements and lanes pavements for the 1985 fiscal year.

- 37 -

Règlement modifiant le Règlement concernant l'établissement et la construction des postes d'essence (2600)

By-law to amend the By-law amending the establishment and construction of filling stations (2600).

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

- 38 -

Règlement modifiant le Règlement concernant les permis et taxes spéciales ou personnelles sur les commerces, occupations et activités (5568).

By-law to amend the By-law concerning permits and special or personal taxes on businesses, occupations and activities (5568).

- 39 -

Règlement modifiant le Règlement concernant les cabines téléphoniques extérieures et tous les types de postes de téléphone public (2033).

By-law to amend the By-law concerning outdoor telephone booths and all types of public telephone stations (2033).

- 40 -

Règlement imposant diverses taxes et déterminant le prix de l'eau, le loyer pour l'occupation du domaine public et les taux d'intérêt ainsi que les modalités et les conditions de paiement, pour l'exercice 1985.

By-law imposing various taxes and setting the price of water, the rent for the occupancy of the public domain and the interest rates, as well as the terms and the conditions of payment for the 1985 fiscal period.

- 41 -

Règlement concernant la responsabilité du paiement de la taxe de l'eau et de services dans le cas de certains immeubles, pour l'exercice financier de 1985.

By-law concerning the responsibility for the payment of the water and service tax in the case of certain immovables for the 1985 fiscal period.

Emprunt temporaire

Temporary loan

- 42 -

Autorisation d'emprunter temporairement aux banques sur une marge de crédit à fluctuations (revolving line of credit), un montant n'excédant pas \$ 100 000 000,00 en anticipation de la perception du revenu de l'exercice 1985, des arrérages de taxes et autres redevances, y compris la taxe de l'eau et de services.

Authorization to temporarily borrow from banks on a revolving line of credit, an amount not to exceed \$ 100 000 000,00 in advance of the collection of revenue of the 1985 fiscal period, tax arrears and other duties, including the water and service tax.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 43 -

Acquisition de diverses personnes (2 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), au prix de \$ 14 000,00.

Acquisition from various persons (2 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), for a price of \$ 14 000,00.

- 44 -

Acquisition de monsieur Uzsiny Pepo et dame Sultana Dinar, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 201 950,00.

Acquisition from Mr. Uzsiny Pepo and Mrs. Sultana Dinar, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 201 950,00.

- 45 -

Acquisition de monsieur André Landry, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la rue Honoré Vaillancourt, au prix de \$ 925,00.

Acquisition from Mr. André Landry, for street purposes, of a site located on Honoré Vaillancourt Street, for a price of \$ 925,00.

- 46 -

Acquisition de messieurs Emiliano Mazzocca et Gildo Mazzocca, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur l'avenue René Descartes, au prix de \$ 375,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 300,00 à cette fin.

Acquisition from Messrs. Emiliano Mazzocca and Gildo Mazzocca, for street purposes, of a site located on René Descartes Avenue, for a price of \$ 375,00, and voting of additional credits of \$ 300,00 for such purpose.

- 47 -

Acquisition de monsieur Marc-André Lafrance, aux fins de rue, d'un emplacement situé sur la 5e Avenue, au prix de \$ 305,00.

Acquisition from Mr. Marc-André Lafrance, for street purposes, of a site located on 5th Avenue, for a price of \$ 305,00.

- 48 -

Acquisition, aux fins d'habitation, de monsieur Guido Molinari, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 1601 à 1611, rue de la Visitation, au prix de \$ 64 000,00.

Acquisition, for housing purposes, from Mr. Guido Molinari, of a site including the building erected thereon bearing Nos 1601 to 1611 Visitation Street, for a price of \$ 64 000,00.

- 49 -

Acquisition, aux fins de rue, de dame Margherita Di Napoli, d'un emplacement vacant donnant sur la 6e Avenue, au prix de \$ 450,00.

Acquisition, for street purposes, from Mrs. Margherita Di Napoli, of a vacant site fronting on 6th Avenue, for a price of \$ 450,00.

- 50 -

Acquisition de monsieur Philip Melnick, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 9 100,00.

Acquisition from Mr. Philip Melnick, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 9 100,00.

- 51 -

Acquisition de monsieur Jean Rivest, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-est de la rue de Contrecoeur et au sud-est de l'avenue Pierre de Coubertin, au prix de \$ 250,00.

Acquisition from Mr. Jean Rivest, for lane purposes, of a site located north-east of de Contrecoeur Street, south-east of Pierre de Coubertin Avenue, for a price of \$ 250,00.

- 52 -

Acquisition de Les Produits Ferpac Ltée, aux fins de rue, d'emplacements situés de part et d'autre de la 7e Rue, entre les rues 161-59 et 159-6, au prix de \$ 2 425,00.

Acquisition from Les Produits Ferpac Ltée, for street purposes, of sites located on both sides of 7th Street, between streets 161-59 and 159-6, for a price of \$ 2 425,00.

- 53 -

Acquisition de diverses personnes (8 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons (8 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 54 -

Acquisition de diverses personnes (6 projets d'actes), aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from various persons (6 draft deeds), for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

- 55 -

Acquisition de Succession Harry B. Fried, aux fins de ruelle, de certains immeubles situés au nord-ouest de la rue Vitré (Viger) et au sud-ouest de la rue Clark, au prix de \$ 238 049,54, et vote de crédits complémentaires de \$ 205 000,00 à cette fin.

Acquisition from the Harry B. Fried Estate, for lane purposes, of certain immovables located north-west of Vitré Street (Viger), south-west of Clark Street, for a price of \$ 238 049,54, and voting of additional credits of \$ 205 000,00 for such purpose.

- 56 -

Acquisition de monsieur Waldemar Gentemann, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 34 420,00.

Acquisition from Mr. Waldemar Gentemann, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 34 420,00.

- 57 -

Acquisition de monsieur Michele D'Elia, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-ouest du boulevard Perras et au sud-ouest de la 41e Avenue, au prix de \$ 5 000,00.

Acquisition from Mr. Michele D'Elia, for land reserve purposes, of a site located north-west of Perras Boulevard, south-west of 41st Avenue, for a price of \$ 5 000,00.

- 58 -

Acquisition de monsieur Nicola Luciano, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-ouest du boulevard Perras et au sud-ouest de la 41e Avenue, au prix de \$ 4 000,00.

Acquisition from Mr. Nicola Luciano, for land reserve purposes, of a site located north-west of Perras Boulevard, south-west of 41st Avenue, for a price of \$ 4 000,00.

- 59 -

Cession par bail emphytéotique à la Société d'habitation du Québec d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Sherbrooke et au sud-ouest du boulevard Pierre Bernard (P.L.M. Pierre Bernard - 835).

Transfer by emphyteutic lease to the Société d'habitation du Québec concerning a site located north-west of Sherbrooke Street, south-west of Pierre Bernard Boulevard (P.L.M. Pierre Bernard - 835).

- 60 -

Cession par monsieur Antonio Rainone d'un emplacement formé du lot P.440-47 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, au prix de \$ 230,00.

Transfer by Mr. Antonio Rainone of a site made up of lot P.440-47 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, for a price of \$ 230,00.

- 61 -

Cession par bail emphytéotique à La Fondation d'Hébergement de la Communauté Coréenne de Montréal d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue Jules Verne et sur le côté est de l'avenue de Gaspé, pour une période de cinquante-deux ans, moyennant une rente mensuelle de \$ 14,00 par logement avec augmentation de \$ 0,50 par logement par mois à tous les trente mois, entente tripartite avec la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement et l'emphytéote, et abrogation de la résolution du Conseil (no 84 15178) en date du 24 octobre 1984 relative au même sujet.

Transfer by emphyteutic lease to La Fondation d'Hébergement de la Communauté Coréenne de Montréal of a site located on the south side of Jules Verne and on the east side of de Gaspé Avenue, for a period of fifty-two years, for a rent of \$ 14,00 per month, per dwelling, with an increase of \$ 0,50 per dwelling, per month, after each period of thirty months, tripartite agreement with the Canadian Mortgage and Housing Corporation and the emphyteutic lessee, and repeal of the Council resolution (No. 84 15178) dated October 24, 1984 relating to the same matter.

- 62 -

Cession par bail emphytéotique à la Coopérative d'Habitation "Voisins, Voisines" (Montréal) de l'immeuble portant le numéro 2275, rue Fullum, pour une période de cinquante-deux, moyennant une rente mensuelle de \$ 16,00 par logement avec augmentation de \$ 0.50 par logement par mois à tous les trente mois, et entente tripartite avec la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement et l'emphyteote.

Transfer by emphyteutic lease to Coopérative d'Habitation "Voisins, Voisines" (Montréal) of the building bearing No 2275 Fullum Street for a period of fifty-two years, for a rent of \$ 16,00 per month per dwelling, with an increase of \$ 0,50 per dwelling, per month, after each period of thirty months, tripartite agreement with the Canadian Mortgage and Housing Corporation and the emphyteutic lessee.

- 63 -

Convention par laquelle la Ville accorde une servitude à Bell Canada sur une partie du lot 141-24 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

Agreement whereby the City grants a servitude to Bell Canada on part of lot 141-24 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies.

- 64 -

Convention par laquelle la Ville accorde une servitude à Bell Canada et Hydro-Québec sur une partie du lot 234 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Agreement whereby the City grants a servitude to Bell Canada and Hydro-Québec on part of lot 234 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles.

- 65 -

Convention par laquelle la Ville confie à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) le mandat d'administrer et d'exploiter à Terre des Hommes des activités à caractère récréatif, culturel et touristique.

Agreement whereby the Ville calls upon the Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983), to administer and operate at Man and His World activities of a recreational, cultural and tourism nature.

- 66 -

Modification au bail emphytéotique consenti à la Coopérative d'Habitation Amaryllis relativement à l'emplacement situé sur le côté nord de la rue Gilford, entre les avenues de Lorimier et des Érables, et entente tripartite avec la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement et l'emphyteote.

Modification to the emphyteutic lease granted to the Coopérative d'Habitation relating to the site located on the north side of Gilford Street, between de Lorimier and Érables Avenues, and tripartite agreement with the Canadian Mortgage and Housing Corporation and the emphyteutic lessee.

- 67 -

Domaine public

Public domain

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de ruelle, d'une partie du lot 3881 située sur le côté ouest de la rue Beaulieu, au nord de la rue Jolicoeur.

Transfer to the City's public domain, for lane purposes, of part of lot 3881 located on the west side of Beaulieu Street, north of Jolicoeur Street.

- 68 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Fonteneau et au nord-est de la route Transcanadienne.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of a site located north-west of Fonteneau Street, north-east of the Trans-Canada Highway.

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

- 69 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, d'une partie du lot 3154A du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, située dans le quadrilatère borné par les rues Bourgeois, Wellington, Sainte-Madeleine et Favard.

Transfer to the City's public domain, for lane purposes, of part of lot 3154A of the cadastre of the Municipality of the Parish of Montréal, located in the quadrilateral bounded by Bourgeois, Wellington, Sainte-Madeleine and Favard Streets.

- 70 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, des lots 39-1, 39-2 et 39-3 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés au nord du boulevard Industriel, à l'est du boulevard Saint-Jean-Baptiste.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of lots 39-1, 39-2 and 39-3 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles, located north of Industriel Boulevard, east of Saint-Jean-Baptiste Boulevard.

- 71 -

Transfert du domaine public au domaine privé de la Ville les lots et parties de lots de ruelles non-ouvertes situés au sud-ouest de la rue Taché, entre la rue Fleury et la place Taché.

Transfer from the City's public domain to the City's private domain of the lots and parts of lots of unopened lanes located south-west of Taché Street, between Fleury Street and Taché Place.

Octroi de commandes

Awarding of orders

- 72 -

Octroi à Camions International Nordest Ltée pour la fourniture d'un châssis de camion avec moteur diesel de marque International, au prix de \$ 43 055,00.

Awarding to Camions International Nordest Ltée of an order for the supply of a diesel motor truck chassis, International make, for a price of \$ 43 055,00.

- 73 -

Octroi à Produits Chimiques Allied, division d'Allied Canada Inc., d'une commande pour la fourniture de chlorure de calcium en flocons (en vrac), au prix total approximatif de \$ 88 259,48.

Awarding to Produits Chimiques Allied, division of Allied Canada Inc., of an order for the supply of calcium chloride flakes (in bulk), for a total approximate price of \$ 88 259,48.

Vote de crédits

Voting of credits

- 74 -

\$ 414 000,00 - mise hors-rue des lignes électriques dans le secteur de 25e Avenue et 28e Avenue, des boulevard Perras et Maurice Duplessis.

\$ 414 000,00 - burying of power lines in the sector bounded by 25th Avenue and 28th Avenue, and Perras and Maurice Duplessis Boulevards.

- 75 -

\$ 500 000,00 pour la création d'un fonds de réserve qui permettra, lorsque requis, l'exécution de travaux de déplacement d'utilités publiques pré-requis à la réalisation des projets d'infrastructure du Service des travaux publics.

\$ 500 000,00 for the establishment of a reserve fund which will make it possible, when needed, to carry out works relating to the relocation of public utilities which are required before the carrying out of infrastructure projects to be undertaken by the Service des travaux publics.

Modification de résolutions

- 76 -

Modification de la résolution 84 09151 du Conseil en date du 9 juillet 1984 relative à un vote de crédits de \$ 90 100,00 pour la construction d'un pavage sur la rue Lucien Plante, d'un point situé à l'est de la rue Ernest Savignac à la rue Ernest Savignac.

- 77 -

Modification des résolutions (83 08378 et 84 09207) du Conseil en date des 6 décembre 1983 et 9 juillet 1984 relatives à l'acquisition, aux fins de réserve foncière et de rue, de certains terrains situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Rue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 78 -

Modification de la résolution (84 09149) du Conseil en date du 9 juillet 1984 relative au vote de crédits de \$ 160 000,00 pour la construction d'un pavage sur la rue Ernest Savignac, de la rue François H. Prévost à l'avenue Papineau.

- 79 -

Modification de la résolution (84 09165) du Conseil en date du 9 juillet 1984 relative au vote de crédits de \$ 78 800,00 pour la construction de trottoirs, deux côtés, là où requis, sur la rue Ernest Savignac, de la rue François H. Prévost à l'avenue Papineau.

Divers

- 80 -

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Programmes de logements à loyer modique

- 81 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitation Crémazie".

- 82 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitation Marquette-Chapleau".

Modification of resolutions

Modification of the Council resolution 84 09151 dated July 9, 1984 relating to the voting of credits amounting to \$ 90 100,00 for the laying of a pavement on Lucien Plante Street, from a point located east of Ernest Savignac Street to Ernest Savignac Street.

Modification of Council resolutions (83 08378 and 84 09207) dated December 6, 1983 and July 9, 1984, concerning the acquisition, for land reserve and street purposes, of certain parcels of land located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Modification of the Council resolution (84 09149) dated July 9, 1984, concerning the voting of credits of \$ 160 000,00 for the laying of a pavement on Ernest Savignac Street, from François H. Prévost Street to Papineau Avenue.

Modification of the Council resolution (84 09165) dated July 9, 1984, concerning the voting of credits of \$78 800,00 for the laying of sidewalks, both sides, where required, on Ernest Savignac Street, from François H. Prévost Street to Papineau Avenue.

Sundry

Payment of indemnities to certain retired civil servants until the coming into force of by-laws 6121, 6122 and 6169.

housing programs

Approval of the low-rental housing program "Habitation Crémazie".

Approval of the low-rental housing program "Habitation Marquette-Chapleau".

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 83 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment dans le cadre du programme de logements à loyer modique "Habitation Crémazie" sur le côté nord du boulevard Crémazie, entre les rues Saint-Denis et Berri, dans le quartier de Villeray.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a building as part of the low-rental housing program "Habitation Crémazie" on the north side of Crémazie Boulevard, between Saint-Denis and Berri Streets, in Villeray Ward.

- 84 -

Règlement modifiant le règlement concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques (2713):

- a) Maternelle Enfant-des-Neiges Inc. - école pré-maternelle - 5545, rue Snowdon;
- b) Centre Hospitalier Saint-Georges Inc. - agrandissement et occupation - 1205, rue Labelle;
- c) Garderie du chemin de la Bible - service de garde en garderie - 3419 et 3425, rue Doré et 267, rue Bérard;
- d) Le Collège Marie de France - agrandissement d'un bâtiment - 4635, chemin Queen Mary;
- e) The Congregation of the Followers of the Rabbis of Belz to Strengthen Torah - service de garde en garderie - 5565, rue Jeanne Mance.

By-law to amend the By-law concerning authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings for specific purposes (2713):

- a) Maternelle Enfant-des-Neiges Inc. - pre-kindergarten school - 5545 Snowdon Street;
- b) Centre Hospitalier Saint-Georges Inc. - extension and occupancy - 1205 Labelle Street;
- c) Garderie du chemin de la Bible - care of children in a day nursery - 3419 and 3425 Doré Street and 267 Bérard Street;
- d) Le Collège Marie de France - extension of the building - 4635 Queen Mary Road;
- e) The Congregation of the Followers of the Rabbis of Belz to Strengthen Torah - care of children in a day-nursery - 5565 Jeanne Mance Street.

Annexion

Annexation

- 85 -

Intervention de la Ville auprès du Ministre des affaires municipales relativement au projet de Ville Mont-Royal concernant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Montréal située au nord de la rue Jean-Talon (secteur Glenmount).

Intervention of the Ville with the Ministre des affaires municipales concerning the project of Ville Mont-Royal to part of the territory of the Ville de Montréal located north of Jean-Talon Street (Glenmount sector).

Projets de règlements

Draft by-laws

- 86 -

Règlement modifiant le règlement sur les sociétés d'initiative et de développement d'artères commerciales (5641).

By-law to amend the By-law on initiative and development associations for commercial streets (5641).

- 87 -

Règlement modifiant le Règlement du Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal (6121).

By-law to amend the By-law concerning the Retirement fund of the staff personnel of the City of Montréal (6121).

Rétention de services

Retainer for services

- 88 -

Rétention des service de la firme Calculatec Inc. pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Chagnon (1975) Ltée sur le contrat #465, et vote de crédits de \$ 75 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Calculatec Inc. to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying carried out by Chagnon (1975) Ltée under contract #465, and voting of credits of \$ 75 000,00 for such purpose.

- 89 -

Rétention des services de la firme Calculatec Inc. pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Chagnon (1975) Ltée sur le contrat #513, et vote de crédits de \$ 45 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Calculatec Inc. to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying carried out by Chagnon (1975) Ltée, under contract #513, and voting of credits of \$ 45 000,00 for such purpose.

- 90 -

Rétention des services de la firme Calculatec Inc. pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Chagnon (1975) Ltée sur le contrat #559, et vote de crédits de \$ 35 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Calculatec Inc. to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying carried out by Chagnon (1975) Ltée under the contract #559, and voting of credits of \$ 35 000,00 for such purpose.

- 91 -

Rétention de la firme Doucet et Associés Ingénieurs Conseils pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Compagnie de Construction Antagon Ltée sur le contrat #537, et vote de crédits de \$ 80 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Doucet & Associés Ingénieurs Conseils to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying carried out by the Compagnie de Construction Antagon Ltée under contract #537, and voting of credits of \$ 80 000,00 for such purpose.

- 92 -

Rétention des services de la firme Doucet et Associés Ingénieurs Conseils pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Compagnie de Construction Antagon Ltée sur les contrats #405-406, et vote de crédits de \$ 90 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Doucet & Associés Ingénieurs Conseils, to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying carried out by the Compagnie de Construction Antagon Ltée under the contracts #405-406, and voting of credits of \$ 90 000,00 for such purpose.

- 93 -

Rétention des services de la firme Doucet et Associés Ingénieurs Conseils pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Construction N.R.C. Inc. sur le contrat #476, et vote de crédits de \$ 75 000,00.

Retainer for the services of the firm Doucet et Associés Ingénieurs Conseils to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying carried out by Construction N.R.C. Inc. under contract #476, and voting of credits of \$ 75 000,00 for such purpose.

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

- 94 -

Rétention des services de la firme ABBDL-TECSULT relativement à la scarification et la correction de chaussées, à la pose de revêtement bitumineux et à la réalisation d'ouvrages connexes sur diverses rues de la région administrative ouest de la Ville, et vote de crédits de \$ 200 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm ABBDL-TECSULT relating to the scarification and pavement repairs, the laying of an asphalt surfacing and the carrying out of related works on various streets of the west end of the Ville, and voting of credits of \$ 200 000,00 for such purpose.

- 95 -

Rétention de la firme Lalonde, Girouard, Letendre et Associés Ltée relativement aux travaux relatifs à la scarification et à la correction de chaussées, à la pose de revêtement bitumineux et à la réalisation d'ouvrages connexes sur diverses rues de la région administrative nord de la Ville, et vote de crédits de \$ 200 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Lalonde, Girouard, Letendre et Associés Ltée, relating to the scarification and pavement repairs, the laying of an asphalt surfacing and the carrying out of related works on various streets of the north section of the City, and voting of credits of \$ 200 000,00 for such purpose.

- 96 -

Rétention des services de la firme René Séguin et Associés relativement aux travaux de scarification et à la correction de chaussées, à la pose de revêtement bitumineux et à la réalisation d'ouvrages connexes sur diverses rues de la région administrative est de la Ville, et vote de crédits de \$ 200 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm René Séguin et Associés relating to scarification and pavement repairs works, the laying of asphalt surfacing and the carrying out of related works on various streets of the east sector of the City, and voting of credits of \$ 200 000,00 for such purpose.

Octroi de commandes

Awarding of orders

- 97 -

Octroi à Produits Chimiques Allied, division d'Allied Canada Inc., d'une commande pour la fourniture de chlorure de calcium en flocons (en sacs), au prix total approximatif de \$ 44 136,63.

Awarding to Produits Chimiques Allied, division of Allied Canada Inc. of an order for the supply of calcium chloride flakes (in bags), for a total approximate price of \$ 44 136,63.

- 98 -

Octroi à Xerox Canada Inc., Kodak Canada Inc. et Pitney Bowes de la commande pour la location d'appareils à photocopies, pour la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1987, pour un prix total approximatif de \$ 1 508 689,32.

Awarding to Xerox Canada Inc., Kodak Canada Inc. and Pitney Bowes of an order for the leasing of photocopy equipment for the period from January 1, 1985 to December 31, 1987, for a total approximate price of \$ 1 508 689,32.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 99 -

Acquisition de monsieur Kurt Hendrik et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, au prix de \$ 16 418,80.

Acquisition from Mr. Kurt Hendrik & al, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 16 418,80.

- 100 -

Acquisition de monsieur André-Ernest Maugile, aux fins de réserve foncière, d'un immeuble portant le numéro 7500, boulevard Gouin est, au prix de \$ 45 000,00.

Acquisition from Mr. André-Ernest Maugile, for land reserve purposes, of an immovable bearing No. 7500 Gouin Boulevard East, for a price of \$ 45 000,00.

- 101 -

Acquisition de monsieur Antonio Giuseppe D'Aliesio, aux fins de parc industriel, d'un emplacement situé au nord-est du boulevard Armand Bombardier et au nord-ouest du boulevard Henri Bourassa, au prix de \$ 4 900,00.

Acquisition from Mr. Antonio Giuseppe D'Aliesio, for purposes of an industrial park, of a site located north-east of Armand Bombardier Boulevard, north-west of Henri Bourassa Boulevard, for a price of \$ 4 900,00.

- 102 -

Acquisition de monsieur John Weimers, aux fins de parc, d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue Lacasse et au sud-est de la rue Saint-Jacques, au prix de \$ 42 200,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 19 000,00 à cette fin.

Acquisition from Mr. John Weimers, for park purposes, of a site located south-west of Lacasse Street, south-east of Saint-Jacques Street, for a price of \$ 42 200,00, and voting of additional credits of \$ 19 000,00 for such purpose.

- 103 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal d'un emplacement ayant front sur la rue Le Ber, au nord de la rue Bourgeois, avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1931 et 1929, rue Le Ber, au prix de \$ 72 000,00, soit \$ 1 500,00 pour le terrain et la bâtisse et une somme de \$ 70 500,00 représentant l'avance de fonds faite par la Ville à ladite Société pour la restauration de cette bâtisse.

Sale to the Société municipale d'habitation de Montréal of a site fronting on Le Ber Street, north of Bourgeois Street, including the building erected thereon bearing Nos. 1931 and 1929 Le Ber Street, for \$ 72 000,00, that is \$ 1 500,00 for the land and the building and \$ 70 500,00 representing the advance of fund granted by the Ville to the said Société for the restoration of the above-mentioned building.

- 104 -

Vente à Les Habitations Grillon Inc. d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue Berri, entre le boulevard Dorchester et la rue de La Gauchetière.

Sale to Les Habitations Grillon Inc. of a site located on the west side of Berri Street, between Dorchester Boulevard and de La Gauchetière Street.

- 105 -

Location de Lafleur Inc. d'un local portant le numéro 258 et situé dans l'édifice portant le numéro 6655, chemin de la Côte-des-Neiges, pour une période de quatorze mois, moyennant un loyer annuel de \$ 3 756,00, pour les besoins du Service des affaires sociales.

Leasing from Lafleur Inc. of premises bearing No. 258 and located in the building bearing No. 6655 Côte des Neiges Road, for a period of fourteen months, for an annual rent of \$ 3 756,00, to meet the needs of the Service des affaires sociales.

- 106 -

Location de Les Immeubles M.G.M. Métro Inc. d'un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble portant les numéros 3750, boulevard Métropolitain est, moyennant un loyer annuel de \$ 31 993,50, pour les besoins du Service des affaires sociales.

Leasing from Les Immeubles M.G.M. Métro Inc. of premises located on the groundfloor of the immovable bearing No. 3750 Métropolitain Boulevard East, for an annual rent of \$ 31 993,50, to meet the needs of the Service des affaires sociales.

Domaine public

Public domain

- 107 -

Retrait du domaine public de la Ville, à des fins de rue, d'une partie des lots 1038 et 4688 située au nord-est de la rue du Couvent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques.

Withdrawal from the City's public domain, for street purposes, of part of lots 1038 and 4688 located north-east of Couvent Street, between Notre-Dame and Saint-Jacques Streets.

MERCREDI, 5 décembre 1984.
WEDNESDAY, December 5, 1984.

Désistement d'expropriation

Waiver of expropriation

- 108 -

Désistement de l'expropriation, à des fins de rue, d'une partie du lot 1022-1, située au nord-est de la rue du Couvent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques (résolution 82 05839).

Waiver of the expropriation, for street purposes, of part of lot 1022-1 located north-east of Couvent Street, between Notre-Dame and Saint-Jacques Streets (resolution 82 05839).

Décret d'expropriation

Expropriation order

- 109 -

Expropriation, aux fins de stationnement hors-rue, d'un emplacement avec l'immeuble dessus érigé portant le numéro 7011, boulevard Saint-Laurent, et vote de crédits à cette fin.

Expropriation, for off-street parking purposes, concerning a site including the building erected thereon bearing No 7011 Saint-Laurent Boulevard, and voting of credits for such purpose.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 110 -

Fermeture d'une partie de la rue Berri située entre la rue de La Gauchetière et le boulevard Dorchester.

Closing of a section of Berri Street located between de La Gauchetière Street and Dorchester Boulevard.

- 111 -

Règlement à l'effet de fermer comme rue certains terrains situés au nord-ouest du boulevard Crémazie et au nord-est de la rue Saint-Denis.

By-law to close as a street certain parcels of land located north-west of Crémazie Boulevard, north-east of Saint-Denis Street.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-laws
(1st study)

- 112 -

Règlement portant approbation du plan d'occupation d'une partie du bâtiment situé dans le quadrilatère délimité par les rues Sherbrooke et Victoria et les avenues McGill College et du Président Kennedy.

By-law concerning the approval of a plan for the occupancy of part of the building located in the quadrilateral bounded by Sherbrooke and Victoria Streets and McGill College and Président Kennedy Avenues.

- 113 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers Saint-Jean, Saint-Édouard, Montcalm et d'une partie du quartier Villeray" (4139).

By-law to amend the by-law entitled: "Zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Ward and part of Villeray Ward" (4139).

Réserve

Reserve

Réserve, à des fins de stationnement public, pour une période de deux ans, d'un emplacement situé sur le côté est de la rue Saint-Dominique, au sud de la rue Prince Arthur.

Reserve, for public parking purposes, for a period of two years, of a site located on the east side of Saint-Dominique Street, south of Prince Arthur Street.

MERCREDI , 5 décembre 1984.
WEDNESDAY , December 5, 1984.

Vote de crédits complémentaires

Voting of additional credits

- 115 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 35 000,00 et de \$ 97 000,00 relativement à l'expropriation, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-ouest de la rue Marquette et au nord-ouest de la rue Beaubien.

Voting of additional credits amounting to \$ 35 000,00 and \$ 97 000,00 concerning the expropriation, for land reserve purposes, of a site located south-west of Marquette Street, north-west of Beaubien Street.

MOTIONS

MOTIONS

- 116 -

Conseiller Berliner - Communiquer avec les propriétaires et locataires du territoire touché par une modification à un règlement de zonage et avec ceux du terroire avoisinant pour leur indiquer la nature des modifications proposées.

Councillor Berliner - To communicate with the owners and the tenants of the area affected by a proposed change to zoning by-law and with those of the surrounding area to indicate them the proposed change.

- 117 -

Conseiller Rasoulis - Donner un grec à un parc et à une rue dans le district de Parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a greek name to a park and to a street in the Park Extension district.

- 118 -

Conseiller Georgoulis - Mettre sur pied un service d'accueil et d'information destiné aux diverses minorités ethniques.

Councillor Georgoulis - Establishment of a welcoming and information service intended for the various ethnic minorities.

- 119 -

Conseiller Georgoulis - Mandater le Service du personnel pour préparer la mise sur pied d'un programme favorisant l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques.

Councillor Georgoulis - Entrusting the Service du personnel with the preparation and establishment of a program to favor the hiring of persons from ethnic minorities.

Avis de motions.

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,

Maurice Brunet

tenue le MERCREDI, 5 décembre 1984,
à 18:00 heures

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers Desjardins F., Roussille, Beauchemin, Provost, Dancosst, Larivée, Georgoulis et Auf der Maur à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Laramée, Joubert et Berliner.

À 18:07 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 12 et 13 novembre 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18643 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De nommer le conseiller Normand Lussier, maire suppléant pour les prochains trois mois.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Monsieur le Maire dépose, après l'avoir lue, une déclaration du Comité exécutif concernant certaines orientations dans le dossier de Cadillac-Fairview.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

REGULAR MEETING

held on WEDNESDAY, December 5, 1984,
at 18 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis and Salvatore.

Councillors Desjardins A., Roussille, Beauchemin, Provost, Dancosst, Larivée, Georgoulis and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Laramée, Joubert and Berliner.

At 18:07 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on November 12 and 13, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18643 Item 2 of the agenda relating to the appointment of the Acting Mayor having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To appoint Councillor Normand Lussier, Acting Mayor for the next three months.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

His Worship the Mayor tabled, after reading, a declaration from the Comité exécutif concerning certain orientations relating to the Cadillac-Fairview project.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

84 18644 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18644)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18645 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18645)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18647 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18646)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

12

WESNESDAY, December 5, 1984.

84 18644 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18645 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18647 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18647 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18647)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18648 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18648)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, December 5, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18647 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18648 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18649 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18649)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18650 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18650)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18651 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18651)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

WEDNESDAY, December 5, 1984.

84 18649 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18650 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18651 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18652 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18652)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18653 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18653)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18654 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18654)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18652 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18653 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18654 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18655 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 18655)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les projets de règlements constituant les articles 8 et 14 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

84 18656 L'article 15 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18656)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18657 L'article 16 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18657)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

13

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18655 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The draft by-laws referred to under Items 8 and 14 of the agenda
will be enacted under a single by-law.

84 18656 Item 15 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18657 Item 16 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

8418658 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18658)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18659 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18659)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18660 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18660)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18661 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18661)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, December 5, 1984.

84 18658 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18659 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18660 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18661 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 17552 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 17552)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18663 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 18727 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 22 à 86 de l'ordre du jour et de procéder à l'étude de l'article 87 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18728 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18728)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18729 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 18753 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 22 à 86 et 88 à 112 de l'ordre du jour et de procéder à l'étude de l'article 113 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

WEDNESDAY, December 5, 1984.

84 17552 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18663 to Moved by Councillor Lorange,
84 18727 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 22 to 86 of the agenda and to proceed with the study of Item 87 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18728 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18729 to Moved by Councillor Lorange,
84 18753 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 22 to 86 and 88 to 112 of the agenda and to proceed with the study of Item 113 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18754 L'article 113 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18754)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

À 19:35 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude du rapport du Comité exécutif relatif à l'article 22 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants des Services du contrôleur général, des finances, du revenu et du contentieux.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs ROGER GALIPEAU, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE, Réal Lavallée, surintendant - budget, Serge Pourreaux, coordonnateur - planification stratégique, Mario Lanoie, coordonnateur - tarification, et Jean-Claude Le Lannic, assistant-directeur - recherche et planification, entrent dans la salle des délibérations. Monsieur Galipeau lit un bref exposé qu'il dépose ensuite devant ce Conseil. Ses collaborateurs et lui répondent ensuite aux questions des membres du Conseil.

À 20:23 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service du contrôleur général. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite alors messieurs FERNAND DENIS, DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES, Bernard Comeau, directeur-adjoint, et Richard Daveluy, surintendant - administration. Ces derniers entrent dans la salle des délibérations. Monsieur Denis lit un bref exposé qu'il dépose après lecture devant ce Conseil. Ses collaborateurs et lui répondent par la suite aux questions des membres du Conseil.

À 20:50 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service des finances. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

WEDNESDAY, December 5, 1984.

84 18754 Item 113 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Conseil may dispose of it according to law.

At 19:35 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That this Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of the report from the Comité exécutif relating to Item 22 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Services du contrôleur général, des finances, du revenu and du contentieux.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs ROGER GALIPEAU, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE, Réal Lavallée, surintendant - budget, Serge Pourreaux, coordonnateur - planification stratégique, Mario Lanoie, coordonnateur - tarification, and Jean-Claude Le Lannic, assistant-directeur - recherche et planification, entered the Council Room. Mr. Galipeau then read a short statement which he tabled before Council. He then answered questions put by members of the Council. Mr. Galipeau was accompanied by his assistants.

At 20:23 hours, Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service du contrôleur général. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, then invited Messrs. FERNAND DENIS, DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES, Bernard Comeau, directeur-adjoint, and Richard Daveluy, surintendant - administration. The latter entered Council Room. Mr. Denis then read a short statement which he tabled before Council. He then answered questions put by members of the Council. Mr. Denis was accompanied by his assistants.

At 20:50 hours, Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it has no further questions to put to the representatives of the Service des finances. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite alors messieurs GUY LEFEBVRE, DIRECTEUR DU SERVICE DU REVENU, Pierre Reid, chef de l'encaissement, Marc Courtemanche, chef de la perception, et Pierre Boyer, chef de l'imposition. Ces derniers entrent dans la salle des délibérations. Monsieur Lefebvre lit un bref exposé qu'il dépose ensuite devant ce Conseil. Ses collaborateurs et lui répondent ensuite aux questions des membres du Conseil.

À 21:15 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service du revenu. La présidente les remercie et ils quittent la salle des délibérations.

À 21:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant aux Services du contrôleur général, des finances, et du revenu, et propose de poursuivre l'étude du budget à la prochaine assemblée du Conseil.

À 21:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à JEUDI, 6 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Durost

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,
J. Drapeau

WEDNESDAY, December 5, 1984.

Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, then invited Messrs. GUY LEFEBVRE, DIRECTEUR DU SERVICE DU REVENU, Pierre Reid, chef de l'encaissement, Marc Courtemanche, chef de la perception, and Pierre Boyer, chef de l'imposition. The latter entered Council Room. Mr. Lefebvre then read a short statement which he tabled before Council. He then answered questions put by members of the Council. Mr. Lefebvre was accompanied by his assistants.

At 21:15 hours, Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service du revenu. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 21:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council sitting in committee of the whole has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Services du contrôleur général, des finances, and du revenu, and suggested that the study of the budget be continued at the next sitting of the Council.

At 21:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to THURSDAY, December 6, 1984 at 18 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes, and I affix my signature.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le JEUDI, 6 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, et Salvatore.

Les conseillers Sigouin, La Roche, Roussille, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Hamelin, Provost, Dancosst, Larivée, Perreault, Bennett, Limonchik, Auf der Maur et Rasoulis à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Laramée, Vanier, Joubert, Prigent, Christin et Berliner

À 18:08 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le président de l'assemblée dépose sur la table du Greffier le document suivant:

Rapport sur les virements de crédits effectués à même le chapitre du budget "Administration générale - Dépenses générales" au cours de la période du 8 août au 24 octobre 1984.

À 18:32 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 22 et 30 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants des Services du contentieux, de l'urbanisme et de la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA).

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, Mes JEAN PÉLOQUIN, AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE ET DIRECTEUR DU SERVICE DU CONTENTIEUX, et Jules Allard, directeur adjoint, entrent dans la salle des délibérations. Monsieur Péloquin lit un bref exposé qu'il dépose ensuite devant ce Conseil. Son collaborateur et lui répondent ensuite aux questions des membres du Conseil.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on THURSDAY, December 6, 1984,
at 18 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, and Salvatore.

Councillors Sigouin, La Roche, Roussille, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Hamelin, Provost, Dancosst, Larivée, Perreault, Bennett, Limonchik, Auf der Maur and Rasoulis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Laramée, Vanier, Joubert, Prigent, Christin and Berliner.

At 18:08 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended and Councillors proceed to ask questions.

The chairman of the meeting tabled with the Greffier the following document:

A report concerning the transfers of credits made out of the Chapter of the budget entitled "General Administration - General expenditures" for the period extending from August 8 to October 24, 1984.

At 18:32 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Conseil go into committee of the whole to proceed with the study of the reports from the Comité exécutif relating to Items 22 and 30 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Services du contentieux, de l'urbanisme and de la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA).

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Conseil then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Mes JEAN PÉLOQUIN, AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE ET DIRECTEUR DU SERVICE DU CONTENTIEUX, and Jules Allard, directeur adjoint, entered the Council Room. Mr. Péloquin then read a short statement which he tabled before Council. He then answered questions put by members of the Council. M. Péloquin was accompanied by his assistant.

À 20:05, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service du contentieux. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 20:10 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs MICHEL LAVILLE, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, Michel Gauthier, surintendant de la division des études générales, Clément Demers et Guy L. Rainville, assistants-surintendants de la division de la planification urbaine. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et monsieur Laville lit un bref exposé qu'il dépose ensuite devant ce Conseil. Ses collaborateurs et lui répondent ensuite aux questions des membres du Conseil.

À 21:00 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service de l'urbanisme. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant aux Services du contentieux et de l'urbanisme et propose de poursuivre l'étude du budget à la prochaine assemblée du Conseil.

À 21:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à VENDREDI, 7 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Buset

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean Vaupelle

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

A. J. J. J.

THURSDAY, December 6, 1984.

At 20:05 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service du contentieux. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 20:10 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. MICHEL LAVILLE, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, Michel Gauthier, surintendant de la division des études générales, Clément Demers and Guy L. Rainville, assistants-surintendants de la division de la planification urbaine. Those entered the Council Room and Mr. Laville then read a short statement which he tabled before Council. He then answered questions put by members of the Council. Mr. Laville was accompanied by his assistants.

At 21:00 hours, Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service de l'urbanisme. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council sitting in committee of the whole has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Services du contentieux and de l'urbanisme and suggested that the study of the budget be continued at the next sitting of the Council.

At 21:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to FRIDAY, December 7, 1984 at 18 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the
contents of these minutes and I
affix my signature.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le VENDREDI, 7 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey.

Les conseillers Roussille, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Forcillo, Frenière, Christin, Perreault, Prescott, Limonchik, Melançon, Rasoulis et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Laramée, Joubert, Prigent, Doré, Auf der Maur et Berliner.

À 18:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant l'éclairage de la ruelle située entre l'avenue du Carmel et la rue Boucher;
- 2.- Réponse au conseiller Gardiner concernant la sécurité des automobilistes et des piétons à l'échangeur avenue des Pins - avenue du Parc;
- 3.- Réponse au conseiller Boskey concernant un virement de crédits de l'activité "Santé et sécurité" à l'activité "Dépenses générales".

À 18:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 30, 28, 25, 29, 27 et 26 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants de la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), de la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), de la Société de développement de Montréal (SODEMONT), de la Société des terrains Angus (SOTAN) et de la Corporation d'habitations Jeanne Mance.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on FRIDAY, December 7, 1984,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Larivée, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey.

Councillors Roussille, Luccisano, Lussier, Beauchemin, Hamelin, Dancoast, Forcillo, Frenière, Christin, Perreault, Prescott, Limonchik, Melançon, Rasoulis and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Laramée, Joubert, Prigent, Doré, Auf der Maur and Berliner.

At 18:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Georgoulis concerning the lighting on lane located between Carmel Avenue and Boucher Street;
- 2.- Answer for Councillor Gardiner concerning the safety of motorists and pedestrians at the Pine Avenue - Park Avenue traffic interchange;
- 3.- Answer for Councillor Boskey concerning a transfer of credits from the activity "Health and Safety" to the activity "General expenditures".

At 18:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of the reports from the Comité exécutif relating to Items 30, 28, 25, 29, 27 and 26 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), of the Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), the Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), the Société de développement de Montréal (SODEMONT), the Société des terrains Angus (SOTAN) and the Corporation d'habitations Jeanne Mance.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs AIMÉ DESAUTELS, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (SIMPA), et Pierre Ouellet, directeur général, entrent dans la salle des délibérations. Monsieur Desautels dépose un bref exposé devant ce Conseil et, en collaboration avec monsieur Ouellet, répond aux questions des membres du Conseil.

À 19:05 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 19:05 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs GÉRARD PERRON, PRÉSIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL (OMHM), Pierre Verschelden, secrétaire, Robert Mainville, directeur de la location, Pierre Guertin, directeur des immeubles, et Louis Carrier, directeur finances et administration. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après avoir déposé un bref exposé devant le Conseil, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 19:40 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 19:45 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune, messieurs GUY-R. LEGAULT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL (SOMHAM), Paul Sénécal, directeur général, et Bernard Galarneau, vice-président. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après avoir déposé un bref exposé devant le Conseil, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 20:03 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 20:05 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs RICHARD LASALLE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL (SODEMONT), et Guy Lacoste, directeur général. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après avoir déposé un bref exposé devant le Conseil, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 20:30 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Société de développement de Montréal (SODEMONT). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 20:32 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs ALLAN KOURY, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES TERRAINS ANGUS (SOTAN), et Renaud Paradis, directeur général. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après avoir déposé un bref exposé devant le Conseil, répondent aux questions des membres du Conseil.

FRIDAY, December 7, 1984.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. AIMÉ DESAUTELS, PRÉSIDENT OF THE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (SIMPA), and Pierre Ouellet, directeur général, entered the Council Room. Mr. Desautels tabled a short statement before Council, and in collaboration with Mr. Ouellet, answered questions from the members of the Council.

At 19:05 hours, Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA). The chairman of the meeting thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 19:05 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. GÉRARD PERRON, PRÉSIDENT DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL (OMHM), Pierre Verschelden, secrétaire, Robert Mainville, directeur de la location, Pierre Guertin, directeur des immeubles, et Louis Carrier, directeur finances et administration. Those entered Council Room and, after tabled a short statement before Council, answered questions from the members of the Council.

At 19:40 hours, Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 19:45 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward, Messrs. GUY-R. LEGAULT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL (SOMHAM), Paul Sénécal, directeur général, et Bernard Galarneau, vice-président. Those entered Council Room and, after tabled a short statement before Council, answered questions from the members of the Council.

At 20:03 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM). The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 20:05 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. RICHARD LASALLE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL (SODEMONT), and Guy Lacoste, directeur général. Those entered Council Room and, after tabled a short statement before the Council, answered questions from the members of the Council.

At 20:30 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Société de développement de Montréal (SODEMONT). The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 20:32 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. ALLAN KOURY, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES TERRAINS ANGUS (SOTAN), and Renaud Paradis, directeur général. Those entered Council Room and, after tabled a short statement, answered questions from the members of the Council.

À 20:45 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Société des terrains Angus (SOTAN). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 20:47 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs ÉMILE DESORCY, PRÉSIDENT DE LA CORPORATION D'HABITATIONS JEANNE-MANCE, et Claude Lalonde, directeur général. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après avoir déposé un bref exposé devant le Conseil, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 21:00 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Corporation d'habitations Jeanne-Mance. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant à la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), la Société de développement de Montréal (SODEMONT), la Société des terrains Angus (SOTAN), et la Corporation d'habitations Jeanne-Mance, et propose de poursuivre l'étude du budget à la prochaine assemblée du Conseil.

À 21:03 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à LUNDI, 10 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Proulx

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean Lapierre

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. J. J. J.

At 20:45 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Société des terrains Angus (SOTAN). The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 20:47 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs ÉMILE DESORCY, PRÉSIDENT DE LA CORPORATION D'HABITATIONS JEANNE-MANCE, and Claude Lalonde, directeur général. Those entered the Council Room and, after tabled a short statement before the Council, answered questions from the members of the Council.

At 21:00 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Corporation d'habitations Jeanne-Mance. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council sitting in committee of the whole has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA), the Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), the Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), the Société de développement de Montréal (SODEMONT), the Société des terrains Angus (SOTAN), and the Corporation d'habitations Jeanne-Mance, and suggested that the study of the budget be continued at the next sitting of the Council.

At 21:03 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to MONDAY, December 10, 1984 at 18 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes, and I affix my
signature.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le LUNDI, 10 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Malouf, Luccisano, Lusier, Magnan, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Auf der Maur.

Les conseillers Anfossi, La Roche, Desjardins F., Roussille, Trottier, Beauchemin, Provost, Vanier, Dancosst, Forcillo, Desjardins A., Cardinal, Berliner, Rasoulis et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Larivée, Millette, et Prigent.

À 18:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Perreault concernant les écarts entre le montant budgétisé et les crédits votés pour la construction d'un viaduc dans l'axe du boulevard Armand Bombardier au-dessus des voies du Canadien National;
- 2.- Réponse au conseiller Rasoulis concernant des blessures causées à une personne et des dommages faits à la propriété de cette dernière par un employé de la compagnie Beaver lors du déneigement du district de Parc Extension;
- 3.- Liste des actifs devenus propriété de la Ville à l'occasion des Jeux olympiques.

À 18:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 22 et 24 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) et de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM).

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on MONDAY, December 10, 1984,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Malouf, Luccisano, Lusier, Magnan, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Frenière, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelot, Simard, Rotrand, Boskey and Auf der Maur.

Councillors Anfossi, La Roche, Desjardins F., Rousille, Trottier, Beauchemin, Provost, Vanier, Dancosst, Forcillo, Desjardins A., Cardinal, Berliner, Rasoulis and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Larivée, Millette, and Prigent.

At 18:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Conseil, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents suivants:

- 1.- Answer for Councillor Perreault concerning the discrepancies between the amount provided under the budget and the credits voted for the construction of an overpass in the axis of Armand Bombardier Boulevard over the Canadian National Railways tracks;
- 2.- Answer for Councillor Rasoulis concerning injuries sustained by a person and damages to the property of the later caused by an employee of the Beaver Company during snow-removal operations in the Park Extension District;
- 3.- List of the assets which became City property following the Olympic Games.

At 18:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of the reports from the Comité exécutif relating to Items 22 and 24 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) and the Société de développement industriel de Montréal (SODIM).

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs YVON GARIÉPY, DIRECTEUR ET COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL (CIDEM), Claude Piché, commissaire général adjoint - développement de l'entreprise, Serge Carreau, commissaire général adjoint - habitation, Marcel Dubois, assistant au commissaire général, Pierre Labrie, commissaire à l'accueil et au développement touristique, Guy Morin, coordonnateur - publicité et production, et madame Marie-France Guénette, adjointe au commissaire général - administration, entrent dans la salle des délibérations et, après le dépôt d'un bref exposé, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude partielle des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant à la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal et propose de poursuivre l'étude du budget à la prochaine assemblée du Conseil.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MARDI, 11 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Dumont

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Marie-France Guénette

MONDAY, December 10, 1984.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. YVON GARIÉPY, DIRECTEUR ET COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL (CIDEM), Claude Piché, commissaire général adjoint - développement de l'entreprise, Serge Carreau, commissaire général adjoint - habitation, Marcel Dubois, assistant au commissaire général, Pierre Labrie, commissaire à l'accueil et au développement touristique, Guy Morin, coordonnateur - publicité et production, and Mrs. Marie-France Guénette, adjointe au commissaire général - administration, entered the Council Room and, after having tabled a short statement before Council, answered questions from the members of the Council.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council sitting in committee of the whole has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal and suggested that the study of the budget be continued at the next sitting of the Council.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, December 11, 1984 at 18 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le MARDI, 11 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Roy A., Roy G., Rail, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, La Roche, Magnan, Beauchemin, Hamelin, Provost, Martineau, Dancosst, Forcillo, Prigent, Doré, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Auf der Maur, Berliner et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Roussille, Varin, Laramée, Vanier, Larivée, et Christin.

À 18:02 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant des dommages causés à l'environnement par la compagnie Gagnon;
- 2.- Rapport d'étapes du comité d'étude sur les modifications à apporter aux articles à caractère financier de la Charte de la Ville de Montréal;
- 3.- Dossier du comité d'étude sur les modifications à apporter aux articles à caractère financier de la Charte de la Ville de Montréal, daté de septembre 1984, intitulé "Proposition au Comité exécutif d'un mode de poursuite de la réalisation du mandat confié au comité d'étude."

À 18:25 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 22 et 24 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), des Services de la prévention des incendies, des permis et inspections et de la restauration des logements.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, December 11, 1984,
at 18 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Roy A., Roy G., Rail, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Gardiner, Perreault, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis.

Councillors Sigouin, La Roche, Magnan, Beauchemin, Hamelin, Provost, Martineau, Dancosst, Forcillo, Prigent, Doré, Cardinal, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Auf der Maur, Berliner and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Roussille, Varin, Laramée, Vanier, Larivée, and Christin.

At 18:02 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier, the following documents:

- 1.- Answer to Councillor Georgoulis concerning damages inflicted on the environment by the Compagnie Gagnon;
- 2.- Progress report from the study committee concerning amendments to be adopted with respect to sections of the City Charter having financial implications;
- 3.- Dossier from the study committee concerning amendments to sections of the City Charter having financial implications, dated September 1984, entitled "Proposal to the Comité exécutif concerning the method to be followed with respect to the mandate of the said study committee."

At 18:25 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of the reports from the Comité exécutif relating to Items 22 and 24 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), the Société de développement industriel de Montréal (SODIM), and Services de la prévention des incendies, des permis et inspections and de la restauration des logements.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs YVON GARIÉPY, DIRECTEUR ET COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL (CIDEM), Claude Piché, commissaire général adjoint - division de l'entreprise, Serge Carreau, commissaire général adjoint - habitation, et madame Marie-France Guénette, assistante au commissaire général - administration, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 18:45 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 18:46 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs YVON GARIÉPY, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTRÉAL (SODIM), et Claude Piché, directeur général. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 19:08 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM). La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 19:10 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs RAYMOND LEGAULT, DIRECTEUR DU SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES, Serge Beaubien, Yvon Bineau, Georges Gagnon et Raymond St-Hilaire, assistants-directeurs. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après la lecture et le dépôt, devant le Conseil, d'un bref exposé, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 20:32 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service de prévention des incendies. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 20:34 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs CAMILLE CHOUINARD, DIRECTEUR DU SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS, Roger Bibeau, assistant-directeur - module construction, Yvon Lavallée, surintendant - groupe de support technique, et Yvon St-Onge, surintendant - module occupation. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après la lecture et le dépôt, devant le Conseil, d'un bref exposé, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 21:00 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service des permis et inspections. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

TUESDAY, December 11, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Messrs. YVON GARIÉPY, DIRECTEUR ET COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES DE MONTRÉAL (CIDEM), Claude Piché, commissaire général adjoint - division de l'entreprise, Serge Carreau, commissaire général adjoint - habitation, and Mrs. Marie-France Guénette, assistante au commissaire général - administration, entered the Council Room and answer questions from the members of the Council.

At 18:45 hours, the Council sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM). The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 18:46 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invite to come forward Messrs YVON GARIÉPY, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTRÉAL (SODIM), and Claude Piché, directeur général. The later entered the Council Room and answered the questions from the members from the Council.

At 19:08 hours, the Council sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Société de développement industriel de Montréal (SODIM). The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 19:10 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. RAYMOND LEGAULT, DIRECTEUR DU SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES, Serge Beaubien, Yvon Bineau, Georges Gagnon et Raymond St-Hilaire, assistants-directeurs. The later entered the Council Room and, after the reading and the tabling of a short statement before the Council, and in conjunction with his assistants, answered the questions of the members of the Council.

At 20:32 hours, the Council sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service de prévention des incendies. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 20:34 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. CAMILLE CHOUNARD, DIRECTEUR DU SERVICE DES PERMIS ET INSPECTIONS, Roger Bibeau, assistant-directeur - module construction, Yvon Lavallée, surintendant - groupe de support technique, et Yvon St-Onge, surintendant - module occupation. The later entered the Council Room, and after the reading and the tabling of a short statement before Council, answered questions from the members from the members of the Council.

At 21:00 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further question to put to the representatives of the Service des permis et inspections. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant à la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), à la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), aux Services de prévention des incendies et des permis et inspections.

À 21:03 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MERCREDI, 12 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Bouchard

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean St-Jean

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. St-Jean

TUESDAY, December 11, 1984.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council, sitting in committee of the whole, has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), the Société de développement industriel de Montréal (SODIM), and Services de prévention des incendies et des permis et inspections.

At 21:03 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, December 12, 1984 at 18:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MERCREDI, 12 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Sigouin, La Roche, Malouf, Luccisano, Trottier, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Arpin, Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Rotrand, Boskey et Salvatore.

Les conseillers Gagnon-Larocque, Desjardins F., Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Dancosst, Forcillo, Joubert, Desjardins A., Prigent, Christin, Cardinal, Prescott, Limonchik, Simard, Berliner et Rasoulis à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Morin, Roussille, Lussier, Varin, Laramée, Vanier, Millette et Auf der Maur.

À 18:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

À 18:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude du rapport du Comité exécutif relatif à l'article 22 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants des Services du personnel, des sports et loisirs et des travaux publics.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs GÉRARD PERRON, DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL, Pierre Girard, directeur adjoint, Réjean Dionne, assistant-directeur, et Gilles Olivier, chef de section - gestion des traitements et pensions, entrent dans la salle des délibérations et après avoir la lecture et le dépôt, devant ce Conseil, d'un bref exposé, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 20:20 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service du personnel. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on WEDNESDAY, December 12, 1984,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Sigouin, La Roche, Malouf, Luccisano, Trottier, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frénière, Arpin, Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Rotrand, Boskey and Salvatore.

Councillors Gagnon-Larocque, Desjardins F., Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Dancosst, Forcillo, Joubert, Desjardins A., Prégent, Christin, Cardinal, Prescott, Limonchik, Simard, Berliner and Rasoulis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT Councillors Morin, Roussille, Lussier, Varin, Laramée, Vanier, Millette and Auf der Maur.

At 18:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

At 18:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of the report from the Comité exécutif relating to Item 22 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Services du personnel, des sports et loisirs and des travaux publics.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. GÉRARD PERRON, DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL, Pierre Girard, directeur adjoint, Réjean Dionne, assistant-directeur, and Gilles Olivier, chef de section - gestion des traitements et pensions, entered the Council Room and, after the reading and the tabling of a short statement before Council, answered questions from the members of the Council.

At 20:20 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service du personnel. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

À 20:23 heures, la conseillère Ménard, présidente du comité plénier, invite à la tribune messieurs JEAN ÉMOND, DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS, Marcel Dubois, directeur adjoint, et André Huneault, assistant-directeur. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après la lecture et le dépôt, devant le Conseil, d'un bref exposé, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant aux Services du personnel et partiellement des sports et loisirs et propose de poursuivre l'étude du budget à la prochaine assemblée du Conseil.

À 21:01 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à JEUDI, 13 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Duro

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. Jean Duro

At 20:23 hours, Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, invited to come forward Messrs. JEAN ÉMOND, DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS, Marcel Dubois, directeur adjoint, et André Huneault, assistant-directeur. The later entered the Council Room and, after the reading and the tabling before the Council, answered questions from the members of the Council.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council sitting in committee of the whole has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Services du personnel and part of des sports et loisirs and suggested tha the study of the budget be continued at the next sitting of the Council.

At 21:01 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to THURSDAY, December 13, 1984 at 18:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le JEUDI, 13 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, Boskey, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Roussille, Beauchemin, Vanier, Dancosst, Millette, Prigent, Christin, Georgoulis, Simard, Auf der Maur et Berliner à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier et Léon Laberge, respectivement Greffier adjoint de la Ville et Assistant-greffier de la Ville.

SONT ABSENTS: les conseillers Lamarre, Morin, Luccisano, Hamelin, Varin et Laramée.

À 18:04 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lorange, vice-président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier, en vertu de l'article 33.3 de la Loi sur les élections dans certaines municipalités, les déclarations des intérêts financiers de tous les élus municipaux.

À 18:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude du rapport du Comité exécutif relatif à l'article 22 de l'ordre du jour et pour entendre, successivement, les représentants des Services des sports et loisirs, des travaux publics et du revenu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs JEAN ÉMOND, DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS, Marcel Dubois, directeur adjoint, et André Huneault, assistant-directeur, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des membres du Conseil.

À 18:45 heures, le conseiller Sigouin remplace, à la présidence du comité plénier, la conseillère Ménard.

held on THURSDAY, December 13, 1984,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, Boskey, Rasoulis and Salvatore.

Councillors La Roche, Roussille, Beauchemin, Vanier, Dancosst, Millette, Prigent, Christin, Georgoulis, Simard, Auf der Maur and Berliner at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier et Léon Laberge, respectively Greffier adjoint de la Ville and Assistant-greffier de la Ville.

WERE ABSENT: Councillors Lamarre, Morin, Luccisano, Hamelin, Varin and Laramée.

At 18:04 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lorange, vice-président du Comité exécutif, tabled with the Greffier, under Section 33.3 of the Loi sur les élections dans certaines municipalités, the declarations concerning the financial interests of all elected Council members.

At 18:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of the report from the Comité exécutif relating to Item 22 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Services des sports et loisirs, des travaux publics and du revenu.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Messrs. JEAN ÉMOND, DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS, Marcel Dubois, directeur adjoint, and André Huneault, assistant-directeur, entered the Council Room and answered questions from the members of the Council.

At 18:45 hours, Councillor Sigouin replaced Councillor Ménard as chairman of the committee of the whole.

À 19:20 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe le président qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service des sports et loisirs. Le président les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 19:24 heures, le conseiller Sigouin, président du comité plénier, invite à la tribune messieurs RICHARD VANIER, DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, René Morency, directeur adjoint, Denis Bouchard, Pierre Busseau, Michel Lachance, Gaston Moreau, assistants-directeurs, Gilles Brisebois, contrôleur, et Guy Gauthier, surintendant administratif - parc et jardin botanique. Ceux-ci entrent dans la salle des délibérations et, après le dépôt d'un bref exposé devant le Conseil, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 20:27 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe le président qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants du Service des travaux publics. Le président les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 20:28 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

La conseillère Ménard, présidente de l'assemblée, prend le fauteuil. Le conseiller Sigouin, président du comité plénier, fait rapport à la présidente de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant aux Services des sports et loisirs et des travaux publics.

84 18663 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 18725 Appuyé par le conseiller Anfossi,

De suspendre l'étude des articles 22 à 84 de l'ordre du jour et de procéder à l'étude de l'article 85 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18726 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18726)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Anfossi, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

At 19:20 hours, the Council, sitting in committee of the whole informed the chairman that it had no further questions to the representatives of the Service des sports et loisirs. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 19:24 hours, Councillor Sigouin, chairman of the committee of whole, invited to come forward Messrs. RICHARD VANIER, DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, René Morency, directeur adjoint, Denis Bouchard, Pierre Busseau, Michel Lachance, Gaston Moreau, assistants-directeurs, Gilles Brisebois, contrôleur, and Guy Gauthier, surintendant administratif - parc et jardin botanique. The later entered the Council Room and, after the tabling of short statement before Council, answered questions from the members of the Council.

At 20:27 hours, the Council, sitting in committee of the whole informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Service des travaux publics. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 20:28 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, resumed the chair. Councillor Sigouin, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council, sitting in committee of the whole, has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Services des sports et loisirs and des travaux publics.

84 18663 to Moved by Councillor Lorange,
84 18725 Seconded by Councillor Anfossi,

To suspend the study of Items 22 to 84 of the agenda and to proceed with the study of Item 85 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18726 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lorange and Anfossi, a recorded vote was taken on that motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Forcillo, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (42)

CONTRE: aucun

Ainsi ladite motion est adoptée unanimement.

À 21:08 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'ajourner la présente séance à VENDREDI, 14 décembre 1984 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Bunt

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. Landry

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Forcillo, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (42)

AGAINST: none

Thus the said motion was adopted unanimously.

At 21:08 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adjourn the present meeting to FRIDAY, December 14, 1984 at 18:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le VENDREDI, 14 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, Magnan, Frenière, Prigent, Limonchik, Auf der Maur, Berliner et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Luccisano, Lussier, Varin, Dancosst, Larivée et Christin.

À 18:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

84 18755 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 115A de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant un projet d'entente avec le Gouvernement du Québec représenté par le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, concernant le projet d'implantation d'un Parc des expositions agro-alimentaires du Québec sur l'Île Notre-Dame et bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Société du Parc des expositions agro-alimentaires du Québec, l'Île Notre-Dame, pour une durée de 30 ans, moyennant un loyer annuel de \$ 1,00.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

À 18:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 23 et 22 de l'ordre du jour et pour entendre successivement les représentants de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle, des Services de la circulation et du secrétariat administratif.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on FRIDAY, December 14, 1984,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis.

Councillors Sigouin, Magnan, Frenière, Prigent, Limonchik, Auf der Maur, Berliner and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT Councillors Luccisano, Lussier, Varin, Dancosst, Larivée and Christin.

At 18:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

84 18755 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the Charter, to receive and study, under Item 115A of the agenda, a report from the Comité exécutif concerning a draft agreement with the Gouvernement du Québec represented by the Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, concerning a project for the construction of a Park des expositions agro-alimentaires du Québec on Île Notre-Dame and a lease whereby the Ville de Montréal leases to the Société du Parc des expositions agro-alimentaires du Québec, the Île Notre-Dame, for a period of 30 years, for an annual rent of \$ 1,00.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 18:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of the reports from the Comité exécutif relating to Items 23 and 22 of the agenda and to hear, by turn, the representatives of the Association montréalaise d'action récréative et culturelle, of the Services de la circulation and du secrétariat administratif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs LUC BEAUREGARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE (AMARC), et Alain Cousineau, directeur général - AMARC, entrent dans la salle des délibérations et, après la lecture et le dépôt, devant le Conseil, d'un bref exposé, répondent aux questions des membres du Conseil.

À 19:49 heures, le Conseil siégeant en comité plénier informe la présidente qu'il n'a plus de question à formuler aux représentants de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle. La présidente les remercie et ces derniers quittent la salle des délibérations.

À 19:50 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport au président de l'assemblée que le Conseil siégeant en comité plénier a procédé à l'étude des sections du budget de l'exercice 1985 se rapportant à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle.

84 18663 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18663)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis et Salvatore (36)

CONTRE: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey (14)

Ainsi ladite motion est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, messieurs LUC BEAUREGARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE (AMARC), et Alain Cousineau, directeur général - AMARC, entered the Council Room and, after the reading and the tabling of a short statement before the Council, answered questions from the members of the Council.

At 19:49 hours, the Council, sitting in committee of the whole, informed the chairman that it had no further questions to put to the representatives of the Association montréalaise d'action récréative et culturelle. The chairman thanked the said representatives who then left the Council Room.

At 19:50 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported to the chairman of the meeting that the Council, sitting in committee of the whole, has studied the sections of the 1985 fiscal year period concerning the Association montréalaise d'action récréative et culturelle.

84 18663 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prègent, Ménard, Auf der Maur, Berliner, Rasoulis and Salvatore (36)

AGAINST: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey (14)

Thus the said motion was adopted and it was RESOLVED accordingly.

84 18664 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18664)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18665 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 18671 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 24 à 30 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 84 18665 à 84 18671)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence sur les articles 24 à 29 de l'ordre du jour.

84 18672 L'article 31 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18672)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18664 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18665 to Moved by Councillor Lorange,
84 18671 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 24 to 30 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey record their opposition on Items 24 to 29 of the agenda.

84 18672 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18673 L'article 32 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18673)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18674 L'article 33 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18674)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18675 L'article 34 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18675)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

84 18673 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18674 Item 33 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18675 Item 34 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18676 L'article 35 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18676)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18677 L'article 36 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18677)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

FRIDAY, December 14, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18676 Item 35 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18677 Item 36 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18678 L'article 37 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18678)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18679 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De SUPPRIMER les articles 3b, 8b et 9b ainsi que les mots "montant (par véhicule) \$ 47,00" de l'article 12 de l'annexe du projet de règlement intitulé "Règlement modifiant le Règlement concernant les permis et taxes spéciales ou personnelles sur les commerces, occupations et activités" et d'ajouter à l'article 60 de cette annexe un alinéa stipulant que la réduction de droits prévus à cet article ne s'applique pas aux clubs privés sans but lucratif ni aux associations sans but lucratif pour l'activité temporaire de vente de fleurs.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 38 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18679)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (13)

FRIDAY, December 14, 1984.

84 18678 Item 37 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18679 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To STRIKE OUT Items 3b, 8b and 9b as well as the words "amount (per vehicle) \$ 47,00" of Article 12 of the annex to the draft by-law entitled "By-law to amend the By-law concerning permits and special or personal taxes on businesses, occupations and activities", and to add, under Section 60 of the said annex, a sub-paragraph providing that the reduction of the charges stipulated under the said Article does not apply to non-profit private clubs nor to non-profit associations the temporary business of which is to sell flowers.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 38 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition. (13)

84 18680 L'article 39 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18680)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18681 L'article 40 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18681)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence.

84 18682 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18682)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (13)

À 21:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à LUNDI, 17 décembre 1984, à 20:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunel

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

J. Laroche

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition. (13)

At 21:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to MONDAY, December 17, 1984, at 20:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

tenue le LUNDI, 17 décembre 1984,
à 20:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Roland, Boskey et Salvatore.

Les conseillers Lamarre, La Roche, Hamelin, Vanier, Berliner et Rasoulis à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prigent, Berthelet, Simard et Auf der Maur.

À 20:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

84 18653 Le Conseil reprend l'étude du projet de règlement en deuxième étude relatif à l'article 12 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

held on MONDAY, December 17, 1984,
at 20:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rostrand, Boskey and Salvatore.

Councillors Lamarre, La Roche, Hamelin, Vanier, Berliner and Rasoulis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prégent, Berthelet, Simard and Auf der Maur.

At 20:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

84 18653 The Council resumed the study of the second study of the draft by-law relating to Item 12 of the agenda which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18664 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18664)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (12)

84 18683 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18683)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18684 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18684)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18685 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18685)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18664 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition. (12)

84 18683 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18684 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18685 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18686 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18686)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18687 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18687)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18688 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18688)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18689 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18689)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Ro-trand et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

MONDAY, December 17, 1984.

84 18686 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18687 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18688 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18689 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18690 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18690)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18691 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18691)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18692 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18692)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18693 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18693)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18690 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18691 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18692 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18693 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18694 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18694)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18695 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18695)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18696 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De MODIFIER la rubrique de l'article 55 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Versement, chez le protonotaire de la Cour supérieure, du solde d'indemnité payable à Succession Harry B. Fried, relativement à l'acquisition par voie d'expropriation, d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue de Vitré et au sud-ouest de la rue Clark, et vote de crédits complémentaires de \$ 205 000,00 à cette fin".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 55 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18696)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18697 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18697)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18698 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18698)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18699 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18699)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18700 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18700)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18697 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18698 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18699 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18700 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18701 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18701)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18702 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18702)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18703 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18703)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18704 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18704)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18701 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18702 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18703 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18704 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18705 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18705)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18706 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18706)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18707 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18707)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18708 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18708)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18705 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18706 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillorss Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18707 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18708 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18709 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18709)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18710 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18710)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18711 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18711)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18712 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18712)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18709 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18710 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18711 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18712 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18713 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18713)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18714 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18714)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18715 et Proposé par le conseiller Lorange,
84 18716 Appuyé par le conseiller Sigouin,

De réunir, pour fins d'étude, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 74 et 75 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18715 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 74 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18716 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 75 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

84 18713 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Bélanger,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18714 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18715 and Moved by Councillor Lorange,
84 18716 Seconded by Councillor Sigouin,

To group together, for purposes of study, the reports from the Comité exécutif relating to Items 74 and 75 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18715 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 74 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18716 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 75 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18717 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18717)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18718 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18718)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18719 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18719)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18720 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18720)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

84 18717 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18718 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18719 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18720 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18721 L'article 80 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18721)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18722 L'article 81 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18722)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18723 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18723)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18724 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18724)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 18721 Item 80 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18722 Item 81 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18723 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18724 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 18725 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18725)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 83 et 84 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 18727 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18727)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18729 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18729)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

MONDAY, December 17, 1984.

84 18725 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 83 and 84 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

84 18727 Item 86 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Sigouin,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18729 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18730 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18730)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18731 L'article 90 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18731)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18732 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18732)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18733 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18733)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18730 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18731 Item 90 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18732 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18733 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18734 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18734)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18735 L'article 94 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18735)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18736 L'article 95 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18736)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18737 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18737)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Roland et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 18734 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18735 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18736 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18737 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 18738 L'article 97 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18738)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18739 L'article 98 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18739)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18740 L'article 99 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18740)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18741 L'article 100 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18741)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18738 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18739 Item 98 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18740 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18741 Item 100 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18742 L'article 101 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18742)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18743 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18743)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18744 L'article 103 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18744)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18745 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 104 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18746 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18746)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18747 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18747)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18748 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 107 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18749 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18749)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18750 L'article 109 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18750)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18751 L'article 110 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18751)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

84 18747 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18748 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 107 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18749 Item 108 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18750 Item 109 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18751 Item 110 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18752 L'article 111 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18752)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18753 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 112 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, l'édification et l'occupation des bâtiments sur certaines parties de la rue Sherbrooke" (1132).

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 112 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 18753)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18752 Item 111 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 18753 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 112 of the agenda which should from
now on read as follows: "By-law to amend the By-law concerning the occupancy
of parcels of land, the construction and occupancy of buildings on certain
sections of Sherbrooke Street" (1132).

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Item 112 of the agenda, as amended, having been read to consider
the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law,
as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 18756 L'article 114 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18756)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18757 L'article 115 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18757)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18755 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 115A de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18758 et Proposé par le conseiller Lorange,
84 18759 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter, à l'assemblée du 21 janvier 1984, l'étude des articles 116 et 117 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 18760 et Proposé par le conseiller Lorange,
84 18761 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter, à une phase ultérieure de la présente assemblée, l'étude des articles 118 et 119 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

84 18756 Item 114 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18757 Item 115 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18755 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 115A of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18758 and Moved by Councillor Lorange,
84 18759 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone, to the meeting of January 21, 1984, the study of Items 116 and 117 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18760 and Moved by Councillor Lorange,
84 18761 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone, to an ulterior stage of the present meeting, the study of Items 118 and 119 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

À 21:40 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 115A de l'ordre du jour, et ce, jusqu'à 21:58 heures.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

D'un commun accord, le président de l'assemblée agit comme président du comité plénier.

À 21:58 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajouter à la fin de l'assemblée spéciale du 17 décembre 1984, les articles 115A, 118 et 119 de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18762 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

À 22:10 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brun

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE

Jean Boivin

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. Stauder

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 21 janvier 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brun

LE MAIRE,

Jean Boivin

MONDAY, December 17, 1984.

At 21:40 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of Item 115A of the agenda, and this, till 21:58 hours.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

By unanimous agreement, the chairman of the meeting acted as chairman of the committee of the whole.

At 21:58 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To add at the end of the agenda of the special meeting of December 17, 1984, Items 115A, 118 and 119 of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18762 The item of the agenda relating to the notices of motions having been read. No notice of motions was tabled with the Greffier.

At 22:10 hours, this day, the Council having been disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

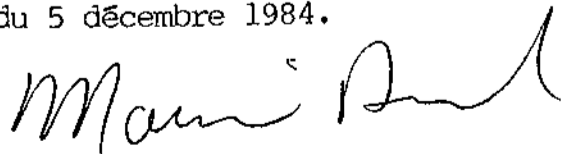
THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

These minutes were ratified at the Council meeting held on January 21, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil
du 5 décembre 1984.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1984, à 18h00 pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the MONDAY, the SEVENTHEENTH day of DECEMBER 1984, at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE SPÉCIALE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 17 DÉCEMBRE 1984</p> <p>À 18h00</p>	<p>SPECIAL MEETING</p> <p>OF</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, DECEMBER 17, 1984</p> <p>AT 18 hours</p>
---	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 13 décembre 1984.

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du CONSEIL est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, December 13, 1984.

Take notice that a special meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the SEVENTHEENTH day of DECEMBER instant, at 18 hours, in the Council Room, City Hall, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 17 décembre 1984.
MONDAY, December 17, 1984.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

ORDRE DU JOUR

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(13 novembre 1984)

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la première phase d'un complexe domiciliaire et commercial situé sur le côté sud du boulevard Dorchester, entre les rues Clark et Saint-Urbain (6229 et 6421).
(13 novembre 1984)

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel et commercial au sud de la rue Notre-Dame, entre les 83e et 92e Avenues, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6405).
(13 novembre 1984)

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).
(13 novembre 1984)

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeraay (1920).
(13 novembre 1984)

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe" (3319).
(13 novembre 1984)

REGULAR MEETING

AGENDA

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

QUESTION PERIOD

Draft zoning by-laws
(2nd study)

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(November 13, 1984)

By-law amending the by-law bearing approval of the construction and occupancy plan of the first phase of a residential and commercial complex located on the south side of Dorchester Boulevard, between Clark and Saint-Urbain Streets (6229 and 6421).
(November 13, 1984)

By-law amending the by-law bearing approval of the construction and occupancy plan of a residential and commercial complex south of Notre-Dame Street, between 83rd and 92nd Avenues, in the Pointe-aux-Trembles Ward (6405).
(November 13, 1984)

By-law amending the zoning by-law for Pointe-aux-Trembles Ward (925).
(November 13, 1984)

By-law amending the zoning by-law for Ahuntsic Ward and part of Villeraay Ward (1920).
(November 13, 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward" (3319).
(November 13, 1984)

- 8 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955).
(13 novembre 1984)

By-law amending the by-law for the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955)
(November 13, 1984)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).
(13 novembre 1984)

By-law amending the by-law concerning the zoning of St. Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Wards (2110).
(November 13, 1984)

- 10 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Commission des écoles catholiques de Montréal - sortie arrière, école Saint-François-Xavier - 2175, rue Rachel est;
- b) Centre d'information et de référence pour femmes - maison Victor Morin - rénovation et agrandissement du bâtiment portant le numéro 3585, rue Saint-Urbain;
- c) Garderie Gan Or - garderie - 5460, avenue Connaught;
- d) Bibliothèque Langelier - agrandissement - 6473, rue Sherbrooke est.
(13 novembre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Commission des écoles catholiques de Montréal - rear exit, Saint-François-Xavier School - 2175 Rachel Street East;
- b) Information and reference center for women - Victor Morin House - renovation and extension of the building bearing No 3585 Saint-Urbain Street;
- c) Garderie Gan Or - nursery - 5460 Connaught Avenue;
- d) Bibliothèque Langelier - extension - 6473 Sherbrooke Street East.
(November 13, 1984)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel dans le quadrilatère délimité par les rues Lachapelle et Bocage, l'avenue de Rivoli et la rivière des Prairies, dans le quartier de Ahuntsic (6370)
(13 novembre 1984)

By-law amending the by-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential complex in the quadrilateral bounded by Lachapelle and Bocage Streets, Rivoli Avenue and the des Prairies River, in Ahuntsic Ward (6370).
(November 13, 1984)

- 12 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875)
(13 novembre 1984)

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).
(November 13, 1984)

- 13 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel à l'angle sud-est des boulevards Perras et Marc-Aurèle Fortin, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.
(13 novembre 1984)

By-law providing for the approval of a building and occupancy plan for a residential development at the south-east corner of Perras and Marc-Aurèle Fortin Boulevards in Rivière-des-Prairies Ward.
(November 13, 1984)

LUNDI, 17 décembre 1984.
MONDAY, December 17, 1984.

- 14 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments dans le quadrilatère délimité par les avenues Christophe Colomb, Papineau et Jacques Casault et le boulevard Crémazie, dans le quartier de Ville-roy.
(13 novembre 1984)

Vote de crédits et
octroi de contrats

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a building complex in the quadrilateral bounded by Christophe Colomb, Papineau and Jacques Casault Avenues and Crémazie Boulevard in Villeray Ward.
(November 13, 1984)

Voting of credits and
awarding of contracts

- 15 -

\$ 117 900,00 - égout combiné dans la 44e Avenue, de la rue Prince-Arthur à la rue Cherrier - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 88 370,00.

Modification d'une résolution

\$ 117 900,00 - combined sewer in 44th Avenue, from Prince-Arthur Street to Cherrier Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 88 370,00.

Modification of a resolution

- 16 -

Modification de la résolution 84 09167 du Conseil du 9 juillet 1984 relative à un vote de crédits de \$ 44 200,00 pour la construction de trottoirs sur la rue Lucien Plante, d'un point à l'est de la rue Ernest Savignac à la rue Ernest Savignac.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Modification of the resolution 84 09167 of the Conseil dated July 9, 1984 relating to the voting of a credit amounting to \$ 44 200,00 for the laying of sidewalks on Lucien Plante Street, from a point east of Ernest Savignac Street to Ernest Savignac Street.

Voting of credits and
awarding of contracts

- 17 -

\$ 1 450 000,00 - Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans le boulevard Saint-Laurent, entre la rue Jarry et le boulevard Crémazie; construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans l'avenue de Lorimier, entre la rue Jean-Talon et le boulevard Crémazie; modifications et additions au réseau existant dans la rue Saint-Zotique, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Denis - Construction Paméla Ltée - \$ 1 053 740,20.

Vote de crédits et
octroi de contrats

\$ 1 450 000,00 - Alterations and additions to the municipal underground conduits system in Saint-Laurent Boulevard, between Jarry Street and Crémazie Boulevard; laying of underground conduits for the installation of a mixed distribution system in de Lorimier Avenue, between Jean Talon Street and Crémazie Boulevard; alterations and additions to the existing system in Saint-Zotique Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Denis Street - Construction Paméla Ltée - \$ 1 053 740,20.

Voting of credits and
awarding of contracts

- 18 -

\$ 4 954 000,00 - Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Berri; dans le boulevard Dorchester, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue de Lorimier et dans la rue de La Gauchetière, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Wolfe - Compagnie de Construction Antagon Ltée - \$ 3 839 648,00.

Octroi de contrats

\$ 4 954 000,00 - Alterations and additions to the municipal underground conduits system in Sainte-Catherine Street, between Saint-Laurent Boulevard and Berri Street; in Dorchester Boulevard, between Saint-Laurent Boulevard and de Lorimier Avenue, and in de La Gauchetière Street, between Saint-Laurent Boulevard and Wolfe Street - Compagnie de Construction Antagon Ltée - \$ 3 839 648,00.

Awarding of contracts

- 19 -

\$ 785 165,00 - Octroi de contrats de transport de rebuts par conteneurs ouverts - 1985-1987.

\$ 785 165,00 - Awarding of a contract for the hauling of garbage by open containers - 1985-1987.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 20 -

Vente à Immeubles Gi-Rall Inc. d'un immeuble avec les bâtiments dessus érigés portant les numéros 3670-3680, rue Jeanne-Mance (Ecole Strathearn), pour le prix de \$ 200 000,00.

Sale to Immeubles Gi-Rall inc. of an immovable including the buildings erected thereon bearing Nos. 3670-3680 Jeanne Mance Street (Strathearn School), for the price of \$ 200 000,00.

- 21 -

Vente à Les Immeubles Jay-Kay Inc., de l'emplacement XIV 22-98 Dupéré, situé sur le côté est de la rue Desmarteau, au nord de la rue d'Anjou, et du côté nord de la rue d'Anjou, à l'est de la rue Desmarteau au prix de \$ 50 000,00.

Sale to Les Immeubles Jay-Kay Inc., of site XIV 22-98 Dupéré, located on the east side of Desmarteau Street, north of Anjou Street, and on the north side of Anjou Street, east of Desmarteau Street, for a price of \$ 50 000,00.

- 22 -

Location à Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal Inc. d'un emplacement avec les bâtiments dessus érigés portant les numéros 2323 et 2349, rue de Rouen et 2250, rue Sheppard, pour une période de 5 ans moyennant un loyer nominal de \$ 10,00 et autres considérations.

Leasing to Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal Inc. of a site including the buildings erected thereon bearing Nos. 2323 and 2349 de Rouen Street, and 2250 Sheppard Street, for a period of 5 years, for a nominal rent of \$ 10,00 and other considerations.

- 23 -

Location de Placements Galimex Ltée d'un local situé au 3e étage du bâtiment portant le numéro 355, rue Sainte-Catherine ouest, pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1985, moyennant un loyer de \$ 68 168,10.

Leasing from Placements Galimex Ltée of premises located on the third floor of the building bearing No. 355 Sainte-Catherine Street West, for a period of 5 years, starting January 1st, 1985, for a yearly rent of \$ 68 168,10.

- 24 -

Modification à l'acte de vente à Ediltec Construction Inc. relativement à la prorogation des délais pour compléter la réalisation de l'ensemble immobilier situé sur la rue de Lille.

Modification of the deed of sale to Ediltec Construction Inc. concerning the extension of the time limit for completing the construction of a building complex located on de Lille Street.

- 25 -

Servitude de vue accordée à Mlle Marie-Claire Borgo en faveur du bâtiment portant les numéros 1707 à 1711, rue Dézéry.

Right-of-view servitude granted to Miss Marie-Claire Borgo in favor of the building bearing Nos. 1707 to 1711 Dézéry Street.

- 26 -

Servitude par La Société Immobilière Marathon, Limitée, Fonds F-I-C Inc., Prodevco Lavalin Inc., en faveur de la Ville de Montréal, pour la pose d'un égout de 18" de diamètre en ciment-amiante cl 3300 à l'intérieur de l'édifice La Laurentienne sis à l'angle sud-ouest de la rue Peel et du boulevard Dorchester.

Servitude granted by La Société Immobilière Marathon, Limitée, Fonds F-I-C Inc., Prodevco Lavalin Inc., in favor of the Ville de Montréal, for the laying of a 18"-diameter cement-asbestos cl 3300 sewer inside La Laurentienne Building located at the south-west corner of Peel Street and Dorchester Boulevard.

LUNDI, 17 décembre 1984.
MONDAY, December 17, 1984.

- 27 -

Offres d'achat de trois emplacements faisant partie du lot P.332 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, par le groupe Vidéoway Inc. et intervention de la Ville à l'acte de vente entre le Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.) et le Groupe Vidéoway Inc.; remplacement de la résolution 84 16736.

Purchase offers for three sites being part of P.332 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet by the group Vidéoway Inc., and intervention by the City to the deed of sale between the Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.) and the Group Vidéoway Inc.; replacement of resolution No. 84 16736.

- 28 -

Projet de règlement

Draft by-law

Fermeture du lot numéro 848 (rue), d'une partie du lot 255 et d'une parcelle de terrain sans désignation cadastrale, cadastre de la Cité de Montréal (Quartier de Saint-Laurent).

Closing of lot No. 848 (street), of part of lot 255 and of a parcel of land without cadastral designation, cadastre of the Cité de Montréal (Saint-Laurent Ward).

- 29 -

Approbation d'acte

Approval of a deed

Echange, hypothèque et servitudes entre la Ville et Investissements Trizec Limitée relativement à un emplacement situé dans le quadrilatère formé par les rues Jeanne-Mance, Sainte-Catherine, de Bleury et le Boulevard De Maisonneuve, sans soulte de part et d'autre.

Exchange, mortgage and servitudes between the Ville and Investissements Trizec Limitée relating to a site located in the quadrilateral bounded by Jeanne Mance, Sainte-Catherine and de Bleury Streets and Boulevard de Maisonneuve, without compensation form either parties.

Réserve

Reserve

- 30 -

Imposition d'une réserve aux fins de parc sur un emplacement borné par les rues D'Arcy Mc Gee, Laurendeau, l'avenue Egan et le boulevard de La Vérendrye.

Setting of a reserve for purposes of a park, on a site bounded by D'Arcy Mc Gee, and Laurendeau Streets, Egan Avenue, and de La Vérendrye Boulevard.

Rétention de services

Retainer for services

- 31 -

Rétention des services de la firme Pierre Landry Urbaniste Inc. pour la réalisation de la deuxième étape de la cartographie du macro-inventaire des quartiers montréalais dans le cadre de l'entente intervenue entre le Ministère des affaires culturelles et la Ville de Montréal sur la mise en valeur du Vieux Montréal et du patrimoine montréalais.

Retainer for the services of the firm Pierre Landry Urbaniste Inc. for the carrying out of the second phase of the cartography of the macro-inventory of Montréal districts, as part of an agreement entered into between the Ministère des affaires culturelles and the Ville de Montréal concerning the promotion of Old Montréal and the preservation of the Montréal heritage.

S.I.D.A.C. - La Promenade Fleury

S.I.D.A.C. - La Promenade Fleury

- 32 -

Constitution de la S.I.D.A.C. "La Promenade Fleury" sur la rue Fleury, entre la rue Saint-Hubert et l'avenue Papineau.

Creation of the S.I.D.A.C. "La Promenade Fleury" on Fleury Street, between Saint-Huvert and Papineau Avenue.

Projet de règlement

- 33 -

Draft by-law

Permission à Société de Placements M. Moulavi Inc., d'occuper le domaine public avec un escalier de secours existant au-dessus de la ruelle des Fortifications pour le bâtiment portant le numéro 427, rue Saint-Jacques.

Authorization for the Société de Placements M. Moulavi Inc. to occupy the public domain with an existing emergency stairway over the Fortifications Lane for the building No. 427 Saint-Jacques Street.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 34 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine, et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe (3319).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards, and part of Saint-Eusèbe Ward (3319).

- 35 -

Règlement modifiant le règlement intitulé: "Zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Edouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray" (4139).

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward" (4139).

- 36 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur une partie du lot 197 située à l'ouest de la rue Notre-Dame, au nord de la 27e Avenue et au sud de la 30e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6489).

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on part of lot 197 located west of Notre-Dame Street, north of 27th Avenue, south of 30th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward (6489).

- 37 -

Règlement modifiant le règlement de zonage de la partie du centre-Ville située au sud de la rue Sherbrooke entre les rues de Bleury et Sanguinet (6513).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of a section of the down-town area located south of Sherbrooke Street, between de Bleury and Sanguinet Streets (6513).

- 38 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation, d'une usine de traitement de verre située au 5441, rue Notre-Dame ouest.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a glass treatment plant to be located at 5441 Notre-Dame Street West.

- 39 -

Règlement portant approbation du plan de modification, d'agrandissement et d'occupation d'un édifice commercial situé dans le quadrilatère délimité par les rues Sherbrooke, Aylmer et City Councillors et l'avenue du Président Kennedy.

By-law concerning the approval of a plan for the alteration, extension and occupancy of a commercial building located in the quadrilateral bounded by Sherbrooke, Aylmer and City Councillors Streets and Président Kennedy Avenue.

LUNDI, 17 décembre 1984.
 MONDAY, December 17, 1984.

- 40 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de trois bâtiments d'habitation, dans le cadre du programme de logements à loyer modique "Habitations de Bellechasse", sur le côté est et sur le côté ouest de la 29e Avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse, dans le quartier de Rosemont.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of three residential buildings as part of the low-rental housing program "Habitations de Bellechasse", on the east side and on the west side of 29th Avenue, between Rosemont Boulevard and Bellechasse Street, in Rosemont Ward.

- 41 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments du programme de logements à loyer modique "Habitations Chapleau", à l'encoignure sud-est de la rue Masson et de l'avenue Chapleau, dans le quartier de Rosemont.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of buildings as part of the low-rental housing program "Habitations Chapleau", at the south-east corner of Masson Street and Chapleau Avenue, in Rosemont Ward.

- 42 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments d'habitations du programme de logements à loyer modique "Habitations Marquette", sur le côté ouest de la rue Marquette, au nord de la rue Beaubien.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings as part of the low-rental housing program "Habitations Marquette", on the west side of Marquette Street, north of Beaubien Street.

- 43 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Garderie du Passe-Temps, garderie, 1725, boulevard Guin est;
- b) Religieuses Salésiennes, couvent, avenue Joliot Curie à l'ouest de l'avenue Alexis Carrel;

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Garderie du Passe-Temps, day-nursery, 1725 Guin Boulevard East;
- b) Religieuses Salésiennes, convent, on Joliot Curie Avenue, west of Alexis Carrel Avenue;

Programmes de logements à
loyer modique

- 44 -

Low-rental housing programs

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitations Ville-Marie".

Approval of the low-rental housing program "Habitations Ville-Marie".

- 45 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitations de la Pointe".

Approval of the low-rental housing program "Habitations de la Pointe".

- 46 -

Approbation du programme de logements à loyer modique "Habitations de Bellechasse".

Approval of the low-rental housing program "Habitations de Bellechasse".

- 47 -

Corporation d'habitation
Jeanne Mance

Jeanne Mance Housing Corporation

Nomination de MM. Gérard Dufort, et Léopold Ouellet, jusqu'au 13 avril 1985, à titre de membres du Conseil d'administration de la Corporation d'habitations Jeanne Mance.

Appointment of Messrs, Gérard Dufort and Léopold Ouellet, until April 13, 1985, as members of the Board of Directors of the Jeanne Mance Housing Corporation.

LUNDI, 17 décembre 1984.
MONDAY, December 17, 1984.

- 48 -

Vote de crédits
Octroi d'un contrat

Voting of credits
Awarding of a contract

\$ 34 300,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans la 44e Avenue, de la rue Prince Arthur à la rue Cherrier - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 31 300,00.

\$ 34 300,00 - laying of a secondary watermain in 44th Avenue, from Prince Arthur Street to Cherrier Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 31 300,00.

- 49 -

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé sur le côté nord de la rue de Louvain, à l'ouest de l'avenue Papineau, dans le quartier de Villeray (6531).

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on a site located on the north side of de Louvain Street, south of Papineau Avenue, in Villeray Ward (6531).

Avis de motions.

Notices of motions.

Le Greffier de la Ville.

Maurice Brunet

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

tenue le LUNDI, 17 décembre 1984,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Rotrand, Boskey et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Roussille, Malouf, Beauchemin, Vanier, Dancosst, Frenière, Ménard, Limonchik, Berliner et Rasoulis à des phases ultérieures de la présente séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Lamarre, Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prigent, Berthelet, Simard et Auf der Maur.

À 18:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De reporter, à l'assemblée du 21 janvier 1985, la lecture et la ratification du procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 5, 6, 7, 10, 12, 13 et 14 décembre 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

84 19400 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19400)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Gagnon-Larocque,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

SPECIAL MEETING

held on MONDAY, December 17, 1984,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Rotrand, Boskey and Salvatore.

Councillors La Roche, Roussille, Malouf, Beauchemin, Vanier, Dancosst, Frenière, Ménard, Limonchik, Berliner and Rasoulis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Lamarre, Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prigent, Berthelet, Simard and Auf der Maur.

At 18:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor,

To postpone to the meeting of January 21, 1984, the reading and the ratification of the minutes of the Council meeting held on December 5, 6, 7, 10, 12, 13 and 14, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

84 19400 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Gagnon-Larocque,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (11)

84 19401 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19401)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19402 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19402)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition. (11)

84 19401 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19402 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19403 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19403)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19404 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19404)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19405 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19405)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

84 19403 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19404 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19405 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19406 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19406)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19407 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19407)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 19406 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 19407 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

84 19408 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19408)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19409 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19409)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19410 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19410)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De retourner ledit projet de règlement en deuxième étude au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19408 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19409 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19410 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To refer back the said second study draft by-law to the Comité exécutif.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19411 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19411)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19412 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 84 19412)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 9 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 19413 L'article 15 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19413)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

84 19411 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to."

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19412 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 9 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19413 Item 15 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 17 décembre 1984.

84 19414 L'article 16 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19414)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19415 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19415)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19416 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19416)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19417 à Proposé par le conseiller Lorange,
84 19420 Appuyé par le conseiller Anfossi,

De reporter, à une phase ultérieure de la présente assemblée, l'étude des articles 19, 20, 28 et 29 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19421 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19421)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage

MONDAY, December 17, 1984.

84 19414 Item 16 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19415 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19416 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19417 to Moved by Councillor Lorange,
84 19420 Seconded by Councillor Anfossi,

To postpone, to an ulterior stage of the present meeting, the study of Items 19, 20, 28 and 29 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19421 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De reporter, à une phase ultérieure de la présente assemblée,
l'étude de ce rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est RÉSOLU en conséquence.

84 19422 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19422)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est RÉSOLU en conséquence.

84 19423 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19423)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est
adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19424 L'article 24 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19424)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est RÉSOLU en conséquence.

84 19425 L'article 25 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération
le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19425)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et
il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To postpone, to an ulterior stage of the present meeting, the study of that report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19422 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19423 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19424 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19425 Item 25 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19426 L'article 26 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19426)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19427 L'article 27 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19427)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19428 L'article 30 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19428)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19429 L'article 31 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19429)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence. (12)

MONDAY, December 17, 1984.

84 19426 Item 26 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19427 Item 27 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19428 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19429 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition. (12)

84 19430 L'article 32 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19430)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19431 L'article 33 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19431)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19432 L'article 34 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19432)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

MONDAY, December 17, 1984.

84 19430 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19431 Item 33 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19432 Item 34 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 19433 L'article 35 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19433)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19434 L'article 36 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19434)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

84 19435 L'article 37 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19435)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19436 L'article 38 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19436)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 10 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19433 Item 35 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

84 19434 Item 36 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

84 19435 Item 37 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article by article.

84 19436 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 10 were accordingly read and studied article by article.

84 19437 L'article 39 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19437)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19438 L'article 40 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19438)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19439 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19439)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19440 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19440)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

84 19437 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article by article.

84 19438 Item 40 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 19439 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 19440 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

84 19441 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19441)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 34 à 43 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

84 19442 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19442)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19443 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19443)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19444 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19444)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, December 17, 1984.

84 19441 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 34 to 43 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of them, according to law.

84 19442 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19443 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19444 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19445 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19445)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19446 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19446)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19447 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19447)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

À 19:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Gagnon-Larocque,

D'ajourner la présente séance spéciale à 19:15 heures, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

MONDAY, December 17, 1984.

84 19445 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19446 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19447 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

At 19:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Gagnon-Larocque,

To adjourn the present special meeting to 19:15 hours, this day, to continue the study of the agenda.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurin Bouché

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,

Jean Sirois

M. J. J. J.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

MONDAY, December 17, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE AJOURNÉE

tenue le LUNDI, 17 décembre 1984,
à 19:15 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Roland, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Vanier et Dancosst à des phases ultérieures de la présente séance.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Lamarre, Trottier, Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prigent, Berthelet, Simard et Auf der Maur.

À 19:20 heures, il est,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente assemblée spéciale à 22:00 heures ce jour pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

A. Desjardins

SPECIAL ADJOURNED MEETING

289

held on MONDAY, December 17, 1984,
at 19:15 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors La Roche, Vanier and Dancosst at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Lamarre, Trottier, Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prégent, Berthelet, Simard and Auf der Maur.

At 19:20 hours, it was,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present special meeting to 22:00 hours this day to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of the minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE AJOURNÉE

tenue le LUNDI, 17 décembre 1984,
à 22:10 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers Lamarre, La Roche, Hamelin, Vanier, Berliner et Rasoulis à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prigent, Berthelet, Simard et Auf der Maur.

À 22:12 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

À 22:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil ajourne la présente assemblée spéciale à MARDI, 18 décembre 1984 à 13:30 heures afin de considérer les articles 19, 20, 21, 28 et 29 ainsi que les articles 115A, 118 et 119 de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 5 décembre 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

A. Beaudoin

SPECIAL ADJOURNED MEETING

held on MONDAY, December 17, 1984,
at 22:10 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair:

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors Lamarre, La Roche, Hamelin, Vanier, Berliner and Rasoulis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Laramée, Forcillo, Millette, Prégent, Berthelet, Simard and Auf der Maur.

At 22:12 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

At 22:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council adjourn the present special meeting to TUESDAY, December 18, 1984 at 13:30 hours, in order to study Items 19, 20, 21, 28 and 29 as well as Items 115A, 118 and 119 of the agenda of the regular meeting of December 5, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE AJOURNÉE

tenue le MARDI, 18 décembre 1984,
à 13:30 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey, Rasoulis et Salvatore.

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Desjardins F., Roussille, Magnan, Beauchemin, Provost, Dancosst et Savoidakis à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Gagnon-Larocque, Varin, Laramée, Vanier, Forcillo, Joubert, Prigent, Christin, Berthelet, Simard, Auf der Maur et Berliner.

À 13:40 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Rotrand concernant l'octroi de commande inscrit à l'item 73 de l'ordre du jour du 5 décembre 1984 et se rapportant au chlorure de calcium en flocons (en vrac);
- 2.- Réponse au conseiller Rotrand concernant diverses demandes de renseignements se rapportant à l'Opération 20 000 logements;
- 3.- Une analyse du Gouvernement de Canadian Bond Rating Service concernant différents aspects de l'administration financière de la Ville;
- 4.- Réponse à un conseiller concernant l'article 21 du Conseil du 17 décembre 1984 et se rapportant à la vente à Les Immeubles Jay-Kay Inc. et aux noms des administrateurs de cette dernière compagnie.

SPECIAL ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, December 18, 1984,
at 13:30 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey, Rasoulis and Salvatore.

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Desjardins F., Roussille, Magnan, Beauchemin, Provost, Dancosst and Savoidakis at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Gagnon-Larocque, Varin, Laramée, Vanier, Forcillo, Joubert, Prigent, Christin, Berthelet, Simard, Auf der Maur and Berliner.

At 13:40 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Rotrand concerning the awarding of the order referred to under Item 73 of the agenda of the meeting of December 5, 1984 concerning calcium cholride flakes (in bulk);
- 2.- Answer for Councillor Rotrand concerning various requests for information relating to the Operation 20 000 dwellings;
- 3.- An analysis by the Gouvernement of the Canadian Bond Rating Service with respect to various aspects of the financial administration of the City;
- 4.- Answer for a Councillor concerning Item 21 of the Council meeting of December 17, 1984 relating to the sale to Les Immeubles Jay-Kay Inc. and to the names of the directors of the said company.

84 19417 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19417)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19418 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19418)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion n'est pas mise aux voix.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19421 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 19421)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 19419 L'article 28 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 84 19419)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

TUESDAY, December 18, 1984.

84 19417 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19418 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion was not put.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19421 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19419 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18420 L'article 29 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18420)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Compte tenu de la décision prise par les membres présents lors de l'assemblée du 17 décembre 1984,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De donner aux articles 115A, 118 et 119 de l'ordre du jour de l'assemblée du 5 décembre 1984, les numéros 50, 51 et 52 à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 17 décembre 1984 et d'ajouter ces articles à l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18755 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 84 18755)

À 14:10 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude du rapport ayant trait au Centre agro-alimentaire.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics, et Robert Desjardins, architecte paysagiste, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 14:50 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 19420 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Considering the decision taken by the members present at the meeting of December 17, 1984,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To replace the numbers 115A, 118 and 119 of the agenda of the meeting of December 5, 1984, by the numbers 50, 51 and 52 of the agenda of the special meeting of December 17, 1984 and to add the said items to the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18755 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

At 14:10 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of a report concerning the Centre agro-alimentaire.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the latter, Messrs. Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics, and Robert Desjardins, architecte paysagiste, entered the Council Room and answered questions from the members of the Council.

At 14:50 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De REMPLACER l'article 9 de l'entente entre le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal par un nouveau texte.

Cette motion n'est pas mise aux voix et n'est pas adoptée. Elle est retirée séance tenante sans débat.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport ayant trait à l'article 50 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 18760 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Georgoulis:

ATTENDU QUE les minorités ethniques constituent environ 30% de la population de Montréal et doivent être considérées comme citoyens et citoyennes à part entière de la Ville;

ATTENDU QUE la majorité des citoyens et citoyennes d'origine ethnique ont de la difficulté à bénéficier des mêmes services municipaux que l'ensemble de la population à cause du problème de la langue;

Proposé par le conseiller Georgoulis,
Appuyé par les conseillers Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand et Melançon,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de mettre sur pied un service d'accueil et d'information destiné aux diverses minorités ethniques.

Ce service d'information devrait pouvoir offrir certains services dont:

- 1.- répondre aux demandes d'informations sur les divers programmes et services de la Ville;
- 2.- assister les personnes dans leurs démarches auprès des services tant pour les demandes de renseignements que pour les plaintes;
- 3.- fournir des dépliants d'informations de base sur les divers services, sur les règlements municipaux et sur les

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To REPLACE Article 9 of the agreement between the Gouvernement du Québec and the Ville de Montréal by a new text.

This motion was not put and was not adopted. It was withdrawn immediately, without debate.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report concerning Item 50 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 18760 Item 51 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Georgoulis:

WHEREAS ethnic minorities account for approximately 30% of the population of Montréal, and must be considered as full-fledged citizens of the Ville;

WHEREAS a majority of citizens of ethnic origin find it difficult to take advantage of the same municipal services as the population at large, because of the language problem;

Moved by Councillor Georgoulis,
Seconded by Councillors Boskey, Cardinal, Prescott,
Rotrand and Melançon,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of establishing a welcoming and information service intended for the various ethnic minorities.

That information service should provide certain services such as:

- 1.- answering enquiries on the various programs and services of the Ville;
- 2.- assisting persons in their contacts with the departments, as well for information requests as for complaints;
- 3.- supplying basic information folders on the various services, municipal by-laws and subsidy programs.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorder vote was taken on that motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey et Rasoulis (13)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard et Salvatore (31)

Ladite motion est donc rejetée.

84 18761 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Georgoulis:

ATTENDU QUE les minorités ethniques constituent environ 30% de la population de Montréal et doivent être considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière de la Ville;

ATTENDU QUE le plus grand nombre de minorités ethniques au Québec résident à Montréal;

ATTENDU QUE l'intégration des minorités ethniques à la vie montréalaise peut être remarquablement favorisée par leur intégration au niveau de l'emploi dans les institutions publiques;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal est parmi les plus importants employeurs à Montréal;

ATTENDU QUE la majorité des citoyens et citoyennes d'origine ethnique ont de la difficulté à bénéficier des mêmes services municipaux que l'ensemble de la population à cause du problème de la langue;

ATTENDU QUE les minorités ethniques sont sous-représentées dans la fonction publique municipale par rapport à leur présence réelle dans la population;

ATTENDU QUE les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne permettant les programmes d'action à l'égalité (action positive) ne sont pas encore entrés en vigueur;

ATTENDU QUE la conception et l'élaboration de tels programmes prendront un certain temps pour se réaliser;

ATTENDU QU' il est souhaitable que de tels programmes soient implantés à la Ville de Montréal dans les plus brefs délais;

Proposé par le conseiller Georgoulis,
Appuyé par les conseillers Boskey, Cardinal,
Prescott, Rotrand et Melançon,

QUE le Comité exécutif étudie:

- A - la possibilité de mandater le Service du personnel de préparer la mise sur pied d'un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi (action positive) visant à favoriser l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques et que ce programme puisse s'appliquer à toutes les catégories d'emploi existantes à la Ville de Montréal;

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Rotrand, Boskey and Rasoulis (13)

AGAINST: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Ménard and Salvatore (31)

The said motion was rejected.

84 18761 Item 52 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Georgoulis:

WHEREAS ethnic minorities account for approximately 30% of the population of Montréal, and must be considered as full-fledged citizens of the Ville;

WHEREAS the largest number of ethnic minorities in the Province of Québec reside in Montréal;

WHEREAS the integration of ethnic minorities into the life of Montréal can be greatly facilitated by their integration through employment in public institutions;

WHEREAS the Ville de Montréal is one of the most important employers in Montréal;

WHEREAS the majority of citizens of ethnic origin find it difficult to take advantage of the same municipal service as the population at large because of the language problem;

WHEREAS ethnic minorities are under-represented in the municipal public service compared to their actual presence in the population;

WHEREAS Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne allowing equal treatment action program (positive action) are not effective as yet;

WHEREAS the design and preparation of such programs will take some time;

WHEREAS it is desirable that such programs be established at the Ville de Montréal within the shortest possible time;

Moved by Councillor Georgoulis,
Seconded by Councillors Boskey, Cardinal, Prescott,
Rotrand and Melançon,

THAT the Comité exécutif consider:

- A - the possibility entrusting the Service du personnel with the preparation and establishment of an equal employment access program (positive action) to favor the hiring of persons from ethnic minorities, and that such program apply to all existing categories of employment in the Ville de Montréal;

B - la possibilité que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès du Gouvernement du Québec afin qu'il promulgue les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des

À la demande du conseiller Gardiner et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

84 19448 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

À 16:30 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Bouchard

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

M. Drapeau

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 21 janvier 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Bouchard

LE MAIRE,

Jean Drapeau

TUESDAY, December 18, 1984.

- B - the possibility that the Ville de Montréal make representations to the Gouvernement du Québec so that it will edict Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne.

At the request of Councillor Gardiner and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was postpone to the next Council meeting.

84 19448 The item of the agenda relating to notices of motion having been read. No notices of motions was tabled with the Greffier.

At 16:30 hours, this day, the Council having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

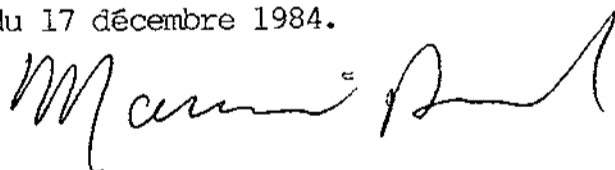
THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

These minutes were ratified at the Council meeting held on January 21, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

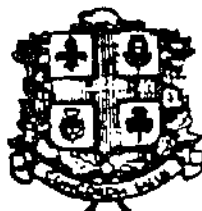
Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil
du 17 décembre 1984.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, 21 janvier 1985 à 18:00 heures, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TWENTY FIRST day of JANUARY 1985 at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU Conseil de la VILLE DE MONTRÉAL LUNDI, 21 JANVIER 1985 À 18h00	REGULAR MEETING OF Conseil de la VILLE DE MONTRÉAL MONDAY, JANUARY 21, 1985 AT 18 hours
--	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 17 janvier 1985.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, January 17, 1985.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the TWENTY FIRST day of JANUARY instant, at 18 hours, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

ORDRE DU JOUR

Lecture et ratification des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 5 décembre 1984 et de l'assemblée spéciale du 17 décembre 1984.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Projets de règlements de zonage
(2e étude)

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un bâtiment dans le cadre du programme de logements à loyer modique "Habitation Crémazie", sur le côté nord du boulevard Crémazie, entre les rues Saint-Denis et Berri, dans le quartier de Villeray.
(17 décembre 1984)

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Maternelle Enfant-des-Neiges Inc. - école pré-maternelle - 5545, rue Snowdon;
- b) Centre Hospitalier Saint-Georges Inc. - agrandissement et occupation - 1205, rue Labelle;
- c) Garderie du chemin de la Bible - service de garde en garderie - 3419 et 3425, rue Doré et 267, rue Bérard;
- d) Le Collège Marie de France - agrandissement au bâtiment - 4635, chemin Queen Mary;
- e) The Congregation of the Followers of the Rabbis of Belz to Strengthen Torah - service de garde en garderie - 5565, rue Jeanne Mance.
(17 décembre 1984)

Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, l'édification et l'occupation des bâtiments sur certaines parties de la rue Sherbrooke (1132).
(17 décembre 1984)

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139).
(5 décembre 1984)

REGULAR MEETING

AGENDA

Reading and confirmation of the minutes of the regular meeting of December 5, 1984 and the special meeting of December 17, 1984.

QUESTION PERIOD

Draft zoning by-laws
(2nd study)

By-law for the approval of the construction and occupancy plan of a building as part of the "Habitation Crémazie" low-rent housing program, on the north side of Crémazie Boulevard, between Saint-Denis and Berri Streets, in Villeray Ward.
(December 17, 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Maternelle Enfant-des-Neiges Inc. - pre-kindergarten school - 5545 Snowdon Street;
- b) Centre Hospitalier Saint-Georges Inc. - extension and occupancy - 1205 Labelle Street;
- c) Garderie du chemin de la Bible - care of children in a day nursery - 3419 and 3425 Doré Street and 267 Bérard Street;
- d) Le Collège Marie de France - extension of the building - 4635 Queen Mary Road;
- e) The Congregation of the Followers of the Rabbis of Belz to Strengthen Torah - care of children in a day-nursery - 5565 Jeanne Mance Street.
(December 17, 1984)

By-law to amend the by-law concerning the occupancy of parcels of land, the erection and occupancy of buildings on certain sections of Sherbrooke Street (1132).
(December 17, 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).
(December 5, 1984)

- 6 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers Rosemont, Préfontaine et d'une partie du quartier Saint-Eusèbe" (3319)
(17 décembre 1984)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward" (3319).
(December 17, 1984)

- 7 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139).
(17 décembre 1984)

By-law to amend the by-law concerning the zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and part of Villeray Ward (4139).
(December 17, 1984)

- 8 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur une partie du lot 197 située à l'ouest de la rue Notre-Dame, au nord de la 27e Avenue et au sud de la 30e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6489).
(17 décembre 1984)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on part of lot 197 located west of Notre-Dame Street, north of 27th Avenue and south of 30th Avenue, in Pointe-aux-Trembles (6489).
(December 17, 1984)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement de zonage de la partie du centre-ville située au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues de Bleury et Sanguinet (6513).
(17 décembre 1984)

By-law amending the by-law for the zoning of the downtown area located south of Sherbrooke Street, between Bleury and Sanguinet Streets (6513).
(December 17, 1984)

- 10 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'une usine de traitement de verre, située au 5441, rue Notre-Dame ouest.
(17 décembre 1984)

By-law bearing approval of the construction and occupancy of a glass treatment plant, located at 5441 Notre-Dame Street West.
(December 17, 1984)

- 11 -

Règlement portant approbation du plan de modification, d'agrandissement et d'occupation d'un édifice commercial situé dans le quadrilatère délimité par les rues Sherbrooke, Aylmer et City Councillors et l'avenue du Président Kennedy.
(17 décembre 1984)

By-law providing for the approval of the plan for the alteration, extension and occupancy of a commercial building located in the quadrilateral bounded by Sherbrooke, Aylmer and City Councillors Streets and avenue du Président Kennedy.
(December 17, 1984)

- 12 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de trois bâtiments d'habitation, dans le cadre du programme de logements à loyer modique "Habitation de Bellechasse", sur le côté est et sur le côté ouest de la 29e Avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue de Bellechasse, dans le quartier de Rosemont.
(17 décembre 1984)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of three residential buildings, as part of the low-rental housing program "Habitations de Bellechasse", on the east side and on the west side of 29th Avenue, between Rosemont Boulevard and Bellechasse Street, in Rosemont Ward.
(December 17, 1984)

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- 13 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments du programme de logements à loyer modique "Habitation Chapleau", à l'encoignure sud-est de la rue Masson et de l'avenue Chapleau, dans le quartier de Rosemont. (17 décembre 1984)

By-law providing for the approval of the construction and occupancy plan of the buildings of the "Habitations Chapleau" low-rent housing program at the south-east corner of Masson Street and Chapleau Avenue in Rosemont Ward. (December 17, 1984)

- 14 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments d'habitation du programme de logements à loyer modique "Habitation Marquette", sur le côté ouest de la rue Marquette, au nord de la rue Beaubien. (17 décembre 1984)

By-law bearing approval of the construction and occupancy plan of residential buildings of the "Habitations Marquette" low-rent housing program, on the west side of Marquette Street, north of Beaubien Street. (December 17, 1984)

- 15 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Garderie du Passe-Temps - garderie - 1725, boulevard Gouin est;
- b) Soeurs Salésiennes - résidence pour religieuses - côté nord de l'avenue Joliot Curie, à l'ouest de l'avenue Alexis Carrel. (17 décembre 1984)

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Garderie du Passe-Temps - day-nursery - 1725 Gouin Boulevard East;
- b) Soeurs Salésiennes - residence for nuns - north side of Joliot Curie Avenue, west of Alexis Carrel Avenue. (December 17, 1984)

- 16 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé sur le côté nord de la rue de Louvain, à l'ouest de l'avenue Papineau, dans le quartier de Villeray (6531). (17 décembre 1984)

By-law amending the by-law providing for the approval of the building and occupancy plan for a site located on the north side of Louvain Street, west of Papineau Avenue, in Villeray Ward (6531). (December 17, 1984)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

Vote de crédits et
octroi de contrats

Égouts

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Voting of credits and
awarding of contracts

Sewers

- 17 -

\$ 97 300,00 - rue 197-387, de la rue Notre-Dame vers le nord - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 73 325,00.

\$ 97 300,00 - street 197-387, from Notre-Dame Street towards the north - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 73 325,00.

- 18 -

\$ 73 700,00 - rue 137-2154 (P. Chasseur), de la 19e Avenue (137-2154) à l'avenue Olivier Charbonneau - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 55 326,00.

\$ 73 700,00 - street 137-2154 (P. Chasseur), from 19th Avenue (137-2154) to Olivier Charbonneau Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 55 326,00.

- 19 -

\$ 57 500,00 - rue 137-2155, de la rue 137-2154 (P. Chasseur) à la 19e Avenue (137-2154) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 942,00.

\$ 57 500,00 - street 137-2155, from street 137-2154 (P. Chasseur) to 19th Avenue (137-2154) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 942,00.

- 20 -

\$ 72 400,00 - 19e Avenue (137-2154), de la rue 137-2154 (P. Chasseur) à l'avenue Blaise Pascal - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 54 338,00.

\$ 72 400,00 - 19th Avenue (137-2154), from street 137-2154 (P. Chasseur) to Blaise Pascal Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 54 338,00.

Conduites d'eau**Watermains**

- 21 -

\$ 31 700,00 - rue 197-387, de la rue Notre-Dame vers le nord - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 28 810,00.

\$ 31 700,00 - street 197-387, from Notre-Dame Street towards the north - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 28 810,00.

- 22 -

\$ 21 000,00 - rue 137-2154 (P. Chasseur), de la 19e Avenue (137-2154) à l'avenue Olivier Charbonneau - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 18 700,00.

\$ 21 000,00 - street 137-2154 (P. Chasseur), from 19th Avenue (137-2154) to Olivier Charbonneau Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 18 700,00.

- 23 -

\$ 25 500,00 - 19e Avenue (137-2154), de la rue 137-2154 (P. Chasseur) à l'avenue Blaise Pascal - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 23 020,00.

\$ 25 500,00 - 19th Avenue (137-2154), from street 137-2154 (P. Chasseur) to Blaise Pascal Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 23 020,00.

Autres travaux**Other works**

- 24 -

\$ 1 750 000,00 - travaux d'aménagement de cour de voirie, 2150 et 2010 à 2070, rue Dickson - Claude Morin Inc. - \$ 1 619 000,00.

\$ 1 750 000,00 - installation of a municipal yard, 2150 and 2010 to 2070 Dickson Street - Claude Morin Inc. - \$ 1 619 000,00.

- 25 -

\$ 142 000,00 - travaux relatifs à la construction d'un passage au travers du rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 6621, rue Saint-Hubert afin de relier les stationnements nos 3 et 4 à la rue Saint-Hubert - Les Constructions Planitec Inc. - \$ 133 544,00.

\$ 142 000,00 - works relating to the construction of a passageway across the groundfloor of the building bearing No. 6621 Saint-Hubert Street, in order to provide a connection between parking lots Nos. 3 and 4 and Saint-Hubert Street - Les Constructions Planitec Inc. - \$ 133 544,00.

Vote de crédits complémentaires et octroi d'un contrat**Voting of additional credits and awarding of a contract**

- 26 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 51 700,00 pour la construction d'un égout combiné dans la rue de Louvain, côté nord, de l'avenue Papineau à la rue 204-195 et 332-1156 et -1157, et octroi d'un contrat à Entrepreneurs Généraux C.S. Inc.

Voting of additional credits of \$ 51 700,00 for the laying of a combined sewer in Louvain Street, north side, from Papineau Avenue to Street 204-195 and 332-1156 and -1157, and awarding of a contract to Entrepreneurs Généraux C.S. Inc.

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 27 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), moyennant des indemnités totales de \$ 24 120,33 (2 projets d'actes).

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), involving indemnities totalling \$ 24 120,33 (2 draft deeds).

- 28 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), moyennant des indemnités totales de \$ 44 490,00 (2 projets d'actes).

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies), involving indemnities totalling \$ 44 490,00 (2 draft deeds).

- 29 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies) - (3 projets d'actes).

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies) - (3 draft deeds).

- 30 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière et de rue, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies) - (6 projets d'actes).

Acquisition from various persons, for land reserve and street purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies) - (6 draft deeds).

- 31 -

Acquisition de monsieur Nicolas Borodajluk et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté sud de la rue 153-152, à l'ouest du boulevard Marc-Aurèle Fortin, pour le prix de \$ 22 175,00.

Acquisition from Mr. Nicolas Borodajluk et al, for land reserve purposes, of a site located on the south side of street 153-152, west of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, for a price of \$ 22 175,00.

- 32 -

Acquisition de monsieur Maurice (Morris) Lach, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement vacant situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, pour le prix de \$ 6 400,00, et modification de la résolution 83 08378 du Conseil en date du 6 décembre 1983 relative à l'acquisition de cet emplacement.

Acquisition from Mr. Maurice (Morris) Lach, for land reserve purposes, of a vacant site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 6 400,00, and modification of Council resolution 83 08378 dated December 6, 1983 concerning the acquisition of that site.

- 33 -

Acquisition de monsieur Henry Samel et al, aux fins d'une maison de la culture, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 10350, rue Lajeunesse et 535-45, rue Fleury est, pour le prix de \$ 1 550 000,00.

Acquisition from Mr. Henry Samel et al, for purposes of a cultural center, of a site including the building erected thereon bearing Nos 10350 Lajeunesse Street and 535-45 Fleury Street East, for a price of \$ 1 550 000,00.

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- 34 -

Acquisition de la Société des terrains Angus, aux fins de réserve foncière et de construction d'un programme d'habitations à loyer modique, d'un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Rachel et de Chambly, pour le prix de \$ 137 450,00.

Acquisition from the Société des terrains Angus, for land reserve purposes and the construction of a low-rental housing project, of a site located at the north-east corner of Rachel and Chambly Streets, for a price of \$ 137 450,00.

- 35 -

Acquisition de monsieur Valério Lombardi, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement formé des lots 152-56 et -57 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, ayant front sur la 10e Avenue, pour le prix de \$ 7 000,00.

Acquisition from Mr. Valério Lombardi, for land reserve purposes, of a site made up of lots 152-56 and -57 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, fronting on 10th Avenue, for a price of \$ 7 000,00.

- 36 -

Acquisition de monsieur Mario Lombardi, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement vacant formé des lots 152-197 et -198 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, et donnant sur la rue 152-6, pour le prix de \$ 7 200,00.

Acquisition from Mr. Mario Lombardi, for land reserve purposes, of a vacant site made up of lots 152-197 and -198 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, fronting on street 152-6, for a price of \$ 7 200,00.

- 37 -

Acquisition de monsieur Giuseppe Lamberti et al, aux fins de réserve foncière et de parc, d'un emplacement situé sur le côté ouest de la 4e Avenue, au sud du boulevard Perras, pour le prix de \$ 10 000,00.

Acquisition from Mr. Giuseppe Lamberti et al, for land reserve and park purposes of a site located on the west side of 4th Avenue, south of Perras Boulevard, for a price of \$ 10 000,00.

- 38 -

Acquisition de Les Placements Bourget Inc., aux fins de parc, d'un emplacement situé sur le côté nord de la 2e Avenue, à l'ouest de la rue Sainte-Catherine, pour le prix de \$ 3 750,00.

Acquisition from Les Placements Bourget Inc., for purposes of a park, of a site located on the north side of 2nd Avenue, west of Sainte-Catherine Street, for a price of \$ 3 750,00.

- 39 -

Acquisition de Albushra Inc., aux fins de passage public, d'un emplacement situé du côté est de la rue Saint-Hubert, au sud de la rue Jean-Talon, pour le prix de \$ 30 000,00.

Acquisition from Albushra Inc., for purposes of a public passageway, of a site located on the east side of Saint-Hubert Street, south of Jean-Talon Street, for a price of \$ 30 000,00.

- 40 -

Acquisition de messieurs Claude et Jean-Guy Saint-Jean des bâtisses portant les numéros civiques 9980, 9990 et 9992, boulevard Gouin est, pour le prix de \$ 155 000,00.

Acquisition from Messrs. Claude and Jean-Guy Saint-Jean of the building bearing the civic numbers 9980, 9990 and 9992 Gouin Boulevard East, for a price of \$ 155 000,00.

- 41 -

Vente à Gérard Gignac Inc. d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue Dominion, pour le prix de \$ 50 000,00.

Sale to Gérard Gignac Inc. of a site located on the north side of Saint-Jacques Street, west of Dominion Street, for a price of \$ 50 000,00.

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- 42 -

Vente à Les Constructions A. Létourneau et Fils Inc. d'un emplacement situé dans le quadrilatère délimité par les rues de Bruxelles, Tellier et Honoré Beaugrand et par l'avenue Dubuisson, pour le prix de \$ 400 000,00.

Sale to Les Constructions A. Létourneau et Fils Inc. of a site located in the quadrilateral bounded by Bruxelles, Tellier and Honoré Beaugrand Streets and Dubuisson Avenue, for a price of \$ 400 000,00.

- 43 -

Vente à Ressorts Charland Inc. d'un emplacement vacant situé au nord-ouest de l'avenue Charland et au sud-ouest de l'avenue Vianney, pour le prix de \$ 38 450,00.

Sale to Ressorts Charland Inc. of a vacant site located north-west of Charland Avenue, south-west of Vianney Avenue, for a price of \$ 38 450,00.

- 44 -

Vente à monsieur Giovanni Pagliuca d'un emplacement vacant situé au nord-ouest de l'avenue Charland et au sud-ouest de l'avenue Vianney, pour le prix de \$ 14 350,00.

Sale to Mr. Giovanni Pagliuca of a vacant site located north-west of Charland Avenue, south-west of Vianney Avenue, for a price of \$ 14 350,00.

- 45 -

Vente à Les Entreprises V.P. Construction Ltée d'un emplacement situé à l'angle sud-ouest du boulevard Guoin et de l'artère Bourget - Quartier Rivière-des-Prairies, pour le prix de \$ 16 742,50.

Sale to Les Entreprises V.P. Construction Ltée of a site located at the south-west corner of Guoin Boulevard and Bourget Street - Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 16 742,50.

- 46 -

Vente à École St-Andrew, aux fins d'école privée, d'un emplacement avec les bâtiments dessus érigés, notamment le bâtiment portant le numéro 151, avenue Hillside, Westmount, pour le prix de \$ 187 800,00.

Sale to St-Andrew School, for purposes of a private school, of a site including the buildings erected thereon, especially the building bearing No. 151 Hillside Avenue, Westmount, for a price of \$ 187 800,00.

- 47 -

Vente à dame Marie Arab, aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé sur le côté nord de la rue François Dugas, à l'est de la rue Letellier, pour le prix de \$ 18 000,00.

Sale to Mrs. Marie Arab, for residential construction purposes, of a site located on the north side of François Dugas Street, east of Letellier Street, for a price of \$ 18 000,00.

- 48 -

Vente à monsieur Raymond Mikhail, aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé du côté ouest de l'avenue Charton, au nord de la rue Fleury, pour le prix de \$ 24 000,00.

Sale to Mr. Raymond Mikhail, for residential construction purposes, of a site located on the west side of Charton Avenue, north of Fleury Street, for a price of \$ 24 000,00.

- 49 -

Vente à la Société de développement de Montréal, aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé à l'angle nord-ouest des rues Dézéry et Sainte-Catherine, pour le prix de \$ 1,00.

Sale to the Société de développement de Montréal, for residential construction purposes, of a site located at the north-west corner of Dézéry and Sainte-Catherine Street, for a price of \$ 1,00.

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- 50 -

Vente à Société immobilière Deloma Inc., aux fins de construction, d'un emplacement situé à l'angle sud-est des avenues Atwater et Lionel Groulx, pour le prix de \$ 44 000,00.

Sale to the Société immobilière Deloma Inc., for construction purposes, of a site located at the south-east corner of Atwater and Lionel Groulx Avenues, for a price of \$ 44 000,00.

- 51 -

Location de la Cie de construction et de logement Turret Inc., à des fins de piste cyclable, d'une lisière de terrain située au nord du boulevard du Tricentenaire et à l'est de l'emprise du chemin de fer de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, pour une période de 5 ans à compter du 1er avril 1982, du 1er avril au 31 octobre de chaque année, moyennant un loyer de \$ 1,00.

Leasing to the Cie de construction et de logement Turret Inc., for purposes of bicycle tracks, of a strip of land located north of Tricentenaire Boulevard, east of the Canadian National Railways Company tracks, for a period of 5 years beginning April 1, 1982, from April 1st to October 31st of each year, for a rent of \$ 1,00.

- 52 -

Location à dame Rita Santosuosso, à des fins de jardinage et d'aménagement paysager, d'un emplacement vacant situé sur le côté est de l'avenue Bruchési, au sud de la rue Champdoré, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 25,00.

Leasing to Mrs. Rita Santosuosso, for the purposes of gardening and landscaping, of a vacant site located on the east side of Bruchési Avenue, south of Champdoré Street, for a period of one year and a rent of \$ 25,00 per year.

- 53 -

Cession par bail emphytéotique à Café Jardin de Jade Inc. d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 55-57, rue de La Gauchetière ouest, pour une durée de 25 ans.

Transfer by emphyteutic lease to Café Jardin de Jade Inc. of a site including the building erected thereon bearing Nos. 55-57 de La Gauchetière Street West, for a period of 25 years.

- 54 -

Cession gratuite à monsieur Louis Jr. Ratté et al de tous les droits, titres et intérêts de la Ville dans la partie nord-ouest du lot 210-186 du cadastre du Village de la Côte de la Visitation, situé sur le côté ouest de la rue Chabot.

Transfer, free of charge, to Mr. Louis Jr. Ratté et al of all the rights, titles and interests of the Ville concerning the north-west part of lot 210-186 of the cadastre of the Village de la Côte de la Visitation, located on the west side of Chabot Street.

- 55 -

Convention entre la Ville, l'Hydro-Québec et Bell Canada relativement à l'octroi de servitudes réelles et perpétuelles de passage en vue de l'érection de lignes de distribution d'énergie électrique et de lignes de téléphone, sur un emplacement situé au sud de l'avenue Pierre de Coubertin et à l'ouest de la rue Bossuet.

Agreement between the Ville, Hydro-Québec and Bell Canada concerning the granting of real and perpetual right-of-way servitudes in connection with the erection of power lines and telephone lines, on a site located south of Pierre de Coubertin Avenue, west of Bossuet Street.

- 56 -

Convention entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Montréal et la Ville relativement à l'exploitation du programme d'habitation connu sous le nom de "Habitation Lajeunesse".

Agreement between the Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Montréal and the Ville concerning the operation of the housing program known as the "Habitation Lajeunesse".

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- 57 -

Octroi par la Ville à Hydro-Québec d'une servitude réelle et perpétuelle de passage en vue de l'érection de lignes de distribution d'énergie électrique, sur le terrain de la Pépinière de la Ville, situé à Saint-Louis-de-Terrebonne, moyennant une indemnité de \$ 450 000,00.

Awarding by the Ville to Hydro-Québec of a real and perpetual right-of-way servitude in connection with the erection of power lines on land of the City tree-nursery, located in Saint-Louis-de-Terrebonne, involving and indemnity of \$ 450 000,00.

- 58 -

Avenant à la convention entre la Ville et la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'ouest du Québec relativement à la remise informatisée des comptes de taxes, de permis, de contraventions ou autres comptes payés dans toutes les caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Additional clause to the agreement between the Ville and the Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal and of the western part of the Province of Québec, concerning the computerized handling of all tax, permit and violation accounts or any other accounts paid for at all branches of the caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

- 59 -

Servitude de vues accordée par la Ville à Coopérative d'Habitation "Voisins, Voisines" (Montréal) à titre de preneur de l'immeuble portant le numéro 2275, rue Fullum, en faveur des bâtiments portant les numéros 2275, rue Fullum et 2353, rue de Rouen.

Right-of-view servitude granted by the Ville to the Coopérative d'Habitation "Voisins, Voisines" (Montréal) as buyer of the immovable bearing No. 2275 Fullum Street, in favor of the buildings bearing Nos. 2275 Fullum Street and 2253 Rouen Street.

- 60 -

Modification à un acte de vente par la Ville à Les Habitations Claude Bouchard Inc. d'un emplacement situé angle nord-est des avenues Irwin et Newman (emplacement XII 49-23 Ville-Émard).

Modification of a deed of sale by the Ville to Les Habitations Claude Bouchard Inc. of a site located at the north-east corner of Irwin and Newman Avenues (site XII 49-23 Ville-Émard).

Décrets d'expropriation

Expropriation orders

- 61 -

Expropriation, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Gouin et au sud-ouest de la 52e Avenue, avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 9270, boulevard Gouin est, et vote de crédits à cette fin.

Expropriation, for land reserve purposes, of a site located south-east of Gouin Boulevard and south-west of 52nd Avenue, with the building erected thereon bearing number 9270 Gouin Boulevard East, and voting of credits for such purpose.

- 62 -

Expropriation, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Augustin Cantin et au nord-est de la rue Island, et vote de crédits de \$ 338 580,00 à cette fin.

Expropriation, for land reserve purposes, of a site located north-west of Augustin Cantin Street, north-east of Island Street, and voting of credits amounting to \$ 338 580,00 for such purpose.

- 63 -

Expropriation, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au nord de la rue Bourgeois et à l'ouest de la rue Le Ber, avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 409-11, rue Bourgeois, et vote de crédits de \$ 36 180,00 à cette fin.

Expropriation, for land reserve purposes, of a site located north of Bourgeois Street, west of Le Ber Street, with the building erected thereon bearing numbers 409-11, Bourgeois Street, and voting of credits of \$ 36 180,00 for such purpose.

- 64 -

Expropriation, aux fins de prolongement de la rue Bélanger, d'un emplacement formé d'une partie des lots 40 et 414, situé au nord-est du boulevard Langelier, et vote de crédits à cette fin.

Domaine public

Expropriation, for the extension of Bélanger Street purposes, of a site made up of part of lots 40 and 414, located north-east of Langelier Boulevard, and voting of credits for such purpose.

Public domain

- 65 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de prolongement de la rue Bélanger, d'un emplacement formé d'une partie des lots 41-1276 et 42, situé entre le boulevard Langelier et la rue François Boivin.

Transfer to the City's public domain, for the extension of Bélanger Street purposes, of a site made up of part of lots 41-1276 and 42, located between Langelier Boulevard and François Boivin Street.

- 66 -

Abrogation de la résolution 83 05078 du Conseil en date du 2 août 1983 à l'effet de verser dans le domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, la partie du lot 4679-25 située à l'ouest de la rue Hadley et au sud de la rue Allard.

Repeal of Council resolution 83 05078 dated August 2, 1983 concerning the transfer to the City's public domain, for lane purposes, of the part of lot 4679-25 located west of Hadley Street, south of Allard Street.

Radiation d'une réserve**Cancellation of a reserve**

- 67 -

Radiation de la réserve, à des fins d'un meilleur aménagement des abords de l'avenue René Descartes, affectant une partie du lot 121-720 et les lots 121-721 et -722 (items 68, 69 et 70 du plan d'expropriation R-266 Rivière-des-Prairies).

Cancellation of the reserve, for purposes of a better development of the approaches to René Descartes Avenue, affection part of lot 121-720 and lots 121-721 and -722 (items 68, 69 and 70 of the expropriation plan R-266 Rivière-des-Prairies).

Réserves**Reserves**

- 68 -

Imposition d'une réserve, aux fins de réserve foncière, sur l'emplacement portant le numéro 2241, rue Saint-Jacques, à l'ouest du boulevard Georges Vanier.

Setting of a reserve, for land reserve purposes, on the site bearing No. 2241 Saint-Jacques Street, west of Georges Vanier Boulevard.

- 69 -

Imposition d'une réserve, aux fins de réserve foncière, sur un emplacement situé sur le côté ouest de l'avenue Casgrain, au sud de la rue Guizot.

Setting of a reserve, for land reserve purposes, on a site located on the west side of Casgrain Avenue, south of Guizot Street.

Projet de règlement**Draft by-law**

- 70 -

Permeture de parties du boulevard de l'Acadie, entre les rues Antonio Barbeau et Mazurette.

Closing of sections of Acadie Boulevard, between Antonio Barbeau and Mazurette Streets.

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 71 -

Modifications à deux baux emphytéotiques par lesquels la Ville loue à Super Select Inc., pour une durée de 52 ans, deux emplacements situés sur le côté ouest du boulevard de l'Acadie, entre les rues Chabanel et Mazurette et entre les rues Antonio Barbeau et Chabanel.

Modifications to two emphyteutic leases whereby the Ville rent to Super Select Inc., for a period of 52 years, two sites located on the west side of Acadie Boulevard, between Chabanel and Mazurette Streets, and between Antonio Barbeau and Chabanel Streets.

Projet de règlement

Draft by-law

- 72 -

Règlement à l'effet de fermer la rue P-351-352 sise entre la rue de Louvain et les voies du C.N.

By-law to close street P-351-352 located between Louvain Street and the C.N.R. tracks.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 73 -

Vente à Les Entreprises Tzanet Inc. d'un emplacement situé du côté ouest du boulevard de l'Acadie, au nord de la rue de Louvain.

Sale to Les Entreprises Tzanet Inc. of a site located on the west side of Acadie Boulevard, north of Louvain Street.

Octroi d'une commande

Awarding of an order

- 74 -

Octroi à Camions International Nordest Ltée d'un contrat pour la fourniture de 4 châssis de camions pour un montant total approximatif de \$ 164 540,95.

Awarding to Camions International Nordest Ltée of a contract for the supply of 4 truck chassis for a total approximate amount of \$ 164 540,95.

Modification d'une résolution

Modification of a resolution

- 75 -

Modification de la résolution no 83 05221 du Conseil en date du 2 août 1983 relative à un vote de crédits de \$ 6 800,00 pour la construction de conduits souterrains pour l'éclairage, sur le côté ouest, du boulevard Marc-Aurèle Fortin, de la rue Jacques Rousseau à la rue Louis Darveau, et autorisation d'une dépense supplémentaire de \$ 1 878,60 au contrat accordé à Construction Jeni Inc. pour ces travaux.

Modification of Council resolution No. 83 05221 dated August 2, 1983 concerning the voting of credits of \$ 6 800,00 for the laying of underground conduits for lighting installations on the west side of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, from Jacques Rousseau Street to Louis Darveau Street, and authorization for an additional expenditure of \$ 1 878,60 under the contract awarded to Construction Jeni Inc. for such works.

Rétention de services

Retainer for services

- 76 -

Rétention des services de la firme Drouin, Paquin et Associés aux fins de développer une solution globale afin de structurer les informations reliées au déneigement, et autorisation d'une dépense de \$ 75 088,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Drouin, Paquin et Associés for the implementation of a comprehensive solution with a view to standardizing information relating to snow-removal operations, and authorization for an expenditure of \$ 75 088,00 for such purpose.

- 77 -

Rétention des services du Cabinet de M. Almas Mathieu, architecte, aux fins de l'administration du programme de subvention et à la restauration et à la mise aux normes des bâtiments du Vieux-Montréal (règlement 5643), et autorisation d'une dépense de \$ 100 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the office of Mr. Almas Mathieu, architect, in connection with the administration of the subsidy and restoration program and the implementation of standards applicable to buildings in Old Montréal (By-law 5643), and authorization for an expenditure of \$ 100 000,00 for such purpose.

Droit de Cité

Droit de Cité

- 78 -

Reconnaissance du Droit de Cité à The Naval Service of Canada (H.M.C.S. Donnacona).

Acknowledgement of a Droit de Cité to The Naval Service of Canada (H.M.C.S. Donnacona).

Parc Jean-Paul II

Jean-Paul II Park

- 79 -

Changement du nom du parc Jarry en celui de parc Jean-Paul II.

Changing of the name of Jarry Park by the name Jean-Paul II Park.

A.M.A.R.C.

A.M.A.R.C.

- 80 -

Modifications aux lettres patentes de l'A.M.A.R.C. afin de porter le fonds de roulement à \$ 7.5 millions.

Modifications to the letters patent of A.M.A.R.C. in order to increase to \$ 7.5 million its working capital.

Divers

Sundry

- 81 -

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Payment of indemnities to certain retired municipal employees until the coming into force of By-laws 6121, 6122 and 6169.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 82 -

Règlement abrogeant le règlement 6190 intitulé "Fermeture d'une partie du lot 4679-27 (ruelle) située au sud-est de la rue Allard, entre les rues Briand et Hadley.

By-law to repeal the by-law 6190 entitled "Closing of part of lot 4679-27 (lane) located south-east of Allard Street, between Briand and Hadley Streets.

- 83 -

Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et à la sécurité publique (1319).

By-law to amend the By-law concerning traffic and public safety (1319).

- 84 -

Règlement modifiant le règlement concernant les parcomètres (2084).

By-law to amend the By-law concerning parking meters (2084).

- 85 -

Règlement modifiant le règlement concernant la construction des bâtiments dans la ville de Montréal (1900).

By-law to amend the By-law concerning the erection of buildings in the City of Montréal (1900).

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- 86 -

Permission à monsieur Gaston Tougas d'occuper le domaine public avec un perron en béton ainsi qu'avec une saillie en surplomb pour le bâtiment portant les numéros 3920 et 3930, rue Rachel est.

Authorization for Mr. Gaston Tougas to occupy the public domain with a concrete stoop as well as with a overhand projection for the building bearing Nos. 3920 and 3930 Rachel Street East.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 87 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925):

- a) 58e Avenue, au sud de la rue Notre-Dame; et côté ouest de la rue François Harel, au sud de la rue Prince Arthur;
- b) 44e Avenue, entre les rues Prince Arthur et Cherrier.

By-law to amend the by-law concerning city planning in Pointe-aux-Trembles Ward (925):

- a) 58th Avenue, south of Notre-Dame Street; and west side of François Harel Street, south of Prince Arthur Street;
- b) 44th Avenue, between Prince Arthur and Cherrier Streets.

- 88 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

- 89 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine, et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe (3319):

- a) S.O.T.A.N. - escaliers extérieurs;
- b) S.O.T.A.N. - autres modifications.

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards, and part of Saint-Eusèbe Ward (3319):

- a) S.O.T.A.N. - outdoor stairs;
- b) S.O.T.A.N. - other alterations.

- 90 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Edouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray" (4139):

- a) côté sud de la rue Jarry, entre la ruelle sise à l'est de la rue Durocher et l'emprise des voies ferrées du Canadien Pacifique;
- b) côté nord du bâtiment portant le numéro 8200, avenue de l'Épée, au sud de l'avenue D'Anvers;
- c) côté ouest de l'avenue Casgrain, entre l'emprise de la rue Guizot et 50 pieds en nord de cette rue.

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and of part of Villeray Ward" (4139):

- a) south side of Jarry Street, between the lane located east of Durocher Street and the right-of-way of the Canadian Pacific Railway tracks;
- b) north side of the building bearing No. 8200 Épée Avenue, south of Anvers Avenue;
- c) west side of Casgrain Avenue, between the right-of-way of Guizot Street and 50 feet north of this street.

- 91 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882):

- a) côté nord de l'avenue Nicolas Leblanc, entre les avenues André Dumas et Marcel Savary;
- b) sud-est de l'avenue René Masson et de la rue 106-48.

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- a) north side of Nicolas Leblanc Avenue, between André Dumas and Marcel Savary Avenues;
- b) south-east of René Masson Avenue and street 106-48.

- 92 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments d'habitation du programme de logements à loyer modique "Habitations Ville-Marie", composé de cinq emplacements répartis sur le côté nord de l'autoroute Ville-Marie, entre l'avenue Bourbonnière et la rue Gaboury.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings included in the low-rental housing program "Habitations Ville-Marie", made up of five sites located on the north side of the Ville-Marie Autoroute, between Bourbonnière Avenue and Gaboury Street.

- 93 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé à l'angle nord-est des avenues Irwin et Newman, dans le quartier de Saint-Paul.

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex located at the north-east corner of Irwin and Newman Avenues, in Saint-Paul Ward.

- 94 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur le côté nord de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la 64e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles.

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on the north side of Notre-Dame Street, west of 64th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward.

- 95 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Compagnie 108169 Canada Ltée - garderie de jour "Chez Tante Monique" et école maternelle "Au Petit Royaume" - 7757 et 7761, rue Louis Hébert;
- b) Centre hospitalier des convalescents de Montréal - agrandissement - 6363, chemin Hudson;
- c) Les Ballets Modernes de Montréal (1983) Inc. - école de ballet - 1224, rue de Champlain;
- d) Garderie Yeshiva Levi Yitzchak - garderie de jour - 6405, avenue Westbury;
- e) Garderie Pointe Saint-Charles Inc. - garderie de jour - 255, avenue Ash;

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Compagnie 108169 Canada Ltée - day-nursery "Chez Tante Monique" and kindergarten "Au Petit Royaume" - 7757 and 7761 Louis Hébert Street;
- b) Centre hospitalier des convalescents de Montréal - extension - 6363 Hudson Road;
- c) Les Ballets Modernes de Montréal (1983) Inc. - ballet school - 1224 de Champlain Street;
- d) Garderie Yeshiva Levi Yitzchak - day-nursery - 6405 Westbury Avenue;
- e) Garderie Pointe Saint-Charles Inc. - day-nursery - 255 Ash Avenue;

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

- f) Centre Hospitalier Jacques Viger - modification à un bâtiment - 1051, rue Saint-Hubert et 850, 870 et 890, boulevard Dorchester est;
- g) Hôpital Royal Victoria - modification à un bâtiment - 687 à 711, avenue des Pins.

- f) Centre Hospitalier Jacques Viger - modification to a building - 1051 Saint-Hubert Street and 850, 870 and 890 Dorchester Boulevard East;
- g) Hôpital Royal Victoria - alteration to a building - 687 to 711 Pine Avenue.

- 96 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).

- 97 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980):

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Lafontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste and Saint-Michel Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980):

- a) côté ouest de la rue de Bullion, entre la rue Villeneuve et l'avenue du Mont-Royal;
- b) avenue Laurier est, à l'angle nord-ouest de la rue Chambord.

- a) west side of de Bullion Street, between Villeneuve Street and Mount-Royal Avenue;
- b) Laurier East Avenue, north-west corner of Chambord Street.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Conduite d'eau

Watermain

- 98 -

\$ 26 400,00 - rue 137-2155, de la rue 137-2154 (P. Chasseur) à la 19e Avenue (137-2154) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 23 810,00.

\$ 26 400,00 - street 137-2155, from street 137-2154 (P. Chasseur) to 19th Avenue (137-2154) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 23 810,00.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 99 -

Vente à Les Constructions Sellior Inc., aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé au nord-ouest du boulevard Perras et au nord-est du boulevard Marc-Aurèle Fortin, pour le prix de \$ 90 000,00.

Sale to Les Constructions Sellior Inc., for residential construction purposes, of a site located on the north-west of Perras Boulevard and north-east of Marc-Aurèle Fortin Boulevard, for a price of \$ 90 000,00.

- 100 -

Vente à la Société de Développement de Montréal, aux fins de construction d'une caserne d'incendie, d'un emplacement vacant situé à l'angle nord-ouest de la rue Ontario et de l'avenue de Lorimier, pour le prix de \$ 1,00.

Sale to the Société de Développement de Montréal, for the construction of a fire station, of a vacant site at the north-west corner of Ontario Street and De Lorimier Avenue, for \$ 1,00.

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)Draft zoning by-laws
(1st study)

- 101 -

Règlement modifiant le Règlement concernant l'établissement et la construction des postes d'essence (2600).

By-law to amend the By-law concerning the establishment and construction of filling-stations (2600).

- 102 -

Règlement sur l'emmagasinage des substances inflammables.

Storing of highly flammable substances.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 103 -

Convention par laquelle la Ville retient les services de B.I.C.C. Inc. aux fins du "Programme de prévention du crime" (Opération Tandem) pour l'exercice 1985, moyennant le paiement d'une somme de \$ 782 565,00.

Agreement whereby the Ville retains the services of B.I.C.C. Inc., for the "Operation Tandem" crime prevention program for the 1985 fiscal year, and involving the payment of \$ 782 565,00.

- 104 -

Acquisition de monsieur Samuel Schleien, aux fins de passage piétonnier public, d'un emplacement situé du côté est de la rue Saint-Hubert, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique, avec une partie du bâtiment portant les numéros 6621-23, rue Saint-Hubert, au prix de \$ 125 000,00, et établissement d'une servitude relative au maintien de la percée projetée nos 3 et 4, dans le cadre du projet des abris de trottoirs de la Plaza Saint-Hubert et de certaines servitudes de vues en faveur du vendeur, et comportant également une intervention du locataire du rez-de-chaussée, Magasin de chaussures Villager Inc., relativement à certains travaux pour lesquels la Ville s'engage à payer jusqu'à un montant maximum de \$ 13 000,00.

Acquisition from Mr. Samuel Schlein, for public pedestrian passage purposes, of a site located on the east side of Saint-Hubert Street, between Beaubien et Saint-Zotique Streets, together with part of the building bearing Nos 6621-23 Saint-Hubert Street, for \$ 125 000,00, and setting up of a servitude for the maintenance of the proposed opening, nos 3 and 4 as part of the Plaza Saint-Hubert sidewalk shelter project, and of certain sight servitudes in favor of the vendor, also involving steps to be taken by the ground-floor tenant, Magasin de chaussures Villager Inc., in connection with some work for which the Ville agrees to pay up to a maximum amount of \$ 13 000,00.

Convention

Agreement

- 105 -

Prolongation, pour la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1989, de la convention entre la Ville et Mediacom Inc. relativement à l'occupation par cette compagnie de divers emplacements appartenant à la Ville, aux fins de publicité extérieure.

Extension for the period from January 1, 1985 to December 31, 1989 of the agreement entered into between the Ville and Mediacom Inc., concerning the occupancy by the said company of various sites owned by the City for purposes of outdoor advertising.

Union des municipalités du Québec

Union des municipalités du Québec

- 106 -

Paiement à l'Union des municipalités du Québec d'une somme de \$ 43 000,00 représentant la cotisation de la Ville pour l'exercice 1985.

Payment to the Union des municipalités du Québec of an amount of \$ 43 000,00 representing the contribution of the Ville for the 1985 fiscal period.

LUNDI, 21 janvier 1985.
MONDAY, January 21, 1985.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 107 -

Location de Investissements
Trizec Ltée d'un local situé au 500,
Place d'Armes, pour une période de
10 ans, moyennant un loyer annuel de
\$ 735 000,00.

Leasing from Investissements
Trizec Ltée of premises located at
500 Place d'Armes, for a period of
10 years, for a yearly rent of
\$ 735 000,00.

MOTIONS

MOTIONS

- 108 -

Conseiller Berliner - Communiquer
avec les propriétaires et locataires
du territoire touché par une modifi-
cation à un règlement de zonage et
avec ceux du territoire avoisinant
pour leur indiquer la nature des
modifications proposées.

Councillor Berliner - To communicate
with the owners and the tenants of
the area affected by a proposed
change to zoning by-law and with
those of the surrounding area to
indicate them the proposed change.

- 109 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom
grec à un parc et à une rue dans le
district de Parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a
greek name to a park and to a street
in the Park Extension district.

- 110 -

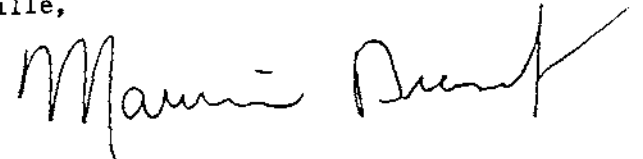
Conseiller Georgoulis - Mandater le
Service du personnel pour préparer
la mise sur pied d'un programme
favorisant l'embauche de personnes
provenant des minorités ethniques.

Councillor Georgoulis - To entrust
the Service du personnel with the
preparation and establishment of a
program to favor the hiring of per-
sons from ethnic minorities.

Avis de motion.

Notice of motion.

Le Greffier de la Ville,



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 21 janvier 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers Morin, La Roche, Beauchemin, Provost, Dancosst, Millette, Joubert et Auf der Maur à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Anfossi, Luccisano et Christin.

À 18:07 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14 et 17 décembre 1984 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue les 17 et 18 décembre 1984.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Copie du mémoire présenté aux membres du groupe de travail sur l'avenir des services ferroviaires voyageurs au Canada intitulé "Ville de Montréal et la Renaissance des chemins de fer voyageurs au Canada" ainsi qu'une copie des recommandations formulées aux ministres par ce groupe de travail;

REGULAR MEETING

held on MONDAY, January 21, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Larivée, Frenière, Arpin, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors Morin, La Roche, Beauchemin, Provost, Dancosst, Millette, Joubert and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Anfossi, Luccisano and Christin.

At 18:07 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

Item 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceeding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on December 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14 and 17, 1984 also the minutes of the special Council meeting held on December 17 and 18, 1984.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Copy of the paper submitted to the members of the task force on the future of passenger rail services in Canada entitled: "Ville de Montréal et la Renaissance des chemins de fer voyageurs au Canada" together with a copy of the recommendations made to the minister by that task force;

- 2.- Extrait de la publication Standard & Poor's Creditweek et rapport de Canadian Bond Rating Service relatifs à la hausse de la cote de crédit de Montréal;
- 3.- Documents relatifs au règlement 5984 sur les exemptions en matière d'unités de stationnement;
- 4.- Réponse au conseiller Cardinal relative au nombre de feux par district électoral pour l'année 1984;
- 5.- Dossier sur la valeur des permis de construction émis en 1984;
- 6.- Réponse au conseiller Rotrand relative à l'épandage de sel et de sable;
- 7.- Réponse à madame Ann Rajan-Gamina relative à l'utilisation des rues de la ville par des camions chargés de combustible nucléaire;
- 8.- Réponse au conseiller Georgoulis relative à l'aménagement du terrain vacant situé entre les immeubles portant les numéros civiques 5953 et 5963, rue Waverly;
- 9.- Réponse au conseiller Gardiner relative aux programmes restauration des bâtiments, démolition-reconstruction, démolition-déblaiement et recyclage des bâtiments;
- 10.- Rapport du Comité exécutif relatif au virement de crédits pour la période du 10 octobre au 28 novembre 1984.

85 01465 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01465)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

- 2.- Extract from the publication Standard & Poor's Creditweek and report from the Canadian Bond Rating Service relating to the increase in the credit rating of Montréal;
- 3.- Documents relating to By-law 5984 on exemptions on parking units;
- 4.- Answer for Councillor Cardinal relating to the number of fires per electoral district for the year 1984;
- 5.- File on the value of building permits issued in 1984;
- 6.- Answer to Councillor Rotrand concerning the spraying of salt and sand;
- 7.- Answer to Mrs. Ann Rajan-Gamina relating to the use of Montréal streets by trucks loaded with nuclear combustible;
- 8.- Answer to Councillor Georgoulis relating to the development of the vacant lot located between the immovables bearing civic numbers 5953 and 5963 Waverly Street;
- 9.- Answer to Councillor Gardiner relating to the programs for the restoration, demolition-reconstruction, demolition-clearing and recycling of buildings;
- 10.- Report from the Comité exécutif relating to the transfer of credits for the period from October 10 to November 28, 1984.

85 01465 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01466 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01466)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01467 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01467)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01468 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01468)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

85 01466 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01467 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01468 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

LUNDI, 21 janvier 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01469 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01469)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01470 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01470)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01471 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01471)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

MONDAY, January 21, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01469 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01470 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01471 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01472 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01472)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01473 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01473)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 10 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01472 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01473 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 10 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01474 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01474)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01475 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01475)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01476 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01476)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01474 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01475 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01476 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01477 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01477)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01478 L'article 15 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01478)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les projets de règlements constituant les articles 3 et 15 de l'ordre du jour seront promulgués sous un seul règlement.

MONDAY, January 21, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01477 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01478 Item 15 of the agenda relating to the second study of the following
draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

The draft by-laws referred to under Items 3 and 15 of the agenda
will be enacted under a single by-law.

85 01479 L'article 16 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 01479)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01480 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 01483 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 17 à 20 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 01480 à 85 01483)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01484 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 01487 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 21 à 23 et 98 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 01484 à 85 01487)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01479 Item 16 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01480 to Moved by Councillor Lorange,
85 01483 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 17 to 20 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01484 to Moved by Councillor Lorange,
85 01487 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 21 to 23 and 98 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01488 L'article 24 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01488)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01489 L'article 25 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01489)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01490 L'article 26 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01490)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01491 L'article 27 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01491)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01488 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01489 Item 25 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01490 Item 26 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01491 Item 27 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01492 L'article 28 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01492)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01493 L'article 29 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01493)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01494 L'article 30 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01494)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01495 L'article 31 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01495)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01492 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01493 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01494 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01495 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01496 L'article 32 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01496)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01497 L'article 33 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01497)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 01498 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 34 de l'ordre du jour en ajoutant à la fin les mots suivants: "et vote de crédits de \$ 4 000,00 pour la démolition de la partie de la bâtisse portant le numéro 3535, rue Rachel est."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 34 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01498)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01499 L'article 35 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01499)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01496 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01497 Item 33 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 01498 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the caption of Item 34 of the agenda by adding at the end the following words: "and appropriations of \$ 4 000,00 for the demolition of the section of the building bearing number 3535 Rachel Street East."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 34 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01499 Item 35 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01500 L'article 36 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01500)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01501 L'article 37 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01501)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01502 L'article 38 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01502)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01503 L'article 39 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01503)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01500 Item 36 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01501 Item 37 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01502 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01503 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01504 L'article 40 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01504)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand, et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

85 01505 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01505)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01506 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01506)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01507 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01507)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01504 Item 40 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said resort.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand, and Boskey record their opposition (11).

85 01505 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01506 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01507 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01508 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01508)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01509 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01509)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01510 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01510)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01511 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01511)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01508 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01509 Item 45 of the agenda having read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01510 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01511 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01512 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01512)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01513 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01513)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01514 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01514)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01515 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01515)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01512 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01513 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01514 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01515 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01516 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01516)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01517 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01517)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01518 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01518)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01519 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01519)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01516 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01517 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01518 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01519 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01520 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01520)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01521 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01521)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01522 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01522)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01523 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01523)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01520 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01521 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01522 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01523 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01524 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01524)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01525 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01525)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01526 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01526)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01527 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01527)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01524 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01525 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01526 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01527 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01528 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01528)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01529 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01529)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01530 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01530)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01531 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01531)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01528 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01529 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01530 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01531 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01532 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01532)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01533 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01533)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01534 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01534)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01535 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De REMPLACER la rubrique de l'article 71 de l'ordre du jour de façon qu'elle se lise comme suit: "Cessions par baux emphytéotiques à Super Select Inc., pour une durée de 52 ans, de deux emplacements situés sur le côté ouest du boulevard de l'Acadie, entre les rues Chabanel et Mazurette et entre les rues Antonio Barbeau et Chabanel."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01532 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01533 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01534 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01535 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To REPLACE the caption of Item 71 of the agenda so that it will read as follows: "Transfer by emphyteutic leases to Super Select Inc., for a duration of 52 years, of two sites located on the west side of Acadie Boulevard between Chabanel and Mazurette Streets and between Antonio Barbeau and Chabanel Streets."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

L'article 71 de l'ordre du jour, tel que remplacé, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01535)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01536 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01536)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01537 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01537)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

84 01538 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01538)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

Item 71 of the agenda, as replaced, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01536 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01537 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

84 01538 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01539 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01539)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01540 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01540)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01541 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01541)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

84 01540 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'article 76 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Un débat s'engage sur la motion faisant l'objet de l'article 76. Elle est mise aux voix et est adoptée. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

84 01541 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer l'article 77 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Un débat s'engage sur la motion faisant l'objet de l'article 77. Ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01542 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01542)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01543 et Proposé par le conseiller Lorange,
85 01544 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter, à une phase ultérieure de la présente assemblée, l'étude des rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 79 et 80 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01545 L'article 81 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01545)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01546 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01546)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01542 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01543 and Moved by Councillor Lorange,
85 01544 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone, to an ulterior stage of the present meeting, the study of the reports from the Comité exécutif relating to Items 79 and 80 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01545 Item 81 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01546 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 21 janvier 1985.

85 01547 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01547)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 01548 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01548)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis inscrivent leur dissidence (16).

85 01549 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01549)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

MONDAY, January 21, 1985.

85 01547 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01548 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis record their opposition (16).

85 01549 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

LUNDI, 21 janvier 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, 22 janvier 1985 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

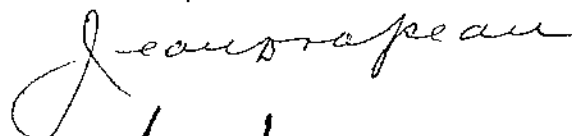
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,



LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,



MONDAY, January 21, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, January 22, 1985 at 18:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents
of these minutes and I affix my
signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MARDI, 22 janvier 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, La Roche, Desjardins F., Rousille, Malouf, Trottier, Paris, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, Magnan, Beauchemin, Hamelin, Vanier, Dancosst, Forcillo, Prigent, Prescott, Limonchik, Auf der Maur, Berliner et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Anfossi, Luccisano, Lussier et Christin.

À 18:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier une copie du règlement 5361 intitulé "Programmes de dégagement de terrains".

85 01550 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01550)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, January 22, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, La Roche, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Trottier, Paris, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis.

Councillors Sigouin, Magnan, Beauchemin, Hamelin, Vanier, Dancosst, Forcillo, Prément, Prescott, Limonchik, Auf der Maur, Berliner and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Anfossi, Luccisano, Lussier and Christin.

At 18:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier a copy of By-law 5361 entitled "Land clearing programs".

85 01550 Item 86 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

MARDI, 22 janvier 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01551 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01551)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 01552 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01552)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 01553 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01553)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 8 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

TUESDAY, January 22, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 01551 Item 87 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by
article.

85 01552 Item 88 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 01553 Item 89 of the agenda having been read to consider the following
report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 8 were accordingly read and studied article by
article.

85 01554 L'article 90 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01554)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 01555 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01555)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 01556 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01556)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 01557 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01557)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et étudié et un débat s'engage.

TUESDAY, January 22, 1985.

85 01554 Item 90 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 were accordingly read and studied article by article.

85 01555 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

85 01556 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

85 01557 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read and studied, a debate arising.

85 01558 L'article 94 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01558)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 01559 L'article 95 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01559)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 01560 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01560)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 01561 L'article 97 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01561)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et étudiés article par article et un débat s'engage.

TUESDAY, January 22, 1985.

85 01558 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 01559 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 01560 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 01561 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were read and studied article by article and a debate arising.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 87 à 97 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

85 01562 L'article 99 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01562)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01563 L'article 100 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01563)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01564 L'article 101 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01564)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 10 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 01565 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 01565)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

TUESDAY, January 22, 1985.

In accordance with the City Charter, the draft by-law referred to under Items 87 to 97 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

85 01562 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01563 Item 100 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01564 Item 101 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 10 were accordingly read and studied article by article.

85 01565 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article by article.

MARDI, 22 janvier 1985.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 101 et 102 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

85 01566 L'article 103 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01566)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01567 L'article 104 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01567)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01568 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01568)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01569 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01569)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, January 22, 1985.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 101 and 102 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

85 01566 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01567 Item 104 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01568 Item 105 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01569 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01570 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 01570)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01571 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 01573 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 108 à 110 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01527 Le Conseil reprend l'étude de l'article 63 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01543 Le Conseil reprend l'étude de l'article 79 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage, le conseiller Berthelet propose que l'article 1 du projet de règlement soit remplacé par le suivant: "Article 1: Que le nom du futur pavillon à être aménagé au parc Jarry soit Pavillon Jean-Paul II".

Un débat s'engage sur cet amendement et le président de l'assemblée le déclare irrecevable.

TUESDAY, January 22, 1985.

85 01570 Item 107 of the agenda having been read to consider the following report from the *du Comité exécutif*:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01571 to Moved by Councillor Lorange,
85 01573 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 108 to 110 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01527 The Council resumed the study of Item 63 of the agenda which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 01543 The Council resumed the study of Item 79 of the agenda which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and Councillor Berthelet moved that Article 1 of the draft by-law be replaced by the following: "Article 1: That the name of the future pavilion to be built at Jarry Park be Pavillon Jean-Paul II".

A debate arising on that amendment and the chairman of the meeting declared it unacceptable.

En vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Gardiner, Berthelet, Rotrand, Boskey et Perreault désirent alors en appeler au Conseil de cette décision.

À la demande de messieurs Drapeau et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cet appel de la décision du président.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard et Berliner (35)

En conséquence, la demande d'appel est rejetée par le Conseil et la décision du président de l'assemblée est maintenue.

Un débat s'engage sur le règlement et la motion d'adoption dudit règlement est mise aux voix. À la demande des conseillers Lamarre et Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prément, Ménard et Berliner (35)

CONTRE: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (15)

La motion d'adoption du règlement faisant l'objet de l'article 79 de l'ordre du jour est donc adoptée et il est RÉSOLU en conséquence.

85 01544 Le Conseil reprend l'étude de l'article 80 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

85 01566 Le Conseil reprend l'étude de l'article 103 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

TUESDAY, January 22, 1985.

In accordance with Article 7 of the Rules of the Council, Councillors Gardiner, Berthelet, Rotrand, Boskey and Perreault then demanded an appeal to the Council against that decision.

At the request of Messrs. Drapeau and Lorange, a recorded vote was taken on that appeal against the decision of the chairman of the meeting.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (15)

AGAINST: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjar-dins A., Savoidakis, Prégent, Ménard and Berliner (35)

Accordingly, the demanding of appeal was rejected by the the Coun-cil and the decision of the chairman of the meeting was sustained.

A debate arising on the by-law and the adoption motion of the said by-law having been put. At the request of Councillors Lamarre and Lorange, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Rous-sille, Malouf, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjar-dins A., Savoidakis, Prégent, Ménard and Berliner (35)

AGAINST: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (15)

The adoption's motion of the by-law relating to Item 79 of the agenda was then adopted and it was RESOLVED accordingly.

85 01544 The Council resumed the study of Item 80 of the agenda which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adop-ted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Bennett, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Bos-key record their opposition (11).

85 01566 The Council resumed the study of Item 103 of the agenda which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

MARDI, 22 janvier 1985.

À 19:45 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 103 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs Jean Émond, directeur du Service des sports et loisirs, et Marcel Dubois, directeur adjoint, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 20:50 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis inscrivent leur dissidence (15).

85 01571 Le Conseil reprend l'étude de l'article 108 de l'ordre du jour, relatif à la motion du conseiller Berliner, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

ATTENDU que les modifications aux règlements de zonage affectent autant un endroit en particulier que le territoire environnant;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de tous les montréalais que les personnes qui pourraient subir un préjudice suite à l'adoption d'une modification à un règlement de zonage puissent exprimer leur désapprobation à l'administration avant que ladite modification à un règlement de zonage soit adoptée par le Conseil;

ATTENDU que présentement l'administration ne communique ni avec:

- a) les propriétaires ou les locataires qui sont touchés par une modification à un règlement de zonage;

ou

TUESDAY, January 22, 1985.

At 19:45 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of Item 103 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Messrs. Jean Émond, directeur du Service des sports et loisirs, and Marcel Dubois, directeur adjoint, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 20:50 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairman of the committee of the wholer, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of the Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis record their opposition (15).

85 01571 The Council resumed the study of Item 108 of the agenda relating to the motion of Councillor Berliner, which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

WHEREAS changes to zoning by-laws affect both the particular area in question and the surrounding land;

WHEREAS it is in the interest of all Montrealers that those people who believe that they may be prejudiced by a proposed change to a zoning by-law, should be able to voice their concerns to the administration prior to the proposed change to the by-law being adopted by Council;

WHEREAS the administration does not at present communicate with either:

- a) the property owners and tenants who will be affected by a proposed change to a zoning by-law;

or

MARDI, 22 janvier 1985.

- b) les propriétaires ou locataires du territoire environnant touchés par une modification à un règlement de zonage;

ATTENDU par conséquence, que les propriétaires ou locataires souvent ne prennent connaissance des dispositions d'un changement à un règlement de zonage seulement après adoption par le Conseil et conséquemment après avoir subi un préjudice suite à l'adoption d'une telle modification;

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

Que le Comité exécutif:

étudie l'opportunité, au plus tard à la date de la première des deux lectures nécessaires pour l'adoption d'une modification à un règlement de zonage, de communiquer avec:

- a) tous les propriétaires et locataires du territoire touché par la modification à un règlement de zonage;
- et
- b) tous les propriétaires et locataires du territoire avoisinant l'endroit affecté par une modification à un règlement de zonage;

en indiquant la nature des modifications proposées audit règlement de zonage.

À la demande du conseiller Berliner et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

85 01572 Le Conseil reprend l'étude de l'article 109 de l'ordre du jour, relatif à la motion du conseiller Rasoulis, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

ATTENDU que la communauté grecque est une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a exprimé à la Ville son désir qu'un parc et une rue, situés dans les secteurs de la Ville où la communauté grecque de Parc Extension est très en vue, soient désignés d'un nom grec;

ATTENDU qu'une grande partie des Montréalais qui habitent dans le secteur de Parc Extension sont d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par le conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à un parc et à une rue du secteur de Parc Extension.

Le gouvernement de la Grèce est prêt à offrir, sans frais, une statue grecque en rapport avec le nom choisi et à envoyer une délégation lors de la cérémonie.

À la demande du conseiller Rasoulis et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

MARDI, 22 janvier 1985.

- b) the property owners and tenants surroundings the area to be affected by a proposed change to a zoning by-law;

WHEREAS as a result, property owners and tenants often become aware of the particulars of a change to a zoning by-law only after the change has been adopted by Council and has gone into effect and, as a result, after they have been prejudiced by the change to the zoning by-law;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

That the Comité exécutif:

study the advisability of, no later than the date of the first of the two mandatory votes needed for a proposed change to a zoning by-law, communicating with:

- a) all property owners and tenants in the area that is to be affected by the proposed change to the zoning by-law;
- and
- b) all property owners and tenants immediately surrounding the area to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and indicating to them the nature of the proposed change to the zoning by-law.

At the request of Councillor Berliner and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next regular Council meeting.

85 01572 The Council resumed the study of Item 109 of the agenda, relating to the motion of Councillor Rasoulis, which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montreal;

WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that a park and a street located within those sectors of the City wherein the Greek community in Park Extension is prominent be given a Greek name;

WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a park and a street in the Park Extension area with a Greek name.

The Greek Government is ready to send free of charge a Greek statue for the name which will be chose also a delegation for the ceremony.

At the request of Councillor Rasoulis and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next regular Council meeting.

MARDI, 22 janvier 1985.

85 01573 Le Conseil reprend l'étude de l'article 110 de l'ordre du jour, relatif à la motion du conseiller Georgoulis, qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

ATTENDU QUE les minorités ethniques constituent environ 30% de la population de Montréal et doivent être considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière de la Ville;

ATTENDU QUE le plus grand nombre de minorités ethniques au Québec résident à Montréal;

ATTENDU QUE l'intégration des minorités ethniques à la vie montréalaise peut être remarquablement favorisée par leur intégration au niveau de l'emploi dans les institutions publiques;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal est parmi les plus importants employeurs à Montréal;

ATTENDU QUE la majorité des citoyens et citoyennes d'origine ethnique ont de la difficulté à bénéficier des mêmes services municipaux que l'ensemble de la population à cause du problème de la langue;

ATTENDU QUE les minorités ethniques sont sous-représentées dans la fonction publique municipale par rapport à leur présence réelle dans la population;

ATTENDU QUE les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne permettant les programmes d'action à l'égalité (action positive) ne sont pas encore entrés en vigueur;

ATTENDU QUE la conception et l'élaboration de tels programmes prendront un certain temps pour se réaliser;

ATTENDU QU' il est souhaitable que de tels programmes soient implantés à la Ville de Montréal dans les plus brefs délais;

Proposé par le conseiller Georgoulis,
Appuyé par les conseillers Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand et Melançon,

QUE le Comité exécutif étudie:

A - la possibilité de mandater le Service du personnel de préparer la mise sur pied d'un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi (action positive) visant à favoriser l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques et que ce programme puisse s'appliquer à toutes les catégories d'emploi existantes à la Ville de Montréal;

B - la possibilité que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès du Gouvernement du Québec afin qu'il promulgue les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne.

À la demande du conseiller Georgoulis et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée régulière du Conseil.

85 01574 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

TUESDAY, January 22, 1985.

85 01573 The Council resumed the study of Item 110 of the agenda, relating to the motion of Councillor Georgoulis, which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

- WHEREAS ethnic minorities account for approximately 30% of the population of Montréal, and must be considered as full-fledged citizens of the Ville;
- WHEREAS the largest number of ethnic minorities in the Province of Québec reside in Montréal;
- WHEREAS the integration of ethnic minorities into the life of Montréal can be greatly facilitated by their integration through employment in public institutions;
- WHEREAS the Ville de Montréal is one of the most important employers in Montréal;
- WHEREAS the majority of citizens of ethnic origin find it difficult to take advantage of the same municipal service as the population at large because of the language problem;
- WHEREAS ethnic minorities are under-represented in the municipal public service compared to their actual presence in the population;
- WHEREAS Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne allowing equal treatment action program (positive action) are not effective as yet;
- WHEREAS the design and preparation of such programs will take some time;
- WHEREAS it is desirable that such programs be established at the Ville de Montréal within the shortest possible time;

Moved by Councillor Georgoulis,
Seconded by Councillors Boskey, Cardinal, Prescott,
Rotrand and Melançon,

THAT the Comité exécutif consider:

- A - the possibility entrusting the Service du personnel with the preparation and establishment of an equal employment access program (positive action) to favor the hiring of persons from ethnic minorities, and that such program apply to all existing categories of employment in the Ville de Montréal;
- B - the possibility that the Ville de Montréal make representations to the Gouvernement du Québec so that it will edict Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne.

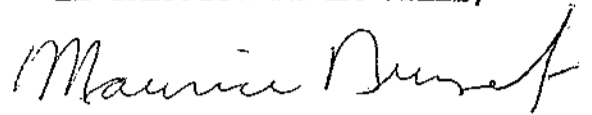
At the request of Councillor Georgoulis and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next regu-

85 01574 The item of the agenda relating to the notices of motions having been read. No notices of motion was tabled with the Greffier.

MARDI, 22 janvier 1985.

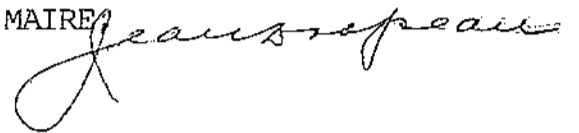
À 21:15 heures, ce jour, toutes les affaires soumises
au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

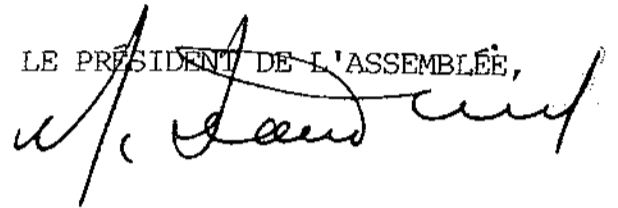


Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

LE MAIRE,

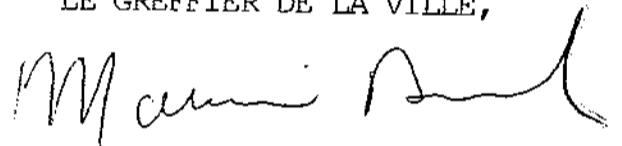


LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

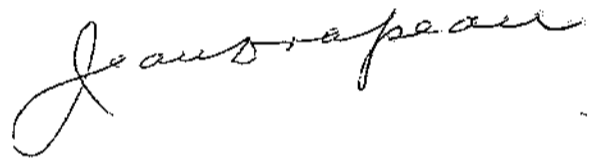


Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 25
février 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



LE MAIRE,



TUESDAY, January 22, 1985.

At 21:15 hours, this day, the Council having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

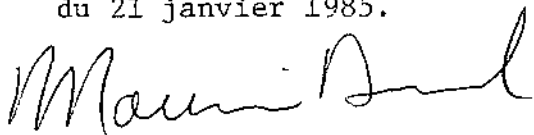
THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

These minutes were ratified at the Council meeting held on February 25, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil
du 21 janvier 1985.



Greffier de la Ville.

352
Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le MARDI, CINQUIÈME jour de FEVRIER 1985, à 18:00 HEURES, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the TUESDAY, FIFTH day of FEBRUARY 1985, at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE SPÉCIALE	SPECIAL MEETING
DU	OF
Conseil de la	Conseil de la
VILLE DE MONTRÉAL	VILLE DE MONTRÉAL
MARDI, 5 FÉVRIER 1985	TUESDAY, FEBRUARY 5, 1985
À 18h00	AT 18 hours

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 1er février 1985.

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du Conseil est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour MARDI, CINQUIÈME jour de FÉVRIER courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, February 1, 1985.

Take notice that a special meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for TUESDAY, the FIFTH day of FEBRUARY instant, at 18 hours, to consider the business specified in the following agenda:

MARDI, 5 février 1985.
TUESDAY, February 5, 1985.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE
ORDRE DU JOUR

SPECIAL MEETING
AGENDA

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

RAPPORT DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORT FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Accord de principe

Agreement in principle

- 1 -

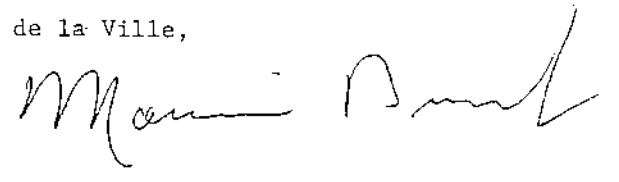
Autorisation d'un accord de principe de la Ville à la proposition de la compagnie Sofati Ltée, le tout sujet à certaines conditions énumérées.

Authorization of an agreement in principle by the Ville to the proposal of Sofati Ltée, the whole being subject to certain specified conditions.

Avis de motions.

Notices of motions.

Le Greffier de la Ville,



ASSEMBLÉE SPÉCIALE

tenue le MARDI, 5 février 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Malouf, Hamelin, Dancosst, Desjardins A., Prigent, Limonchik et Auf der Maur à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Anfossi, Luccisano, Lussier, Boskey et Salvatore.

À 18:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

85 02423 L'article 1 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 02423)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage, à 19:25 heures, il est,

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par le conseiller Auf der Maur,

De suspendre la présente séance jusqu'à 19:35 heures, ce jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

À 19:35 heures, ce jour, le conseiller Beaudoin reprend le fauteuil et le Conseil, composé des mêmes membres qu'avant la suspension, poursuit sa séance.

Le débat se continue et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis inscrivent leur dissidence (16).

51

REGULAR MEETING

held on TUESDAY, February 5, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Berliner and Rasoulis.

Councillors Malouf, Hamelin, Dancosst, Desjardins A., Prégent, Limonchik and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Anfossi, Luccisano, Lussier, Boskey and Salvatore.

At 18:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

85 02423 Article 1 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising, at 19:25 hours, it was,

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillor Auf der Maur,

To suspend the present meeting until 19:35 hours, this day.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 19:35 hours, this day, Councillor Beaudoin resumed the chair and the Council, made up of the same members as before the suspension, continued the meeting.

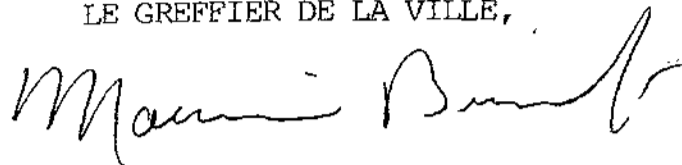
And a debate continued and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis record their opposition (16).

MARDI, 5 février 1985.

85 02424 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu.
Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

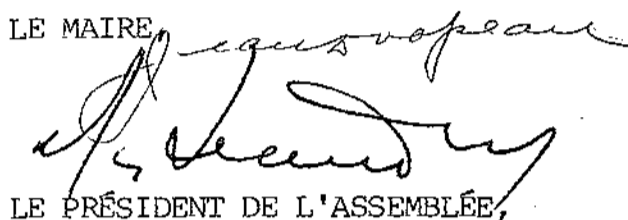
À 19:55 heures, ce jour, toutes les affaires soumises
au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



Je donne mon assentiment au contenu
de ce procès-verbal et j'y appose ma
signature.

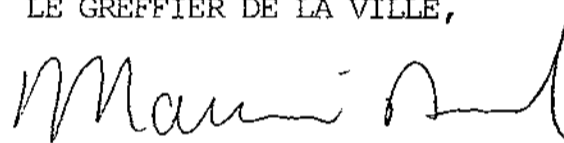
LE MAIRE,



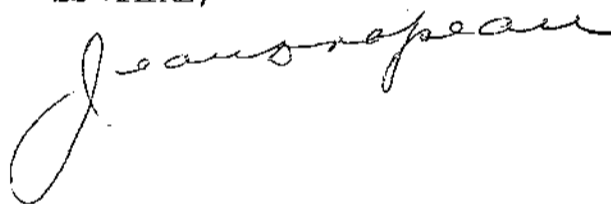
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 25
février 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



LE MAIRE,



TUESDAY, February 5, 1985.

85 02424 The item of the agenda relating to notices of motions having been read. No notice of motion was tabled with the Greffier.

At 19:55 hours, this day, the Council having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
(signed) Jean Drapeau.

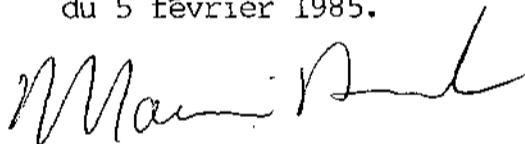
THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

These minutes were ratified at the Council meeting held on February 25, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil
du 5 février 1985.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, VINGT-CINQUIÈME jour de FEVRIER 1985, at 18:00 hours, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the MONDAY, TWENTY-FIFTH day of FEBRUARY 1985, at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 25 FÉVRIER 1985</p> <p>À 18h00</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, FEBRUARY 25, 1985</p> <p>AT 18 hours</p>
---	--

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 20 février 1985.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, VINGT CINQUIÈME jour de FÉVRIER courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, February 20, 1985.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the TWENTY FIFTH day of FEBRUARY instant, at 18 hours, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

ORDRE DU JOUR

REGULAR MEETING

AGENDA

- 1 -

Lecture et ratification des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 21 janvier 1985 et de l'assemblée spéciale du 5 février 1985.

Reading and confirmation of the minutes of the regular meeting of January 21, 1985 and the special meeting of February 5, 1985.

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

Maire suppléant

Acting Mayor

- 2 -

Nomination du maire suppléant pour les prochains trois mois.

Appointment of the Acting Mayor for the next three months.

Projets de règlements de zonage (2e étude)

Draft zoning by-laws (2nd study)

- 3 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925):

By-law amending the City planning by-law for Pointe-aux-Trembles Ward (925):

a) 58e Avenue, au sud de la rue Notre-Dame; et côté ouest de la rue François Harel, au sud de la rue Prince Arthur;

a) 58th Avenue, south of Notre-Dame Street; and west side of François Harel Street, south of Prince Arthur Street.

b) 44e Avenue, entre les rues Prince Arthur et Cherrier. (22 janvier 1985)

b) 44th Avenue, between Prince Arthur and Cherrier Streets. (January 22, 1985)

- 4 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875). (22 janvier 1985)

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875). (January 22, 1985)

- 5 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine, et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe (3319):

By-law amending the zoning by-law of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Wards (3319):

a) S.O.T.A.N. - escaliers extérieurs;

a) S.O.T.A.N. - outdoor stairs;

b) S.O.T.A.N. - autres modifications. (22 janvier 1985)

b) S.O.T.A.N. - other alterations. (January 22, 1985)

- 6 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Saint-Jean, de Saint-Édouard, de Montcalm et d'une partie du quartier de Villeray (4139):

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of St. John, St. Edward and Montcalm Wards and of part of Villeray Ward" (4139):

a) côté sud de la rue Jarry, entre la ruelle sise à l'est de la rue Durocher et l'emprise des voies ferrées du Canadien Pacifique;

a) south side of Jarry Street, between the lane located east of Durocher Street and the right of way of the Canadian Pacific Railway tracks;

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- b) côté nord du bâtiment portant le numéro 8200, avenue de l'Épée, au sud de l'avenue D'Anvers;
- c) côté ouest de l'avenue Casgrain, entre l'emprise de la rue Guizot et 50 pieds en nord de cette rue. (22 janvier 1985)

- b) north side of the building bearing No. 8200 Épée Avenue, south of Anvers Avenue;
- c) west side of Casgrain Avenue, between the right-of-way of Guizot Street and 50 feet north of this street. (January 22, 1985)

- 7 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882):

- a) côté nord de l'avenue Nicolas Leblanc, entre les avenues André Dumas et Marcel Savary;
- b) sud-est de l'avenue René Masson et de la rue 106-48. (22 janvier 1985)

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882):

- a) north side of Nicolas Leblanc Avenue, between André Dumas and Marcel Savary Avenues;
- b) south-east of René Masson Avenue and street 106-48. (January 22, 1985)

- 8 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments d'habitation du programme de logements à loyer modique "Habitations Ville-Marie", composé de cinq emplacements répartis sur le côté nord de l'autoroute Ville-Marie, entre l'avenue Bourbonnière et la rue Gaboury. (22 janvier 1985)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings included in the low-rental housing program "Habitations Ville-Marie", made up of five sites located on the north side of the Ville-Marie Autoroute, between Bourbonnière Avenue and Gaboury Street. (January 22, 1985)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé à l'angle nord-est des avenues Irwin et Newman, dans le quartier Saint-Paul (6355) (22 janvier 1985)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex at the north-east corner of Irwin and Newman Avenues, in Saint-Paul Ward (6355). (January 22, 1985)

- 10 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur le côté nord de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la 64^e Avenue, dans le quartier de Pointe-aux-Trembles (6511). (22 janvier 1985)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on the north side of Notre-Dame Street, west of 64th Avenue, in Pointe-aux-Trembles Ward (6511). (January 22, 1985)

- 11 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Compagnie 108169 Canada Ltée - garderie de jour "Chez Tante Monique" et école maternelle "Au Petit Royaume" - 7757 et 7761, rue Louis Hébert;

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Compagnie 108169 Canada Ltée - day-nursery "Chez Tante Monique" and kindergarten "Au Petit Royaume" - 7757 and 7761 Louis Hébert Street;

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- | | |
|--|---|
| <p>b) Centre hospitalier des convalescents de Montréal - agrandissement - 6363, chemin Hudson;</p> <p>c) Les Ballets Modernes de Montréal (1983) Inc. - école de ballet - 1224, rue de Champlain;</p> <p>d) Garderie Yeshiva Levi Yitzchak - garderie de jour - 6405, avenue Westbury;</p> <p>e) Garderie Pointe Saint-Charles Inc. - garderie de jour - 255, avenue Ash;</p> <p>f) Centre Hospitalier Jacques Viger - modification à un bâtiment - 1051, rue Saint-Hubert et 850, 870 et 890, boulevard Dorchester est;</p> <p>g) Hôpital Royal Victoria - modification à un bâtiment - 687 à 711, avenue des Pins.
(22 janvier 1985)</p> | <p>b) Centre hospitalier des convalescents de Montréal - extension - 6363 Hudson Road;</p> <p>c) Les Ballets Modernes de Montréal (1983) Inc. - ballet school - 1224 de Champlain Street;</p> <p>d) Garderie Yeshiva Levi Yitzchak - day-nursery - 6405 Westbury Avenue;</p> <p>e) Garderie Pointe Saint-Charles Inc. - day-nursery - 255 Ash Avenue.</p> <p>f) Centre Hospitalier Jacques Viger - modification to a building - 1051 Saint-Hubert Street and 850, 870 and 890 Dorchester Boulevard East;</p> <p>g) Hôpital Royal Victoria - alteration to a building - 687 to 711 Pine Avenue.
(January 22, 1985)</p> |
|--|---|

- 12 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).
(22 janvier 1985)

By-law amending the by-law concerning the zoning of St. Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).
(January 22, 1985)

- 13 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, de Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis" (4980):

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St. Louis Wards" (4980):

- a) côté ouest de la rue de Bullion, entre la rue Villeneuve et l'avenue du Mont-Royal;
- b) avenue Laurier est, à l'angle nord-ouest de la rue Chambord.
(22 janvier 1985)

- a) west side of de Bullion Street, between Villeneuve Street and Mount-Royal Avenue;
- b) Laurier East Avenue, north-west corner of Chambord Street.
(January 22, 1985)

- 14 -

Règlement modifiant le règlement concernant l'établissement et la construction des postes d'essence (2600).
(22 janvier 1985)

By-law amending the by-law concerning the establishment and construction of filling-stations (2600).
(January 22, 1985)

- 15 -

Règlement sur l'emmagasinage des substances inflammables.
(22 janvier 1985)

By-law concerning the storing of flammable materials.
(January 22, 1985)

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 16 -

Acquisition de monsieur Aimé Gallant, aux fins de rue, d'un emplacement situé à l'intersection de la 5e Avenue et de la 4e Rue, pour le prix de \$ 500,00.

Acquisition from Mr. Aimé Gallant, for street purposes, of a site located at the corner of 5th Avenue and 4th Street, for a price of \$ 500,00.

- 17 -

Acquisition de monsieur Stéphane Gordor, aux fins de rue, d'un emplacement situé à l'intersection de la 5e Avenue et de la 4e Rue, pour le prix de \$ 500,00.

Acquisition from Mr. Stéphane Gordor, for street purposes, of a site located at the corner of 5th Avenue and 4th Avenue, for a price of \$ 500,00.

- 18 -

Acquisition de monsieur Henri-Paul Gallant, aux fins de rue, d'un emplacement situé à l'intersection de la 5e Avenue et de la 4e Rue, pour le prix de \$ 500,00.

Acquisition from Mr. Henri-Paul Gallant, for street purposes, of a site located at the corner of 5th Avenue and 4th Street, for a price of \$ 500,00.

- 19 -

Acquisition de monsieur Aldo Toneatti, aux fins de parc, d'un emplacement situé au sud du boulevard Gouin, à l'est de la 19e Avenue, pour le prix de \$ 6 600,00.

Acquisition from Mr. Aldo Toneatti, for park purposes, of a site located south of Gouin Boulevard, east of 19th Avenue, for a price of \$ 6 600,00.

- 20 -

Acquisition de diverses personnes, aux fins de réserve foncière, de certains emplacements situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies) - (2 projets d'actes).

Acquisition from various persons, for land reserve purposes, of certain sites located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies) - (2 draft deeds).

- 21 -

Acquisition de monsieur Marcel Pellerin, aux fins de parc industriel, d'un emplacement situé au nord-est du boulevard Armand Bombardier et au nord-ouest du boulevard Henri Bourassa, pour le prix de \$ 3 250,00.

Acquisition from Mr. Marcel Pellerin, for purposes of an industrial park, of a site located north-east of Armand Bombardier Boulevard, north-west of Henri Bourassa Boulevard, for a price of \$ 3 250,00.

- 22 -

Acquisition de monsieur Costanzo Morielli d'un emplacement situé du côté ouest de la 48e Avenue, au sud du boulevard Maurice Duplessis, pour le prix de \$ 3 000,00.

Acquisition from Mr. Costanzo Morielli of a site located on the west side of 48th Avenue, south of Maurice Duplessis Boulevard, for a price of \$ 3 000,00.

- 23 -

Acquisition de monsieur Aldo Toneatti, aux fins de parc, d'un emplacement situé au sud du boulevard Gouin, à l'est de la 19e Avenue, pour le prix de \$ 6 500,00.

Acquisition from Mr. Aldo Toneatti, for park purposes, of a site located south of Gouin Boulevard, east of 19th Avenue, for a price of \$ 6 500,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 24 -

Acquisition de monsieur Orphéus Vosniades, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, pour le prix de \$ 4 036,00.

Acquisition from Mr. Orphéus Vosniades, for land reserve purposes, of site located on the south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 4 036,00.

- 25 -

Acquisition de monsieur Mario Guerrero, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, quartier de Rivière-des-Prairies, pour le prix de \$ 7 500,00.

Acquisition from Mr. Mario Guerrero, for land reserve purposes, of a site located on the south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue, in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 7 500,00.

- 26 -

Acquisition de monsieur Richard Champagne d'une servitude de non-accès à la rue Faradon (lot P.331-176) grevant un emplacement situé à l'angle nord-est des rues des Groseilliers et Faradon, au prix de \$ 2 000,00.

Acquisition from Mr. Richard Champagne of a servitude of non-access to Faradon Street (lot P.331-176) affecting a site located at the north-east corner of des Groseilliers and Faradon Streets, for a price of \$ 2 000,00.

- 27 -

Acquisition de monsieur François Rinaldi, aux fins de rue et de meilleur aménagement, d'un emplacement situé entre les 16e et 24e Avenues et entre les boulevards Perras et Gouin, au prix de \$ 10 000,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 11 000,00 à cette fin.

Acquisition from Mr. François Rinaldi, for street and better development purposes, of a site located between 16th and 24th Avenues, and between Perras and Gouin Boulevards, for a price of \$ 10 000,00, and voting of additional credits of \$ 11 000,00 for such purpose.

- 28 -

Acquisition de dame Maria Deschamps (Lachapelle), aux fins de l'Opération 20 000 logements, d'un emplacement vacant situé à l'ouest du boulevard de La Rousselière, au sud de la rue Sherbrooke, pour le prix de \$ 10 400,00.

Acquisition from Mrs. Marie Deschamps (Lachapelle), for purposes of the Operation 20 000 dwellings, of a vacant site located west of La Rousselière Boulevard, south of Sherbrooke Street, for a price of \$ 10 400,00.

- 29 -

Acquisition de monsieur LÉonardo Ciampini et al, aux fins de réserve foncière et de rue, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15e Avenue, pour le prix de \$ 13 636,00.

Acquisition from Mr. LÉonardo Ciampini & al, for land reserve and street purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 13 636,00.

- 30 -

Acquisition de monsieur John Panagiotopoulos et dame Tasia Chanioti, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue de Castelnau, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Casgrain, et vote de crédits complémentaires de \$ 1 000,00 à cette fin.

Acquisition from Mr. John Panagiotopoulos and Mrs. Tasia Chanioti, for lane purposes, of a site located north-west of de Castelnau Street, between Saint-Laurent Boulevard and Casgrain Avenue, and voting of additional credits of \$ 1 000,00 for such purposes.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 31 -

Acquisition de monsieur Serge Dionne, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté est de l'avenue Fletcher, au nord de la rue de Sillery, au prix de \$ 2 700,00.

Acquisition from Mr. Serge Dionne, for land reserve purposes, of a site located on the east side of Fletcher Avenue, north of Sillery Street, for a price of \$ 2 700,00.

- 32 -

Acquisition de monsieur Yves Masse, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 800, 7^e Avenue (P.A.T.), pour le prix de \$ 250 000,00.

Acquisition from Mr. Yves Masse, for land reserve purposes, of a site including the building erected thereon bearing No. 800, 7th Avenue (P.A.T.), for a price of \$ 250 000,00.

- 33 -

Acquisition de Gereno Inc., aux fins de réserve foncière, d'un emplacement avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 755, 7^e Avenue (P.A.T.), pour le prix de \$ 110 000,00.

Acquisition of Gereno Inc., for land reserve purposes, of a site including the building erected thereon bearing No. 755, 7th Avenue (P.A.T.), for a price of \$ 110 000,00.

- 34 -

Acquisition de monsieur Jean-Pierre Galbas, aux fins de dégagement de terrains, d'un emplacement situé à l'ouest de la rue Jogues et au nord de la rue Springland, pour le prix de \$ 250 000,00, et vote de crédits complémentaires de \$ 207 000,00.

Acquisition from Mr. Jean-Pierre Galbas, for lot clearance purposes, of a site located west of Jogues Street, north of Springland Street, for a price of \$ 250 000,00, and voting of additional credits of \$ 207 000,00 for such purpose.

- 35 -

Vente à J.M. Gagné Inc. d'un emplacement situé du côté ouest du boulevard Pie IX, au nord du prolongement de la 55^e Rue, pour le prix de \$ 52 862,00.

Sale to J.M. Gagné Inc. of a site located on the west side of Pie IX Boulevard, north of the extension of 55th Street, for a price of \$ 52 862,00.

- 36 -

Vente à Les Entreprises J.J.M. Enrg. d'un emplacement situé du côté ouest du boulevard Pie IX, au sud du prolongement de la 55^e Rue, pour le prix de \$ 34 764,00.

Sale to Les Entreprises J.J.M. Enrg. of a site located on the west side of Pie IX Boulevard, south of the extension of 55th Street, for a price of \$ 34 764,00.

- 37 -

Vente à Les Habitations St-Jacques 1983 Inc. d'un emplacement situé du côté est de la rue Richmond, au sud de la rue Saint-Jacques, pour le prix de \$ 36 000,00.

Sale to Les Habitations St-Jacques 1983 Inc. of a site located on the east side of Richmond Street, south of Saint-Jacques Street, for a price of \$ 36 000,00.

- 38 -

Vente à Les Constructions A. Anecchini Inc., aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé au sud de la rue Springland, entre les avenues Lamont (projetée) et de Montmagny, pour le prix de \$ 108 000,00.

Sale to Les Constructions A. Anecchini Inc., for residential construction purposes, of a site located south of Springland Street, between Lamont Avenue (proposed) and de Montmagny Avenue, for a price of \$ 108 000,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 39 -

Vente à La Corporation de rubans adhésifs Vibac du Canada, aux fins de développement industriel, d'un emplacement situé à l'angle sud-est du boulevard Industriel et de la rue Jean Viel, au prix de \$ 137 804,00.

Sale to La Corporation de rubans adhésifs Vibac du Canada, for industrial development purposes, of a site located at the south-east corner of Industriel Boulevard and Jean Viel Street, for a price of \$ 137 804,00.

Projet de règlement de zonage (1ère étude)

Draft zoning by-law (1st study)

- 40 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé à l'angle nord-est de l'avenue Atwater et de la rue Saint-Jacques (Projet Lionel Groulx).

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on a site located at the north-east corner of Atwater Avenue and Saint-Jacques Street (Lionel Groulx Project).

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 41 -

Vente à Al-Bilad International Inc. (1982) d'un emplacement situé au sud-est de la rue Sauvé et du boulevard de l'Acadie, au prix de \$ 23 500,00.

Sale to Al-Bilad International Inc. (1982) of a site located south-east of Sauvé Street and Acadie Boulevard, for a price of \$ 23 500,00.

- 42 -

Servitude de vues accordée par la Ville à titre de bailleur emphytéotique à Fiducie Prêt et Revenu en faveur d'un bâtiment portant les numéros 1281 à 1285, rue Robin.

Right-of-views servitude granted by the Ville, as long-term lessor, to Fiducie Prêt et Revenu in favor of a building bearing No. 1281 à 1285 Robin Street.

- 43 -

Servitude accordée à la Ville par 120275 Canada Inc. dans le prolongement de la 25e Avenue (quartier P.A.T.) pour la pose, le maintien, l'entretien et la réparation d'une conduite d'eau.

Servitude granted to the Ville by 120275 Canada Inc., in the extension of 25th Avenue, (P.A.T. Ward), for the laying, maintenance, upkeep and repair of a watermain.

- 44 -

Servitude de vues accordée par la Ville, à titre de bailleur emphytéotique, à MM. Gustave Sherman et Marcus Perlman en faveur d'un bâtiment portant les numéros 4388-92, avenue Coloniale.

Right-of-views servitude granted by the Ville, as emphyteutic lessor, to Messrs. Gustave Sherman and Marcus Perlman in favor of the building bearing Nos. 4388-92 Coloniale Avenue.

- 45 -

Location à Canfarge Ltée, pour une période de 2 mois à compter du 1er janvier 1984, de l'emplacement et du garage servant d'atelier d'entretien mécanique, de l'emplacement de l'usine de béton et des accès nécessaires, le tout situé à l'intérieur de l'emplacement connu sous le nom de "Carrière Francon".

Leasing to Canfarge Ltée, for a period of 2 months beginning January 1, 1984, of the site and garage uses as a mechanical maintenance workshop, and the site of the concrete plant as well as necessary accesses, the whole being located within the site known as the "Carrière Francon".

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 46 -

Convention par laquelle la Ville et Casa d'Italia - Maison d'Italie annulent certaines conditions et par laquelle la Ville donne mainlevée desdites conditions contenues à un acte de cession d'un emplacement ayant front sur les rues Lajeunesse, Jean Talon et Berri (lots 2628-2 et 2628-3 A seulement).

Agreement whereby the Ville and Casa d'Italia - Maison d'Italie - cancel certain conditions and whereby the Ville withdraws the said conditions included in a deed of transfer of a site fronting on Lajeunesse, Jean-Talon and Berri Streets (lots 2628-2 and 2628-3A only).

- 47 -

Abandon par la Ville en faveur de messieurs Marcel Bouthillier et Normand Coutu, du droit de mitoyenneté du mur de fondation du bâtiment portant les numéros 5889-91, rue Saint-Urbain.

Renunciation by the Ville in favor of Messrs. Marcel Bouthillier and Normand Coutu, of its right in the common wall foundation of the building bearing Nos. 5889-91 Saint-Urbain Street.

- 48 -

Renonciation par monsieur Angela Jalbert et al à une servitude de passage sur un emplacement, propriété de la Ville, formé d'une partie du lot 133-286 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, donnant sur la 27^e Avenue en faveur d'un emplacement formé du lot 133-1467 dudit cadastre situé sur la même rue, moyennant une indemnité de \$ 800,00 et autres considérations.

Renunciation by Mr. Angela Jalbert & al of a right-of-way servitude on a site, owned by the Ville, and made up of part of lot 133-286 of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, fronting on 27th Avenue in favor of a site made up of lot 133-1467 on the said cadastre and located on the same street, involving an indemnity of \$ 800,00 and other considerations.

- 49 -

Rétrocession, rétroactivement au 24 mars 1981, à MM. Laurier Lacroix et Jean-Paul Baril d'un emplacement situé au nord-est de la rue Wolfe et au nord-ouest de la rue Ontario, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 2039, rue Wolfe, et abrogation de la résolution no 80 01627 en date du 21 avril 1980 relative à l'expropriation de cet emplacement.

Retrocession, retroactively to March 24, 1981, to Messrs. Laurier Lacroix and Jean-Paul Baril of a site located north-east of Wolfe Street, north-west of Ontario Street, including the building erected thereon bearing No. 2039 Wolfe Street, and repeal of resolution No. 80 01627 dated April 21, 1980 concerning the expropriation of that site.

- 50 -

Cession par bail emphytéotique à Fraternité Céphalonienne du Canada "Aenos" d'un emplacement situé du côté nord de l'avenue Ogilvy, entre les avenues de l'Épée et Querbes, pour une durée de 52 ans.

Transfer by emphyteutic lease to Fraternité Céphalonienne du Canada "Aenos" of a site located on the north side of Ogilvy Avenue, between Épée and Querbes Avenues, for a period of 52 years.

- 51 -

Cession par bail emphytéotique à la Coopérative d'habitation La Communale d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1357-71, boulevard Saint-Joseph est, pour une durée de 52 ans, et entente tripartite avec la Société centrale d'hypothèques et de logement et l'emphytéote.

Transfer by emphyteutic lease of the Coopérative d'habitation La Communale of a site, including the building erected thereon bearing Nos. 1357-71 Saint-Joseph Boulevard East, for a period of 52 years, and tripartite agreement with Central Mortgage and Housing Corporation and the emphyteutic lessee.

- 52 -

Modification à un bail emphytéotique intervenu le 7 décembre 1983 entre la Ville et Les Retrouvailles (Résidence).

Modification of an emphyteutic lease entered into on December 7, 1983 between the Ville and Les Retrouvailles (Residence).

<p style="text-align: center;">Projet de règlement</p> <p style="text-align: center;">- 60 -</p> <p>Fermeture de 2 ruelles situées au nord-ouest de la rue Dandurand, entre les 8e et 9e Avenues.</p>	<p style="text-align: center;">Draft by-law</p> <p style="text-align: center;">- 60 -</p> <p>Closing of 2 lanes located north-west of Dandurand Street, between 8th and 9th Avenues.</p>
<p style="text-align: center;">Approbation d'un acte</p> <p style="text-align: center;">- 61 -</p> <p>Cession par bail emphytéotique à la Société d'habitation du Québec d'un emplacement ayant front sur la rue Dandurand, entre les 8e et 9e Avenues, pour une période de 50 ans, à compter du 1er juin 1982, pour les fins du "Programme de logements à loyer modique J.-Ernest Paquin - 858".</p>	<p style="text-align: center;">Approval of a deed</p> <p style="text-align: center;">- 61 -</p> <p>Transfer by emphyteutic lease of the Société d'habitation du Québec of a site fronting on Dandurand Street, between 8th and 9th Avenues, for a period of 50 years, beginning June 1, 1982, for purposes of the "Low-rental housing program J.-Ernest Paquin - 858".</p>
<p style="text-align: center;">Projet de règlement</p> <p style="text-align: center;">- 62 -</p> <p>Fermeture de parties du lot 199-72 situées au nord-est de la 32e Avenue et au sud-est de la rue de La Gauchetière.</p>	<p style="text-align: center;">Draft by-law</p> <p style="text-align: center;">- 62 -</p> <p>Closing of parts of lot 199-72 located north-east of 32nd Avenue, south-east of de La Gauchetière Street.</p>
<p style="text-align: center;">Approbation d'actes</p> <p style="text-align: center;">- 63 -</p> <p>Vente à monsieur Gilles Donaldson d'une partie du lot 199-72 située au nord-est de la 32e Avenue et au sud-est de la rue de La Gauchetière.</p>	<p style="text-align: center;">Approval of deeds</p> <p style="text-align: center;">- 63 -</p> <p>Sale to Mr. Gilles Donaldson of part of lot 199-72 located north-east of 32nd Avenue, south-east of de La Gauchetière Street.</p>
<p style="text-align: center;">Vente à monsieur Herbert Zuckerman, d'une partie du lot 199-72 située au nord-est de la 32e Avenue et au sud-est de la rue de La Gauchetière.</p>	<p style="text-align: center;">- 64 -</p> <p>Sale to Mr. Herbert Zuckerman of part of lot 199-72 located north-east of 32nd Avenue, south-east of de La Gauchetière Street.</p>
<p style="text-align: center;">Octroi de commandes</p> <p style="text-align: center;">- 65 -</p> <p>Octroi à Equiparc, Manufacturier d'Équipement de Parcs Inc., d'une commande pour la fourniture de 350 balançoires, pour un montant total approximatif de \$ 98 980,17.</p>	<p style="text-align: center;">Awarding of orders</p> <p style="text-align: center;">- 65 -</p> <p>Awarding to Equiparc, Manufacturier d'Équipement de Parcs Inc., of an order for the supply of 350 children's swings, for a total approximate amount of \$ 98 980,17.</p>
<p style="text-align: center;">Octroi à Canadian Bearings Ltd, Équipement Industriel Premier Inc., et U.A.P. Inc., Division des Poids Lourds, pour une période n'excédant pas 12 mois, des commandes pour la fourniture de roulements et arrêts d'huile, automobile et industriel, pour un montant total approximatif de \$ 54 500,00.</p>	<p style="text-align: center;">- 66 -</p> <p>Awarding to Canadian Bearings Ltd, Équipement Industriel Premier Inc., and U.A.P. Inc., Division des Poids Lourds, for a period not exceeding 12 months, of orders for the supply of oil running and stopping devices for automobiles and industrial equipment, for a total approximate price of \$ 54 500,00.</p>

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 67 -

Octroi à Formules d'affaires Moore d'une commande pour l'impression de billets de contravention, pour un montant total approximatif de \$ 68 942,50.

Awarding to Formules d'affaires Moore of an order for the printing of traffic violation tickets, for a total approximate price of \$ 68 942,50.

- 68 -

Octroi à Services Batteries Électriques Ltée d'une commande pour la fourniture de filtres pour automobiles, camions, etc, pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 50 140,00.

Awarding to Services Batteries Électriques Ltée of an order for the supply of filters for automobiles, trucks, etc., for a period not exceeding 12 months, for a total approximate price of \$ 50 140,00.

- 69 -

Octroi à Tibotrac Inc. d'une commande pour la fourniture de camions fourgons pour un montant total approximatif de \$ 406 559,10.

Awarding to Tibotrac Inc. of an order for the supply of van trucks, for a total approximate price of \$ 406 559,10.

- 70 -

Octroi à Emballages B & C Limitée d'une commande pour la fourniture de sacs en polyéthylène, pour une période n'excédant pas douze mois, pour un montant total approximatif de \$ 83 000,00.

Awarding to Emballages B. & C. Limitée of an order for the supply of polyethylene bags, for a period not to exceed twelve months, for a total approximate price of \$ 83 000,00.

- 71 -

Octroi à Hydra-Gym Canada Ltée et Raymond (1973) Ltée les commandes pour la fourniture d'appareils de musculation et d'exercices, pour un montant total approximatif de \$ 58 849,10.

Awarding to Hydra-Gym Canada Ltée, and Raymond (1973) Ltée of orders for the supply of muscle-building and exercise equipment, for a total approximate price of \$ 58 849,10.

- 72 -

Octroi à Les Industries Abex Ltée d'une commande pour la fourniture de moulages en alliage nickel-chrome, pour un montant total approximatif de \$ 112 298,34.

Awarding to Les Industries Abex Ltée of an order for the supply of nickel-chromium alloy castings, for a total approximate price of \$ 112 298,34.

- 73 -

Octroi à Honeywell Limitée d'une commande pour les services d'entretien, de deux ordinateurs "Honeywell 716" et des équipements périphériques, pour une période n'excédant pas 11 mois, pour un montant total approximatif de \$ 85 470,00.

Awarding to Honeywell Limitée of an order for maintenance services for two "Honeywell 716" computers and peripheral equipment, for a period not exceeding 11 months, for a total approximate price of \$ 85 470,00.

- 74 -

Octroi à Les Industries Wajax Ltée d'une commande pour la fourniture de quatre balais automoteurs pour un montant total approximatif de \$ 353 988,40.

Awarding to Les Industries Wajax Ltée of an order for the supply of four automotive sweepers for a total approximate price of \$ 353 988,40.

- 75 -

Octroi à Fortier Auto (Mtl) Ltée d'une commande pour la fourniture de trois châssis de camion, pour un montant total approximatif de \$ 150 769,89.

Awarding to Fortier Auto (Mtl) Ltée of an order for the supply of three truck chassis for a total approximate price of \$ 150 769,89.

- 76 -

Octroi à Peinture Nationale Ltée et Peinture Internationale (CDA) Ltée d'une commande pour la fourniture de peinture de signalisation pour une période se terminant le 1er octobre 1985, pour un montant total approximatif de \$ 156 221,80.

Awarding to Peinture Nationale Ltée and Peinture Internationale (CDA) Ltée of an order for the supply of traffic indicator paints for a period ending on October 1, 1985, for a total approximate price of \$ 156 221,80.

- 77 -

Octroi à Canada Valve Inc. et à Les Entreprises Industrielles Westburne Ltée d'une commande pour la fourniture de Robinets-vannes en fonte, pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 202 812,21.

Awarding to Canada Valve Inc. and to Les Entreprises Industrielles Westburne Ltée of an order for the supply of cast-iron tap-valves, for a period not exceeding 12 months, for a total approximate price of \$ 202 812,21.

- 78 -

Octroi à Concord-Daigle Inc. d'une commande pour la fourniture, sur demande, d'un minimum de 300 bornes d'incendie, pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 170 579,55.

Awarding to Concord-Daigle Inc. of an order for the supply, on request, of a minimum of 300 fire hydrants, for a period not exceeding 12 months, for a total approximate price of \$ 170 579,55.

- 79 -

Octroi à Accessoires Outillage Ltée et à Frink Canda Div. Compro Ltée d'une commande pour la fourniture de brosses de caniveaux et de balais ramasseurs, pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 153 830,00.

Awarding to Accessoires Outillage Ltée and to Frink Canada Div. Compro Ltée of an order for the supply of gutter brushes and collector sweepers, for a period not exceeding 12 months, for a total approximate price of \$ 153 830,00.

- 80 -

Octroi à Vidéo Montréal Inc. d'une commande pour la fourniture et l'installation d'équipements de production audio-visuel, pour un montant total approximatif de \$ 72 428,91.

Awarding to Vidéo Montréal Inc. of an order for the supply and installation of audiovisual production equipment, for a total approximate price of \$ 72 428,91.

Domaine public

Public domain

- 81 -

- a) Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement formé du lot 291-65-1 situé au sud-ouest de la rue Letellier et au sud-est de la rue de Salaberry;
- b) Transfert du domaine public de la Ville, à des fins de rue, au domaine public de la Ville, à des fins de parc, d'un emplacement formé du lot 291-136 situé au sud-est de la rue Edmond Valade et au sud-ouest de la rue Zotique Racicot.

- a) Transfer to the City's public domain, for park purposes, of a site made up of lot 291-65-1 located south-west of Letellier Street, south-east of de Salaberry Street;
- b) Transfer from the City's public domain, for street purposes, to the City's public domain, for park purposes, of a site made up of lot 291-136 located south-east of Edmond Valade Street, south-west of Zotique Racicot Street.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 82 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de ruelle, d'une partie des lots 2392 à 2396 située au sud-ouest de la rue Vinet, entre les rues Duvernay et Fauteux.

Transfer to the City's public domain, for lane purposes, of part of lots 2392 to 2396 located south-west of Vinet Street, between Duvernay and Fauteux Streets.

- 83 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, d'une partie du lot 141-176 située dans l'emprise de l'avenue André Ampère, entre les 15e et 16e Avenues.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of part of lot 141-176 located in the right-of-way of André Ampère Avenue, between 15th and 16th Avenues.

- 84 -

Transfert du domaine public au domaine privé de la Ville d'une partie du lot 401-151 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, situé dans le quadrilatère borné par les rues French, Sainte-Claire, le boulevard Pierre Bernard et l'avenue Pierre de Coubertin.

Transfer from the City's public domain to the City's private domain of part of lot 401-151 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, located in the quadrilateral bounded by French and Sainte-Claire Streets, Pierre Bernard Boulevard and Pierre de Coubertin Avenue.

- 85 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue:

- a) de la partie des lots 404-1225 et 404-1226, située sur le côté ouest de la rue Desmarteau, au nord de la rue Robitaille;
- b) du lot 404-1285 et de la partie des lots 404-1283, 404-1284, 404-1286 et 404-1287 situés sur le côté ouest de la rue Paul Pau, au nord de la rue Robitaille.

Transfer to the City's public domain, for street purposes:

- a) of part of lots 404-1225 and 404-1226 located on the west side of Desmarteau Street, north of Robitaille Street;
- b) of lot 404-1285 and part of lots 404-1283, 404-1284, 404-1286 and 404-1287 located on the west side Paul Pau Street, north of Robitaille Street.

- 86 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue, des lots projetés 332 (rue) et 332-1210 (rue) situés entre la rue Jacques Casault et la rue 332-1146, à l'ouest de l'avenue Papineau.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of proposed lots 332 (street) and 332-1210 (street) located between Jacques Casault Street and street 332-1146, west of Papineau Avenue.

- 87 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue, de certains terrains situés au nord-ouest du boulevard Henri Bourassa et au nord-est du boulevard Armand Bombardier.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain lots located north-west of Henri Bourassa Boulevard, north-east of Armand Bombardier Boulevard.

Expropriations

Expropriations

- 88 -

Décret d'expropriation, à des fins de réserve foncière, du lot 2645-185 et de l'immeuble dessus érigé situé au nord-est de la rue Berri et au nord-ouest de la rue Jarry et vote de crédits à cette fin.

Expropriation order, for land reserve purposes, of lot 2645-185 and the building erected thereon, located north-east of Berri Street, north-west of Jarry Street, and voting of credits for such purpose.

- 89 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 7 000,00 relativement à l'expropriation aux fins de rues, d'aménagement des abords et de parc, de certains immeubles situés entre les 16^e et 24^e Avenues et entre les boulevards Perras et Gouin.

Voting of additional credits of \$ 7 000,00 concerning the expropriation, for street purposes, and the development of approaches and of a park, of certain immovables located between 16th and 24th Avenues, between Perras and Gouin Boulevards.

- 90 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 500,00 relativement à l'expropriation aux fins de rues, d'un emplacement situé à l'angle nord-est de la 4^e Rue et de la 5^e Avenue.

Voting of additional credits of \$ 500,00 relating to the expropriation, for street purposes, of a site located at the north-east corner of 4th Street and 5th Avenue.

Réserve

Reserve

- 91 -

Imposition d'une réserve, aux fins de réserve foncière, sur un emplacement situé au sud-ouest de la rue Shearer, entre les rues Augustin Cantin et Saint-Patrick.

Setting of a reserve, for land reserve purposes, on a site located south-west of Shearer Street, between Augustin Cantin and Saint-Patrick Streets.

Virements de crédits

Transfers of credits

- 92 -

Virements de crédits budgétaires pour l'exercice 1984.

Transfers of budgeted credits for the 1984 fiscal year.

- 93 -

Programme triennal d'immobilisations 1984-1986, virements de crédits.

1984-1986 three-year capital expenditures program, transfers of credits.

Rétention de services

Retainer for services

- 94 -

Convention par laquelle la Ville retient les services professionnels de l'agence Carlson, Rockey et Associates Inc., pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1985, dans le cadre d'un programme d'action et de promotion touristiques de la ville de Montréal aux États-Unis, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 331 000,00 à cette fin.

Agreement whereby the Ville retains the professional services of the agency Carlson, Rockey and Associates Inc., for the period extending from January 1 to December 31, 1985, as part of a tourist initiative and promotion program of the Ville de Montréal in the United States, and authorization for an expenditure not to exceed \$ 331 000,00 for such purpose.

- 95 -

Rétention des services de Publicité BCP (1984) Ltée pour réaliser le programme de publicité administrative, dit "d'annonces obligatoires, d'avis légaux et d'offres d'emploi", et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 541 400,00 à cette fin.

Retainer for the services of Publicité BCP (1984) Ltée to carry out an administrative advertising program including "compulsory advertisements, legal notices and employment offers", and authorization for an expenditure not to exceed \$ 541 400,00 for such purpose.

- 96 -

Rétention des services de Publicité BCP (1984) Ltée pour la réalisation du programme intégré de publicité promotionnelle de la Ville incluant les budgets de publicité promotionnelle des services municipaux administrés en fidéicomis par la Cidem, et autorisation d'une dépense de \$ 658 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of Publicité BCP (1984) Ltée for the carrying out of a City integrated promotional advertising program, including the promotional advertising budgets of City departments administered in trust by Cidem, and authorization for an expenditure of \$ 658 000,00 for such purpose.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 97 -

Rétention des services de la firme Bill Bantey et Associés Ltée pour la réalisation des programmes de relations publiques et de communications, pour les projets et les Services de la Ville, en particulier ceux de la Cidem pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1985, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 140 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Bill Bantey et Associés Ltée for the carrying out of public relations and communications programs concerning City projects and departments, especially the projects of Cidem, for the period extending from January 1 to December 31, 1985, and authorization of an expenditure not exceeding \$ 140 000,00 for such purpose.

- 98 -

Rétention des services de la firme Drouin, Paquin et Associés Ltée, relativement à un projet d'étude d'équipement de suivi des performances et d'évaluation de la charge de travail et/ou de mise en service du système 1100/92 et vote de crédits de \$ 65 510,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Drouin, Paquin et Associés Ltée, concerning a performance follow-up equipment project, and a work load evaluation project and/or the implementation of the 1100/92 system, and voting of credits of \$ 65 510,00 for such purpose.

Domaine public

Public domain

- 99 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue, des terrains nécessaires à l'élargissement de certaines parties des 54^e et 56^e Rues, du boulevard Pie-IX et de la rue projetée, à l'ouest du boulevard Pie-IX pour raccorder les 54^e et 56^e Rues élargies, le tout selon le plan P-80 Saint-Michel.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, the lots required for the widening of certain sections of 54th and 56th Streets Pie-IX Boulevard, and the proposed street, west of Pie-IX Boulevard to connect the widened 54th and 56th Avenue, the whole according to plan P-80 Saint-Michel.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 100 -

Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André (1651).

By-law to amend the By-law concerning the occupancy of parcels of land, the erection and occupancy of buildings in certain sectors of Saint-George and St. Andrew Wards (1651).

Convention

Convention

- 101 -

Protocole d'entente entre la Ville et l'office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal Inc. (O.C.T.G.M.) du 1er janvier au 31 décembre 1985, et autorisation d'une dépense de \$ 1 000 000,00 à cette fin.

Protocol agreement between the Ville and the Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal Inc. (O.C.T.G.M.), extending from January 1 to December 31, 1985, and authorization of an expenditure of \$ 1 000 000,00 for such purpose.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 102 -

Règlement modifiant le règlement 2713:

By-law to amend the by-law 2713:

Lower Canada College - modifications et agrandissement d'un bâtiment - 4090 Royal Avenue.

Lower Canada College - alteration and extension to a building - 4090 Royal Avenue.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

Vote de crédits

- 103 -

\$ 252 100,00 - construction d'un égout combiné dans l'avenue Jacques Casault, de l'avenue Papineau à l'avenue André Grasset.

Voting of credits

\$ 252 100,00 - laying of a combined sewer in Jacques Casault Avenue, from Papineau Avenue to André Grasset Avenue.

- 104 -

\$ 84 900,00 - construction d'une conduite d'eau secondaire dans l'avenue Jacques Casault, de l'avenue Papineau à l'avenue André Grasset.

\$ 84 900,00 - laying of a secondary watermain in Jacques Casault Avenue, from Papineau Avenue to André Grasset Avenue.

Vote de crédits

Voting of credits

Mise hors-rue des lignes électriques

Off-street installation of power lines

- 105 -

Remplacement de poteaux dans les ruelles adjacentes à la rue Cuvillier, entre les rues Ontario et Rachel.

Replacement of poles on the lanes adjacent to Cuvillier Street, between Ontario and Rachel Streets.

- 106 -

Remplacement de poteaux dans la ruelle sise à l'est de l'avenue Gascon, entre les rues Ontario et Hochelaga.

Replacement of poles on the lane located east of Gascon Avenue, between Ontario and Hochelaga Streets.

- 107 -

Remplacement de poteaux dans les ruelles adjacentes à la rue Davidson, entre les rues Ontario et Rachel.

Replacement of poles on the lanes adjacent to Davidson Street, between Ontario and Rachel Streets.

- 108 -

Vote de crédits de \$ 107 600,00 pour le remplacement de poteaux dans les ruelles du secteur Mont-Royal, Saint-Joseph, Saint-Hubert et Mentana.

Voting of credits of \$ 107 600,00 for the replacement of poles on the lanes located in the Mount Royal, Saint-Joseph, Saint-Hubert and Mentana sector.

Vote de crédits et octroi de contrats

Voting of credits and awarding of contracts

Égouts

Sewers

- 109 -

\$ 182 500,00 - rue 768, 769, 770, 771, de la rue Beaubien à un point au nord de la rue 770 (Opération 20 000 logements - Phase X - Empl. 21-5) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 138 118,00.

\$ 182 500,00 - street 768, 769, 770, 771, from Beaubien Street to a point north of street 770 (Operation 20 000 dwellings - Phase X - Site 21-5) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 138 118,00.

- 110 -

\$ 29 500,00 - rue 770, de la rue 768, 769, 770, 771 vers l'ouest (Opération 20 000 logements - Phase X - Empl. 21-5) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 21 106,00.

\$ 29 500,00 - street 770, from street 768, 769, 770, 771 towards the west (Operation 20 000 dwellings - Phase X - Site 21-5) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 21 106,00.

- 111 -

\$ 67 000,00 - rue 199-1095, de la 32e Avenue à la 32e Avenue (P.A.T.) - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 47 775,00.

\$ 67 000,00 - street 199-1095, from 32nd Avenue to 32nd Avenue (P.A.T.) - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 47 775,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 112 -
- \$ 144 400,00 - rue 196-211, de la rue 195-195 à la rue 195-155 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 108 990,00.
- \$ 144 400,00 - street 196-211, from street 195-195 to street 195-155 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 108 990,00.
- 113 -
- \$ 147 200,00 - rue 196-211, de la rue 195-195 à la rue 195-155 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 137 250,00.
- \$ 147 200,00 - street 196-211, from street 195-195 to street 195-155 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 137 250,00.
- 114 -
- \$ 60 200,00 - rue 332-1193, de l'avenue Papineau (voie locale ouest) à la rue 332-1147 - Mergl Excavation Inc. - \$ 44 630,00.
- \$ 60 200,00 - street 332-1193, from Papineau Avenue (west service road) to street 332-1147 - Mergl Excavation Inc. - \$ 44 630,00.
- 115 -
- \$ 51 400,00 - avenue Papineau (voie locale ouest), de la rue 332-1146 à un point au nord de la rue 332-1146 - Mergl Excavation Inc. - \$ 37 840,00.
- \$ 51 400,00 - Papineau Avenue (west service road), from street 332-1146 to a point north of street 332-1146 - Mergl Excavation Inc. - \$ 37 840,00.
- 116 -
- \$ 61 300,00 - rue 230-1, de la rue 230-3 à la 86e Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 56 746,00.
- \$ 61 300,00 - street 230-1, from street 230-3 to 86th Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 56 746,00.
- 117 -
- \$ 39 000,00 - rue 230-1, de la rue 230-3 à la 86e Avenue - Les Constructions Riverains Inc. - \$ 28 800,00.
- \$ 39 000,00 - street 230-1, from street 230-3 to 86th Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 28 800,00.
- 118 -
- \$ 77 200,00 - rue 230-2, de la rue Bellerive à la rue 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 57 970,00.
- \$ 77 200,00 - street 230-2, from Bellerive Street to street 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 57 970,00.
- 119 -
- \$ 105 200,00 - rue 230-2, de la rue Bellerive à la rue 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 98 134,00.
- \$ 105 200,00 - street 230-2, from Bellerive Street to street 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 98 134,00.
- 120 -
- \$ 58 400,00 - rue 230-3 et 231-137, de la rue 231-141 à la rue 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 43 610,00.
- \$ 58 400,00 - street 230-3 and 231-137, from street 231-141 to street 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 43 610,00.
- 121 -
- \$ 106 700,00 - rue 230-3 et 231-137, de la rue 231-141 à la rue 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 99 340,00.
- \$ 106 700,00 - street 230-3 and 231-137, from street 231-141 to street 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 99 340,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 122 -

\$ 33 000,00 - rue 231-140, de la
rue 231-141 vers l'ouest - Les Con-
structions Riverain Inc. -
\$ 23 820,00.

\$ 33 000,00 - street 231-140,
from street 231-141 towards the west
- Les Constructions Riverain Inc. -
\$ 23 820,00.

- 123 -

\$ 51 500,00 - rue 231-140, de la
rue 231-141 vers l'ouest - Les Con-
structions Riverain Inc. -
\$ 47 070,00.

\$ 51 500,00 - street 231-140,
from street 231-141 towards the west
- Les Constructions Riverain Inc. -
\$ 47 070,00.

- 124 -

\$ 96 700,00 - rue 231-141, de la
rue Bellerive à la rue Notre-Dame -
Les Constructions Riverain Inc. -
\$ 72 500,00.

\$ 96 700,00 - street 231-141,
from Bellerive Street to Notre-Dame
Street - Les Constructions Riverain
Inc. - \$ 72 500,00.

- 125 -

\$ 127 700,00 - rue 231-141, de la
rue Bellerive à la rue Notre-Dame -
Les Constructions Riverain Inc. -
\$ 118 920,00.

\$ 127 700,00 - street 231-141,
from Bellerive Street to Notre-Dame
Street - Les Constructions Riverain
Inc. - \$ 118 920,00.

- 126 -

\$ 87 800,00 - rue Bellerive, de
la rue 231-141 à la 86e Avenue - Les
Constructions Riverain Inc. -
\$ 65 710,00.

\$ 87 800,00 - Bellerive Street,
from street 231-141 to 86th Avenue -
Les Constructions Riverain Inc. -
\$ 65 710,00.

- 127 -

\$ 229 600,00 - rue Bellerive, de
la rue 231-141 à la 86e Avenue - Les
Constructions Riverain Inc. -
\$ 214 970,00.

\$ 229 600,00 - Bellerive Street,
from street 231-141 to 86th Avenue -
Les Constructions Riverain Inc. -
\$ 214 970,00.

- 128 -

\$ 88 000,00 - rue 199-1095, de la
32e Avenue à la 32e Avenue - Con-
struction et Pavage Nord Américain
Ltée - \$ 74 550,00.

\$ 88 000,00 - street 199-1095,
from 32nd Avenue to 32nd Avenue -
Construction et Pavage Nord Amé-
ricain Ltée - \$ 74 550,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 129 -

\$ 16 200,00 - rue 770, de la rue
768, 769, 770, 771 vers l'ouest
(Opération 20 000 logements -
Phase X - Empl. 21-5) - G.M.C. Exca-
vation Inc. - \$ 13 790,00.

\$ 16 200,00 - street 770, from
street 768, 769, 770, 771 towards
the west (Operation 20 000 dwellings
- Phase X - Site 21-5) - G.M.C.
Excavation Inc. - \$ 13 790,00.

- 130 -

\$ 72 900,00 - rue 768, 769, 770,
771, de la rue Beaubien à un point
au nord de la rue 770 (Opération
20 000 logements - Phase X -
Empl. 21-5) - G.M.C. Excavation
Inc. - \$ 67 230,00.

\$ 72 900,00 - street 768, 769,
770, 771, from Beaubien Street to a
point north of street 770 (Operation
20 000 dwellings - Phase X - Site
21-5) - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 67 230,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 131 -

\$ 39 800,00 - rue 196-211, de la rue 195-195 à la rue 195-155 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 36 100,00.

\$ 39 800,00 - street 196-211, from street 195-195 to street 195-155 - Constructions Louisbourg Ltée - \$ 36 100,00.

- 132 -

\$ 20 100,00 - rue 332-1193, de l'avenue Papineau (voie locale ouest) à la rue 332-1147 - Mergl Excavation Inc. - \$ 17 515,00.

\$ 20 100,00 - street 332-1193, from Papineau Avenue (west service road) to street 332-1147 - Mergl Excavation Inc. - \$ 17 515,00.

- 133 -

\$ 17 400,00 - avenue Papineau (voie locale ouest), de la rue 332-1146 à un point au nord de la rue 332-1146 - Mergl Excavation Inc. - \$ 14 940,00.

\$ 17 400,00 - Papineau Avenue (west service road), from street 332-1146 to a point north of street 332-1146 - Mergl Excavation Inc. - \$ 14 940,00.

- 134 -

\$ 254 100,00 - rue "Y" (prol. de la rue Paré), de la rue Paré à la rue 574-36 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 237 050,00.

\$ 254 100,00 - street "Y" (ext. of Paré Street), from Paré Street to street 574-36 - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 237 050,00.

- 135 -

\$ 50 300,00 - rue 230-1, de la rue 230-3 à la 86e Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 46 150,00.

\$ 50 300,00 - street 230-1, from street 230-3 to 86th Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 46 150,00.

- 136 -

\$ 78 100,00 - rue 230-2, de la rue Bellerive à la rue 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 72 190,00.

\$ 78 100,00 - street 230-2, from Bellerive Street to street 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 72 190,00.

- 137 -

\$ 58 000,00 - rue 230-3 et 231-137, de la rue 231-141 à la rue 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 53 190,00.

\$ 58 000,00 - street 230-3 and 231-137, from street 231-141 to street 230-1 - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 53 190,00.

- 138 -

\$ 26 600,00 - rue 231-140, de la rue 231-141 vers l'ouest - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 23 610,00.

\$ 26 600,00 - street 231-140, from street 231-141 towards the west - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 23 610,00.

- 139 -

\$ 131 300,00 - rue 231-141, de la rue Bellerive à la rue Notre-Dame - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 122 280,00.

\$ 141 300,00 - street 231-141, from Bellerive Street to Notre-Dame Street - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 122 280,00.

- 140 -

\$ 74 800,00 - rue Bellerive, de la rue 231-141 à la 86e Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 69 080,00.

\$ 74 800,00 - Bellerive Street, from street 231-141 to 86th Avenue - Les Constructions Riverain Inc. - \$ 69 080,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 141 -

\$ 40 000,00 - rue 199-1095, de la 32^e Avenue à la 32^e Avenue (P.A.T.) (Opération 20 000 logements - Phase X - Empl. 54-7) - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 31 720,00.

\$ 40 000,00 - street 199-1095, from 32nd Avenue to 32th Avenue (P.A.T.) (Operation 20 000 dwellings - Phase X - Site 54-7) - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 31 720,00.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 142 -

\$ 2 274 000,00 - modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue Saint-Jacques, entre les rues Peel et Guy; dans la rue Guy, entre les rues Argyle et Sherbrooke; dans le boulevard de Maisonneuve, entre la rue Metcalfe et le boulevard Saint-Laurent; et dans la rue Peel, entre les rues Saint-Jacques et Sherbrooke - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 775 184,20.

\$ 2 274 000,00 - alterations and additions to the municipal underground conduits system in Saint-Jacques Street, between Peel and Guy Streets; in Guy Street, between Argyle and Sherbrooke Streets; in Boulevard de Maisonneuve, between Metcalfe Street and Saint-Laurent Boulevard; and in Peel Street, between Saint-Jacques and Sherbrooke Streets - Chagnon (1975) Ltée - \$ 1 775 184,20.

- 143 -

\$ 1 670 000,00 - construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans la rue Jarry, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Christophe Colomb - Simard-Beaudry Inc. - \$ 1 264 826,00.

\$ 1 670 000,00 - laying of underground conduits for a mixed distribution development project in Jarry Street, between Saint-Laurent Boulevard and Christophe Colomb Avenue - Simard-Beaudry Inc. - \$ 1 264 826,00.

- 144 -

\$ 2 296 000,00 - rue Birnam, entre les avenues Beaumont et Stuart et dans les avenues Beaumont et Stuart et dans les avenues Ogilvy, Ball, d'Anvers, les rues St-Roch et de Liège, entre la rue Birnam et l'avenue Stuart - Les Entreprises de Travaux Common Ltée - \$ 1 782 000,00.

\$ 2 296 00,00 - Birnam Street, between Beaumont and Stuart Avenues, in Beaumont and Stuart Avenues, and in Ogilvy, Ball, Anvers Avenues, St-Roch and Liège Streets, between Birnam Street and Stuart Avenue - Les Entreprises de Travaux Common Ltée - \$ 1 782 000,00.

Pavages

Pavings

- 145 -

\$ 49 700,00 - rue Aimé Geoffrion, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 32 995,00.

\$ 49 700,00 - Aimé Geoffrion Street, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 32 995,00.

- 146 -

\$ 90 700,00 - rue Barthélemy, de la rue Pierre Chasseur à l'avenue Blaise Pascal - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 60 985,00.

\$ 90 700,00 - Barthélemy Street, from Pierre Chasseur Street to Blaise Pascal Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 60 985,00.

- 147 -

\$ 48 900,00 - avenue Gaston Maillet, de l'avenue Samuel Morse à la rue Aimé Geoffrion - Construction Jeni Inc. - \$ 32 335,00.

\$ 48 900,00 - Gaston Maillet Avenue, from Samuel Morse Avenue to Aimé Geoffrion Street - Construction Jeni Inc. - \$ 32 335,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 148 -

\$ 66 800,00 - avenue Gaston Maillet, de l'avenue Joliot Curie à la rue Rosario Bayeur - Construction Jeni Inc. - \$ 44 245,00.

\$ 66 800,00 - Gaston Maillet Avenue, from Joliot Curie Avenue to Rosario Bayeur Street - Construction Jeni Inc. - \$ 44 245,00.

- 149 -

\$ 68 100,00 - rue Louis Lumière, d'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 45 020,00.

\$ 68 100,00 - Louis Lumière Street, from a point west of 38th Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 45 020,00.

- 150 -

\$ 56 500,00 - avenue Joliot Curie, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 37 425,00.

\$ 56 500,00 - Joliot Curie Avenue, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 37 425,00.

- 151 -

\$ 63 800,00 - avenue Samuel Morse, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 42 220,00.

\$ 63 800,00 - Samuel Morse Avenue, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 42 220,00.

- 152 -

\$ 55 400,00 - rue Rosario Bayeur, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 36 705,00.

\$ 55 400,00 - Rosario Bayeur Street, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 36 705,00.

- 153 -

\$ 21 500,00 - avenue Samuel Morse, côté sud, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Construction Jeni Inc. - \$ 14 187,00.

\$ 21 500,00 - Samuel Morse Avenue, south side, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 14 187,00.

- 154 -

\$ 41 000,00 - rue Rosario Bayeur, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Construction Jeni Inc. - \$ 27 130,00.

\$ 41 000,00 - Rosario Bayeur Street, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 27 130,00.

- 155 -

\$ 102 800,00 - avenue Bois de Boulogne, côté ouest, du boulevard de l'Acadie à un point au sud de la rue Émilien Daoust - Construction Palanca Inc. - \$ 69 395,00.

\$ 102 800,00 - Bois de Boulogne Avenue, west side, from Acadie Boulevard to a point south of Émilien Daoust Street - Construction Palanca Inc. - \$ 69 395,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 156 -

\$ 29 900,00 - rue Aimé Geoffrion, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 21 690,00.

\$ 29 900,00 - Aimé Geoffrion Street, both sides, from a point of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 21 690,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 157 -

\$ 25 100,00 - rue Barthélemy, de la rue Pierre Chasseur à l'avenue Blaise Pascal - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 18 690,00.

\$ 25 100,00 - Barthélemy Street, from Pierre Chasseur Street to Blaise Pascal Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 18 690,00.

- 158 -

\$ 25 600,00 - avenue Bois de Boulogne, du boulevard de l'Acadie à un point au sud de la rue Émilien Daoust - Construction Palanca Inc. - \$ 19 310,00.

\$ 25 600,00 - Bois de Boulogne Avenue, from Acadie Boulevard to a point south of Émilien Daoust Street - Construction Palanca Inc. - \$ 19 310,00.

- 159 -

\$ 30 000,00 - avenue Gaston Maillet, deux côtés, de l'avenue Samuel Morse à la rue Aimé Geoffrion - Construction Jeni Inc. - \$ 21 800,00.

\$ 30 000,00 - Gaston Maillet Avenue, both sides, from Samuel Morse Avenue to Aimé Geoffrion Street - Construction Jeni Inc. - \$ 21 800,00.

- 160 -

\$ 46 300,00 - avenue Gaston Maillet, deux côtés, de l'avenue Joliot Curie à la rue Rosario Bayeur - Construction Jeni Inc. - \$ 33 710,00.

\$ 46 300,00 - Gaston Maillet Avenue, both sides, from Joliot Curie Avenue to Rosario Bayeur Street - Construction Jeni Inc. - \$ 33 710,00.

- 161 -

\$ 37 300,00 - rue Louis Lumière, deux côtés, d'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 27 100,00.

\$ 37 300,00 - Louis Lumière Street, both sides, from a point west of 38th Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 27 100,00.

- 162 -

\$ 33 100,00 - avenue Joliot Curie, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 24 130,00.

\$ 33 100,00 - Joliot Curie Avenue, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 24 130,00.

- 163 -

\$ 29 000,00 - avenue Samuel Morse, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 21 010,00.

\$ 29 000,00 - Samuel Morse Avenue, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 21 010,00.

- 164 -

\$ 29 200,00 - rue Rosario Bayeur, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 21 225,00.

\$ 29 200,00 - Rosario Bayeur Street, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 21 225,00.

- 165 -

\$ 18 900,00 - rue Rosario Bayeur, deux côtés, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Construction Jeni Inc. - \$ 13 780,00.

\$ 18 900,00 - Rosario Bayeur Street, both sides, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 13 780,00.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 166 -

\$ 11 800,00 - avenue Samuel Morse, côté sud, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Construction Jeni Inc. - \$ 8 520,00.

\$ 11 800,00 - Samuel Morse Avenue, south side, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 8 520,00.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 167 -

\$ 13 200,00 - rue Aimé Geoffrion, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 11 885,00.

\$ 13 200,00 - Aimé Geoffrion Street, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 11 885,00.

- 168 -

\$ 8 700,00 - rue Barthélemy, côté ouest, de la rue Pierre Chasseur à l'avenue Blaise Pascal - Les Constructions Bercau Ltée - \$ 8 175,00.

\$ 8 700,00 - Barthélemy Street, west side, from Pierre Chasseur Street to Blaise Pascal Avenue - Les Constructions Bercau Ltée - \$ 8 175,00.

- 169 -

\$ 8 600,00 - avenue Bois de Boulogne, côté ouest, du boulevard de l'Acadie à un point au sud de la rue Émilien Daoust - Construction Palanca Inc. - \$ 8 030,00.

\$ 8 600,00 - Bois de Boulogne Avenue, west side, from Acadie Boulevard to a point south of Émilien Daoust Street - Construction Palanca Inc. - \$ 8 030,00.

- 170 -

\$ 10 100,00 - avenue Gaston Maillet, deux côtés, de l'avenue Samuel Morse à la rue Aimé Geoffrion - Construction Jeni Inc. - \$ 8 940,00.

\$ 10 100,00 - Gaston Maillet Avenue, both sides, from Samuel Morse Avenue to Aimé Geoffrion Street - Construction Jeni Inc. - \$ 8 940,00.

- 171 -

\$ 13 600,00 - avenue Gaston Maillet, deux côtés, de l'avenue Joliot Curie à la rue Rosario Bayeur - Construction Jeni Inc. - \$ 12 240,00.

\$ 13 600,00 - Gaston Maillet Avenue, both sides, from Joliot Curie Avenue to Rosario Bayeur Street - Construction Jeni Inc. - \$ 12 240,00.

- 172 -

\$ 11 600,00 - avenue Louis Lumière, deux côtés, d'un point à l'ouest de la 38e Avenue à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 10 390,00.

\$ 11 600,00 - Louis Lumière Avenue, both sides, from a point west of 38th Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 10 390,00.

- 173 -

\$ 9 700,00 - avenue Joliot Curie, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 8 688,00.

\$ 9 700,00 - Joliot Curie Avenue, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 8 688,00.

- 174 -

\$ 12 300,00 - avenue Samuel Morse, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 10 920,00.

\$ 12 300,00 - Samuel Morse Avenue, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 10 920,00.

- 175 -

\$ 13 600,00 - rue Rosario Bayeur, deux côtés, d'un point à l'est de l'avenue Gaston Maillet à l'avenue Eudore Dubeau - Construction Jeni Inc. - \$ 12 266,00.

\$ 13 600,00 - Rosario Bayeur Street, both sides, from a point east of Gaston Maillet Avenue to Eudore Dubeau Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 12 266,00.

- 176 -

\$ 11 400,00 - rue Rosario Bayeur, deux côtés, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Construction Jeni Inc. - \$ 10 248,00.

\$ 11 400,00 - Rosario Bayeur Street, both sides, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 10 248,00.

- 177 -

\$ 6 000,00 - avenue Samuel Morse, côté sud, de l'avenue Eudore Dubeau à l'avenue Alexis Carrel - Construction Jeni Inc. - \$ 5 310,00.

\$ 6 000,00 - Samuel Morse Avenue, south side, from Eudore Dubeau Avenue to Alexis Carrel Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 5 310,00.

Divers

Sundry

- 178 -

Résolution pour autoriser la vente, au gagnant de la maison de la fierté qui sera tirée au sort lors du Salon National de l'Habitation, d'un terrain sur lequel sera construite cette maison, pour le prix de \$ 1,00.

Resolution to authorize the sale, to the winner of the "maison de la fierté" which will be drawn at the Salon National de l'Habitation, a lot on which that house will be erected, for the amount of \$ 1,00.

- 179 -

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Payment of indemnities to certain retired municipal civil servants until the coming into force of By-law 6121, 6122 and 6169.

Nomination

Appointment

- 180 -

Nomination de monsieur Denis Wilford en qualité de huissier de la Cour municipale.

Appointment of Mr. Denis Wilford as bailiff at the Municipal Court.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 181 -

Règlement changeant le nom de la 13e Avenue en celui de la rue Émile Dupont.

By-law to replace the name of 13th Avenue by the name Émile Dupont Street.

- 182 -

Règlement modifiant le Règlement sur les subventions à la rénovation, à la restauration ou à l'agrandissement des bâtiments industriels (5969).

By-law to amend the By-law concerning subsidies for the renovation, restoration or extension of industrial buildings (5969).

- 183 -

Fermeture de la partie sud de la rue Jarry (lot P.639) située à l'est de la rue Durocher et constituant l'extrémité du haut niveau se terminant en cul-de-sac à l'emprise du chemin de fer du C.P.

Closing of the south section of Jarry Street (Lot P.639) located east of Durocher Street and representing the upper level extremity leading to a blind alley at the right-of-way of the C.P.R. tracks.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 184 -

Permeture comme parc d'une partie du lot 639 située au sud de la rue Jarry, entre la ruelle mise à l'est de la rue Durocher et l'emprise du chemin de fer du C.P.

Closing as a park of part of lot 639 located south of Jarry Street, between the lane located east of Durocher Street and the right-of-way of the C.P.R. tracks.

- 185 -

Règlement modifiant le Règlement concernant la construction des bâtiments dans la ville de Montréal (1900).

By-law to amend the By-law concerning the erection of buildings in the City of Montréal (1900).

- 186 -

Permission à MM. Gaëtan Guy et Aimé Dickey d'occuper le domaine public avec des escaliers et une galerie en surplomb pour le bâtiment portant les numéros 5975-77, rue Hurteau.

Authorization for Messrs. Gaëtan Guy and Aimé Dickey to occupy the public domain with stairways and an overhanging gallery for the building bearing Nos. 5975-77 Hurteau Street.

- 187 -

Permission à Imperial Tobacco Limitée d'occuper le domaine public avec une passerelle reliant le bâtiment portant le numéro 3810, rue Saint-Antoine ouest à celui portant le numéro 855, rue Irène.

Authorization for Imperial Tobacco Limited to occupy the public domain with a foot-bridge connecting the building bearing No. 3810 Saint-Antoine Street West to the building bearing No. 855 Irene Street.

- 188 -

Permission à 122510 Canada Inc., d'occuper le domaine public avec des marches et un palier, pour le bâtiment portant les numéros 2049, rue Sherbrooke est et 3406, avenue de Lorimier.

Authorization for 122510 Canada Inc., to occupy the public domain with steps and a landing for the building bearing Nos. 2049 Sherbrooke Street East and 3406 de Lorimier Avenue.

- 189 -

Fermeture du lot 389-597 situé au sud de la rue Hochelaga, à l'est de la rue Curatteau.

Closing of lot 389-597 located south of Hochelaga Street, east of Curatteau Street.

- 190 -

Approbation du budget de fonctionnement de la S.I.D.A.C. Carrefour du Plateau Mont-Royal pour la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the S.I.D.A.C. Carrefour du Plateau Mont-Royal for the period extending from January 1, 1985 to December 31, 1985.

- 191 -

Règlement modifiant le Règlement relatif à la protection du patrimoine résidentiel (5241).

By-law to amend the By-law concerning the protection of the residential heritage (5241).

Projets de règlements de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

-192 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110).

Archives de la Ville de Montréal

- 193 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Centre hospitalier Saint-Michel - agrandissement, modification et occupation d'un bâtiment - 8040, 9e Avenue;
- b) Garderie L'Enfanfreluche - garderie - 3484, rue de la Montagne;
- c) Auberge Madeleine - centre de dépannage et d'hébergement pour femmes - 3738 et 3740, rue Saint-Hubert;
- d) Garderie de l'École au Jardin Bleu - service de garde en garderie - 9335, rue Saint-Hubert;
- e) Carrefour des Jeunes de Montréal - centre d'accueil et de réadaptation pour enfants mésadaptés - 4675, rue Bélanger est.

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

- a) Centre hospitalier Saint-Michel - extension, alteration to and occupancy of a building - 8040, 9th Avenue;
- b) Garderie L'Enfanfreluche - day-nursery - 3484 Mountain Street;
- c) Auberge Madeleine - emergency and lodging center for women - 3738 and 3740 Saint-Hubert Street;
- d) Garderie de l'École au Jardin Bleu - care of children in a day-nursery - 9355 Saint-Hubert Street;
- e) Carrefour des Jeunes de Montréal - welcome and readaptation center for misadapted children - 4675 Bélanger Street East.

- 194 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel situé entre le boulevard de l'Assomption et la rue Dickson, au nord de la rue Sherbrooke (6219).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential development located between Assomption Boulevard and Dickson Street, north of Sherbrooke Street (6219).

- 195 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955):

avenue Van Horne, côté nord, entre l'avenue Coolbrook et le boulevard Décarie.

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955):

Van Horne Avenue, north side, between Coolbrook Avenue and Décarie Boulevard.

- 196 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980):

avenue des Érables, au nord de la rue Masson.

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, and Saint-Michael Wards and of part of Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980):

Érables Avenue, north of Masson Street.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

- 197 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel du côté nord de la rue Sauvé, entre les rues Millen et Durham (6406).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on the north side of Sauvé Street, between Millen and Durham Streets (6406).

- 198 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel dans le quadrilatère délimité par les rues de Bruxelles, Honoré Beaugrand, Tellier et l'avenue Dubuisson.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential development in the quadrilateral bounded by Bruxelles, Honoré Beaugrand and Tellier Streets and Dubuisson Avenue.

- 199 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé du côté nord de la rue Saint-Jacques, entre les rues Vinet et Dominion, dans le quartier de Sainte-Cunégonde.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex located on the north side of Saint-Jacques Street, between Vinet and Dominion Streets, in Sainte-Cunégonde Ward.

- 200 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

By-law to amend the By-law concerning exemptions applicable to parking units (5984):

- | | |
|--|--|
| a) M. Yves Labonté - 5280, rue de Repentigny - compensation de \$ 1 400,00; | a) Mr. Yves Labonté - 5280 de Repentigny Street - compensation of \$ 1 400,00; |
| b) M. Claude Larose - 6869, rue Louis Hébert - compensation de \$ 2 800,00; | b) Mr. Claude Larose - 6869 Louis Hébert Street - compensation of \$ 2 800,00; |
| c) M. Franco Galati - 6234, avenue Papineau - compensation de \$ 1 400,00; | c) Mr. Franco Galati - 6234 Papineau Avenue - compensation of \$ 1 400,00; |
| d) Office municipal d'habitation de Montréal - lots 3336A et 3387 subd 22 et 3 situés sur la rue Knox - compensation de \$ 2 800,00; | d) Office municipal d'habitation de Montréal - lots 3336A and 3387 subd 22 and 3 located on Knox Street - compensation of \$ 2 800,00; |
| e) Office municipal d'habitation de Montréal - lot 5370-103 situé sur la rue Ryde - compensation de \$ 2 800,00; | e) Office municipal d'habitation de Montréal - lot 5370-103 located on Ryde Street - compensation of \$ 2 800,00. |
| f) M. François Deblois - rue Montcalm, entre les rues Robin et Ontario - compensation de \$ 1 400,00; | f) Mr. François Deblois - Montcalm Street, between Robin and Ontario Streets - compensation of \$ 1 400,00; |
| g) M. Réal Maltais - 1813, rue Montcalm - compensation de \$ 1 400,00. | g) Mr. Réal Maltais - 1813 Montcalm Street - compensation of \$ 1 400,00. |

- 201 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la deuxième phase d'un développement résidentiel situé sur le côté ouest de l'avenue André Grasset et sur le côté nord d'une rue projetée à environ 122 mètres au nord du boulevard Crémazie (6253).

By-law to amend the By-law concerning the approval of plan for the construction and occupancy of the phase II of a residential development located on the west side of André Grasset Avenue and on the north side of the proposed street at approximately 122 meters north of Crémazie Boulevard (6253).

- 202 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels entre les avenues Christophe Colomb, André Grasset et Jacques Casault et la rue Étienne Blanchard (6547).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of residential buildings between Christophe Colomb, André Grasset and Jacques Casault Avenues and Étienne Blanchard Street (6547).

- 203 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un poste d'essence libre-service et d'un lave-auto sur un emplacement situé au nord du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 14e Avenue déplacée (6541).

By-law to amend the By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a self-service filling station and a carwash on a site located north of Maurice Duplessis Boulevard, east of relocated 14th Avenue (6541).

Projet de règlement

Draft by-law

- 204 -

Fermeture d'une partie de rue située à l'angle sud-est du boulevard de l'Acadie et de la rue Sauvé.

Closing of a part of a street located at the south-east corner of Acadie Boulevard and Sauvé Street.

Commission des services
électriques de la Ville
de Montréal

Commission des services
électriques de la Ville
de Montréal

- 205 -

Nomination de monsieur Pierre Busseau, assistant-directeur du Service des travaux publics, à titre de membre de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, pour une période de trois ans.

Appointment of Mr. Pierre Busseau, assistant-directeur at the Service des travaux publics, as a member of the Commission des services électriques de la Ville de Montréal, for a period of three years.

LUNDI, 25 février 1985.
MONDAY, February 25, 1985.

MOTIONS

MOTIONS

- 206 -

Conseiller Berliner - Communiquer avec les propriétaires et locataires du territoire touché par une modification à un règlement de zonage et avec ceux du territoire avoisinant pour leur indiquer la nature des modifications proposées.

Councillor Berliner - To communicate with the owners and the tenants of the area affected by a proposed change to zoning by-law and with those of the surrounding area to indicate them the proposed change.

- 207 -

Conseiller Georgoulis - Mandater le Service du personnel pour préparer la mise sur pied d'un programme favorisant l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques.

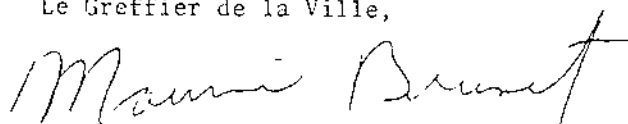
Councillor Georgoulis - To entrust the Service du personnel with the preparation and establishment of a program to favor the hiring of persons from ethnic minorities.

- 208 -

Conseiller Rasoulis - Construire une voie piétonnière surélevée et un passage à niveau à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemins de fer de direction nord-sud.

Councillor Rasoulis - To build a pedestrian overhead crosswalk and a railroad level crossing at the intersection of Liege and the north-south direction railroad line.

Le Greffier de la Ville,



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 25 février 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Provost et Auf der Maur à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: Les conseillers Trottier, Savoidakis et Christin.

À 18:03 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Le Conseil apprend le décès de monsieur François-Joseph Leduc, qui fut conseiller municipal de 1934 à 1937.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir des condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil apprend le décès de monsieur Alfred Gagliardi, qui fut conseiller municipal de 1950 à 1962 et membre du Comité exécutif de 1957 à 1960.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir des condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Les membres du Conseil observent un moment de silence à la mémoire des disparus.

REGULAR MEETING

held on MONDAY, February 25, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors La Roche, Provost and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Trottier, Savoidakis and Christin.

At 18:03 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

The Council has learned the death of Mr. François-Joseph Leduc, who was a member of the Council from 1934 to 1937.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council express its sincere sympathy to the family of the deceased.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council has learned the death of Mr. Alfred Gagliardi, who was a member of the Council from 1950 to 1962 and a member of the Comité exécutif from 1957 to 1960.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council express its sincere sympathy to the family of the deceased.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The members of the Council remained silent for a moment in memory of the departed councillors.

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lus et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil tenue les 21 et 22 janvier 1985 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 5 février 1985.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Prescott concernant à l'aide financière aux victimes de l'affaissement du sol survenu dans la région montréalaise au cours de l'automne 1983;
- 2.- Réponse au conseiller Rotrand concernant les améliorations à apporter au parc Maurice Cullen;
- 3.- Réponse au conseiller Prescott concernant le rejet des soumissions reçues pour l'aménagement des mini-parcs Hôtel de Ville, Olivier Robert, Hutchison/avenue des Pins, et Cartier/Ontario;
- 4.- Réponse au conseiller Berthelet concernant l'aménagement d'une ruelle dans le secteur des rues de Chateaubriand, d'Ailleboust et de Pontbriand;
- 5.- Réponse au conseiller Berthelet concernant l'état de délabrement de certains immeubles situés entre les numéros civiques 1834 à 1852, rue des Carrières;
- 6.- Réponse au conseiller Berthelet concernant des requêtes présentées par des citoyens demeurant dans le quadrilatère formé par les rues Chabot, des Carrières, de Bordeaux et Dandurand;
- 7.- Réponse au conseiller Rotrand concernant les contrats d'enlèvement des déchets pour le secteur ouest de Montréal;
- 8.- Réponse au conseiller Prescott concernant l'utilisation, pour fins de parc, du terrain situé à l'arrière de l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Drolet;
- 9.- Réponse au conseiller Cardinal concernant l'éclairage de nouvelles ruelles en 1984;
- 10.- Réponse à madame Jacqueline Bordeleau concernant la politique de location des locaux de la Ville;
- 11.- Copies de résolutions du Comité exécutif en vertu desquelles des virements de crédits ont été effectués à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" au cours de la période du 29 novembre 1984 au 9 janvier 1985;
- 12.- Programme des travaux d'éclairage des ruelles mis en marche et complété en 1986;
- 13.- Liste de tronçons de rues et d'avenues dans lesquels la Ville procédera à la mise en place d'un nouveau revêtement d'asphalte et/ou à la réfection de trottoirs au cours de l'année 1985.

MONDAY, February 25, 1985.

Article 1 of the agenda relating to the reading and the confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the regular Council meeting held on January 21 and 22, 1985, also the minutes of the special Council meeting held on February 5, 1985.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Accordingly to the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer for Councillor Prescott concerning the financial assistance to the victims of the land sagging incident which occurred in the Montréal region during the fall in 1983;
- 2.- Answer for Councillor Rotrand concerning improvements to Maurice Cullen Park;
- 3.- Answer for Councillor Prescott concerning the rejection of the tenders received for the development of the mini-parks: Hôtel de Ville, Olivier Robert, Hutchison/Pine Avenue, and Cartier/Ontario;
- 4.- Answer for Councillor Berthelet concerning the construction of a lane in the sector bounded by de Chateaubriand, d'Ailleboust and de Pontbriand;
- 5.- Answer for Councillor Berthelet concerning the dilapidated condition of certain immovables located between civic numbers 1834 to 1852 des Carrières Street;
- 6.- Answer for Councillor Berthelet concerning the petitions submitted by citizens residing in the quadrilateral bounded by Chabot, des Carrières, Bordeaux and Dandurand Streets;
- 7.- Answer for Councillor Rotrand concerning garbage collection contracts for the west sector of Montréal;
- 8.- Answer for Councillor Prescott concerning the use, for park purposes, of the lot located at the rear of the Saint-Jean-Baptiste Church on Drolet Street;
- 9.- Answer for Councillor Cardinal concerning the lighting on new lanes in 1984;
- 10.- Answer to Mrs. Jacqueline Bordeleau concerning the leasing policy applicable to City premises;
- 11.- Copies of resolutions of the Comité exécutif whereby transfers of credits were made out of budget chapter "General Administration - General Expenditures" during the period extending from November 29, 1984 to January 9, 1985;
- 12.- Lane lighting works program undertaken and to be completed in 1986;
- 13.- List of the sections of streets and avenues where the Ville will lay a new asphalt surfacing and/or repair sidewalks in 1985.

85 03417 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, immédiatement avant la rubrique 50 de l'ordre du jour, sous le numéro 50A dudit ordre du jour, un rapport du Comité exécutif relatif à un projet de règlement intitulé "Fermeture du parc situé au nord-est de l'avenue de l'Épée et au nord-ouest de l'avenue Ogilvy."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03418 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, immédiatement avant la rubrique 51 de l'ordre du jour, sous le numéro 51A dudit ordre du jour, un rapport du Comité exécutif relatif à un projet de règlement intitulé "Fermeture d'une partie des lots 339-106-1, 339-129-1 et 339-134-1 (ruelle) située sur le côté nord du boulevard Saint-Joseph, entre les rues de Lanaudière et Garnier."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03419 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la nomination du maire suppléant est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De nommer le conseiller Jean Trottier, maire suppléant pour les prochains trois mois.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03420 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03420)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03417 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the City Charter, to receive and study, just before Item 50 of the agenda, under No. 50A of the said agenda, a report from the Comité exécutif concerning a draft by-law entitled "Closing of the park located north-east of Épée Avenue, north-west of Ogilvy Avenue."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03418 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Section 121 of the City Charter, to receive and study, just before Item 51 of the agenda, under No. 51A of the said agenda, a report from the Comité exécutif concerning a draft by-law entitled "Closing of a part of lots 339-106-1, 339-129-1 and 339-134-1 (lane) located on the north side of Saint-Joseph Boulevard, between de Lanaudière and Garnier Streets."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03419 Item 2 of the agenda relating to the appointment of the Acting Mayor having been read:

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To appoint Councillor Jean Trottier, Acting Mayor, for the next three months.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03420 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 25 février 1985.

85 03421 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03421)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03422 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03422)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 8 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03423 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03423)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03421 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03422 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 8 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03423 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 03424 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03424)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 03425 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03425)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

B

MONDAY, February 25, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 03424 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft
by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion havin, been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 03425 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft
by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 03426 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03426)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03427 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03427)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03428 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03428)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03426 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03427 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03428 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 03429 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03429)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 03430 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03430)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 03429 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft
by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 03430 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft
by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was
RESOLVED accordingly.

85 03431 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03431)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 10 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03432 L'article 15 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 03432)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03433 L'article 16 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03433)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03431 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 10 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03432 Item 15 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03433 Item 16 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03434 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03434)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03435 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03435)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03436 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03436)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03437 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03437)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03434 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03435 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03436 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03437 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03438 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03438)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03439 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03439)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03440 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03440)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03441 L'article 24 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03441)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03438 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03439 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03440 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03441 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03442 L'article 25 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03442)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03443 L'article 26 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03443)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03444 L'article 27 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03444)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03445 L'article 28 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03445)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03442 Item 25 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03443 Item 26 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03444 Item 27 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03445 Item 28 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03446 L'article 29 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03446)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03447 L'article 30 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03447)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03448 L'article 31 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03448)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03449 L'article 32 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03449)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03450 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 33 de l'ordre du jour en ajoutant à la fin les mots suivants: ", et vote d'un crédit de \$ 8 500,00 pour le nettoyage de ces terrains."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25

85 03446 Item 29 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03447 Item 30 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03448 Item 31 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03449 Item 32 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03450 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 33 of the agenda by adding at the end the following words: ", and voting of a credit of \$ 8 500,00 for the cleaning of those lots."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 25 février 1985.

L'article 33 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03450)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03451 L'article 34 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03451)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03452 L'article 35 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03452)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03453 L'article 36 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03453)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

Item 33 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03451 Item 34 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03452 Item 35 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03453 Item 36 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03454 L'article 37 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03454)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (10).

85 03455 L'article 38 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03455)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (10).

85 03456 L'article 39 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03456)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03457 L'article 40 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03457)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03454 Item 37 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition. (10).

85 03455 Item 38 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (10).

85 03456 Item 39 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03457 Item 40 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

85 03458 L'article 41 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03458)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03459 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03459)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03460 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03460)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03461 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03461)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days, in order that the Council may dispose of it according to law.

85 03458 Item 41 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03459 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03460 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03461 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03462 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03462)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03463 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03463)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03464 L'article 47 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03464)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03465 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03465)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03462 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03463 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03464 Item 47 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03465 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03466 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03466)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03417 L'article 50A de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03417)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03467 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03467)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03418 L'article 51A de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03418)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03466 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03417 Item 50A of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03467 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03418 Item 51A of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03468 L'article 51 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03468)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03469 L'article 52 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03469)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03470 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03470)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03471 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De REMPLACER la rubrique de l'article 54 de l'ordre du jour par ce qui suit: "Fermeture d'une partie du lot 162-360 (rue) située au sud-ouest de la 4e Avenue et au sud-est de la rue André Arnoux."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03468 Item 51 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03469 Item 52 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03470 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03471 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To REPLACE the heading of Item 54 of the agenda by the following: "Closing of part of lot 162-360 (street) located south-west of 4th Avenue, south-east of André Arnoux Street."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

L'article 54 de l'ordre du jour, tel que remplacé, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03471)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03472 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03472)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03473 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03473)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

Item 54 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03472 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03473 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03474 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03474)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03475 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03475)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03476 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03476)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03477 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03477)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03474 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03475 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03476 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03477 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03478 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03478)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03479 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 62 de l'ordre du jour en changeant l'expression "parties du lot 199-72" par l'expression "parties du lot 199-172".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 62 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03479)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03480 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 63 de l'ordre du jour en changeant l'expression "d'une partie du lot 199-72" par l'expression "d'une partie du lot 199-172".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03478. Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03479 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 62 of the agenda by replacing the phrase "parts of lot 199-72" by the phrase "part of lot 199-172".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 62 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03480 Moved by Councillor Lorange,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 63 of the agenda by replacing the phrase "of part of lot 199-72" by the phrase "of part of lot 199-172".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

L'article 63 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03480)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03481 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 64 de l'ordre du jour en changeant l'expression "d'une partie du lot 199-72" par l'expression "d'une partie du lot 199-172".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 64 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03484)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03482 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03482)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03483 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03483)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Item 63 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03481 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 64 of the agenda by replacing the phrase "of part of lot 199-72" by the phrase "of part of lot 199-172".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 64 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03482 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03483 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 25 février 1985.

85 03484 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03484)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03485 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03485)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03486 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03486)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03487 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03487)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

400

MONDAY, February 25, 1985.

85 03484 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03485 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03486 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03487 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03488 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03488)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03489 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03489)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03490 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03490)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03491 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03491)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03488 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03489 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03490 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03491 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03492 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03492)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03493 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03493)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03494 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03494)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03495 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03495)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03492 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03493 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03494 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03495 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03496 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03496)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03497 L'article 80 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03497)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03498 L'article 81 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03498)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03499 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03499)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03496 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03497 Item 80 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03498 Item 81 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03499 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03500 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03500)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03501 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03501)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03502 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03502)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03503 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03503)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03500 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03501 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03502 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03503 Item 86 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03504 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03504)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03505 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03505)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03506 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03506)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03507 L'article 90 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03507)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03504 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03505 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03506 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03507 Item 90 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03508 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03508)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03509 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03509)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03510 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03510)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03511 L'article 94 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03511)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

85 03511 à Proposé par le conseiller Gardiner,
85 03515 et Appuyé par le conseiller Rotrand,
85 03518

De reporter l'étude des articles 94 à 98 et 101 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03508 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03509 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03510 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03511 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

85 03511 to Moved by Councillor Gardiner,
85 03515 and Seconded by Councillor Rotrand,
85 03518

To postpone the study of Items 94 to 98 and 101 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 25 février 1985.

85 03516 L'article 99 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03516)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03517 L'article 100 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03517)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 03519 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03519)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié et un débat s'engage.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 100 et 102 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

85 03520 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 03540 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 103 et 109 à 128 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03516 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03517 Item 100 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 03519 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied and a debate arising.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 100 and 102 of the agenda will be again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

85 03520 to Moved by Councillor Lorange,
85 03540 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 103 and 109 to 128 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 25 février 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 03520 à 03540)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03541 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 03554 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 104 et 129 à 141 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 03541 à 85 03554)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03555 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03555)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03556 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03556)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03541 to Moved by Councillor Lorange,
85 03554 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 104 and 129 to 141 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03555

Item 105 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03556 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

85 03556

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03557 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03557)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03558 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03559 à 85 03572 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 142 à 144 et 167 à 177 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 03559 à 85 03572)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03572 à 85 03583 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 145 à 155 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 03573 à 85 03583)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03478 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03479 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 62 of the agenda by replacing the phrase "parts of lot 199-72" by the phrase "part of lot 199-172".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 62 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03480 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 63 of the agenda by replacing the phrase "of part of lot 199-72" by the phrase "of part of lot 199-172".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03584 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 03594 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 156 à 166 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 03584 à 85 03594)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03595 L'article 178 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03595)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03596 L'article 179 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03596)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03597 L'article 180 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03597)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03584 to Moved by Councillor Lorange,
85 03594 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 156 to 166 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03595 Item 178 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03596 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03597 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03598 L'article 181 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03598)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03599 L'article 182 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03599)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 182 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, February 25, 1985.

85 03598 Item 181 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03599 Item 182 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising,

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 182 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03600 L'article 183 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03600)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

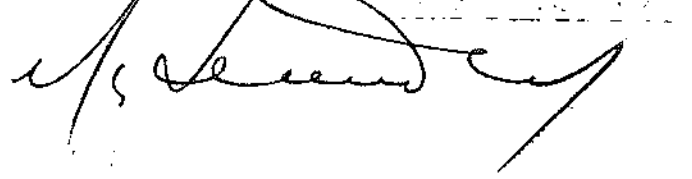
Un débat s'engage et à 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, 26 février 1985 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

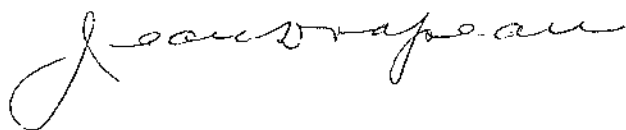
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

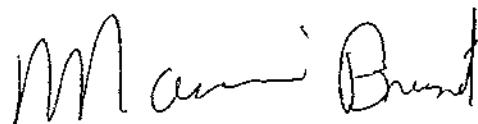


Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,



LE GREFFIER DE LA VILLE,



MONDAY, February 25, 1985.

85 03600 Item 183 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

A debate arising and at 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, February 26, 1985 at 18:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
Jean Drapeau. (signed)

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MARDI, 26 février 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, Magnan, Paris, Beauchemin, Laramée, Vanier, Forcillo, Prigent, Gardiner, Prescott, Georgoulis et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: Les conseillers La Roche, Lussier, Trottier, Provost, Savodakis, Christin et Auf der Maur.

À 18:05 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

85 03600 Le Conseil reprend l'étude de l'article 183 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

La motion d'adoption est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 03601 L'article 184 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03601)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

401

REGULAR MEETING ADJOURNED

held on TUESDAY, February 26, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Hamelin, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Ménard, Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis.

Councillors Sigouin, Magnan, Paris, Beauchemin, Laramée, Vanier, Forcillo, Prigent, Gardiner, Prescott, Georgoulis and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors La Roche, Lussier, Trottier, Provost, Savodakis, Christin and Auf der Maur.

At 18:05 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

85 03600 The Council resumed the study of Item 183 of the agenda which have been suspended at an ulterior stage of the present meeting.

The adoption motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03601 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03602 L'article 185 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03602)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03603 L'article 186 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03603)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03604 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 187 de l'ordre du jour en changeant les mots "Permission à Imperial Tobacco Limitée" par les mots "Permission à Imasco Limitée".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, February 26, 1985.

85 03602 Item 185 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85, 03603 Item 186 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03604 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the heading of Item 187 of the agenda by replacing the phrase "Authorization for Imperial Tobacco Limitée" by the phrase "Authorization for Imasco Limited".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

L'article 187 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03604)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03605 L'article 188 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03605)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03606 L'article 189 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03606)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

TUESDAY, February 26, 1985.

Item 187 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03605 Item 188 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03606 Item 189 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, they were agreed to.

MARDI, 26 février 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 03607 L'article 190 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03607)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à
l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03608 L'article 191 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03608)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, February 26, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03607, Item 190 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03608 Item 191 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03609 L'article 192 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03609)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 03610 L'article 193 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03610)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 03611 L'article 194 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03611)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 03612 L'article 195 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03612)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié et un débat s'engage.

TUESDAY, February 26, 1985.

85 03609 Item 192 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 03610 Item 193 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85.03611 Item 194 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85.03612 Item 195 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied and a debate arising.

85 03613 L'article 196 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03613)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 03614 L'article 197 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03614)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 03615 L'article 198 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03615)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 03616 L'article 199 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03616)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

TUESDAY, February 26, 1985.

85 03613 Item 196 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly and studied.

85 03614 Item 197 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 03615 Item 198 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

85 03616 Item 199 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

85 03617 L'article 200 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03617)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié et un débat s'engage.

85 03618 L'article 201 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03618)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié et un débat s'engage.

85 03619 L'article 202 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03619)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article et un débat s'engage.

85 03620 L'article 203 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03620)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 03617 Item 200 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied and a debate arising.

85 03618 Item 201 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied and a debate arising.

85 03619 Item 202 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 were accordingly read and studied article by article and a debate arising.

85 03620 Item 203 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 192 à 203 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

85 03621 L'article 204 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 03621)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03622 L'article 205 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 03622)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03511 Le Conseil reprend l'étude de l'article 94 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

85 03511 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 03515 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 94 à 98 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Un débat s'engage, la motion faisant l'objet de l'article 94 de l'ordre du jour est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

TUESDAY, February 26, 1985.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 192 à 203 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

85 03621 Item 204 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03622 Item 205 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03511 The Council resumes the study of Item 94 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

85 03511 to Moved by Councillor Lorange,
85 03515 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 94 to 98 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

A debate arising, the motion relating to Item 94 of the agenda having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

85 03512 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif faisant l'objet de l'article 95 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

85 03513 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif faisant l'objet de l'article 96 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

85 03514 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif faisant l'objet de l'article 97 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

85 03515 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif faisant l'objet de l'article 98 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03518 Le Conseil reprend l'étude de l'article 101 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03599 Le Conseil reprend l'étude de l'article 182 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Le débat se poursuit, ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 03512 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 95 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

85 03513 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 96 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

85 03514 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 97 of the agenda,

This motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

85 03515 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 98 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03518 The Council resumed the study of Item 101 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03599 The Council resumed the study of Item 182 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

The debate continued, the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 03623 L'article 206 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que les modifications aux règlements de zonage affectent autant un endroit en particulier que le territoire environnant;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de tous les montréalais que les personnes qui pourraient subir un préjudice suite à l'adoption d'une modification à un règlement de zonage puissent exprimer leur désapprobation à l'administration avant que ladite modification à un règlement de zonage soit adoptée par le Conseil;

ATTENDU que présentement l'administration ne communique ni avec:

a) les propriétaires ou les locataires qui sont touchés par une modification à un règlement de zonage;

ou

b) les propriétaires ou locataires du territoire environnant touchés par une modification à un règlement de zonage;

ATTENDU par conséquence, que les propriétaires ou locataires souvent ne prennent connaissance des dispositions d'un changement à un règlement de zonage seulement après adoption par le Conseil et conséquemment après avoir subi un préjudice suite à l'adoption d'une telle modification;

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

Que le Comité exécutif:

étudie l'opportunité, au plus tard à la date de la première des deux lectures nécessaires pour l'adoption d'une modification à un règlement de zonage, de communiquer avec:

a) tous les propriétaires et locataires du territoire touché par la modification à un règlement de zonage;

et

b) tous les propriétaires et locataires du territoire avoisinant l'endroit affecté par une modification à un règlement de zonage;

en indiquant la nature des modifications proposées audit règlement de zonage.

À la demande du conseiller Berliner et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

85 03624 L'article 207 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Georgoulis:

ATTENDU QUE les minorités ethniques constituent environ 30% de la population de Montréal et doivent être considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière de la Ville;

ATTENDU QUE le plus grand nombre de minorités ethniques au Québec résident à Montréal;

ATTENDU QUE l'intégration des minorités ethniques à la vie montréalaise peut être remarquablement favorisée par leur intégration au niveau de l'emploi dans les institutions publiques;

TUESDAY, February 26, 1985.

85 03623 Item 206 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berliner:

WHEREAS changes to zoning by-laws affect both the particular area in question and the surrounding land;

WHEREAS it is in the interest of all Montrealers that those people who believe that they may be prejudiced by a proposed change to a zoning by-law, should be able to voice their concerns to the administration prior to the proposed change to the by-law being adopted by Council;

WHEREAS the administration does not at present communicate with either:

a) the property owners and tenants who will be affected by a proposed change to a zoning by-law;

or

b) the property owners and tenants surrounding the area to be affected by a proposed change to a zoning by-law;

WHEREAS as a result, property owners and tenants often become aware of the particulars of a change to a zoning by-law only after the change has been adopted by Council and has gone into effect and, as a result, after they have been prejudiced by the change to the zoning by-law;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

That the Comité exécutif:

study the advisability of, no later than the date of the first of the two mandatory votes needed for a proposed change to a zoning by-law, communicating with:

a) all property owners and tenants in the area that is to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and

b) all property owners and tenants immediately surrounding the area to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and indicating to them the nature of the proposed change to the zoning by-law.

At the request of Councillor Berliner and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

85 03624 Item 207 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Georgoulis:

WHEREAS ethnic minorities account for approximately 30% of the population of Montréal, and must be considered as full-fledged citizens of the Ville;

WHEREAS the largest number of ethnic minorities in the Province of Québec reside in Montréal;

WHEREAS the integration of ethnic minorities into the life of Montréal can be greatly facilitated by their integration through employment in public institutions;

- ATTENDU QUE la Ville de Montréal est parmi les plus importants employeurs à Montréal;
- ATTENDU QUE la majorité des citoyens et citoyennes d'origine ethnique ont de la difficulté à bénéficier des mêmes services municipaux que l'ensemble de la population à cause du problème de la langue;
- ATTENDU QUE les minorités ethniques sont sous-représentées dans la fonction publique municipale par rapport à leur présence réelle dans la population;
- ATTENDU QUE les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne permettant les programmes d'action à l'égalité (action positive) ne sont pas encore entrés en vigueur;
- ATTENDU QUE la conception et l'élaboration de tels programmes prendront un certain temps pour se réaliser;
- ATTENDU QU' il est souhaitable que de tels programmes soient implantés à la Ville de Montréal dans les plus brefs délais;

Proposé par le conseiller Georgoulis,
Appuyé par les conseillers Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand et Melançon,

QUE le Comité exécutif étudie:

- A - la possibilité de mandater le Service du personnel de préparer la mise sur pied d'un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi (action positive) visant à favoriser l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques et que ce programme puisse s'appliquer à toutes les catégories d'emploi
- B - la possibilité que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès du Gouvernement du Québec afin qu'il promulgue les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne.

Un débat s'engage,

Proposé par le Maire Jean Drapeau,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre le débat sur l'article 207 de l'ordre du jour et d'en remettre l'étude à la prochaine assemblée du Conseil.

À 21:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Doré,

De suspendre la présente assemblée jusqu'à 21:25 heures, ce jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

À 21:27 heures, ce jour, le conseiller Beaudoin reprend le fauteuil et le Conseil, composé des mêmes membres qu'avant la suspension, poursuit sa séance.

Le débat se poursuit et la motion de suspension du Maire Drapeau est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

TUESDAY, February 26, 1985.

- WHEREAS the Ville de Montréal is one of the most important employers in Montréal;
- WHEREAS the majority of citizens of ethnic origin find it difficult to take advantage of the same municipal service as the population at large because of the language problem;
- WHEREAS ethnic minorities are under-represented in the municipal public service compared to their actual presence in the population;
- WHEREAS Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne allowing equal treatment action program (positive action) are not effective as yet;
- WHEREAS the design and preparation of such programs will take some time;
- WHEREAS it is desirable that such programs be established at the Ville de Montréal within the shortest possible time;

Moved by Councillor Georgoulis,
 Seconded by Councillors Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand and Melançon,

THAT the Comité exécutif consider:

- A - the possibility entrusting the Service du personnel with the preparation and establishment of an equal employment access program (positive action) to favor the hiring of persons from ethnic minorities, and that such program apply to all existing categories of employment in the Ville de Montréal;
- B - the possibility that the Ville de Montréal make representations to the Gouvernement du Québec so that it will edict Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne.

A debate arising,

Moved by the Mayor Jean Drapeau,
 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the debate on Item 207 of the agenda and to withdrawn its study to the next Council meeting.

At 21:20 hours, it was

Moved by Councillor Perreault,
 Seconded by Councillor Doré,

To suspend the present meeting until 21:25 hours, this day.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 21:27 hours, this day, Councillor Beaudoin resumed the chair and the Council made up of the same members as before the adjournment, continued its meeting.

The debate continued and the adjournment motion of Mayor Drapeau was unanimously adopted and it was RESOLVED accordingly.

MARDI, 26 février 1985.

85 03625 L'article 208 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU QUE des voies de chemin de fer de direction nord-sud traversent présentement le secteur de Parc Extension;

ATTENDU QU' il n'existe présentement aucun passage à niveau ou voie piétonnière surélevée à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemin de fer susmentionnées;

ATTENDU QUE des milliers de personnes traversent quotidiennement les voies de chemin de fer illégalement à l'intersection susmentionnée;

ATTENDU QUE les gens qui traversent les voies illégalement à l'intersection susmentionnée mettent chaque fois leur vie en danger;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité, soit:

- a) de construire une voie piétonnière surélevée à ladite intersection; ou
- b) de travailler de concert avec les compagnies de chemin de fer pour établir un passage à niveau à ladite intersection.

À la demande du conseiller Rasoulis et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

85 03625 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

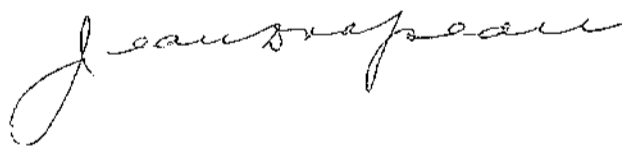
À 21:35 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

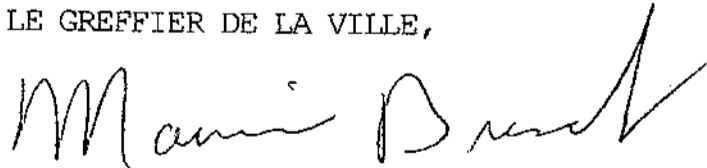


Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,

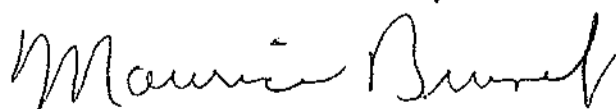


LE GREFFIER DE LA VILLE,

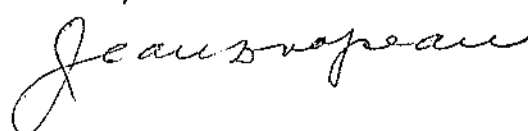


Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 1er avril 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



LE MAIRE,



TUESDAY, February 26, 1985.

85 03625 Item 208 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

- WHEREAS railroad lines running in the north-south direction presently cut through the Park Extension area;
- WHEREAS there is presently no railroad level crossing or pedestrian overhead crosswalk at the intersection of Liege and the aforementioned north-south railroad line;
- WHEREAS thousands of people are, on a daily basis, presently illegally crossing the railroad tracks at the aforementioned intersection;
- WHEREAS the people who illegally cross the tracks at the aforementioned intersection are, at each crossing, putting their lives in danger;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of either:

- a) building a pedestrian overhead crosswalk at the aforementioned intersection; or
- b) working with the railroad companies to create a railroad level crossing at the aforementioned intersection.

At the request of Councillor Rasoulis and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

85 03625 The item of the agenda relating to notices of motion having been read. No notices of motions was tabled with the Greffier.

At 21:35 hours, this day, the Council having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
Jean Drapeau (signed)

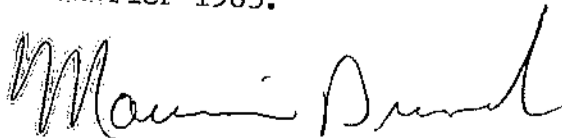
THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

These minutes were ratified at the Council meeting held on April 1st, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

LE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du Conseil du
25 février 1985.


Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, 1^{er} avril 1985, à 18:00, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the MONDAY, April 1st, 1985 at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 1^{er} AVRIL 1985</p> <p>À 18h00</p>	<p>REGULAR MEETING</p> <p>OF</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, APRIL 1st, 1985</p> <p>AT 18 hours</p>
---	---

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 28 mars 1985.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, PREMIER jour d'AVRIL courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, March 28th, 1985.

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the FIRST day of APRIL instant, at 18 hours, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE
ORDRE DU JOUR
PÉRIODE DE QUESTIONS

SPECIAL MEETING
AGENDA
QUESTION PERIOD

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

Projets de règlements de zonage (2^e étude)

Draft zoning by-laws (2nd study)

- 2 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé à l'est de l'avenue Atwater, au nord de la rue Saint-Jacques, dans le quartier Sainte-Cunégonde. (25 février 1985)

By-law providing for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex located east of Atwater Avenue, north of Saint-Jacques, in Sainte-Cunégonde Ward. (February 25, 1985)

- 3 -

Règlement modifiant le règlement concernant l'occupation des terrains, la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André (1651). (25 février 1985)

By-law amending the by-law concerning the occupancy of parcels of land, the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. George and St. Andrew Wards (1651). (February 25, 1985)

- 4 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

Lower Canada College - modification, agrandissement et occupation d'un bâtiment - 4090, avenue Royal. (25 février 1985)

Lower Canada College - alteration, extension and occupancy of a building - 4090 Royal Avenue. (February 25, 1985)

- 5 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Marie, de Hochelaga, de Maisonneuve et de Mercier et d'une partie du quartier de Papineau (2110). (26 février 1985)

By-law amending the by-law concerning the zoning of St. Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards and part of Papineau Ward (2110). (February 26, 1985)

- 6 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy of buildings for specific purposes" (2713):

a) Centre Hospitalier Saint-Michel - agrandissement, modification et occupation d'un bâtiment - 8040, 9^e Avenue;

a) Centre Hospitalier Saint-Michel - extension, alteration and occupancy of a building - 8040 - 9th Avenue;

b) Garderie L'Enfanfreluche - garderie - 3484, rue de la Montagne;

b) Garderie L'Enfanfreluche - nursery - 3484 Mountain Street;

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

c) Auberge Madeleine - centre de dépannage et d'hébergement pour femmes - 3738 et 3740, rue Saint-Hubert;

d) Garderie de l'École au Jardin Bleu - service de garde en garderie - 9335, rue Saint-Hubert;

e) Carrefour des Jeunes de Montréal - centre d'accueil et de réadaptation pour enfants mésadaptés (internat et externat) - 4675, rue Bélanger est.
(26 février 1985)

c) Auberge Madeleine - emergency and lodging center for women - 3738 and 3740 Saint-Hubert Street;

d) Garderie de l'École au Jardin Bleu - care of children in a day-nursery - 9335 Saint-Hubert Street;

e) Carrefour des Jeunes de Montréal - welcome and readaptation center for misadapted children (resident and non-resident) - 4675 Bélanger Street;
(February 26, 1985)

- 7 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel situé entre le boulevard de l'Assomption et la rue Dickson, au nord de la rue Sherbrooke (6219).
(26 février 1985)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential development located between Assumption Boulevard and Dickson Street, north of Sherbrooke Street (6219).
(February 26, 1985).

- 8 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal (3955):

avenue Van Horné, côté nord, entre l'avenue Coolbrook et le boulevard Décarie.
(26 février 1985)

By-law amending the by-law for the zoning of Notre-Dame-de-Grâce and Mount Royal Wards (3955):

Van Horne Avenue - north side, between Coolbrook Avenue and Décarie Boulevard.
(February 26, 1985)

- 9 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis" (4980):

avenue des Érables, au nord de la rue Masson.
(26 février 1985)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Lafontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St. Louis Wards" (4980):

Érables Avenue, north of Masson Street.
(February 26, 1985)

- 10 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur le côté nord de la rue Sauvé, entre les avenues Millen et Durham (6406).
(26 février 1985)

By-law amending the by-law providing for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex on the north side of Sauvé Street, between Millen and Durham Avenues (6406).
(February 26, 1985)

- 11 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel dans le quadrilatère délimité par les rues de Bruxelles, Honoré Beaugrand, Tellier et l'avenue Dubuisson.
(26 février 1985)

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential project in the quadrilateral bounded by Bruxelles, Honoré Beaugrand and Tellier Streets and Dubuisson Avenue.
(February 26, 1985)

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 12 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel situé du côté nord de la rue Saint-Jacques, entre les rues Vinet et Dominion, dans le quartier de Sainte-Cunégonde.
(26 février 1985)

By-law providing for the approval of the construction and occupancy plan of a residential complex located on the north side of Saint-Jacques Street, between Vinet and Dominion Streets, in Sainte-Cunégonde Ward.
(February 26, 1985)

- 13 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

- a) M. Yves Labonté - 5280, rue de Repentigny - compensation de \$ 1 400,00;
- b) M. Claude Larose - 6869, rue Louis Hébert - compensation de \$ 2 800,00;
- c) M. Franco Galati - 6234, avenue Papineau - compensation de \$ 1 400,00;
- d) Office municipal d'habitation de Montréal - lots 3336A et 3387 subd. 22 et 3 situés sur la rue Knox - compensation de \$ 2 800,00;
- e) Office municipal d'habitation de Montréal - lot 5370-103 situé sur la rue Ryde - compensation de \$ 2 800,00;
- f) M. François Deblois - rue Montcalm, entre les rues Robin et Ontario - compensation de \$ 1 400,00;
- g) M. Réal Maltais - 1813, rue Montcalm - compensation de \$ 1 400,00.
(26 février 1985)

By-law to amend the by-law concerning exemptions applicable to parking units (5984):

- a) Mr. Yves Labonté - 5280 de Repentigny Street - compensation of \$ 1 400,00;
- b) Mr. Claude Larose - 6869 Louis Hébert Street - compensation of \$ 2 800,00;
- c) Mr. Franco Galati - 6234 Papineau Avenue - compensation of \$ 1 400,00;
- d) Office municipal d'habitation de Montréal - lots 3336A and 3387 subd. 22 and 3 located on Knox Street - compensation of \$ 2 800,00;
- e) Office municipal d'habitation de Montréal - lot 5370-103 located on Ryde Street - compensation of \$ 2 800,00
- f) Mr. François Deblois - Montcalm Street, between Robin and Ontario Streets - compensation of \$ 1 400,00;
- g) Mr. Réal Maltais - 1813 Montcalm Street - compensation of \$ 1 400,00.
(February 26, 1985)

- 14 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la deuxième phase d'un développement résidentiel situé sur le côté ouest de l'avenue André Grasset et sur le côté nord d'une rue projetée à environ 122 mètres au nord du boulevard Crémazie (6253).
(26 février 1985)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the second phase of a residential development located on the west side of André Grasset Avenue and on the north side of a proposed street at approximately 122 meters north of Crémazie Boulevard (6253).
(February 26, 1985)

- 15 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble de bâtiments résidentiels entre les avenues Christophe Colomb, André Grasset et Jacques Casault et la rue Étienne Blanchard (6547)
(26 février 1985)

By-law to amend the by-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential building complex between Christophe Colomb, André Grasset and Jacques Casault Avenues and Étienne Blanchard Street (6547).
(February 26, 1985)

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 16 -

Règlement modifiant le règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un poste d'essence libre-service et d'un lave-auto sur un emplacement situé sur le côté nord du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 14^e Avenue déplacée (6541).
(26 février 1985)

By-law amending the by-law for the approval of the building and occupancy plan of a self-service filling station and car-wash, on a site on the north side of Maurice Duplessis Boulevard, east of relocated 14th Avenue (6541).
(February 26, 1985)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 17 -

Acquisition de monsieur Jacques Martin et dame Andrée Daynard, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15^e Avenue, pour le prix de \$ 8 500,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from Mr. Jacques Martin and Mrs. Andrée Daynard, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 8 500,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 18 -

Acquisition de monsieur Franco Resetti, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la 39^e Avenue, pour le prix de \$ 8 000,00.

Acquisition from Mr. Franco Resetti, for land reserve purposes, of a site fronting on 39th Avenue, for a price of \$ 8 000,00.

- 19 -

Acquisition de Les Réalisations Urbaines Ltée, aux fins de voie cyclable, d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles, située au sud du boulevard du Tricentenaire, pour le prix de \$ 15 000,00.

Acquisition from Les Réalisations Urbaines Ltée, for purposes of a bicycle track, of part of lot 186 of the cadastre of the Parish of Pointe-aux-Trembles, located south of Tricentenaire Boulevard, for the price of \$ 15 000,00.

- 20 -

Acquisition de Construction Électronique Inc., aux fins d'un meilleur aménagement du secteur, d'un emplacement situé au nord-est de l'avenue Pierre Baillargeon et au sud-est du boulevard Guoin, pour le prix de \$ 1,00.

Acquisition from Construction Électronique Inc., for a better development of the sector, of a site located north-east of Pierre Baillargeon Avenue, south-east of Guoin Boulevard, for a price of \$ 1,00.

- 21 -

Acquisition de monsieur John Arnopoulos et al, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la rue P.-153-23, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, pour le prix de \$ 7 000,00.

Acquisition from Mr. John Arnopoulos et al, for land reserve purposes, of a site fronting on street P.-153-23 in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 7 000,00.

- 22 -

Acquisition de monsieur Gino Riva et dame Lucia Novielli-Riva, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la rue P-143-126 dans le quartier Rivière-des-Prairies, pour le prix de \$ 9 000,00.

Acquisition from Mr. Gino Riva and Mrs. Lucia Novielli-Riva, for land reserve purposes, of a site fronting on street P-143-126 in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 9 000,00.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 23 -

Acquisition de MM. Emilio Ruccolo et Antonio Pietrarola, aux fins de rue, d'un emplacement vacant situé sur la 8e Rue, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, pour le prix de \$ 400,00.

Acquisition from Messrs. Emilio Ruccolo and Antonio Pietrarola, for street purposes, of a vacant site located on 8th Street, in Rivière-des-Prairies Ward, for a price of \$ 400,00.

- 24 -

Acquisition de monsieur Georges Ste-Marie, aux fins de réaménagement du secteur industriel, d'un emplacement vacant situé au nord-est du boulevard Saint-Jean-Baptiste et du boulevard Industriel, pour le prix de \$ 12 000,00.

Acquisition from Mr. Georges Ste-Marie, for the redevelopment of the industrial sector, of a vacant site located north-east of Saint-Jean-Baptiste Boulevard and Industriel Boulevard, for a price of \$ 12 000,00.

- 25 -

Acquisition de Norman Construction Inc., aux fins de parc, d'un emplacement situé au sud du boulevard Perras et à l'ouest de la 87e Avenue, pour le prix de \$ 100 900,00.

Acquisition from Norman Construction Inc., for park purposes, of a site located south of Perras Boulevard, west of 87th Avenue, for a price of \$ 100 900,00.

- 26 -

Acquisition de monsieur Raynald Dumont, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 4854 à 4860, avenue Dunn, pour le prix de \$ 57 000,00, et vote de crédits de \$ 12 000,00 pour les frais de relogement et de démolition.

Acquisition from Mr. Raynald Dumont, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 4854 to 4860 Dunn Avenue, for a price of \$ 57 000,00, and voting of credits of \$ 12 000,00 to cover rehousing and demolition costs.

- 27 -

Acquisition de dame Carole Long, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 1485-87, rue Gladstone, pour le prix de \$ 53 000,00, et vote de crédits de \$ 6 000,00 pour les travaux de démolition.

Acquisition from Mrs. Carole Long, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 1485-87 Gladstone Street, for a price of \$ 53 000,00, and voting of credits of \$ 6 000,00 to cover demolition works.

- 28 -

Acquisition de monsieur Roland Gosselin, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 2027, rue Cabot, pour le prix de \$ 40 000,00, et vote de crédits de \$ 7 000,00 pour les travaux de démolition.

Acquisition from Mr. Roland Gosselin, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing No. 2027 Cabot Street, for the price of \$ 40 000,00, and voting of credits of \$ 7 000,00 for demolition works.

- 29 -

Acquisition de monsieur Roland Roy, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 1522 à 1526, rue Gladstone, pour le prix de \$ 47 000,00, et vote de crédits de \$ 9 000,00 pour les travaux de démolition et le relogement.

Acquisition from Mr. Roland Roy, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 1522 to 1526 Gladstone Street, for a price of \$ 47 000,00, and voting of credits of \$ 9 000,00 to cover demolition works and the rehousing.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 30 -

Acquisition de monsieur Robert Lauzon, à des fins industrielles, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 1516, rue Gladstone, pour le prix de \$ 31 500,00, et vote de crédits de \$ 6 000,00 pour les travaux de démolition.

Acquisition from Mr. Robert Lauzon, for industrial purposes, of a site including the building erected thereon bearing No. 1516 Gladstone Street, for the price of \$ 31 500,00, and voting of credits of \$ 6 000,00 for demolition works.

- 31 -

Acquisition de monsieur Michel Simonenko et al, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 1461-63, rue Saint Agnes, ainsi qu'un emplacement vacant ayant front sur la rue de la Ferme, pour le prix de \$ 19 000,00, et vote de crédits de \$ 13 000,00 pour la démolition des bâtiments et la relocalisation des locataires.

Acquisition from Mr. Michel Simonenko et al, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 1461-63 Saint Agnes Street, as well as a vacant site fronting on Ferme Street, for a price of \$ 19 000,00, and voting of credits of \$ 13 000,00 for the demolition of buildings and the rehousing of tenants.

- 32 -

Acquisition de A. F. Ritchie Cie Ltée, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 1333, rue de Condé, pour le prix de \$ 270 000,00 - Location à cette firme dudit bâtiment, pour une période de 12 mois moyennant un loyer mensuel de \$ 2 500,00, et vote de crédits de \$ 50 000,00 pour le réaménagement de l'immeuble.

Acquisition from A.F. Ritchie Cie Ltée, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing No. 1333 de Condé Street, for a price of \$ 270 000,00 - Leasing of the said building to that firm, for a period of 12 months and a rent of \$ 2 500,00 per month, and voting of credits of \$ 50 000,00 for the renovation of the building.

- 33 -

Acquisition de Les Placements Steingue, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 675-681, rue Bridge, pour le prix de \$ 25 000,00, et vote de crédits de \$ 11 000,00 pour les frais de relogement des locataires et de démolition de cet immeuble.

Acquisition from Les Placements Steingue, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 675-681 Bridge Street, for a price of \$ 25 000,00, and voting of credits of \$ 11 000,00 for the rehousing of tenants and the demolition of the building.

- 34 -

Acquisition de Les Investissements Castle et Dubeau Inc., à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1215 et 1215A, rue de Condé, pour le prix de \$ 23 000,00, et vote de crédits de \$ 4 500,00 pour les frais de relogement et de démolition de cet immeuble.

Acquisition from Les Investissements Castle et Dubeau Inc., for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 1215 and 1215A de Condé Street, for a price of \$ 23 000,00, and voting of credits of \$ 4 500,00 to cover rehousing and demolition costs.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 35 -

Acquisition de Milton Greenberg, Jack Greenberg and Vermont Investment Inc., à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros 1249 à 1261, rue de Condé, et 1499A, rue Wellington, pour le prix de \$ 340 000,00, et vote de crédits de \$ 115 000,00 pour le réaménagement de cet immeuble.

Acquisition from Milton Greenberg, Jack Greenberg and Vermont Investment Inc., for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site with the buildings erected thereon bearing Nos. 1249 to 1261 de Condé Street, and 1499A Wellington Street, for a price of \$ 340 000,00, and voting of credits of \$ 115 000,00 to cover the renovation of that property.

- 36 -

Acquisition de monsieur Léo Barrette, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 4876, avenue Dunn, pour le prix de \$ 37 000,00, et vote de crédits de \$ 3 500,00 pour la démolition de cet immeuble.

Acquisition from Mr. Léo Barrette, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing No. 4876 Dunn Avenue, for a price of \$ 37 000,00, and voting of credits of \$ 3 500,00 for the demolition of that building.

- 37 -

Acquisition de monsieur Henri Moreau, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement situé au nord de la rue Wellington, entre les rues de la Ferme et de Condé, pour le prix de \$ 4 500,00.

Acquisition from Mr. Henri Moreau, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site located north of Wellington Street, between Ferme and de Condé Streets, for a price of \$ 4 500,00.

- 38 -

Acquisition de madame Barbara Pranevicia, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1205-07, rue de Condé, et 1545-47, rue Centre, pour le prix de \$ 30 000,00, et vote de crédits de \$ 19 000,00 pour les frais de relogement et de démolition.

Acquisition from Mrs. Barbara Pranevicia, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 1205-07 de Condé Street and 1545-47 Centre Street, for a price of \$ 30 000,00, and voting of credits of \$ 19 000,00 for rehousing and demolition costs.

- 39 -

Acquisition de monsieur Guy Naulleau, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 654-660, rue Saint Columban et 1360-62, rue Saint Patrick, pour le prix de \$ 39 000,00, et vote de crédits de \$ 21 000,00 pour les frais de relogement des locataires et de démolition de cet immeuble.

Acquisition from Mr. Guy Naulleau, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 654-660 Saint Columban Street and 1360-62 Saint Patrick Street, for a price of \$ 39 000,00, and voting of credits of \$ 21 000,00 for the rehousing of tenants and the demolition of the building.

- 40 -

Acquisition de monsieur Jean-Guy Bilodeau, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 1497, rue Gladstone, pour le prix de \$ 41 500,00, et vote de crédits de \$ 5 000,00 pour la démolition de cet immeuble.

Acquisition from Mr. Jean-Guy Bilodeau, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing No. 1497 Gladstone Street, for a price of \$ 41 500,00, and voting of credits of \$ 5 000,00 for the demolition of that building.

Archives de la Ville de Montréal

- 41 -

Acquisition de monsieur Richard Sullivan, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement situé sur le côté ouest de la rue de la Ferme, au nord de la rue Wellington, pour le prix de \$ 12 000,00.

Acquisition from Mr. Richard Sullivan, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site located on the west side of Ferme Street, north of Wellington Street, for a price of \$ 12 000,00.

- 42 -

Acquisition de MM. Gilles Chaumont et Pelligrino Mancini, aux fins de réserve foncière, de certains terrains situés de part et d'autre des 25^e et 26^e Avenues, entre l'avenue André Ampère et le boulevard Maurice Duplessis, pour le prix total de \$ 19 072,00 (2 projets d'actes).

Acquisition from Messrs. Gilles Chaumont and Pelligrino Mancini, for land reserve purposes, of certain lots located on both sides of 25th and 26th Avenues, between André Ampère Avenue and Maurice Duplessis Boulevard, for a total price of \$ 19 072,00 (2 draft deeds).

- 43 -

Acquisition de monsieur Jacques Corriveau, aux fins de rue, d'un emplacement situé au nord-est de la 48^e Avenue et au sud-est du boulevard Gouin, pour le prix de \$ 450,00.

Acquisition from Mr. Jacques Corriveau, for street purposes, of a site located north-east of 48th Avenue, south-east of Gouin Boulevard, for a price of \$ 450,00.

- 44 -

Acquisition de monsieur Giuseppe Fagnoli et dame Teresa Dimambro-Fagnoli, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15^e Avenue, pour le prix de \$ 8 500,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from Mr. Giuseppe Fagnoli and Mrs. Teresa Dimambro-Fagnoli, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard, south-west of 15th Avenue, for a price of \$ 8 500,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 45 -

Acquisition de La Compagnie des chemins de Fer Nationaux du Canada, aux fins de réaménagement de la falaise Saint-Jacques, d'un emplacement situé entre la rue Pullman et les propriétés riveraines à la rue Saint-Jacques, de l'autoroute Décarie aux terrains de la Ville situés à l'ouest de l'autoroute, pour le prix de \$ 1,00.

Acquisition from the Canadian National Railways Company, for the redevelopment of the Saint-Jacques cliff, of a site located between Pullman Street and the properties bordering on Saint-Jacques Street, from the Décarie autoroute to the City's lots located west of the autoroute, for a price of \$ 1,00.

- 46 -

Acquisition de dame Henry Miner (Esther Steverson), à des fins de parc-école, d'un emplacement donnant sur la 25^e Avenue, pour le prix de \$ 19 000,00.

Acquisition from Mrs. Henry Miner (Esther Steverson), for purposes of a school-park, of a site fronting on 25th Avenue, for a price of \$ 19 000,00.

- 47 -

Acquisition de monsieur Victor Pawlow et al, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 1467-71, rue Saint Agnes, pour le prix de \$ 29 000,00, et vote de crédits de \$ 13 000,00 pour les frais de démolition et de relogement des locataires.

Acquisition from Mr. Victor Pawlow et al, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 1467-71 Saint Agnes Street, for a price of \$ 29 000,00, and voting of credits of \$ 13 000,00 to cover the costs of demolition and the rehousing of tenants.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 48 -

Acquisition de Canadian Pacifique Limitée, à des fins de rue, d'un emplacement situé au nord de la rue Bernard et à l'ouest de la rue Casgrain, pour le prix de \$ 16 760,00, plus les intérêts et les taxes depuis le 1er mai 1973.

Projet de règlement

Acquisition from the Canadian Pacific Limited, for street purposes, of a site located north of Bernard Street, west of Casgrain Street, for a price of \$ 16 760,00, plus interests and taxes since May 1, 1973.

Draft by-law

- 49 -

Fermeture de rues et de ruelles situées au sud-ouest de la 70^e Avenue, entre la 4^e et la 5^e Rue, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Approbation d'actes

Closing of streets and lanes located south-west of 70th Avenue, between 4th and 5th Streets, in Rivière-des-Prairies Ward.

Approval of deeds

- 50 -

Acquisition de monsieur Jacques Beaulieu, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-est de la rue de Contrecoeur et au sud-est de l'avenue Pierre de Coubertin, pour le prix de \$ 1 150,00.

Acquisition from Mr. Jacques Beaulieu, for lane purposes, of a site located north-east of de Contrecoeur Street, south-east of Pierre de Coubertin, for a price of \$ 1 150,00.

- 51 -

Acquisition de monsieur Richard Cartier, à des fins industrielles (Praimont Cabot), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 4881-83, avenue Dunn, pour le prix de \$ 45 000,00, et vote de crédits de \$ 6 000,00 pour les coûts de démolition et de relogement.

Acquisition from Mr. Richard Cartier, for industrial purposes (Praimont Cabot), of a site including the building erected thereon bearing Nos. 4881-83 Dunn Avenue, for a price of \$ 45 000,00, and voting of credits of \$ 6 000,00 to cover the costs of demolition and rehousing.

- 52 -

Acquisition de dame Cécilia Doherty Ann Meehan et al, à des fins industrielles (Praimont Bridge-Wellington), d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 640, rue Bridge, pour le prix de \$ 49 000,00, et vote de crédits de \$ 1 500,00 pour les coûts de démolition.

Acquisition from Mrs. Cécilia Doherty Ann Meehan & al, for industrial purposes (Praimont Bridge-Wellington), of a site including the building erected thereon bearing No. 640 Bridge Street, for a price of \$ 49 000,00, and voting of credits of \$ 1 500,00 to cover demolition costs.

- 53 -

Acquisition de monsieur Léo Laframboise et dame Florence Laframboise, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 4271, rue Saint-Ambroise et 72, rue Saint-Philippe, pour le prix de \$ 3 500,00, et vote de crédits de \$ 5 000,00 pour les coûts de démolition.

Acquisition from Mr. Léo Laframboise and Mrs. Florence Laframboise, for land reserve purposes, of a site including the building erected thereon bearing Nos. 4271 Saint-Ambroise Street and 72 Saint-Philippe Street, for a price of \$ 3 500,00, and voting of credits of \$ 5 000,00 to cover demolition costs.

- 54 -

Acquisition de monsieur Arthur Lee, aux fins de rue, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Dorchester et au sud-ouest de la rue Saint-Urbain, pour le prix de \$ 1 500,00.

Acquisition from Mr. Arthur Lee, for street purposes, of a site located south-east of Dorchester Boulevard, south-west of Saint-Urbain Street, for a price of \$ 1 500,00.

Archives de la Ville de Montréal

- 55 -

Acquisition de monsieur Dimitrios Niforos, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la rue P-153-46, pour le prix de \$ 12 000,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from Mr. Dimitrios Niforos, for land reserve purposes, of a site fronting on street P-153-46, for a price of \$ 12 000,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 56 -

Acquisition de monsieur François Martinez, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la 26^e Avenue, pour le prix de \$ 7 715,00.

Acquisition from Mr. François Martinez, for land reserve purposes, of a site fronting on 26th Avenue, for a price of \$ 7 715,00.

- 57 -

Acquisition de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Notre-Dame, entre les rues Delinelle et Therrien, pour le prix de \$ 14 382,77.

Acquisition from the Canadian National Railways Company of a site located north-west of Notre-Dame Street, between Delinelle and Therrien Streets, for a price of \$ 14 382,77.

- 58 -

Acquisition de monsieur Antonio Fata, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la rue 153-11, pour le prix de \$ 6 100,00.

Acquisition from Mr. Antonio Fata, for land reserve purposes, of a site fronting on street 153-11, for a price of \$ 6 100,00.

- 59 -

Acquisition de monsieur Emmanuel Komninos, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement vacant donnant sur la 25^e Avenue, pour le prix de \$ 30 109,00.

Acquisition from Mr. Emmanuel Komninos, for land reserve purposes, of a vacant site fronting on 25th Avenue, for a price of \$ 30 109,00.

- 60 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant le numéro 5630, rue de Salaberry, pour le prix de \$ 34 100,00.

Sale to the Société municipale d'habitation de Montréal, for restoration purposes, of a site including the building erected thereon bearing No. 5630 de Salaberry Street, for a price of \$ 34 100,00.

- 61 -

Vente à Construction J.M. Dubé Inc., à des fins de constructions résidentielles, de certains terrains situés sur le côté ouest de la 70^e Avenue, entre la 4^e Rue et le boulevard Maurice Duplessis, pour le prix de \$ 195 000,00.

Sale to Construction J.M. Dubé Inc., for residential construction purposes, of certain lots located on the west side of 70th Avenue, between 4th Street and Maurice Duplessis Boulevard, for a price of \$ 195 000,00.

- 62 -

Vente à Les Aliments A et B (Wing Fung) Inc. d'un emplacement situé à l'angle sud-ouest des rues Adam et Moreau, pour le prix de \$ 67 473,00, et option d'achat sur un emplacement situé à l'angle nord-ouest des rues Moreau et Sainte-Catherine.

Sale to Les Aliments A. et B. (Wing Fung) Inc. of a site located at the south-west corner of Adam and Moreau Streets, for a price of \$ 67 473,00, and purchase option on a site located at the north-west corner of Moreau and Sainte-Catherine Streets.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 63 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal, aux fins de construction, de trois emplacements situés à l'angle des rues Hibernia et Coleraine, sur le côté sud de la rue Coleraine, à l'ouest de la rue Charlevoix, et à l'angle sud-ouest des rues Laprairie et Augustin Cantin, pour le prix de \$ 24 000,00.

Sale to the Société municipale d'habitation de Montréal, for construction purposes, of three sites located at the corner of Hibernia and Coleraine Street, on the south side of Coleraine Street, west of Charlevoix Street, and at the south-west corner of Laprairie and Augustin Cantin Streets, for a price of \$ 24 000,00.

- 64 -

Vente à B.C.R. Litho Ltée, aux fins de construction industrielle, d'un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Sainte-Catherine et Alphonse D. Roy, pour le prix de \$ 69 950,00.

Sale to B.C.R. Litho Ltée, for industrial construction purposes, of a site located at the north-east corner of Sainte-Catherine and Alphonse D. Roy Streets, for a price of \$ 69 950,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 65 -

Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles servant au commerce du transport des personnes (5405).

By-law amending the By-law concerning horsedrawn vehicles used commercially for the conveyance of passengers (5405).

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 66 -

Vente à Placage Arco Electro Inc. d'un emplacement situé au nord-ouest de la rue Marco Polo et au sud-ouest de la 26^e Avenue, pour le prix de \$ 25 000,00.

Sale to Placage Arco Electro Inc. of a site located north-west of Marco Polo Street, south-west of 26th Avenue, for a price of \$ 25 000,00.

- 67 -

Vente à Malgam Construction Inc., à des fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé du côté est de la rue Marquette, au nord de la rue Beaubien, pour le prix de \$ 24 000,00.

Sale to Malgam Construction Inc., for residential construction purposes, of a site located on the east side of Marquette Street, north of Beaubien Street, for a price of \$ 24 000,00.

- 68 -

Vente à Les Entreprises de Construction Monsard Inc., aux fins de construction résidentielle, de certains terrains situés de part et d'autre de la 36^e Avenue, entre les rues de Montigny et Forsyth, pour le prix de \$ 300 000,00.

Sale to Les Entreprises de Constructions Monsard Inc., for residential construction purposes, of certain lots located on both sides of 36th Avenue, between de Montigny and Forsyth Streets, for a price of \$ 300 000,00.

- 69 -

Vente à 106507 Canada Ltée, aux fins de construction résidentielle, de trois emplacements inclus dans l'emplacement 5-8 Phase VII de l'arrondissement Saint-Sulpice de l'Opération 20 000 logements, pour le prix de \$ 250 390,38.

Sale to 106507 Canada Ltée, for residential construction purposes, of three sites included in site 5-8 Phase VII in the Saint-Sulpice sector of the Operation 20 000 dwellings, for a price of \$ 250 390,38.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 70 -

Vente à Escaliers Colonial (1981) Inc., aux fins de construction industrielle, d'un emplacement situé sur le côté ouest du boulevard du Tricentenaire, au nord du boulevard Industriel, pour le prix de \$ 164 665,00.

Sale to Escaliers Colonial (1981) Inc., for industrial construction purposes, of a site located on the west side of Tricentenaire Boulevard, north of Industriel Boulevard, for a price of \$ 164 665,00.

- 71 -

Échange entre dame Pierrette Marchand et la Ville de certains terrains situés au sud-ouest de la rue Lacasse et au sud-est de la rue Saint-Jacques, moyennant une soulte de \$ 1 400,00 en faveur de la Ville.

Exchange between Mrs. Pierrette Marchand and the City of certain lots located south-west of Lacasse Street, south-east of Saint-Jacques Street, including a balance of \$ 1 400,00 in favor of the City.

- 72 -

Échange entre la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal de certains terrains donnant sur l'avenue André Ampère et la 14^e Avenue et d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 550, avenue Atwater (école Sainte-Jeanne-de-Chantal), moyennant une soulte de \$ 100 529,00 en faveur de ladite Commission, et vote de crédits de \$ 40 000,00 pour la démolition du bâtiment.

Exchange between the City and the Commission des écoles catholiques de Montréal of certain lots fronting on André Ampère Avenue and 14th Avenue and of a site including the building erected thereon bearing No. 550 Atwater Avenue (Sainte-Jeanne-de-Chantal School), including a balance of \$ 100 529,00 in favor of the said Commission, and voting of credits of \$ 40 000,00 for the demolition of the building.

- 73 -

Création, en faveur d'Hydro-Québec, d'une servitude réelle et perpétuelle sur une partie du lot 351-352 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, située au nord-ouest de la rue de Louvain.

Creation, in favour of Hydro-Québec, of a real and perpetual servitude on part of lot 351-352 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, located north-west of Louvain Street.

- 74 -

Protocole d'entente entre le Ministère des affaires municipales et la Ville, relativement au versement par le Ministère à la Ville et à des particuliers d'une aide financière maximale de \$ 18 000 000,00 aux fins de l'application du programme d'aide à la revitalisation du centre-ville et des artères commerciales, et virement de crédits de \$ 500 000,00 pour les subventions à des particuliers.

Protocol agreement between the Ministère des affaires municipales and the City concerning the payment by the Ministère to the City and to individuals of a maximum financial assistance of \$ 18 000 000,00 with respect to the implementation of a program for the revitalization of the downtown area and commercial streets, and transfer of credits of \$ 500 000,00 covering subsidized to individuals.

- 75 -

Vente à Divco Limitée d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 8300, boulevard Pie-IX, pour le prix de \$ 2 049 000,00.

Sale to Divco Limitée of a site including the building erected thereon bearing No. 8300 Pie-IX Boulevard, for a price of \$ 2 049 000,00.

- 76 -

Modification à un acte de vente par la Ville à Gestion Gerda Ltée d'un emplacement situé sur le côté ouest de l'avenue Papineau, au sud de la rue Saint-Zotique.

Modification of a deed of sale between the City and Gestion Gerda Ltée concerning a site located on the west side of Papineau Avenue, south of Saint-Zotique Street.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 77 -

Servitudes de vues, de tolérance et de passage à pied accordées par la Ville à titre de bailleur emphytéotique en faveur d'un bâtiment portant les numéros 2035-37, rue Gascon.

Right-of-views, tolerance, and foot-passageway servitudes granted by the City as emphyteutic lessor in favour of a building bearing Nos. 2035-37 Gascon Street.

Projet de règlement

Draft by-law

- 78 -

Fermeture des lots numéros 332-Ptie 736 (rue), 332-Ptie 539 (rue), 332-Ptie 737 (rue) faisant partie du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet.

Closing of lots Nos. 332-Pt 736 (street), 332-Pt 539 (street), 332-Pt 737 (street) which form part of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 79 -

Vente à Ma Baie Construction Ltée, aux fins de l'Opération 20 000 logements, de 3 parties du lot 332 et d'une partie des lots 332-539 (rue), 332-736 (rue) et 332-737 (rue) du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, pour le prix de \$ 982 129,17.

Sale to Ma Baie Construction Ltée, for purposes of the Operation 20 000 dwellings, of 3 parts of lot 332 and part of lots 332-539 (street), 332-736 (street) and 332-737 (street) of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, for a price of \$ 982 129,17.

Projet de règlement

Draft by-law

- 80 -

Fermeture de rue et de ruelle d'un immeuble situé à l'angle nord-ouest du boulevard Henri Bourassa et du boulevard de la Rousselière.

Closing as a street and lane of an immovable located at the north-west corner of Henri Bourassa Boulevard and de la Rousselière Boulevard.

Approbation d'un acte

Approval of a deed

- 81 -

Vente à Les Habitations PAT Inc. d'un emplacement situé à l'angle nord-ouest des boulevards Henri Bourassa et de la Rousselière, pour le prix de \$ 85 500,00.

Sale to Les Habitations PAT Inc. of a site located at the north-west corner of Henri Bourassa and de la Rousselière Boulevards, for a price of \$ 85 500,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 82 -

Fermeture de la ruelle située au nord-ouest de la 1ere Rue, entre les 54e et 55e Avenues.

Closing of the lane located north-west of 1st Street, between 54th and 55th Avenues.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 83 -

Vente aux propriétaires riverains de terrains situés au nord-ouest de la 1ere Rue, entre la 54e et la 55e Avenues (ruelle) - (4 projets d'actes), et création de servitudes en faveur de la Ville, pour fins d'utilités publiques.

Sale to bordering owners of lots located north-west of 1st Street, between 54th and 55th Avenues (lane) - (4 draft deeds), and creation of servitudes in favor of the City for public utility purposes.

- 84 -

Vente à 96825 Canada Limitée, aux fins de l'Opération 20 000 logements, d'un emplacement situé du côté nord du boulevard Gouin, à l'est des limites de la Cité de Montréal-Nord, pour le prix de \$ 350 000,00.

Sale to 96825 Canada Limitée, for purposes of the Operation 20 000 dwellings, of a site located on the north side of Gouin Boulevard, east of the limits of the City of Montréal-Nord, for a price of \$ 350 000,00.

Projet de règlement de zonage
(1ère étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 85 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Gouin, à l'est des limites de la Cité de Montréal-Nord.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential complex on a site located on the north side of Gouin Boulevard, east of the limits of the City of Montréal-Nord.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 86 -

Mainlevée accordée par Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. à la Ville de son option d'achat d'un emplacement situé au sud du boulevard Maurice Duplessis, et option d'achat accordée par la Ville à Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. d'un emplacement situé à l'est de la 88^e Avenue.

Withdrawal granted by Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. to the City of its option to purchase a site located south of Maurice Duplessis Boulevard, and option granted by the City to Épiciers Unis Métro-Richelieu Inc. to the purchase of a site located east of 88th Avenue.

- 87 -

Vente à la compagnie Aluminium du Canada Limitée, à des fins industrielles, d'un emplacement situé au sud du boulevard Maurice Duplessis et à l'ouest de la 95^e Avenue, pour le prix de \$ 80 635,00.

Sale to Aluminium Company of Canada Limited, for industrial purposes, of a site located south of Maurice Duplessis Boulevard, west of 95th Avenue, for a price of \$ 80 635,00.

Octroi de commandes

Awarding of orders

- 88 -

Octroi à G.H.R. Savard Inc. d'une commande pour la fourniture de 200 tondeuses rotatives, 21 pouces, de marque Lawn Boy, au prix total approximatif de \$ 77 815,10.

Awarding to G.H.R. Savard Inc. of an order for the supply of 200 Lawn Boy, 21-inch rotary mowers, for a total approximate price of \$ 77 815,10.

- 89 -

Octroi à CIP Daxion Inc., Atlantic Produits d'Emballage Ltée et à la Compagnie Wyant Limitée, pour une période n'excédant pas 12 mois, la commande pour la fourniture de papier hygiénique et serviettes de papier, pour un prix total approximatif de \$ 112 000,00.

Awarding to CIP Daxion Inc., Atlantic Produits d'Emballage Ltée and the Compagnie Wyant Limitée, for a period not exceeding 12 months, of an order for the supply of toilet and towel paper, for a total approximate price of \$ 112 000,00.

- 90 -

Octroi à Frink Canada, division de Comprò Ltée, d'une commande pour la fourniture de 5 camions tasseurs, pour un prix total approximatif de \$ 529 298,55.

Awarding to Frink Canada, a division of Comprò Ltée, of an order for the supply of 5 compactor trucks, for a total approximate price of \$ 529 298,55.

448

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 91 -

Octroi à Chaussures H.H. Brown (Canada) Ltée, pour une période n'excédant pas 12 mois, d'une commande pour la fourniture de souliers de sécurité, pour un prix total approximatif de \$ 60 000,00.

Awarding to Chaussures H.H. Brown (Canada) Ltée, for a period not to exceed 12 months, of an order for the supply of safety shoes, for a total approximate price of \$ 60 000,00.

- 92 -

Octroi à Walter E. Scott Inc. d'une commande pour la fourniture de boyaux d'incendie, pour un montant total approximatif de \$ 111 054,65.

Awarding to Walter E. Scott Inc. of an order for the supply of fire hoses, for a total approximate price of \$ 111 054,65.

- 93 -

Octroi à Frink Canada, division de Compro Ltée, d'une commande pour la fourniture de bennes basculantes, pour un montant total approximatif de \$ 380 786,40.

Awarding to Frink Canada, a division of Compro Ltée, of an order for the supply of tipping buckets, for a total approximate price of \$ 380 786,40.

- 94 -

Octroi à Touchette Automobile Limitée d'une commande pour la fourniture de pièces authentiques "Chrysler", pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 176 000,00.

Awarding to Touchette Automobile Limitée of an order for the supply of genuine "Chrysler" parts, for a period not to exceed 12 months, for a total approximate price of \$ 176 000,00.

- 95 -

Octroi à Cousineau-Gaboury Ltée d'une commande pour la fourniture de pièces authentiques "Ford et Motorcraft", pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 71 000,00.

Awarding to Cousineau-Gaboury Ltée of an order for the supply of genuine "Ford and Motorcraft" parts, for a period not to exceed 12 months, for a total approximate amount of \$ 71 000,00.

- 96 -

Octroi à Gohier Pontiac Buick Inc. d'une commande pour la fourniture de pièces authentiques "G.M.", pour une période n'excédant pas 12 mois, pour un montant total approximatif de \$ 94 830,00.

Awarding to Gohier Pontiac Buick Inc. of an order for the supply of genuine "G.M." parts, for a period not to exceed 12 months, for a total approximate amount of \$ 94 830,00.

- 97 -

Octroi à Gulf Canada Ltée, Shell Canada Ltée et Sunoco Inc., pour une période n'excédant pas 12 mois, de commandes pour la fourniture d'huiles de graissage, moyennant le prix total approximatif de \$ 257 000,00.

Awarding to Gulf Canada Ltée, Shell Canada Ltée and Sunoco Inc., for a period not exceeding 12 months, of orders for the supply of lubrication oil, for a total approximate price of \$ 257 000,00.

- 98 -

Octroi à Hewlett Packard (Canada) Ltée et Varian Canada Inc. d'une commande pour la fourniture de chromatographes en phase gazeuse et appareils connexes, pour un montant total approximatif de \$ 141 536,99.

Awarding to Hewlett Packard (Canada) Ltée and Varian Canada Inc. of an order for the supply of gaseous-phase chromatographs and related equipment, for a total approximate price of \$ 141 536,99.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 99 -

Octroi à Automobiles Plymouth Chrysler Pointe-Claire Ltée d'une commande pour la fourniture de 80 automobiles, pour un montant total approximatif de \$ 677 182,12.

Awarding to Automobile Plymouth Chrysler Pointe-Claire Ltée of an order for the supply of 80 automobiles, for a total approximate price of \$ 677 182,12.

- 100 -

Octroi à Microclinique Inc., jusqu'au 31 décembre 1987, d'une commande pour la fourniture du service d'entretien des équipements de traitement de textes, pour un prix total approximatif de \$ 65 703,66.

Awarding to Microclinique Inc., until December 31, 1987, of an order for the supply of maintenance service for word processing equipment, for a total approximate price of \$ 65 703,66.

- 101 -

Octroi à Miron Inc., pour une période n'excédant pas 12 mois, d'une commande pour la fourniture de béton pré-mêlé, pour un prix total approximatif de \$ 1 474 347,63.

Awarding to Miron Inc., for a period not to exceed 12 months, of an order for the supply of pre-mixed concrete, for a total approximate price of \$ 1 474 347,63.

- 102 -

Octroi à Charbonneau Propane (1980) Inc., pour une période n'excédant pas 12 mois, de la commande pour la fourniture de gaz propane, pour un prix total approximatif de \$ 96 408,60.

Awarding to Charbonneau Propane (1980) Inc., for a period not exceeding 12 months, of an order for the supply of propane gas, for a total approximate price of \$ 96 408,60.

- 103 -

Octroi à Canfarge Ltée, division Francon, et à Miron Inc., pour une période n'excédant pas 12 mois, de la commande pour la fourniture de pierre concassée, pour un prix total approximatif de \$ 706 865,00.

Awarding to Canfarge Ltée, Francon Division, and Miron Inc., for a period not exceeding 12 months, of an order for the supply of crushed stone, for a total approximate price of \$ 706 865,00.

Domaine public

Public domain

- 104 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue, de certains lots situés au nord du boulevard Maurice Duplessis, à l'ouest de la 15^e Avenue.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain lots located north of Maurice Duplessis Boulevard, west of 15th Avenue.

- 105 -

Transfert du domaine public au domaine privé de la Ville, d'une partie de la 42^e Avenue, située au nord du boulevard Maurice Duplessis.

Transfer from the City's public domain to the City's private domain of a section of 42nd Avenue, located north of Maurice Duplessis Boulevard.

- 106 -

Transfert du domaine public de la Ville au domaine privé de la Ville, de deux parties de la ruelle 404-1293, d'une partie de la ruelle 404-1257A et du lot 404-1294, situés au sud-ouest de la rue Paul-Pau et de part et d'autre de l'avenue Chaumont.

Transfer to the City's private domain from the City's public domain of two sections of lane 404-1293, a section of lane 404-1257A and of lot 404-1294, located south-west of Paul-Pau Street, on both sides of Chaumont Avenue.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 107 -

Transfert du domaine public de la Ville, à des fins de parc, au domaine public de la Ville, à des fins de rue, d'un emplacement formé du lot 141-318 et d'une partie du lot 141-319 situés au sud-ouest de la 15^e Avenue et au nord-ouest du boulevard Maurice Duplessis.

Transfer from the City's public domain, for park purposes, to the City's public domain, for street purposes, of a site made up of lot 141-318 and part of lot 141-319 located south-west of 15th Avenue, north-west of Maurice Duplessis Boulevard.

- 108 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue, de la partie des lots 1703-114, 1703-115 et 1703-116, située au nord-ouest de la rue Notre-Dame et au sud-ouest de la rue Saint-Rémi.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of a part of lots 1703-114, 1703-115 and 1703-116 located north-west of Notre-Dame Street, south-west of Saint-Rémi Street.

Divers

Sundry

- 109 -

Modification de la résolution 84 08091 du Conseil en date du 19 juin 1984 relative à la location, aux fins de déversement de la neige dans le fleuve Saint-Laurent, du poste à quai 30 du Port de Montréal, pour la période du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1986.

Modification of Council resolution 84 08091 dated June 19, 1984 concerning the leasing, for purposes of dumping snow in the Saint-Lawrence River, of mooring berth 30 of the Montréal Harbour, for the period extending from January 1, 1984 to December 31, 1986.

- 110 -

Modification de la résolution 83 07221 du Conseil en date du 17 octobre 1983 relative à un vote de crédits pour la construction d'un trottoir sur la rue Demontigny, d'un point situé à l'est de la rue Rainaud à un point à l'ouest de la rue Régnier.

Modification of Council resolution 84 07221 dated October 17, 1983 concerning the voting of credits for the laying of a sidewalk on Demontigny Street, from a point east of Rainaud Street to a point west of Régnier Street.

- 111 -

Modification de la résolution 83 05140 du Conseil en date du 2 août 1983 relative à un vote de crédits pour la construction de trottoirs sur la rue Prince Arthur, du boulevard de la Rousselière à la rue François Harel est.

Modification of Council resolution 83 05140 dated August 2, 1983 concerning the voting of credits for the laying of sidewalks on Prince Arthur Street, from de la Rousselière Boulevard to François Harel Street East.

- 112 -

Modification de la résolution 83 07216 du Conseil en date du 17 octobre 1983 relative à un vote de crédits pour la construction d'un égout combiné sur le côté ouest de l'avenue Christophe Colomb, d'un point au nord de la rue Everett à la rue Villeray.

Modification of Council resolution 83 07216 dated October 17, 1983 concerning the voting of credits for the laying of a combined sewer on the west side of Christophe Colomb Avenue, from a point north of Everett Street to Villeray Street.

- 113 -

Modification de la résolution 83 03203 du Conseil en date du 13 mai 1983 relative à un vote de crédits pour la construction d'un pavage sur la rue Marcel Cadieux (585, 586), de la rue Saint-Hubert à l'avenue Émile Journault.

Modification of Council resolution 83 03203 dated May 13, 1983 concerning the voting of credits for the laying of a pavement on Marcel Cadieux Street (585, 586), from Saint-Hubert Street to Émile Journault Avenue.

- 114 -

Modification de la résolution 83 07958 du Conseil en date du 15 novembre 1983 relative à la construction d'un égout pluvial à l'angle sud-ouest des boulevards Saint-Jean-Baptiste et Métropolitain, et vote de crédits complémentaires de \$ 4 475,81 à cette fin.

Modification of Council resolution 83 07958 dated November 15, 1983 concerning the laying of a rain-water sewer at the south-west corner of Saint-Jean-Baptiste and Métropolitain Boulevards, and voting of additional credits of \$ 4 475,81 for such purpose.

- 115 -

Subventions à diverses bibliothèques privées, pour l'exercice 1984, pour un montant total de \$ 307 900,00 et avance de fonds, pour l'exercice 1985, à ces mêmes bibliothèques pour un montant total de \$ 302 400,00.

Subsidies to various private libraries, for the 1984 fiscal year, amounting to a total of \$ 307 900,00, and advanced payment of funds for the 1985 fiscal period to the same libraries, totalling \$ 302 400,00.

- 116 -

Mandat à la Société immobilière du patrimoine architectural (S.I.M.P.A.) de réaliser, en collaboration avec le Ministère des affaires culturelles et le Service de l'urbanisme, l'inventaire architectural du Faubourg des Récollets, pour un montant maximum de \$ 50 000,00.

Mandate for the Société immobilière du patrimoine architectural (S.I.M.P.A.) to carry out, in cooperation with the Ministère des affaires culturelles and the Service de l'urbanisme, an architectural inventory of the Faubourg des Récollets, involving a maximum amount of \$ 50 000,00.

- 117 -

Approbation du budget de fonctionnement de la S.I.D.A.C. Promenade Fleury, pour la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1985.

Approval of the operating budget of the S.I.D.A.C. Promenade Fleury, for the period extending from January 1, 1985 to December 31, 1985.

- 118 -

Protocole d'entente entre le Ministère des transports, le ministère du loisir, de la chasse et de la pêche et la Ville relatif aux travaux d'aménagement de voies cyclables.

Protocol agreement between the Ministère des transports, the Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche and the Ville concerning the construction of bicycle tracks.

- 119 -

Paiement d'une somme de \$ 24 000,00 à Y.M.C.A. International pour les services offerts à la population dans le domaine des sports et loisirs, au cours de l'exercice 1984.

Payment of an amount of \$ 24 000,00 to Y.M.C.A. International for services offered to the public in the fields of sports and recreation during the 1984 fiscal period.

- 120 -

Abrogation de la résolution 84 15206 du Conseil en date du 24 octobre 1984, relative à la réserve, à des fins de musée, d'un emplacement situé au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Bishop et Crescent.

Repeal of Council resolution 84 15206 dated October 24, 1984 concerning the setting aside, for purposes of a museum, of a site located south of Sherbrooke Street, between Bishop and Crescent Streets.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1985.

- 121 -

Modification de la résolution 84 06635 du Conseil en date du 17 mai 1984, relative à un vote de crédits pour la construction de bordures sur la rue Victoria, d'un point à l'est de la 28^e Avenue à la 28^e Avenue.

Modification of Council resolution 84 06635 dated May 17, 1984 concerning the voting of credits for the construction of sidewalk curbs on Victoria Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue.

- 122 -

Modification de la résolution 84 06621 du Conseil en date du 17 mai 1984, relative à un vote de crédits pour la construction d'un pavage sur la rue Victoria, d'un point à l'est de la 28^e Avenue à la 28^e Avenue.

Modification of Council resolution 84 06621 dated May 17, 1984 concerning the voting of credits for the laying of a pavement on Victoria Street, from a point east of 28th Avenue to 28th Avenue.

- 123 -

Renouvellement, pour une période de 3 ans, du mandat de MM. Robert Blache et Yves Connan, à titre de commissaires de la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel.

Renewal, for a period of three years, of the mandate of Messrs. Robert Blache and Yves Connan as commissioners of the Arbitration Commission for the protection of our residential heritage.

- 124 -

Renouvellement, pour une période de 3 ans, du mandat de monsieur Claude Cofsky, à titre de commissaire de la Commission d'arbitrage pour la protection du patrimoine résidentiel.

Renewal, for a period of three years, of the mandate of Mr. Claude Cofsky as commissioner fo the Arbitration Commission for the protection of our residential heritage.

- 125 -

Subvention de \$ 7 000,00 à la Philharmonique des pompiers de Montréal.

Subsidy of \$ 7 000,00 to the Montréal Firemen's Philharmonic.

Expropriation

Expropriation

- 126 -

Décret d'expropriation, aux fins de rue, d'une partie du lot 4679-138 située au nord de la rue Allard et à l'ouest de la rue Laurendeau, et vote de crédits de \$ 800,00 à cette fin.

Expropriation order, for street purposes, concerning part of lot 4679-138 located north of Allard Street, west of Laurendeau Street, and voting of credits of \$ 800,00 for such purpose.

Divers

Sundry

- 127 -

Autorisation de payer à la Commission des écoles protestantes du grand Montréal une somme n'excédant pas \$ 20 685,00 relativement à la rénovation et l'utilisation du centre sportif West Hill.

Authorization to pay to the Greater Montréal Protestant School Board of an amount not exceeding \$ 20 685,00 for the renovation and use of the West Hill sports center.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Rétention de services

Retainer for services

- 128 -

Rétention des services de la firme Calculatec Inc. pour la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Chagnon (1975) Ltée, pour les modifications et additions au réseau de conduits souterrains dans la rue Ontario et dans la rue Hochelaga et pour la construction de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans la rue Hochelaga, (relativement au contrat 504-569 et vote de crédits de \$ 100 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Calculatec Inc. for the coordination and supervision of works relating to the underground burrying operations carried out by Chagnon (1975) Ltée, relating to contract 504-569, concerning alterations and additions to the underground conduits system in Ontario Street and Hochelaga Street, and the laying of underground conduits for a mixed distribution system in Hochelaga Street, and voting of credits amounting to \$ 100 000,00 for such purpose.

- 129 -

Rétention des services de la firme Doucet et Associés Ingénieurs Conseils pour assurer la coordination et la surveillance des travaux relatifs à l'enfouissement souterrain effectués par Les Entrepreneurs G.M. Gest Inc., relativement au contrat #466, dans les rues d'Argenson, Augustin Cantin et Centre, et vote de crédits de \$ 75 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the firm Doucet et Associés Ingénieurs Conseils to ensure the coordination and supervision of works relating to the underground burrying operatinos carried out by Les Entrepreneurs G.M. Gest Inc. relating to contract #466, in d'Argenson, Augustin Cantin and Centre Streets, and voting of credits of \$ 75 000,00 for such purpose.

- 130 -

Rétention des services du Centre de Recherche et de Contrôle appliqué à la Construction (CRCAC) Inc. pour la réalisation des inventaires de l'état de chaussées de rues et ruelles et des trottoirs de la Ville, et autorisation d'une dépense de \$ 230 000,00 à cette fin.

Retainer for the services of the Centre de Recherche et de Contrôle appliqué à la Construction (CRCAC) Inc. to undertake an inventory of the condition of street and lane pavements and sidewalks in the City, and authorization of an expenditure of \$ 230 000,00 for such purpose.

Vote de crédits
Autres travaux

Voting of credits
Other works

- 131 -

\$ 400 000,00 - exécution de divers travaux dans certaines casernes d'incendie.

\$ 400 000,00 - for the carrying out of various works in certain fire stations.

Octroi de contrats

Awarding of contracts

Égout

Sewer

- 132 -

Avenue Jacques Casault, de l'avenue Papineau à l'avenue André Grasset - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 103 590,00.

Jacques Casault Avenue, from Papineau Avenue to André Grasset Avenue - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 103 590,00.

Conduite d'eau

Watermain

- 133 -

Avenue Jacques Casault, de l'avenue Papineau à l'avenue André Grasset - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 50 280,00.

Jacques Casault Avenue, from Papineau Avenue to André Grasset Avenue - Construction et Pavage Nord Américain Ltée - \$ 50 280,00.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Voting of credits and
awarding of contracts

Egouts

Sewers

- 134 -

\$ 75 700,00 - rue 43-802, de la
rue 44-1046, - 1047 au boulevard
Perras - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 56 425,00.

\$ 75 700,00 - street 43-802, from
street 44-1046, -1047 to Perras Bou-
levard - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 56 425,00.

- 135 -

\$ 157 400,00 - rue 44-1046,
-1047, de la rue 43-802 à la rue
44-1050 - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 118 930,00.

\$ 157 400,00 - street 44-1046,
-1047, from street 43-802 to street
44-1050 - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 118 930,00.

- 136 -

\$ 111 200,00 - rue 44-1049,
-1050, de la rue 44-1046, - 1047 à
la rue 44-1046, -1047 - G.M.C. Exca-
vation Inc. - \$ 83 600,00.

\$ 111 200,00 - street 44-1049,
-1050, from street 44-1046, -1047 to
street 44-1046, -1047 - G.M.C. Exca-
vation Inc. - \$ 83 600,00.

- 137 -

\$ 54 400,00 - rue 43-802, de la
rue 44-1046, -1047 au boulevard Per-
ras - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 49 850,00.

\$ 54 400,00 - street 43-802, from
street 44-1046, -1047 to Perras Bou-
levard - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 49 850,00.

- 138 -

\$ 39 900,00 - rue 44-1054 (4^e
Rue), de la rue 44-1046, -1047 à la
71^e Avenue - G.M.C. Excavation Inc.
- \$ 29 067,00.

\$ 39 900,00 - street 44-1054 (4th
Street), from street 44-1046, -1047
to 71st Avenue - G.M.C. Excavation
Inc. - \$ 29 067,00.

- 139 -

\$ 191 400,00 - rue Fonteneau,
d'un point à l'ouest de la rue
Honoré Beaugrand à la rue de Bou-
cherville - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 144 920,00.

\$ 191 400,00 - Fonteneau Street,
from a point west of Honoré Beau-
grand Street to Boucherville Street
- G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 144 920,00.

Trottoirs

Sidewalks

- 140 -

\$ 660 000,00 - avenue Stuart,
deux côtés, là où requis, de l'ave-
nue Beaumont à l'avenue Wiseman -
Pavage C.S.F. Inc. - \$ 571 800,00.

\$ 660 000,00 - Stuart Avenue,
both sides, where required, from
Beaumont Avenue to Wiseman Avenue -
Pavage C.S.F. Inc. - \$ 571 800,00.

- 141 -

\$ 376 000,00 - reconstruction
du trottoir et aménagement urbain,
côté nord de la rue Saint-Antoine,
du boulevard Saint-Laurent à la rue
McGill - Pavage C.S.F. Inc. -
\$ 317 510,00.

\$ 376 000,00 - rebuilding of a
sidewalk and urban development,
north side of Saint-Antoine Street,
from Saint-Laurent Boulevard to
McGill Street - Pavage C.S.F. Inc. -
\$ 317 510,00.

- 142 -

\$ 100 000,00 - avenue Docteur
Penfield, deux côtés, là où requis,
de la rue Simpson au chemin de la
Côte-des-Neiges - Pavage C.S.F.
Inc. - \$ 80 175,00.

\$ 100 000,00 - Docteur Penfield
Avenue, both sides, where required,
from Simpson Street to Côte-des-
Neiges Road - Pavage C.S.F. Inc. -
\$ 80 175,00

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 143 -

\$ 363 400,00 - rue Jarry, deux côtés, là où requis, de la rue Boyer au boulevard Saint-Laurent - Pavage C.S.F. Inc. - \$ 300 000,00.

\$ 363 400,00 - Jarry Street, both sides, where required, from Boyer Street to Saint-Laurent Boulevard - Pavage C.S.F. Inc. - \$ 300 000,00.

- 144 -

\$ 148 800,00 - rue Clark, deux côtés, de la rue Saint-Viateur à la rue Bernard - Construction Palanca Inc. - \$ 122 208,00.

\$ 148 800,00 - Clark Street, both sides, from Saint-Viateur Street to Bernard Street - Construction Palanca Inc. - \$ 122 208,00.

- 145 -

\$ 43 700,00 - rue Peel, deux côtés, là où requis, du boulevard de Maisonneuve à la rue Sherbrooke - B.P. Asphalte Enrg. - \$ 37 130,00.

\$ 43 700,00 - Peel Street, both sides, where required, from Boulevard de Maisonneuve to Sherbrooke Street - B.P. Asphalte Enrg. - \$ 37 130,00.

- 146 -

\$ 110 400,00 - rue des Érables, deux côtés, de la rue de Rouen à la rue Sherbrooke - Pavage C.S.F. Inc. - \$ 98 056,00.

\$ 110 400,00 - Érables Street, both sides, from Rouen Street to Sherbrooke Street - Pavage C.S.F. Inc. - \$ 98 056,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 147 -

\$ 19 300,00 - rue 44-1054 (4^e Rue), de la rue 44-1046, -1047 à la 71^e Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 16 720,00.

\$ 19 300,00 - street 44-1054 (4th Street), from street 44-1046, -1047 to 71st Avenue - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 16 720,00.

- 148 -

\$ 60 800,00 - rue 44-1046, -1047, de la rue 43-802 à la rue 44-1050 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 55 840,00.

\$ 60 800,00 - street 44-1046, -1047, from street 43-802 to street 44-1050 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 55 840,00.

- 149 -

\$ 47 100,00 - rue 44-1049, -1050, de la rue 44-1046, -1047 à la rue 44-1046, -1047 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 960,00.

\$ 47 100,00 - street 44-1049, -1050, from street 44-1046, -1047 to street 44-1046, -1047 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 960,00.

- 150 -

\$ 38 300,00 - rue 43-802, de la rue 44-1046, -1047 au boulevard Perras - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 34 690,00.

\$ 38 300,00 - street 43-802, from street 44-1046, -1047 to Perras Boulevard - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 34 690,00.

- 151 -

\$ 66 500,00 - rue Fonteneau, d'un point à l'ouest de la rue Honoré Beaugrand à la rue de Boucherville - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 61 220,00.

\$ 66 500,00 - Fonteneau Street, from a point west of Honoré Beaugrand Street to Boucherville Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 61 220,00.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Autres travaux

Other works

- 152 -

\$ 67 800,00 - travaux pour permettre l'accessibilité à l'hôtel de ville aux personnes handicapées - Gordon Sestock Construction Inc. - \$ 67 800,00.

\$ 67 800,00 - for works to provide access to City Hall, for handicapped persons - Gordon Sestock Construction Inc. - \$ 67 800,00.

- 153 -

\$ 1 325 000,00 - exécution de divers travaux de réfection de la maçonnerie de l'Hôtel de Ville - Jean Attore Inc. - \$ 1 217 255,00.

\$ 1 325 000,00 - for the carrying out of various masonry repair works at City Hall - Jean Attore Inc. - \$ 1 217 255,00.

- 154 -

\$ 52 500,00 - exécution des travaux de démolition du bâtiment portant le numéro 3134, rue Saint Patrick - A. A. Démolition Ltée - \$ 52 500,00.

\$ 52 500,00 - demolition of the building bearing No. 3134 Saint Patrick Street - A.A. Démolition Ltée - \$ 52 500,00.

- 155 -

\$ 270 000,00 - exécution des travaux d'installation de clôtures le long du canal de l'aqueduc - Clôtures Bel-Air Ltée - \$ 240 876,10.

\$ 270 000,00 - for the installation of fences along the waterworks canal - Clôture Bel-Air Ltée - \$ 240 876,10.

- 156 -

\$ 1 045 995,26 - scarification de chaussées d'asphalte dans différentes rues de la ville, région est - Michaud Simard Inc. - \$ 1 009 261,70.

\$ 1 045 995,26 - breaking up of asphalt pavements on various City streets, east region - Michaud Simard Inc. - \$ 1 009 261,70.

- 157 -

\$ 305 000,00 - travaux relatifs à l'économie d'énergie dans les arénes types 69, 70 et 78 - Mécanique Horizon Ltée - \$ 269 200,00.

\$ 305 000,00 - works relating to the saving energy in arenas of types 69, 70 and 78 - Mécanique Horizon Ltée - \$ 269 200,00.

- 158 -

\$ 1 078 431,52 - scarification de chaussées d'asphalte dans différentes rues de la ville, région administrative ouest - Legault & Touchette Inc. - \$ 1 040 060,40.

\$ 1 078 431,52 - breaking up of asphalt pavements on various City streets, west administrative region - Legault & Touchette Inc. - \$ 1 040 060,40.

- 159 -

\$ 1 276 433,25 - scarification des chaussées d'asphalte dans différentes rues de la ville, région administrative nord - Pavage Moto Ltée - \$ 1 226 175,28.

\$ 1 276 433,25 - breaking up of asphalt pavements on various City streets, north administrative region - Pavage Moto Ltée - \$ 1 226 175,28.

- 160 -

\$ 858 100,00 - traitement de fissures de chaussées d'asphalte sur différentes rues de la ville - Michaud & Simard Inc. - \$ 808 850,00.

\$ 858 100,00 - filling of cracks in asphalt pavements on various City streets - Michaud & Simard Inc. - \$ 808 850,00.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Conduits souterrains

Underground conduits

- 161 -

\$ 1 300 000,00 - construction de conduits souterrains dans la rue Duquesne, entre l'avenue Rodolphe Mathieu et le boulevard Rosemont; dans la rue Masson, entre l'avenue Papineau et l'avenue de Lorimier; dans la rue Dorion, entre la rue Sherbrooke et la rue Ontario; et dans l'avenue d'Orléans, entre les boulevards Rosemont et Saint-Joseph - Construction N.R.C. Inc. - \$ 968 500,00.

\$ 1 300 000,00 - laying of underground conduits in Duquesne Street, between Rodolphe Mathieu Avenue and Rosemont Boulevard; in Masson Street, between Papineau Avenue and de Lorimier Avenue; in Dorion Street, between Sherbrooke Street and Ontario Street; and in Orléans Avenue, between Rosemont and Saint-Joseph Boulevards - Construction N.R.C. Inc. - \$ 968 500,00.

Éclairage et signalisation

Lighting and traffic signals

- 162 -

\$ 338 000,00 - fourniture et installation de systèmes d'éclairage, de signalisation lumineuse, de sonorisation et de feux de circulation sur la rue Centre (RAC), entre les rues Island et Wellington - Néolect Inc. - \$ 272 975,00.

\$ 338 000,00 - supply and installation of lighting, light signals, sound and traffic light systems on Centre Street (RAC), between Island and Wellington Street - Néolect Inc. - \$ 272 975,00.

- 163 -

\$ 110 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation lumineuse et de feux de circulation sur la rue Sauvé, de la rue Lajeunesse à l'avenue Christophe Colomb; sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Rosemont; sur la 9^e Avenue, de la rue Bélanger à la rue de Bellechasse; et sur la 10^e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue de Bellechasse - Néolect Inc. - \$ 100 400,00.

\$ 110 000,00 - supply and installation of a light signals system and traffic lights on Sauvé Street, from Lajeunesse Street to Christophe Colomb Avenue; on Saint-Michel Boulevard, from Bélanger Street to Rosemont Boulevard; on 9th Avenue, from Bélanger Street to Bellechasse Street; and on 10th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bellechasse Street - Néolect Inc. - \$ 100 400,00.

- 164 -

\$ 458 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage sur la rue Sherbrooke, du boulevard Saint-Jean-Baptiste aux limites de Montréal-Est - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 342 966,35.

\$ 458 000,00 - supply and installation of a lighting system on Sherbrooke Street, from Saint-Jean-Baptiste Boulevard to the limits of Montréal-Est - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 342 966,35.

- 165 -

\$ 175 000,00 - fourniture et installation d'un système de signalisation et de feux de circulation sur la rue Sherbrooke, du boulevard Saint-Jean-Baptiste aux limites de Montréal-Est - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 134 277,00.

\$ 175 000,00 - supply and installation of a traffic signals system and traffic lights on Sherbrooke Street, from Saint-Jean-Baptiste Boulevard to the limits of Montréal-Est - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 134 277,00.

- 166 -

\$ 385 000,00 - fourniture et installation d'un système d'éclairage sur la rue Sauvé, de la rue Lajeunesse à l'avenue Christophe Colomb; sur le boulevard Saint-Michel, de la rue Bélanger au boulevard Rosemont; sur la 9^e Avenue, de la rue Bélanger à la rue de Bellechasse; et sur la 10^e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue de Bellechasse - Néolect Inc. - \$ 298 421,00.

\$ 385 000 - supply and installation of a lighting system on Sauvé Street, from Lajeunesse Street to Christophe Colomb Avenue; on Saint-Michel Boulevard, from Bélanger Street to Rosemont Boulevard; on 9th Avenue, from Bélanger Street to Bellechasse Street; and on 10th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bellechasse Street - Néolect Inc. - \$ 298 421,00.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Expropriation

- 167 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 3 950,00 pour l'expropriation, aux fins de ruelle, d'une partie des lots 408-216 à 408-220 et 408-223 située au nord-est de la rue de Contrecoeur et au sud-est de l'avenue Pierre de Coubertin (Plan C-168 Longue-Pointe).

Expropriation

Voting of additional credits of \$ 3 950,00 for the expropriation, for lane purposes, of part of lots 408-216 to 408-220 and 408-223 located north-east of de Contrecoeur Street, south-east of Pierre de Coubertin Avenue (Plan C-168 Longue-Pointe).

Projets de règlement

- 168 -

Règlement sur les inspections.

Draft by-laws

By-law concerning inspections.

- 169 -

Modification au règlement numéro 5356 du Conseil municipal du 18 juin 1979 accordant la permission à la Cie de Chaussure J.P. Corbeil Ltée d'occuper le domaine public avec un revêtement extérieur sur les faces de la bâtisse portant les numéros 529, 533, 535, rue Ontario est, tel qu'il appert à l'acte passé devant Me Normand Latreille, notaire, le 28 juin 1979, dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2992640.

Amendment to City By-law 535 of June 18, 1979 authorizing the Cie de Chaussure J.P. Corbeil Ltée to occupy the public domain with an exterior covering on the façades of the building bearing Nos. 529, 533, 535 Ontario Street East, as stipulated under the deed signed before Me Normand Latreille, Notary, on June 28, 1979, copy of which was registered at the Montréal Registry Office under No. 2992640.

- 170 -

Permission à monsieur Vasilios Giannakopoulos, faisant affaires sous les nom et raison sociale "Restaurant Chez Mon Copain Enr.", d'occuper le domaine public avec un café-terrasse en face du bâtiment portant le numéro 8321, rue Hochelaga, à Montréal (Restaurant Mon Copain).

Authorization for Mr. Vasilios Giannakopoulos, doing business under the name and firm name "Restaurant Chez Mon Copain Enr.", to occupy the public domain with a terrasse-café in front of the building bearing No. 8321 Hochelaga Street in Montréal (Restaurant Mon Copain).

- 171 -

Permission à 137060 Canada Inc., d'occuper le domaine public avec une clôture de fer maillé sur la rue de Rouen (76-Ptie 217) et une clôture de fer maillé et un muret sur la ruelle adjacente portant les numéros 53-Ptie 29 et 53-Ptie 179 Village de Hochelaga, pour le bâtiment portant le numéro 3160, rue de Rouen.

Authorization for 137060 Canada Inc. to occupy the public domain with a chain-link fence on Rouen Street (76-Pt 217) and a chain-link fence and a low wall on the adjacent lane bearing Nos. 53-Pt 29 and 53-Pt 179 Village of Hochelaga, for the building bearing No. 3160 Rouen Street.

- 172 -

Règlement modifiant le Règlement concernant les parcomètres (2084).

By-law to amend the By-law concerning parking meters (2084).

- 173 -

Fermeture d'une partie de parc ayant front sur le boulevard Gouin est.

Closing of a section of park fronting on Gouin Boulevard East.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 174 -

Fermeture des lots 33-357, 33-390, 33-423 et 33-456 et de parties du lot 33-490 (ruelles) du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 83^e Avenue (boulevard Saint-Jean-Baptiste), dans le quartier Rivière-des-Prairies de la ville de Montréal.

Closing of lots 33-357, 33-390, 33-423 and 33-456 and parts of lot 33-490 (lanes) of the cadastre of the Parish of Rivière-des-Prairies, located south-east of Perras Boulevard, south-west of 83rd Avenue (Saint-Jean-Baptiste Boulevard) in Rivière-des-Prairies Ward of the City of Montréal.

- 175 -

Règlement sur les subventions et crédits de taxes foncières relatifs aux bâtiments commerciaux.

By-law concerning subsidized and real estate tax credits for commercial buildings.

Projets de règlement de zonage
(1^{ère} étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 176 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

- 177 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980):

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Lafontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste and Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980):

- a) côté nord de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Marc et Saint-Mathieu;
- b) secteur Sherbrooke, Montgomery, Rachel et les voies ferrées du C.P.

- a) north side of Sainte-Catherine Street, between Saint-Marc and Saint-Mathieu Streets;
- b) sector bounded by Sherbrooke, Montgomery and Rachel Streets and the C.P.R. tracks.

- 178 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882):

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rivière-des-Prairies Ward (5882):

- a) emplacement situé au sud du boulevard Gouin, à l'est du boulevard Rodolphe Forget;
- b) agrandissement de bâtiments non conformes au règlement et existant en vertu des droits acquis.

- a) site located south of Gouin Boulevard, east of Rodolphe Forget Boulevard;
- b) extension of building which do not conform to by-law regulations but exist under acquired rights.

- 179 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe (3319):

By-law to amend the By-law concerning the zoning of Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward (3319):

- a) article 5-1, nomenclature des rues;
- b) angle nord-est des rues Ontario et L'Espérance.

- a) article 5-1, list of streets;
- b) north-east corner of Ontario and L'Espérance Streets.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 180 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

- a) Hôpital Shriners pour l'Enfant Infirmes - agrandissement - 1529, avenue Cedar;
- b) Église Arménienne Sourp Hagop - école privée, primaire et secondaire - 1995 et 2005, rue Victor Doré;
- c) Garderie Le Joyeux Carrousel Inc. - service de garde en garderie - 6715, rue Beaulieu;
- d) Club 2/3 - bureaux - 10770, rue Chambord;
- e) Association d'entraide Ville-Marie Inc. - bureaux - 6000, 9^e Avenue;
- f) Service des Loisirs Saint-Zotique - centre communautaire, récréatif et culturel - 75, Square Sir Georges-Étienne Cartier;
- g) Université Concordia - modifications et agrandissement à un bâtiment - 7141, rue Sherbrooke ouest;
- h) Hôpital Marie-Enfant - construction d'un bâtiment - 42^e Avenue;
- i) Institut de Cardiologie de Montréal - agrandissement - 5000, rue Bélanger est;
- j) Institut Collégial Saraguay - agrandissement à un bâtiment - 9155, boulevard Gouin ouest.

Approbation d'actes

Location de la Caisse populaire d'Hochelaga de l'étage du bâtiment portant le numéro 3568, rue Adam, pour une période de deux ans, pour les besoins du Service des activités culturelles.

By-law to amend the by-law entitled: "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings, for specific purposes" (2713):

- a) Hôpital Shriners pour l'Enfant Infirmes - extension - 1529 Cedar Avenue;
- b) Église Arménienne Sourp Hagop - private school, elementary and high school - 1995 and 2005 Victor Doré Street;
- c) Garderie Le Joyeux Carrousel Inc. - care service in a day-nursery - 6715 Beaulieu Street;
- d) Club 2/3 - offices - 10770 Chambord Street;
- e) Association d'entraide Ville-Marie Inc. - offices - 6000 - 9th Avenue;
- f) Service des Loisirs Saint-Zotique - community, recreation and cultural center - 75 Sir Georges-Étienne Cartier;
- g) Concordia University - alterations to and extension of a building - 7141 Sherbrooke Street West;
- h) Hôpital Marie-Enfant - erection of a building - 42nd Avenue;
- i) Institut de Cardiologie de Montréal - extension - 5000 Bélanger Street East;
- j) Institut Collégial Saraguay - extension of a building - 9155 Gouin Boulevard West.

Approval of deeds

Leasing to the Caisse populaire d'Hochelaga of one floor of the building bearing No. 3568 Adam Street, for a period of two years, for the needs of the Service des activités culturelles.

- 181 -

- 182 -

Location de Centre Beaubien Trust d'un local situé dans l'édifice portant le numéro 1453, rue Beaubien est, pour une période de cinq ans, pour les besoins de la Commission de la fonction publique.

Leasing to Centre Beaubien Trust of premises located in the building bearing No. 1453 Beaubien Street East, for a period of five years, for the needs of the Commission de la fonction publique.

- 183 -

Cession par bail emphytéotique à Intégration Jeunesse 15-18 Inc. de la caserne de pompiers située aux 1210-1216, rue Ontario est, pour une durée de 25 ans, moyennant une rente annuelle de \$ 1,00.

Transfer by emphyteutic lease to Intégration Jeunesse 15-18 Inc. of the fire station located at 1210-1216 Ontario Street East, for a period of 25 years and for an annual rent of \$ 1,00.

Domaine public

Public domain

- 184 -

Transfert du domaine public de la Ville, à des fins de ruelles, au domaine privé de la Ville, de certains lots (ruelles) situés à l'angle nord-est des rues Ontario et Lespérance.

Transfer from the City's public domain, for street purposes, to the City's private domain, of certain lots (lanes) located at the north-east corner of Ontario and Lespérance Streets.

- 185 -

a) Transfert dans le domaine public de la Ville d'une partie du lot 119 située dans le prolongement de l'avenue Pierre Baillargeon, entre les rues Aimé Geoffrion et Rosario Bayeur;

a) Transfer to the City's public domain of part of lot 119 located in the extension of Pierre Baillargeon Avenue, between Aimé Geoffrion and Rosario Bayeur Streets;

b) Transfert du domaine public de la Ville, à des fins de parc, au domaine public de la Ville, à des fins de rue, d'une partie du lot 119-156 (parc) situé dans l'emprise projetée de l'avenue Pierre Baillargeon.

b) Transfer from the City's public domain, for park purposes, to the City's private domain, for street purposes, of part of lot 119-156 (park) located in the proposed right-of-way of Pierre Baillargeon Avenue.

- 186 -

Transfert du domaine public au domaine privé de la Ville de la ruelle formée d'une partie du lot 192 située au nord-ouest de la rue de Bellechasse, entre les 27^e et 28^e Avenues.

Transfer from the City's public domain to the City's private domain of the lane made up of part of lot 192 located north-west of Bellechasse Street, between 27th and 28th Avenues.

- 187 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de parc et de rues, de certains terrains situés au nord de la rue Ontario, à l'est de la rue Lespérance.

Transfer to the City's public domain, for park and street purposes, of certain lots located north of Ontario Street, east of Lespérance Street.

- 188 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, à des fins de rue, de certains terrains situés au nord-ouest de la rue Notre-Dame, entre les rues Lacasse et Beaudoin.

Transfer to the City's public domain, for street purposes, of certain lots located north-west of Notre-Dame Street, between Lacasse and Beaudoin Streets.

- 189 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de rue et de parc, de certains terrains situés au nord-est du boulevard Pie-IX et au nord-ouest des 49^e et 50^e Rues.

Transfer to the City's public domain, for street and park purposes, of certain lots located north-east of Pie-IX Boulevard and north-west of 49th and 50th Streets.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Projets de règlements

Draft by-laws

Transfert du domaine public de la Ville, aux fins de rue, dans le domaine public de la Ville, aux fins de parc, d'une partie de la 50^e Rue, sise au nord-est du boulevard Pie-IX.

- 190 -

Transfer from the City's public domain, for street purposes, to the City's public, for park purposes, of part of 50th Street, located north-east of Pie-IX Boulevard.

- 191 -

Fermeture d'une rue située au sud-ouest du boulevard Pie-IX (élargi), entre les prolongements du boulevard Robert et de la rue Jean Rivard, dans la Paroisse de Sault-au-Récollet.

Closing of a street located south-west of widened Pie-IX Boulevard, between the extensions of Robert Boulevard and Jean Rivard Street, in the Parish of Sault-au-Récollet.

Expropriation

Expropriation

- 192 -

Décret d'expropriation, aux fins de rue et de réserve foncière, de certains terrains situés au sud-est de la rue 2756 et au nord-est de l'avenue de Bois-de-Boulogne, et vote de crédits à cette fin.

Expropriation order, for street and land reserve purposes, concerning certain lots located south-east of street 2756, north-east of Bois-de-Boulogne Avenue, and voting of credits for such purpose.

Projets de règlement de zonage
(1^{ere} étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 193 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel sur le côté nord du boulevard Guin, entre la limite ouest du quartier de Rivière-des-Prairies et l'autoroute 25.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of a residential development located on the north side of Guin Boulevard, between the west limits of the Rivière-des-Prairies Ward and Autoroute 25.

- 194 -

Règlement modifiant le règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).

By-law to amend the City Planning By-law for Pointe-aux-Trembles Ward (925).

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

- 195 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de l'ensemble immobilier du Monastère du Bon Pasteur situé dans le quadrilatère délimité par les rues Sherbrooke, de Bullion, Saint-Norbert et Saint-Dominique.

By-law concerning the approval of a plan for the construction and occupancy of the building complex "Monastère du Bon Pasteur" located in the quadrilateral bounded by Sherbrooke, de Bullion, Saint-Norbert and Saint-Dominique Streets.

Vote de crédits et
octroi d'un contrat

Voting of credits and
awarding of a contract

Autres travaux

Other works

- 196 -

\$ 2 946 000,00 - travaux généraux (construction ou modifications aux conduits souterrains) dans les limites de la Ville de Montréal - G.M. Gest Inc. - \$ 1 863 296,35.

\$ 2 946 000,00 - general works (laying of or alterations to underground conduits) within the limits of the City of Montréal - G.M. Gest Inc. - \$ 1 863 296,35.

Divers

Sundry

- 197 -

Mandat à la S.I.M.P.A. pour la réalisation, dans le cadre de l'entente MAC/Ville et en collaboration avec le Ministère des affaires culturelles et le Service de l'urbanisme, des inventaires détaillés de certains ensembles dans les quartiers de Montréal, pour un montant maximum de \$ 50 000,00.

Mandate to S.I.M.P.A. for the carrying out, as part of the MAC/Ville agreement and in cooperation with the Ministère des affaires culturelles et le Service de l'urbanisme, of the detailed inventories of certain complexes in Montréal Wards, involving a maximum amount of \$ 50 000,00.

- 198 -

Offre d'achat par Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire, à des fins industrielles, d'un emplacement situé à l'angle du boulevard Henri Bourassa et de l'avenue Armand Chaput, pour le prix de \$ 0,40 le pi² pour une superficie d'environ 1 000 000 pi².

Purchase offer by Agropur, Coopérative Agro-Alimentaire, for industrial purposes, concerning a site located at the corner of Henri Bourassa Boulevard and Armand Chaput Avenue, for a price of \$ 0,40 per sq.ft.² covering an area of approximately 1 000 00 sq.ft.

LUNDI, 1er avril 1985.
MONDAY, April 1st, 1985.

Motions

Motions

- 199 -

Conseiller Rasoulis - Donner un nom grec à un parc et à une rue dans le district de Parc Extension.

Councillor Rasoulis - To give a greek name to a park and to a street in the Park Extension district.

- 200 -

Conseiller Berliner - Communiquer avec les propriétaires et locataires du territoire touché par une modification à un règlement de zonage et avec ceux du territoire avoisinant pour leur indiquer la nature des modifications proposées.

Councillor Berliner - To communicate with the owners and the tenants of the area affected by a proposed change to zoning by-law and with those of the surrounding area to indicate them the proposed change.

- 201 -

Conseiller Georgoulis - Mandater le Service du personnel pour préparer la mise sur pied d'un programme favorisant l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques.

Councillor Georgoulis - To entrust the Service du personnel with the preparation and establishment of a program to favor the hiring of persons from ethnic minorities.

- 202 -

Conseiller Rasoulis - Construire une voie piétonnière surélevée et un passage à niveau à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemins de fer de direction nord-sud.

Councillor Rasoulis - To build a pedestrian overhead crosswalk and a railroad level crossing at the intersection of Liège and the north-south direction railroad line.

Avis de motions.

Notice of motions.

Maurice Burt
Le Greffier de la Ville

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 1^{er} avril 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Sigouin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Limonchik, Auf der Maur et Berliner à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier et Léon Laberge, respectivement Greffier adjoint de la Ville et Assistant-greffier de la Ville.

SONT ABSENTS: les conseillers Varin, Beaudoin et Ménéard.

À 18:09 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Le Conseil apprend le décès de monsieur Aimé Morin, père du conseiller municipal et membre du Comité exécutif Michel Morin.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir des condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil apprend le décès de monsieur Paul J. Bertrand, qui fut conseiller municipal de 1950 à 1960.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir des condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

Le Conseil apprend le décès de monsieur Nat Aronoff, qui fut conseiller municipal de 1954 à 1960 et de 1974 à 1978.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'offrir des condoléances à la famille du disparu.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

REGULAR MEETING

held on MONDAY, April 1st, 1985.
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Sigouin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Lucciano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Rasoulis and Salvatore.

Councillors La Roche, Limonchik, Auf der Maur and Berliner à at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier and Léon Laberge, respectively Greffier adjoint de la Ville and Assistant-greffier de la Ville.

WERE ABSENT: Councillors Varin, Beaudoin and Ménard.

At 18:09 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

The Council has learned the death of Mr. Aimé Morin, father of Councillor and member of the Comité exécutif Michel Morin.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council express its sincere sympathy to the family of the deceased.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council has learned the death of Mr. Paul J. Bertrand, who was a member of the Council from 1950 to 1960.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council express its sincere sympathy to the family of the deceased.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council has learned the death of Mr. Nat Aronoff, who was a member of the Council from 1954 to 1960 and from 1974 to 1978.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council express its sincere sympathy to the family of the deceased.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

Les membres du Conseil observent un moment de silence à la mémoire des disparus.

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 25 et 26 février 1985.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier, les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Gardiner concernant le nombre de demandes de subventions formulées au Service de la restauration des logements;
- 2.- Réponse au conseiller Limonchik concernant le nombre de plaintes reçues suite à des chutes dans la rue survenues au cours de décembre 1984 et des deux premières semaines de janvier 1985;
- 3.- Certificat de la firme Samson Bélair, émis en vertu de l'article 733.7 de la Charte, attestant que les comptes relatifs au bureau du Vérificateur, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1984, ont été vérifiés;
- 4.- Copie de résolutions du Comité exécutif en vertu desquelles des virements de crédits ont été effectués à même le chapitre du budget "Administration générale - dépenses générales" au cours de la période du 9 janvier au 13 février 1985;
- 5.- Document concernant la Cité scientifique de Montréal;
- 6.- Rapport du Directeur des finances pour l'exercice terminé le 31 décembre 1984;
- 7.- Mémoire de la Ville de Montréal, présenté au Ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, concernant le livre vert SE LOGER AU QUÉBEC;
- 8.- Résultats d'un programme de mesures des émissions de dioximes et de furannes provenant de l'incinérateur des Carrières mené par le Service de la protection de l'environnement d'Environnement Canada;
- 9.- Documents concernant la récupération et la commercialisation des gaz sur les emplacements de l'ADACport et du parc industriel Des Moulins;
- 10.- Liste des missions de vérifications confiées à des experts externes à la Ville pour les mois de janvier, février et mars 1985.

85 05481 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05481)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

MONDAY, April 1st, 1985.

The members of the Council observed a moment of silence in memory of the deceased.

Item 1 of the agenda relating to the reading and ratification of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on February 25 and 26, 1985.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer to Councillor Gardiner concerning the number of subsidy applications submitted to the Service de la restauration des logements;
- 2.- Answer to Councillor Limonchik concerning the number of complaints received in connection with persons who fell on the streets during December 1984 and the first two weeks of January 1985;
- 3.- Certificate from the firm Samson Bélair issued under Section 733.7 of the Charter attesting that the accounts relating to the bureau du Vérificateur for the year ending December 31, 1984 were checked;
- 4.- Copy of resolutions of the Comité exécutif under which credit transfers were made under the budget heading "General administration - general expenses" during the period from January 9 to February 13, 1985;
- 5.- Document concerning the Cité scientifique de Montréal;
- 6.- Report from the Directeur des finances for the year ending December 31, 1984;
- 7.- Paper from the Ville de Montréal submitted to the Ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur, concerning the Green book SE LOGER AU QUÉBEC;
- 8.- Results of a measurement program of emissions of dioximes and furan from the des Carrières incinerator, performed by the Environment protection service of Environment Canada;
- 9.- Documents concerning the recuperation and marketing of gases on the ADACport and parc industriel Des Moulins sites;
- 10.- List of verification tasks entrusted to exterior consultants for the months of January, February and March 1985.

85 05481 Item 2 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 05482 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05482)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 05483 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05483)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à
l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05482 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05483 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05484 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05485)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05485 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05485)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05486 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05486)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05484 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05485 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05486 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05487 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05487)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05488 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05488)

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Bélanger,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05487 Item 8 if tge agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05488 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Bélanger,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05489 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05489)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05490 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05490)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05491 L'article 12 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05491)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05489 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05490 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05491 Item 12 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 05492 L'article 13 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05492)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

85 05493 L'article 14 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05493).

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05492 Item 13 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05493 Item 14 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05494 L'article 15 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05494)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05495 L'article 16 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 05495)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05496 L'article 17 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05496)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05494 Item 15 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05495 Item 16 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05496 Item 17 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05497 L'article 18 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05497)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05498 L'article 19 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05498)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05499 L'article 20 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05499)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05500 L'article 21 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05500)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05497 Item 18 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05498 Item 19 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05499 Item 20 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05500 Item 21 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05501 L'article 22 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05501)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05502 L'article 23 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05502)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05503 L'article 24 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05503)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05504 L'article 25 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05504)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05505 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 05520 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 26 à 41 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05501 Item 22 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05502 Item 23 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05503 Item 24 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05504 Item 25 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05505 to Moved by Councillor Lorange,
85 05520 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 26 to 41 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05521 L'article 42 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05521)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05522 L'article 43 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05522)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05523 L'article 44 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05523)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05524 L'article 45 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05524)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05521 Item 42 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05522 Item 43 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05523 Item 44 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05524 Item 45 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05525 L'article 46 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05525)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard et Boskey inscrivent leur dissidence (10).

85 05526 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de l'article 47 à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05527 L'article 48 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05527)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05528 L'article 49 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05528)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05525 Item 46 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard and Boskey record their opposition (10).

85 05526 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Item 47 to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05527 Item 48 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05528 Item 49 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05529 L'article 50 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05529)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05530 et 85 05531 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude des articles 51 et 52 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05532 L'article 53 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05532)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05533 L'article 54 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05533)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05534 L'article 55 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05534)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennet, Melançon, Berthelet, Simard, Boskey inscrivent leur dissidence (10).

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05529 Item 50 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05530 and Moved by Councillor Lorange,
85 05531 Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of Items 51 and 52 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05532 Item 53 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05533 Item 54 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05534 Item 55 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennet, Melançon, Berthelet, Simard, Boskey record their opposition (10).

85 05535 L'article 56 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05535)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05536 L'article 57 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05536)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05537 L'article 58 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05537)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05538 L'article 59 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05538)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard et Auf der Maur inscrivent leur dissidence (9).

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05535 Item 56 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05536 Item 57 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05537 Item 58 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05538 Item 59 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard and Auf der Maur record their opposition (9).

85 05539 L'article 60 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05539)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05540 L'article 61 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05540)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05541 L'article 62 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05541)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05542 L'article 63 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05542)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

179

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05539 Item 60 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05540 Item 61 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05541 Item 62 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05542 Item 63 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05543 L'article 64 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05543)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05544 L'article 65 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05544)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05545 L'article 66 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05545)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05546 L'article 67 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05546)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05543 Item 64 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05544 Item 65 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05545 Item 66 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05546 Item 67 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05547 L'article 68 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05547)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05548 L'article 69 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05548)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05549 L'article 70 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05549)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05550 L'article 71 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05550)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

481

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05547 Item 68 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05548 Item 69 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05549 Item 70 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05550 Item 71 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05551 L'article 72 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05551)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05552 L'article 73 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05552)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05533 L'article 74 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05533)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05554 L'article 75 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05554)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05551 Item 72 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05552 Item 73 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05533 Item 74 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05554 Item 75 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05555 L'article 76 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05555)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (9).

85 05556 L'article 77 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05556)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05557 L'article 78 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05557)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05558 L'article 79 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05558)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05555 Item 76 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Cardinal, Bennett, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (9).

85 05556 Item 77 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05557 Item 78 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05558 Item 79 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05559 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 80 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05560 Proposé pr le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 81 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05561 L'article 82 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05561)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05562 L'article 83 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05562)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05559 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 80 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05560 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 81 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05561 Item 82 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05562 Item 83 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05563 L'article 84 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05563)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05564 L'article 85 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05564)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

85 05565 L'article 86 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05565)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05566 L'article 87 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05566)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05563 Item 84 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05564 Item 85 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

85 05565 Item 86 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05566 Item 87 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05567 L'article 88 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05567)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05568 L'article 89 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05568)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05569 L'article 90 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05569)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05570 L'article 91 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05570)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05567 Item 88 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05568 Item 89 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05569 Item 90 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05570 Item 91 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05571 L'article 92 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05571)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05572 L'article 93 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05572)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05573 L'article 94 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05573)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05574 L'article 95 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05574)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05571 Item 92 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To dopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05572 Item 93 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05573 Item 94 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05574 Item 95 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05575 L'article 96 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05575)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05587 L'article 97 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05587)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05577 L'article 98 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05577)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05578 L'article 99 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05578)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

485
MONDAY, April 1st, 1985.

85 05575 Item 96 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05587 Item 97 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05577 Item 98 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05578 Item 99 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05579 L'article 100 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05579)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05580 L'article 101 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05580)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05581 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05591)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05582 L'article 103 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05582)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05579 Item 100 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05580 Item 101 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05591 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05582 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05583 L'article 104 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05583)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05584 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05584)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05585 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05585)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05586 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05586)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05583 Item 104 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05584 Item 105 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05585 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05586 Item 107 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05587 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05587)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05588 L'article 109 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05588)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05589 L'article 110 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05589)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05590 L'article 111 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05590)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05587 Item 108 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05588 Item 109 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05589 Item 110 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05590 Item 111 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05591 L'article 112 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05591)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05592 L'article 113 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05592)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05593 L'article 114 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05593)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05594 L'article 115 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05594)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05591 Item 112 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05592 Item 113 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05593 Item 114 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05594 Item 115 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05595 L'article 116 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05595)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05596 L'article 117 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05596)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05597 L'article 118 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05597)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05598 L'article 119 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05598)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05595 Item 116 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05596 Item 117 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05597 Item 118 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05598 Item 119 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05599 L'article 120 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05599)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05600 L'article 121 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05600)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05601 L'article 122 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05601)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05602 L'article 123 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05602)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05599 Item 120 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05600 Item 121 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05601 Item 122 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05602 Item 123 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05603 L'article 124 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05603)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05604 L'article 125 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05604)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05605 L'article 126 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05605)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05606 L'article 127 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05606)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05603 Item 124 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05604 Item 125 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05605 Item 126 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05606 Item 127 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05607 L'article 128 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05607)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (12).

85 05608 L'article 129 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05608)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

85 05609 L'article 130 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05609)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

85 05610 L'article 131 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05610)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05607 Item 128 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (12).

85 05608 Item 129 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

85 05609 Item 130 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillor Gardiner,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05610 Item 131 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05611 L'article 132 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05611)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05612 L'article 133 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05612)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05613 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 05618 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 134 à 139 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 05613 à 85 05618)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05619 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 05625 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 140 à 146 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 05619 à 85 05625)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05611 Item 132 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05612 Item 133 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05613 to Moved by Councillor Lorange,
85 05618 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 134 to 139 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05619 to Moved by Councillor Lorange,
85 05625 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 140 to 146 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05626 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 05630 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 147 à 151 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 05626 à 85 05630)

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05631 L'article 152 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05631)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05632 L'article 153 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05632)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05633 L'article 154 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05633)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05626 to Moved by Councillor Lorange,
85 05630 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 147 to 151 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05631 Item 152 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05632 Item 153 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05633 Item 154 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05634 L'article 155 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05634)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05635 L'article 156 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05635)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05636 L'article 157 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05636)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05637 L'article 158 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05637)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 1st, 1985.

85 05634 Item 155 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05635 Item 156 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05636 Item 157 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05637 Item 158 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 1^{er} avril 1985.

85 05638 L'article 159 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05638)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05639 L'article 160 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05639)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

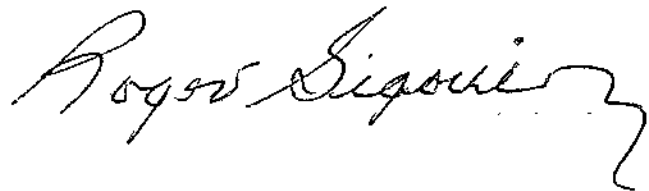
À 21:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente assemblée à MARDI, 2 avril 1985 à 18h00 pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

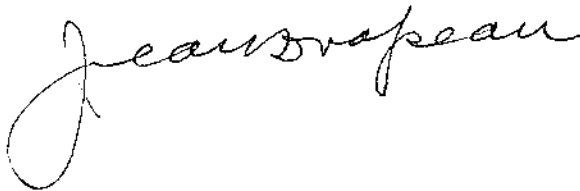
Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

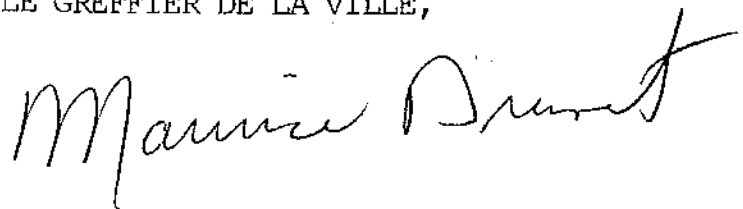


Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,



LE GREFFIER DE LA VILLE,



MONDAY, April 1st, 1985.

85 05638 Item 159 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05639 Item 160 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

At 21:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, April 2, 1985 at 18 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Roger Sigouin.

I give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
Jean Drapeau. (signed)

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

tenue le MARDI, 2 avril 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: La conseillère Ménard, au fauteuil;

Les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Trottier, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, Boskey et Rasoulis.

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Gagnon-Larocque, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Forcillo, Prigent, Cardinal, Simard et Salvatore à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge, respectivement Greffier adjoint de la Ville et Assistant-greffier de la Ville.

SONT ABSENTS: les conseillers Luccisano, Lussier, Provost, Varin, Beaudoin, Auf der Maur et Berliner.

À 18:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Documents relatifs à l'application de la proportion médiane pour l'année 1980;
- 2.- Réponse à monsieur Pierre Lachapelle concernant les activités de déneigement au cours de l'hiver;
- 3.- Réponse au conseiller Rotrand concernant le lot vacant situé à l'angle nord-ouest de l'avenue Victoria et la rue Vézina;
- 4.- Réponse au conseiller Rotrand concernant les services municipaux qui pourraient être relocalisés à l'édifice situé au 750, rue Bonsecours lors du départ du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal qui occupe actuellement cet immeuble;
- 5.- Réponse au conseiller Melançon concernant l'octroi d'un contrat relatif au projet de glissades d'eau à La Ronde;
- 6.- Réponse au conseiller Prescott concernant les restaurants de la rue Duluth;
- 7.- Rapport des activités et mandats confiés à l'agence Carlson, Rockey & Ass. pour l'année 1984;
- 8.- Réponse à monsieur Éric Jeffries concernant des travaux à être effectués dans le cadre du PIQA Guilbeault.

Le conseiller Rotrand soumet, en vertu de l'article 121 de la Charte, une motion relative au 40^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis. Faute d'unanimité, cette motion est déclarée irrecevable par la présidente de l'assemblée.

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, April 2, 1985,
at 18 hours.

WERE PRESENT: Councillor Ménard, in the chair;

Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Trottier, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Rotrand, Boskey and Rasoulis.

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Gagnon-Larocque, Malouf, Luccisano, Magnan, Paris, Beauchemin, Hamelin, Dancosst, Forcillo, Prigent, Cardinal, Simard and Salvatore at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge, respectively Greffier adjoint de la Ville and Assistant-greffier de la Ville.

WERE ABSENT: Councillors Luccisano, Lussier, Provost, Varin, Beaudoin, Auf der Maur and Berliner.

At 18:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Documents relating to the application of the median proportion for the year 1980;
- 2.- Answer to Mr. Pierre Lachapelle concerning snow removal activities during the winter;
- 3.- Answer to Councillor Rotrand concerning the vacant lot at the north-west corner of Victoria Avenue and Vézina Street;
- 4.- Answer to Councillor Rotrand concerning the municipal services which could be relocated in the building at 750 Bonsecours Street once that immovable is vacated by the Police Department of Montréal Urban Community;
- 5.- Answer to Councillor Melançon concerning the award of a contract relating to proposed water slides at La Ronde;
- 6.- Answer to Councillor Prescott concerning Duluth Street restaurants;
- 7.- Report of activities and mandates entrusted to the Carlson, Rockey & Ass. agency for the year 1984;
- 8.- Answer to Mr. Eric Jeffries concerning work to be performed in connection with the PIQA Guilbeault.

Councillor Rotrand submitted, under Section 121 of the Charter, a motion relating to the 40th anniversary of liberation from nazi concentration camps. Failing unanimity, that motion was declared unacceptable by the meeting chairwoman.

85 05640 L'article 161 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05640)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05641 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 05645 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 162 à 166 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 05641 à 85 05645)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Bennett, Georgoulis, Berthelet, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (7) sur l'article 164 de l'ordre du jour.

85 05646 L'article 167 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05646)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05647 L'article 168 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05647)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont lus et agréés.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05640 Item 161 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05641 to Moved by Councillor Lorange,
85 05645 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 162 to 166 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Bennett, Georgoulis, Berthelet, Rotrand and Boskey record their opposition (7) on Item 164 of the agenda.

85 05646 Item 167 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05647 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Gardiner, Bennett, Prescott, Berthelot, Simard et Boskey inscrivent leur dissidence (6) sur l'article 2.2 dudit projet de règlement.

85 05648 L'article 169 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05648)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05649 L'article 170 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05649)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, April 2, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Gardiner, Bennett, Prescott, Berthelet, Simard and Boskey record their opposition (6) on Article 2.2 of the said draft by-law.

85 05648 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05649 Item 170 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05650 L'article 171 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05650)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05651 L'article 172 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05651)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Gardiner, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard et Boskey inscrivent leur dissidence (8) sur les paragraphes a) et b) de l'article 2 du règlement 2084 tel que modifié par le présent règlement.

85 05652 L'article 173 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05652)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05650 Item 171 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05651 Item 172 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Gardiner, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard and Boskey record their opposition (8) on paragraphs a) and b) of Article 2 of the by-law 2084 as amended by the present by-law.

85 05652 Item 173 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ce projet de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05653 L'article 174 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05653)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05654 L'article 175 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05654)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05655 L'article 176 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05655)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

TUESDAY, April 2, 1985.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05653 Item 174 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05654 Item 175 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05655 Item 176 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 05656 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De REMPLACER la rubrique de l'article 177 de l'ordre du jour par la suivante:

- "a) Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie du quartier de Saint-André (4981).
- b) Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980)."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05656 L'article 177 a) de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05656)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 05657 L'article 177 b) de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05657)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 05658 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la rubrique de l'article 178 de l'ordre du jour en biffant le paragraphe b) dudit article.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05656 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To REPLACE the title of Item 177 of the agenda by the following:

- "a) By-law amending the By-law for the zoning of part of St. Andrew Ward (4981).
- b) By-law amending the By-law for the zoning of La Fontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980)."

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05656 Item 177 a) of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

85 05657 Item 177b) of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 05658 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the title of Item 178 of the agenda by crossing out paragraph b) of the said article.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MARDI, 2 avril 1985.

L'article 178 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05658)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 05659 L'article 179 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05659)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

85 05660 L'article 180 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05660)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 176 à 180 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

TUESDAY, April 2, 1985.

Item 178 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 05659 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

85 05660 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under 176 to 180 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting which will be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

85 05661 L'article 181 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05661)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05662 L'article 182 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05662)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05663 L'article 183 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05663)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05664 L'article 184 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05664)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05661 Item 181 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05662 Item 182 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05663 Item 183 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05664 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MARDI, 2 avril 1985.

85 05665 L'article 185 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05665)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05666 L'article 186 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05666)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05667 L'article 187 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05667)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05668 L'article 188 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05668)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05665 Item 185 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05666 Item 186 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05667 Item 187 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05668 Item 188 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05669 L'article 189 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05669)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Berthelet,

De reconsidérer l'étude de l'article 189 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05670 L'article 190 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05670)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05671 L'article 191 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05671)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05669 Item 189 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Berthelet,

To reconsider the study of Item 189 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05670 Item 190 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05671 Item 191 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

85 05672 L'article 192 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05672)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05673 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 193 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05674 L'article 194 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05674)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

85 05675 L'article 195 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 05675)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 194 et 195 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05672 Item 192 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05673 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 193 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05674 Item 194 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

85 05675 Item 195 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 194 and 195 of the agenda will again be listed on the agenda of the first Council meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

MARDI, 2 avril 1985.

85 05676 L'article 196 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05676)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05677 L'article 197 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05677)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05678 L'article 198 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 05678)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05505 à 85 05520,
85 05526, 85 05530 et
85 05531 Le Conseil reprend l'étude des articles 26 à 41, 47, 51 et 52 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 26 à 41, 47, 51 et 52 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

(Pour rapports voir dossiers 85 05505 à 85 05520, 85 05526,
85 05530 et 85 05531)

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05676 Item 196 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05677 Item 197 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05678 Item 198 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05505 to 85 05520,
85 05526, 85 05530 and
85 05531 The Council resumed the study of Items 26 to 41, 47, 51 and 52 of the agenda which was suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the report from the Comité exécutif relating to Items 26 to 41, 47, 51 and 52 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05544 Le Conseil reprend l'étude de l'article 65 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05553 Le Conseil reprend l'étude de l'article 74 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée, immédiatement avant l'article 175 de l'ordre du jour, qui avait été également suspendu à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05609 Le Conseil reprend l'étude de l'article 130 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage et ladite motion d'adoption de l'article 130 est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05652 Le Conseil reprend l'étude de l'article 173 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De retourner ledit projet de règlement au Comité exécutif.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 05553 et Proposé par le conseiller Lorange,
85 05654 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 74 et 175 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

TUESDAY, April 2, 1985.

85 05544 The Council resumed the study of Item 65 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05553 The Council resumed the study of Item 74 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone consideration of that report to a later phase of this meeting, immediately before Item 175 of the agenda which also had been deferred to to a previous phase of this meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05609 The Council resumed the study of Item 130 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

A debate arising and the said adoption motion of Item 130 having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05652 The Council resumed the study of Item 173 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To refer back the said draft by-law to the Comité exécutif.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 05553 and Moved by Councillor Lorange,
85 05654 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 74 and 175 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

MARDI, 2 avril 1985.

À 20:22 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 74 et 175 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. La présidente de l'assemblée désigne le conseiller Trottier, maire suppléant, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Cidem, Joseph Naaman, commissaire adjoint, et Claude Piché, commissaire général adjoint, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 21:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

La présidente de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Trottier, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis à la présidente de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

À 21:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente assemblée à MERCREDI, 3 avril 1985 à 18:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE,

Georgette Ducharme

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,

Jean Gauthier

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

TUESDAY, April 2, 1985.

At 20:22 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go into committee of the whole to proceed with the study of Items 74 and 175 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairwoman designated Councillor Trottier, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitations of the latter, Messrs. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Cidem, Joseph Naaman, commissaire adjoint, and Claude Piché, commissaire général adjoint, entered Council Room and answered questions from Councillors.

At 21:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairwoman of the meeting resumed the chair. Councillor Trottier, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

At 21:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, April 3, 1985 at 18:00 hours to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Jocelyne Ménard.

I hereby give my assent to these minutes
and I affix my signature.

THE MAYOR,

(signed) Jean Drapeau

THE GREFFIER DE LA VILLE,

(signed) Maurice Brunet.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MERCREDI, 3 avril 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: La conseillère Ménard, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis.

Les conseillers Sigouin, Magnan, Vanier, Dancosst, Forcillo, Prigent, Cardinal, Georgoulis, Limonchik, Auf der Maur et Berliner à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Gagnon-Larocque, Provost, Varin, Beaudoin et Salvatore.

À 18:06 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

À l'expiration du délai de 15 minutes prévu par les règlements, la présidente de l'assemblée déclare la période de questions close.

En vertu de l'article 17 des règlements du Conseil, les conseillers Rotrand, Boskey, Doré, Fainstat et Perreault désirent alors en appeler au Conseil de cette décision.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis (17)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent et Christin (34).

En conséquence, l'appel est rejeté par le Conseil et la décision de la présidente de l'assemblée est maintenue.

REGULAR ADJOURNED MEETING

515

held on WEDNESDAY, April 3, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Ménard, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis.

Councillors Sigouin, Magnan, Vanier, Dancosst, Forcillo, Prigent, Cardinal, Georgoulis, Limonchik, Auf der Maur and Berliner at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Gagnon-Larocque, Provost, Varin, Beaudoin and Salvatore.

At 18:06 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Upon expiry of the 15-minute time-limit provided under the regulations, the meeting chairwoman declared the question period closed.

In accordance with Article 17 of the Rules of the Council, Councillors Rotrand, Boskey, Doré, Fainstat and Perreault demanded an appeal to the Council against that decision.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis (17)

AGAINST: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent and Christin (34).

Accordingly, the appeal was rejected by the Council and chairwoman's decision was sustained.

À 18:32 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude des articles 74 et 175 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. La présidente de l'assemblée désigne le conseiller Trottier, maire suppléant, pour présider le comité plénier. À l'invitation de ce dernier, messieurs Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, Joseph Namaan, commissaire adjoint, et Claude Piché, commissaire général adjoint, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 19:15 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lussier,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

La présidente de l'assemblée reprend le fauteuil. Le conseiller Trottier, président du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis à la présidente de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le rapport du Comité exécutif relatif à l'article 74 de l'ordre du jour.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture du projet de règlement relatif à l'article 175 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 17 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

WEDNESDAY, April 3, 1985.

At 18:32 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of Items 74 and 175 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council then resumed in committee of the whole. The chairwoman of the meeting designated Councillor Trottier, Acting Mayor, to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Messrs. Yvon Gariépy, directeur et commissaire général de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal, Joseph Namaan, commissaire adjoint, and Claude Piché, commissaire général adjoint, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 19:15 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lussier,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report progress.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairwoman of the meeting resumed the chair. Councillor Trottier, chairman of the committee of the whole, reported progress to the chairwoman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the report from the Comité exécutif relating to Item 74 of the agenda.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the draft by-law relating to Item 175 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 to 17 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

85 05679 L'article 199 de l'ordre du jour est lu pour prendre en considération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU que la communauté grecque est une des plus importantes communautés ethniques de la Ville de Montréal;

ATTENDU que la communauté grecque a exprimé à la Ville son désir qu'un parc et une rue, situés dans les secteurs de la Ville où la communauté grecque de Parc Extension est très en vue, soient désignés d'un nom grec;

ATTENDU qu'une grande partie des Montréalais qui habitent dans le secteur de Parc Extension sont d'origine grecque;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de donner un nom grec à un parc et à une rue du secteur de Parc Extension.

Le gouvernement de la Grèce est prêt à offrir, sans frais, une statue grecque en rapport avec le nom choisi et à envoyer une délégation lors de la cérémonie.

À la demande du conseiller Rasoulis et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à l'assemblée régulière du mois de septembre 1985.

85 05680 L'article 200 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Berliner:

ATTENDU que les modifications aux règlements de zonage affectent autant un endroit en particulier que le territoire environnant;

ATTENDU qu'il est de l'intérêt de tous les Montréalais que les personnes qui pourraient subir un préjudice suite à l'adoption d'une modification à un règlement de zonage puissent exprimer leur désapprobation à l'administration avant que ladite modification à un règlement de zonage soit adoptée par le Conseil;

ATTENDU que présentement l'administration ne communique ni avec:

a) les propriétaires ou les locataires qui sont touchés par une modification à un règlement de zonage;

ou

b) les propriétaires ou locataires du territoire environnant touchés par une modification à un règlement de zonage;

ATTENDU par conséquence, que les propriétaires ou locataires souvent ne prennent connaissance des dispositions d'un changement à un règlement de zonage seulement après adoption par le Conseil et conséquemment après avoir subi un préjudice suite à l'adoption d'une telle modification;

Proposé par le conseiller Berliner,
Appuyé par les conseillers Auf der Maur et Rasoulis,

B

WEDNESDAY' April 3, 1985.

85 05679 Item 199 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS the Greek community is one of the larger ethnic communities in the City of Montréal;

WHEREAS the Greek community has expressed its desire to the City that a park and a street located within those sectors of the City wherein the Greek community in Park Extension is prominent be given a Greek name;

WHEREAS a large proportion of the Montrealers living in the Park Extension area are of Greek origin;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of naming a park and a street in the Park Extension area with a Greek name.

The Greek Government is ready to send free of charge a Greek statue for the name which will be chose also a delegation for the ceremony.

At the request of Councillor Rasoulis and with unanimous consent of the members present, consideration of that motion was deferred to the regular meeting of the month of September 1985.

85 05680 Item 200 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Berliner:

WHEREAS changes to zoning by-laws affect both the particular area in question and the surrounding land;

WHEREAS it is in the interest of all Montrealers that those people who believe that they may be prejudiced by a proposed change to a zoning by-law, should be able to voice their concerns to the administration prior to the proposed change to the by-law being adopted by Council;

WHEREAS the administration does not at present communicate with either:

a) the property owners and tenants who will be affected by a proposed change to a zoning by-law;

or

b) the property owners and tenants surroundings the area to be affected by a proposed change to a zoning by-law;

WHEREAS as a result, property owners and tenants often become aware of the particulars of a change to a zoning by-law only after the change has been adopted by Council and has gone into effect and, as a result, after they have been prejudiced by the change to the zoning by-law;

Moved by Councillor Berliner,
Seconded by Councillors Auf der Maur and Rasoulis,

Que le Comité exécutif:

étudie l'opportunité, au plus tard à la date de la première des deux lectures nécessaires pour l'adoption d'une modification à un règlement de zonage, de communiquer avec:

- a) tous les propriétaires et locataires du territoire touché par la modification à un règlement de zonage;
- et
- b) tous les propriétaires et locataires du territoire avoisinant l'endroit affecté par une modification à un règlement de zonage;

en indiquant la nature des modifications proposées audit règlement de zonage.

Le conseiller Berliner, avec le consentement unanime des membres présents, retire sa motion.

85 05681 L'article 201 de l'ordre du jour est lu pour prendre en considération la motion suivante du conseiller Georgoulis:

- ATTENDU QUE les minorités ethniques constituent environ 30% de la population de Montréal et doivent être considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière de la Ville;
 - ATTENDU QUE le plus grand nombre de minorités ethniques au Québec résident à Montréal;
 - ATTENDU QUE l'intégration des minorités ethniques à la vie montréalaise peut être remarquablement favorisée par leur intégration au niveau de l'emploi dans les institutions publiques;
 - ATTENDU QUE la Ville de Montréal est parmi les plus importants employeurs à Montréal;
 - ATTENDU QUE la majorité des citoyens et citoyennes d'origine ethnique ont de la difficulté à bénéficier des mêmes services municipaux que l'ensemble de la population à cause du problème de la langue;
 - ATTENDU QUE les minorités ethniques sont sous-représentées dans la fonction publique municipale par rapport à leur présence réelle dans la population;
 - ATTENDU QUE les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne permettant les programmes d'action à l'égalité (action positive) ne sont pas encore entrés en vigueur;
 - ATTENDU QUE la conception et l'élaboration de tels programmes prendront un certain temps pour se réaliser;
- il est souhaitable que de tels programmes soient implantés à la Ville de Montréal dans les plus brefs délais;

Proposé par le conseiller Georgoulis,
Appuyé par les conseillers Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand et Melançon,

QUE le Comité exécutif étudie:

- A - la possibilité de mandater le Service du personnel de préparer la mise sur pied d'un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi (action positive) visant à favoriser l'embauche de personnes provenant des minorités ethniques et que ce programme puisse s'appliquer à toutes les catégories d'emploi existantes à la Ville de Montréal;

That the Comité exécutif:

study the advisability of, no later than the date of the first of the two mandatory votes needed for a proposed change to a zoning by-law, communicating with:

- a) all property owners and tenants in the area that is to be affected by the proposed change to the zoning by-law;
- and
- b) all property owners and tenants immediately surrounding the area to be affected by the proposed change to the zoning by-law;

and indicating to them the nature of the proposed change to the zoning by-law.

Councillor Berliner, with the unanimous consent of the members present, withdrew his motion.

85 05681 Item 201 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Georgoulis:

WHEREAS ethnic minorities account for approximately 30% of the population of Montréal, and must be considered as full-fledged citizens of the Ville;

WHEREAS the largest number of ethnic minorities in the Province of Québec reside in Montréal;

WHEREAS the integration of ethnic minorities into the life of Montréal can be greatly facilitated by their integration through employment in public institutions;

WHEREAS the Ville de Montréal is one of the most important employers in Montréal;

WHEREAS the majority of citizens of ethnic origin find it difficult to take advantage of the same municipal service as the population at large because of the language problem;

WHEREAS ethnic minorities are under-represented in the municipal public service compared to their actual presence in the population;

WHEREAS Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne allowing equal treatment action program (positive action) are not effective as yet;

WHEREAS the design and preparation of such programs will take some time;

WHEREAS it is desirable that such programs be established at the Ville de Montréal within the shortest possible time;

Moved by Councillor Georgoulis,
Seconded by Councillors Boskey, Cardinal, Prescott, Rotrand and Melançon,

THAT the Comité exécutif consider:

- A - the possibility entrusting the Service du personnel with the preparation and establishment of an equal employment access program (positive action) to favor the hiring of persons from ethnic minorities, and that such program apply to all existing categories of employment in the Ville de Montréal;

- B - la possibilité que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès du Gouvernement du Québec afin qu'il promulgue les articles 86.1 à 86.10 de la Charte des droits de la personne.

Proposé par le conseiller Georgoulis,
Appuyé par le conseiller Doré,

De MODIFIER ladite motion en remplaçant partout où elle se retrouve l'expression "minorités ethniques" par l'expression "groupes ethniques".

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Un débat s'engage sur la motion principale et à la demande du Maire Jean Drapeau et du conseiller Lorange, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Savoidakis, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner et Rasoulis (16)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussills, Malouf, Luccisano, Lussier, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent et Christin (32)

Ladite motion principale est donc rejetée.

85 05682 L'article 202 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Rasoulis:

ATTENDU QUE des voies de chemin de fer de direction nord-sud traversent présentement le secteur de Parc Extension;

ATTENDU QU' il n'existe présentement aucun passage à niveau ou voie piétonnière surélevée à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemin de fer susmentionnées;

ATTENDU QUE des milliers de personnes traversent quotidiennement les voies de chemin de fer illégalement à l'intersection susmentionnée;

ATTENDU QUE les gens qui traversent les voies illégalement à l'intersection susmentionnée mettent chaque fois leur vie en danger;

Proposé par le conseiller Rasoulis,
Appuyé par les conseillers Berliner et Auf der Maur,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité, soit:

- a) de construire une voie piétonnière surélevée à ladite intersection;
ou
- b) de travailler de concert avec les compagnies de chemin de fer pour établir un passage à niveau à ladite intersection.

À la demande du conseiller Rasoulis et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

- B - the possibility that the Ville de Montréal make representations to the Gouvernement du Québec so that it will edict Sections 86.1 to 86.10 of the Charte des droits de la personne.

Moved by Councillor Georgoulis,
Seconded by Councillor Doré,

To AMEND the said motion by replacing, whenever it is found, the expression "ethnic minorities" by the expression "ethnic groups".

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

A debate arising and the said main motion and at the request of Mayor Jean Drapeau and Councillor Lorange, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and the Council divided as follows:

FOR: Councillors Savoidakis, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner and Rasoulis (16)

AGAINST: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Morin, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussills, Malouf, Luccisano, Lusier, Trottier, Paris, Beauchemin, Roy A., Roy G., Martineau, Rail, Laramee, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent and Christin (32)

The said main motion was therefore defeated.

85 05682 Item 202 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Rasoulis:

WHEREAS railroad lines running in the north-south direction presently cut through the Park Extension area;

WHEREAS there is presently no railroad level crossing or pedestrian overhead crosswalk at the intersection of Liege and the aforementioned north-south railroad line;

WHEREAS thousands of people are, on a daily basis, presently illegally crossing the railroad tracks at the aforementioned intersection;

WHEREAS the people who illegally cross the tracks at the aforementioned intersection are, at each crossing, putting their lives in danger;

Moved by Councillor Rasoulis,
Seconded by Councillors Berliner and Auf der Maur,

THAT the Comité exécutif study the possibility of either:

- a) building a pedestrian overhead crosswalk at the aforementioned intersection; or
- b) working with the railroad companies to create a railroad level crossing at the aforementioned intersection.

At the request of Councillor Rasoulis and with the unanimous consent of the members present, consideration of that motion was deferred to the next Council meeting.

85 05683 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

À 21:05 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE,

Josée Simard

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,

Jean Drapeau

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 15 avril 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

Maurice Brunet

LE MAIRE,

Jean Drapeau

WEDNESDAY, April 3, 1985.

85 05683 The item of the agenda relating to the notices of motions having been read. No notice of motion was tabled with the Greffier.

At 21:05 hours, this days, the Council having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

(signed) THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
Jocelyne Ménard

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
Jean Drapeau (signed)

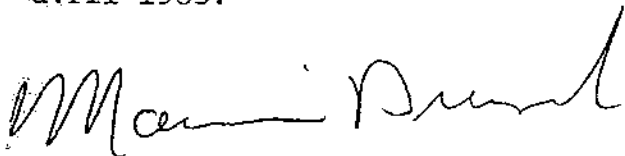
(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

These minutes were ratified at the Council meeting held on April 15, 1985.

(signed) THE GREFFIER DE LA VILLE,
Maurice Brunet.

(signed) THE MAIRE,
Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal de
l'assemblée du Conseil du 1er
avril 1985.



Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, 15 avril 1985, à 18:00, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the MONDAY, April 15, 1985 at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



<p>ASSEMBLÉE SPÉCIALE</p> <p>DU</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>LUNDI, 15 AVRIL 1985</p> <p>À 18h00</p>	<p>SPECIAL MEETING</p> <p>OF</p> <p>Conseil de la</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL</p> <p>MONDAY, APRIL 15, 1985</p> <p>AT 18 hours</p>
--	---

AVIS DE CONVOCATION

Hôtel de Ville, 11 avril 1985.

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du Conseil est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, QUINZIÈME jour d'AVRIL courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

NOTICE OF MEETING

City Hall, April 11, 1985.

Take notice that a special meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the FIFTEENTH day of APRIL instant, at 18 hours, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 15 avril 1985.
MONDAY, April 15, 1985.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

SPECIAL MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

- 1 -

Lecture et ratification du
procès-verbal de l'assemblée précé-
dente.

Reading and confirmation of the
minutes of the preceding meeting.

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Projet de règlement

Draft by-law

- 2 -

Règlement sur les districts élec-
toraux.

By-law concerning the electoral
districts.

LUNDI, 15 avril 1985.
MONDAY, April 15, 1985.

Octroi d'une commande

Awarding of an order

- 3 -

Octroi à Les Pétroles J et G. Gauthier Inc., pour une période n'excédant pas 12 mois, d'une commande pour la fourniture d'huile diesel (type carburant) pour un coût total approximatif de \$ 895 000,00.

Awarding to Les Pétroles J et G. Gauthier Inc., for a period not exceeding 12 months, of an order for the supply of diesel oil (fuel type) for a total of approximately \$ 895 000,00.

Vote de crédits et
octroi de contrats

Appropriations and
awarding of contracts

Pavage

Paving

- 4 -

\$ 18 400,00 - rue Saint-Gabriel, de la rue de la Commune à la rue Saint-Paul - Les Sols Taillefer Ltée - \$ 16 215,00.

\$ 18 400,00 - Saint-Gabriel Street, from de la Commune Street to Saint-Paul Street - Les Sols Taillefer Ltée - \$ 16 215,00.

Pavage, trottoirs et
aménagement urbain

Paving, sidewalks and
urban development

- 5 -

\$ 800 200,00 - rue Saint-Paul, deux côtés, de la place Jacques Cartier au boulevard Saint-Laurent - Les Sols Taillefer Ltée - \$ 734 505,00.

\$ 800 200,00 - Saint-Paul Street, both sides, from Place Jacques Cartier to Saint-Laurent Boulevard - Les Sols Taillefer Ltée - \$ 734 505,00.

LUNDI, 15 avril 1985.
MONDAY, April 15, 1985.

Trottoirs

Sidewalks

- 6 -

\$ 6 800,00 - rue Saint-Gabriel,
deux côtés, de la rue de la Commune
à la rue Saint-Paul - Les Sols Tail-
lefer Ltée - \$ 16 125,00.

\$ 6 800,00 - Saint-Gabriel
Street, both sides, from de la Com-
mune Street to Saint-Paul Street -
Les Sols Taillefer Ltée -
\$ 6 125,00.

Projet de règlement de zonage
(1ere étude)

Draft zoning by-law
(1st study)

- 7 -

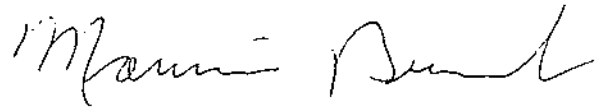
Règlement modifiant le règlement
concernant l'occupation des ter-
rains, la construction et l'occu-
pation des bâtiments dans certaines
parties des quartiers Saint-Georges
et Saint-André (1651).

By-law amending the By-law con-
cerning the occupancy of parcels of
land and the erection and occupancy
of buildings in certain parts of
St. George and St. Andrew Wards
(1651).

Avis de motions.

Notice of motions.

Le Greffier de la Ville,



ASSEMBLEE SPECIALE

tenue le LUNDI, 15 avril 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Lussier, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prégent, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Roussille, Magnan, Beauchemin, Vanier, Dancosst, Forcillo, Limonchik et Auf der Maur à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier, Léon Laberge et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Luccisano et Christin.

À 18:09 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier une série de documents concernant l'application de la proportion médiane pour l'année 1980.

-o-o-o-o-o-o-o-

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue les 1^{er}, 2 et 3 avril 1985.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06420 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 8 de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif, recommandant l'octroi à la Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée, Canfarge Ltée - division Francon, Ciment Indépendant Inc. et Simard-Beaudry Inc. d'une commande pour la fourniture de mélanges bitumineux (pour épandage par profileuse), pour une période se terminant le 30 novembre 1985, pour un montant total approximatif de \$ 3 810 830,00.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

MB

SPECIAL MEETING

held on MONDAY, April 15, 1985,
at 18:00 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Morin, Sigouin, Desjardins F., Malouf, Lussier, Trottier, Paris, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Prigent, Ménard, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors La Roche, Roussille, Magnan, Beauchemin, Vanier, Dancosst, Forcillo, Limonchik and Auf der Maur at ulterior stage of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier, Léon Laberge and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville, Assistant-greffier de la Ville, and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Luccisano and Christin.

At 18:09 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

Councillor Lamarre, président du Comité exécutif, tabled a series of documents relating to the application of the median ratio for the year 1980.

-o-o-o-o-o-o-o-

Item 1 of the agenda relating to the reading and the confirmation of the minutes of the preceeding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on April, 1st, 2 and 3, 1985.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06420 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Article 121 of the Charter, to receive and study, under Item 8 of the agenda, a report of the Comité exécutif submitting to award to La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée, Canfarge Ltée - Francon Division, Ciment Indépendant Inc. and Simard-Beaudry Inc. an order for the supply of asphaltic mixes (to be laid by grader), for a period ending November 30, 1985, for a total approximately \$ 3 810 830,00.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 15 avril 1985.

85 06421 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 9 de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant l'octroi à Charles Duranceau Ltée, Les Constructions Désourdy Inc. et Simard-Beaudry Inc. d'une commande pour la fourniture de mélanges bitumineux, pour une période se terminant le 15 décembre 1985, pour un montant total approximatif de \$ 852 139,11.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—O—O—O—O—O—O—O—

85 06422 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De consentir, en conformité avec l'article 121 de la Charte, à recevoir et étudier, sous la rubrique 10 de l'ordre du jour, un rapport du Comité exécutif soumettant l'octroi à Bakelite Thermodurcis Limitée d'une commande pour la fourniture d'émulsion asphaltique pour couche d'amorçage, pour une période se terminant le 30 novembre 1985, pour un montant total approximatif de \$ 178 115,44.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—O—O—O—O—O—O—O—

85 06423 L'article 2 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 06423)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—O—O—O—O—O—O—O—

85 06424 L'article 3 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06424)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—O—O—O—O—O—O—O—

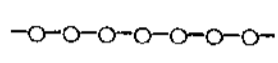
B

MONDAY, April 15, 1985.

85 06421 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Article 121 of the Charter, to receive and study, under Item 9 of the agenda, a report of the Comité exécutif submitting to award to Charles Duranceau Ltée, Les Constructions Désourdy Inc. and Simard-Beaudry Inc. an order for the supply of asphaltic mixes, for a period ending December 15, 1985, for a total approximately \$ 852 139,11.

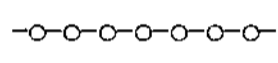
This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.



85 06422 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To agree, in accordance with Article 121 of the Charter, to receive and study, under Item 10 of the agenda, a report of the Comité exécutif submitting to award to Bakelite Thermodurcis Limitée an order for the supply of an asphaltic emulsion as prime coat, for a period ending November 30, 1985. for a total approximately \$ 178 115,44.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

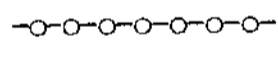


85 06423 Item 2 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

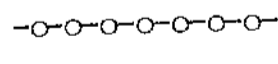


85 06424 Item 3 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.



85 06425 L'article 4 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06425)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06426 L'article 5 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06426)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06427 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER la version française du texte de l'article 6 de l'ordre du jour en changeant le montant de "\$ 16 125,00" par celui de "\$ 6 125,00.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 6 de l'ordre du jour, tel que modifié, est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06427)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06428 L'article 7 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 06428)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce projet de règlement à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

MO

MONDAY, April 15, 1985.

85 06425 Item 4 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06426 Item 5 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06427 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND the French version of the text of Item 6 of the agenda by replacing the amount of "\$ 16 125,00" by that of "\$ 6 125,00.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Item 6 of the agenda, as amended, having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06428 Item 7 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that draft by-law to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06420 L'article 8 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06420)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Le conseiller Rasoulis inscrit sa dissidence (1).

-O-O-O-O-O-O-O-

85 06421 L'article 9 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06421)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-

85 06422 L'article 10 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 06422)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-

85 06423 Le Conseil reprend l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

À 19:00 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, Mes Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et Bernard Mahoney, avocat au Service du contentieux, et monsieur Fernand Carmel entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

MONDAY, April 15, 1985.

85 06420 Item 8 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillor Rasoulis record its opposition (1).

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06421 Item 9 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06422 Item 10 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06423 The Council resumed the study of Item 2 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

At 19:00 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of Item 2 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Mes Maurice Brunet, Greffier de la Ville, et Bernard Mahoney, avocat au Service du contentieux, and monsieur Fernand Carmel, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

À 19:23 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Anfossi,

De suspendre l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-

84 06428 Le Conseil reprend l'étude de l'article 7 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 6 sont en conséquence lus et étudiés article par article et un débat s'engage.

À 19:55 heures, il est

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Sigouin,

Que ce Conseil se forme en comité plénier pour procéder à l'étude de l'article 7 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Le Conseil se forme en comité plénier. Le président de l'assemblée désigne la conseillère Ménard pour présider le comité plénier. À l'invitation de cette dernière, messieurs Michel Laville, directeur du Service de l'urbanisme, Clément Demers, assistant-surintendant de la division de la planification urbaine au même Service, et Florian Longpré, assistant-surintendant de la division des études générales au même Service, entrent dans la salle des délibérations et répondent aux questions des conseillers.

À 20:55 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Que le comité plénier lève sa séance et fasse rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

At 19:23 hours, it was

MONDAY, April 15, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Council.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairwoman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Anfossi,

To suspend the study of Item 2 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-

84 06428 The Council resumed the study of Item 7 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of that draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 6 were accordingly read and studied article by article and a debate arising.

At 19:55 hours, it was

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Sigouin,

That the Council go in committee of the whole to proceed with the study of Item 7 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

The Council resumed in committee of the whole. The chairman of the meeting designated Councillor Ménard to chair the committee of the whole. At the invitation of the later, Messrs. Michel Laville, directeur du Service de l'urbanisme, Clément Demers, assistant-surintendant de la division de la planification urbaine au même Service, and Florian Longpré, assistant-surintendant de la division des études générales au même Service, entered the Council Room and answered questions from Councillors.

At 20:55 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

That the committee of the whole adjourn its meeting and report to the Council.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Le président de l'assemblée reprend le fauteuil. La conseillère Ménard, présidente du comité plénier, fait rapport des progrès accomplis au président de l'assemblée ainsi que de la décision du Conseil siégeant en comité plénier de lever sa séance.

-o-o-o-o-o-o-o-

85 06423 Le Conseil reprend l'étude de l'article 2 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter le projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De REMPLACER les articles 2.7, 2.8, 2.19, 2.38, 2.39, 2.40, 2.55, 2.56 et 2.57 du projet de règlement présentement devant le Conseil par les suivants:

- "2.7 le district électoral numéro 7 (Préfontaine): À l'ouest, la voie ferrée du Canadien Pacifique vers le nord jusqu'à la rue Rachel; de là, vers l'est jusqu'au boulevard Pie-IX; de là, la rue Sherbrooke vers l'est jusqu'au prolongement nord de la voie ferrée du Canadien National; de là, vers le sud jusqu'à la rue Hochelaga; de là, vers l'ouest jusqu'à l'avenue Bennett; de là, vers le sud jusqu'au prolongement de la rue de Rouen, de là, cette rue et son prolongement vers l'ouest jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique."
- "2.8 le district électoral numéro 8 (de Maisonneuve): À l'ouest, l'avenue d'Orléans vers le nord jusqu'à la rue de Rouen; de là, cette rue et son prolongement vers l'est jusqu'à l'avenue Bennett; de là, vers le nord jusqu'à la rue Hochelaga; de là, vers l'est jusqu'à la voie ferrée du Canadien National; de là, vers le sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent et de là, vers l'ouest jusqu'au prolongement de l'avenue d'Orléans."
- "2.19 le district électoral numéro 19 (Rivière-des-Prairies): À l'ouest, la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord vers le nord jusqu'au boulevard Perras; de là, vers l'est jusqu'au prolongement de la 39^e Avenue; de là, le prolongement de cette avenue et cette avenue vers le sud jusqu'à la limite des villes de Montréal et d'Anjou et de là, suivant cette limite vers l'ouest jusqu'à la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord."
- "2.38 le district électoral numéro 38 (Saint-Jacques): À l'ouest, le prolongement de la rue Saint-Hubert et cette rue vers le nord jusqu'au boulevard de Maisonneuve; de là, vers l'est jusqu'à la rue Saint-Christophe; de là, vers le nord jusqu'à la rue Ontario; de là, vers l'ouest jusqu'à la rue Berri; de là, vers le nord jusqu'à la rue Sherbrooke; de là, vers l'est jusqu'à l'avenue de Lorimier; de là, vers le sud jusqu'au prolongement de l'avenue de Lorimier dans le fleuve Saint-Laurent et de là, vers l'ouest jusqu'au prolongement de la rue Saint-Hubert."
- 2.39 le district électoral numéro 39 (Saint-Jean-Baptiste): À l'ouest, le boulevard Saint-Laurent vers le nord jusqu'à l'avenue des Pins; de là, vers l'est jusqu'à la rue Saint-Denis; de là, vers le nord jusqu'à l'avenue du Mont-Royal; de là, vers l'est jusqu'à l'avenue Christophe Colomb; de là, vers le sud jusqu'à la rue Rachel; de là, vers l'ouest jusqu'à l'avenue du Parc Lafontaine; de là, vers le sud jusqu'à la rue Sherbrooke et de là, vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Christophe; de là, vers le sud jusqu'à la rue Ontario; de là, vers l'ouest jusqu'à la rue Berri; de là, vers le nord jusqu'à la rue Sherbrooke et de là, vers l'ouest jusqu'au boulevard Saint-Laurent."

12 12

The chairman of the meeting resumed the chair. Councillor Ménard, chairwoman of the committee of the whole, reported progress to the chairman of the meeting as well as the decision of Council sitting in committee of the whole to suspend the meeting.

-O-O-O-O-O-O-O-

85 06423 The Council resumed the study of Item 2 of the agenda which had been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To REPLACE Articles 2.7, 2.8, 2.19, 2.38, 2.39, 2.40, 2.55, 2.56 and 2.57 of the draft by-law now before the Conseil by the following:

2.7 electoral district number 7 (Préfontaine): To the west, the Canadian Pacific railway track northward to Rachel Street; from there, eastward to Pie IX Boulevard; from there, Sherbrooke Street eastward to the north extension of the Canadian National railway track; from there, southward to Hochelaga Street; from there, westward to Bennett Avenue; from there, southward to the Canadian National railway track; from there, southward to the extension of de Rouen Street; from there, that street and its extension westward to the Canadian Pacific railway track."

2.8 electoral district number 8 (de Maisonneuve): To the west, d'Orléans Avenue northward to de Rouen Street; from there, that street and its extension eastward to Bennett Avenue; from there, northward to Hochelaga Street; from there, eastward to the Canadian National railway track; from there, southward to the Saint-Lawrence River and from there, westward to the extension of d'Orléans Avenue."

2.19 electoral district number 19 (Rivière-des-Prairies): To the west, the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Nord northward to Perras Boulevard; from there, eastward to the extension of 39th Avenue; from there the extension of that avenue and that avenue southward to the boundary of the towns of Montréal and Anjou and from there, along the boundary westward to the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Nord."

2.38 electoral district number 38 (Saint-Jacques): To the west, the extension of Saint-Hubert Street and that street northward to boulevard de Maisonneuve; from there, eastward to Saint-Christophe Street; from there, northward to Ontario Street; from there, westward to Berri Street; from there, northward to Sherbrooke Street; from there, eastward to de Lorimier Avenue; from there, southward to the extension of de Lorimier Avenue in the Saint-Lawrence River and from there, westward to the extension of Saint-Hubert Street."

2.39 electoral district number 39 (Saint-Jean-Baptiste): To the west, Saint-Laurent Boulevard northward to Pine Avenue; from there, eastward to Saint-Denis Street; from there, northward to Mont-Royal Avenue; from there, eastward to Christophe Colomb Avenue; from there, southward to Rachel Street; from there, westward to Parc-La Fontaine Avenue; from there, southward to Sherbrooke Street and from there, westward to Saint-Christophe Street; from there, southward to Ontario Street; from there, westward to Berri Street; from there, northward to Sherbrooke Street and from there, westward to Saint-Laurent Boulevard."

"2.40 le district électoral numéro 40 (Ville-Marie): À l'ouest, l'autoroute Bonaventure vers le nord jusqu'à la rue Mill; de là, vers l'est jusqu'à la rue de la Commune; de là, vers l'est jusqu'à la rue McGill; de là, vers le nord jusqu'à la rue Saint-Antoine; de là, vers l'ouest jusqu'à la rue University; de là, vers le nord jusqu'à l'avenue des Pins; de là, vers l'est jusqu'au boulevard Saint-Laurent; de là, vers le sud jusqu'à la rue Sherbrooke; de là, vers l'est jusqu'à la rue Berri; de là, vers le sud jusqu'à la rue Ontario; de là, vers l'est jusqu'à la rue Saint-Christophe; de là, vers le sud jusqu'au boulevard de Maisonneuve; de là, vers l'ouest jusqu'à la rue Saint-Hubert; de là, vers le sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent par le prolongement de la rue Saint-Hubert; de là, jusqu'à la limite est du quai Victoria; de là, vers le sud-ouest par le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la moitié du pont Victoria et de là, suivant ce pont jusqu'à l'autoroute Bonaventure."

"2.55 le district électoral numéro 55 (Pointe-aux-Trembles): À l'ouest, la limite des villes de Montréal et de Montréal-Est vers le nord jusqu'au boulevard Henri Bourassa; de là, vers l'est jusqu'au prolongement du boulevard du Tricentenaire; de là, vers le sud, ce boulevard et ce prolongement jusqu'à la rue Dorchester; de là, vers l'ouest jusqu'à la 16^e Avenue; de là, vers le sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent et de là, vers l'ouest jusqu'à la limite des villes de Montréal et de Montréal-Est."

"2.56 le district électoral numéro 56 (de la Rousselière): À l'ouest, la 16^e Avenue vers le nord jusqu'à la rue Dorchester; de là, vers l'est jusqu'au boulevard du Tricentenaire; de là, vers le nord jusqu'à la rue Sherbrooke; de là, vers l'est jusqu'au boulevard de la Rousselière; de là, vers le sud jusqu'à la rue Notre-Dame; de là, vers l'ouest jusqu'au prolongement de la 44^e Avenue; de là, le prolongement de cette avenue vers le sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent et de là, vers l'ouest, jusqu'à la 16^e Avenue."

"2.57 le district électoral numéro 57 (du Bout-de-l'île): À l'ouest, le boulevard du Tricentenaire et son prolongement vers le nord jusqu'au boulevard Henri Bourassa; de là, vers l'est jusqu'à l'autoroute de la Rive Nord; de là, vers l'est jusqu'à la rivière des Prairies; de là, vers le sud, en contournant et en incluant l'île Bonfoin, jusqu'au fleuve Saint-Laurent; de là, vers l'ouest jusqu'au prolongement de la 44^e Avenue; de là, suivant le prolongement de cette avenue vers le nord jusqu'à la rue Notre-Dame; de là, vers l'est jusqu'au boulevard de la Rousselière; de là, vers le nord jusqu'à la rue Sherbrooke et de là, vers l'ouest jusqu'au boulevard du Tricentenaire."

D'ajouter au projet de règlement présentement devant ce Conseil l'article 2.58 qui se lit comme suit:

"2.58 le district électoral numéro 58 (): À l'ouest, la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord vers le nord jusqu'à la rivière des Prairies; de là, vers l'est, en contournant et en incluant les îles Tongas, Rochon et Gagné, jusqu'au confluent de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille-Îles; de là, vers le sud jusqu'au pont de l'autoroute de la rive nord; de là, suivant cette autoroute vers l'ouest jusqu'au boulevard Henri Bourassa; de là, vers l'ouest jusqu'à la limite des villes de Montréal et de Montréal-Est; de là, suivant cette limite et celle des villes de Montréal et d'Anjou vers l'ouest jusqu'au prolongement de la 39^e Avenue; de là, le prolongement de cette avenue et cette avenue vers le nord jusqu'au boulevard Perras et de là, vers l'ouest jusqu'à la limite des villes de Montréal et de Montréal-Nord."

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

MONDAY, April 15, 1985.

"2.40 electoral district number 40 (Ville-Marie): To the west, the Bonaventure Autoroute northward to Mill Street; from there, eastward to de la Commune Saint-Antoine Street; from there, northward to McGill Street; from there, northward to Pine Avenue; from there, eastward to Saint-Laurent Boulevard; from there, southward to Sherbrooke Street; from there, eastward to Berri Street; from there, southward to Ontario Street; from there, eastward to Saint-Christophe Street; from there, southward to Boulevard de Maisonneuve; from there, westward to Saint-Hubert Street; from there, southward to the Saint-Lawrence River along the extension of Saint-Hubert Street; from there, to the east limit of Victoria wharf; from there, toward the southwest along the Saint-Lawrence River to the half-way mark of the Victoria Bridge and from there, along that bridge to the Bonaventure Autoroute."

"2.55 electoral district number 55 (Pointe-aux-Trembles): To the west, the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Est northward to Henri Bourassa Boulevard; from there, eastward to the extension of du Tricentenaire Boulevard; from there, that boulevard and its extension southward to Dorchester Street; from there, westward to 16th Avenue; from there, southward to the Saint-Lawrence River and from there, westward to the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Est."

"2.56 electoral district number 56 (de la Rousselière): To the west, 16th Avenue northward to Dorchester Street; from there, eastward to du Tricentenaire Boulevard, from there, northward to Sherbrooke Street; from there, eastward to de la Rousselière Boulevard; from there, southward to Notre-Dame Street, from there, westward to the extension of 44th Avenue; from there, the extension of that avenue southward to the Saint-Lawrence River and from there, westward to 16th Avenue."

"2.57 electoral district number 57 (du Bout-de-l'île): To the west, du Tricentenaire Boulevard and its extension northward to Henri Bourassa Boulevard; from there, eastward to the North Shore Autoroute; from there, eastward to the Des Prairies River; from there, southward, around and including Bonfoin island, to the Saint-Lawrence River; from there, westward to the extension of 44th Avenue; from there, along the extension of that avenue northward to Notre-Dame Street; from there, eastward to De la Rousselière Boulevard; from there, northward to Sherbrooke Street and from there, westward to du Tricentenaire Boulevard."

To add to the draft by-law now before the Conseil Article 2.58 which reads as follows:

"2.58 electoral district number 58 (): To the west, the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Nord northward to the Des Prairies River; from there, eastward, around and including Tongas, Rochon and Gagné islands, to the confluence of the Des Prairies and Des Milles-Iles rivers; from there, southward to the bridge of the North Shore Autoroute; from there, along that autoroute westward to Henri Bourassa Boulevard; from there, westward to the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Est; from there, along that boundary and that of the towns of Montréal and Anjou westward to the extension of 39th Avenue; from there, the extension of that avenue and that avenue northward to Perras Boulevard and from there, westward to the boundary of the towns of Montréal and Montréal-Nord."

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De demander à la Commission de la représentation:

- a) d'approuver les articles 2.1 à 2.54 suivant la moyenne de population établie pour 57 districts électoraux à l'exception de l'article 2.19;
- b) de reconnaître dans les territoires de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles cinq (5) districts électoraux même si ces derniers ne satisfont pas aux moyennes de population et d'approuver les articles 2.19 et 2.55 à 2.58 du projet de règlement présentement devant ce Conseil.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement, tel qu'il a été modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

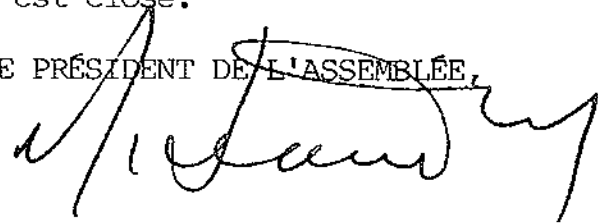
-o-o-o-o-o-o-o-

85 06429 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

-o-o-o-o-o-o-o-

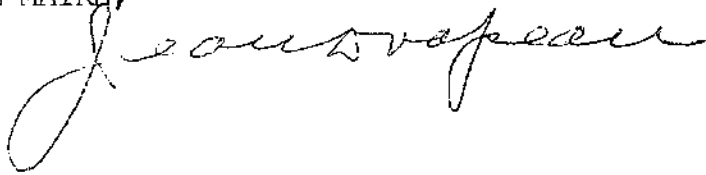
À 21:28 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

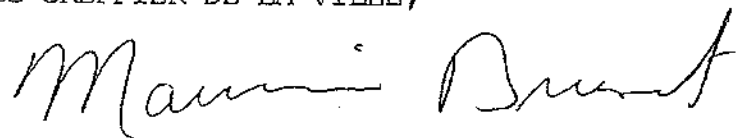


Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal et j'y appose ma signature.

LE MAIRE,



LE GREFFIER DE LA VILLE,

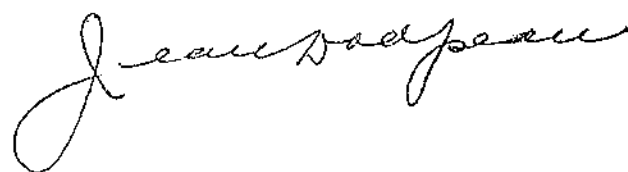


Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 6 mai 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,



LE MAIRE,



MONDAY, April 15, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To ask the director general for representation:

- a) to approve Articles 2.1 to 2.54 in accordance with the population average established for 57 electoral districts with the exception of Article 2.19;
- b) to recognize within the territories of Rivière-des-Prairies and Pointe-aux-Trembles five (5) electoral districts even if the latter do not come within the population averages and to approve Articles 2.19 and 2.55 to 2.58 of the draft by-law now before the Conseil.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law, as it was amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-

85 06429 The item of the agenda relating to the notices of motions having been read. No notice of motion was tabled with the Greffier.

-O-O-O-O-O-O-O-

At 21:28 hours, this days, the Conseil having disposed of all business submitted to it, the meeting ended.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

I hereby give my assent to the contents of these minutes and I affix my signature.

THE MAYOR,
Jean Drapeau (signed)

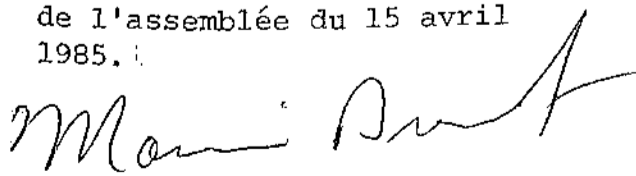
THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

These minutes were ratified at the Council meeting held on May 6, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du 15 avril
1985.


Greffier de la Ville.

Conformément à l'avis de convocation, le Conseil de la Ville de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, à l'Hôtel de Ville, le LUNDI, 6 mai, à 18:00 heures, pour prendre en considération les affaires sommairement décrites dans l'ordre du jour qui suit:

Pursuant to notice of meeting, the Conseil de la Ville de Montréal met in the Council Room, City Hall, the MONDAY, May 6, 1985, at 18 hours, to consider the business summarily specified in the following agenda:



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE	REGULAR MEETING
DU	OF
Conseil de la	Conseil de la
VILLE DE MONTRÉAL	VILLE DE MONTRÉAL
LUNDI, 6 MAI 1985	MONDAY, MAY 6, 1985
À 18h00	AT 18 hours

AVIS DE CONVOCATION

NOTICE OF MEETING

Hôtel de Ville, 2 mai 1985.

City Hall, May 2, 1985.

Prenez avis qu'une assemblée régulière du Conseil est convoquée à la demande du COMITÉ EXÉCUTIF, pour LUNDI, SIXIÈME jour de MAI courant, à 18h00, dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, afin de prendre en considération les affaires spécifiées dans l'ordre du jour suivant:

Take notice that a regular meeting of the CONSEIL is called at the request of the COMITÉ EXÉCUTIF, for MONDAY, the SIXTH day of MAY instant, at 18 hours, to consider the business specified in the following agenda:

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

REGULAR MEETING

ORDRE DU JOUR

AGENDA

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

- 1 -

Lecture et ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente.

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

RAPPORT DU
COMITÉ EXÉCUTIF

REPORT FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Projet de règlement

Draft by-law

- 2 -

Règlement sur les districts électoraux:

By-law concerning the electoral districts:

a) modification au projet de règlement;

a) amendment to the draft by-law;

b) adoption du règlement.

b) adoption of the by-law.

Projets de règlements de zonage
(2^e étude)

Draft zoning by-laws
(2nd study)

- 3 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un développement résidentiel situé sur le côté nord du boulevard Gouin, entre la limite ouest du quartier de Rivière-des-Prairies et l'autoroute 25.
(1^{er} avril 1985)

By-law providing for the approval of the building and occupancy plan of a residential development on the north side of Gouin Boulevard, between the west limit of Rivière-des-Prairies Ward and autoroute 25.
(April 1, 1985)

- 4 -

Règlement modifiant le règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).
(2 avril 1985)

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).
(April 2, 1985)

- 5 -

Règlement modifiant le règlement de zonage d'une partie du quartier de Saint-André (4981).
(2 avril 1985)

By-law amending the zoning by-law of part of St. Andrew Ward (4981).
(April 2, 1985)

- 6 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis" (4980).
(2 avril 1985)

By-law to amend the by-law entitled "Zoning of the surroundings of LaFontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St. Louis Wards" (4980).
(April 2, 1985)

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 7 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).
(2 avril 1985)

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).
(April 2, 1985)

- 8 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Règlement de zonage des quartiers de Rosemont et de Préfontaine, et d'une partie du quartier de Saint-Eusèbe" (3319):

By-law to amend the by-law entitled "Zoning by-law for Rosemont and Préfontaine Wards and part of Saint-Eusèbe Ward" (3319):

- a) article 5-1, nomenclature des rues;
- b) angle nord-est des rues Ontario et L'Espérance.

- a) article 5-1, list of streets;
- b) north-east corner of Ontario and L'Espérance Streets.

- 9 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law to amend the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and occupancy of buildings, for specific purposes" (2713):

- a) Hôpital Shriners pour l'Enfant Infirmes - agrandissement - 1529, avenue Cedar;
- b) Église Arménienne Sourp Hagop - école privée, primaire et secondaire - 1995 et 2005, rue Victor Doré;
- c) Garderie Le Joyeux Carrousel Inc. - service de garde en garderie - 6715, rue Beaulieu;
- d) Club 2/3 - bureaux - 10770, rue Chambord;
- e) Association d'entraide Ville-Marie Inc. - bureaux - 6000, 9^e Avenue;
- f) Service des Loisirs Saint-Zotique - centre communautaire, récréatif et culturel - 75, Square Sir Georges-Étienne Cartier;
- g) Université Concordia - modifications et agrandissement à un bâtiment - 7141, rue Sherbrooke ouest;
- h) Hôpital Marie-Enfant - construction d'un bâtiment - 42^e Avenue;
- i) Institut de Cardiologie de Montréal - agrandissement - 5000, rue Bélanger est;
- j) Institut Collégial Saraguay - agrandissement à un bâtiment - 9155, boulevard Gouin ouest.
(2 avril 1985)

- a) Hôpital Shriners pour l'Enfant Infirmes - extension - 1529 Cedar Avenue;
- b) Église Arménienne Sourp Hagop - private school, elementary and high school - 1995 and 2005 Victor Doré Street;
- c) Garderie Le Joyeux Carrousel Inc. - care service in a day-nursery - 6715 Beaulieu Street;
- d) Club 2/3 - offices - 10770 Chambord Street;
- e) Association d'entraide Ville-Marie Inc. - offices - 6000, 9th Avenue;
- f) Service des Loisirs Saint-Zotique - community, recreation and cultural center - 75 Sir Georges-Étienne Cartier;
- g) Concordia University - alterations to and extension of a building - 7141 Sherbrooke Street West;
- h) Hôpital Marie-Enfant - erection of a building - 42nd Avenue;
- i) Institut de Cardiologie de Montréal - extension - 5000 Bélanger Street East;
- j) Institut Collégial Saraguay - extension of a building - 9155 Gouin Boulevard West.
(April 2, 1985)

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 10 -

Règlement modifiant le règlement
d'urbanisme du quartier de Pointe-
aux-Trembles (925).
(2 avril 1985)

By-law to amend the by-law
concerning planning in Pointe-
aux-Trembles (925).
(April 2, 1985)

- 11 -

Règlement portant approbation du
plan de construction et d'occupation
de l'ensemble immobilier du Monas-
tère du Bon Pasteur situé dans le
quadrilatère délimité par les rues
Sherbrooke, de Bullion, Saint-
Norbert et Saint-Dominique.
(2 avril 1985)

By-law concerning the approval of
a plan for the construction and
occupancy of the Monastère du Bon
Pasteur building complex located in
the quadrilateral bounded by Sher-
brooke, de Bullion, Saint-Norbert
and Saint-Dominique Street.
(April 2, 1985)

RAPPORTS DU
COMITÉ EXÉCUTIF

Vote de crédits et
octroi de contrats

Égouts

REPORTS FROM THE
COMITÉ EXÉCUTIF

Appropriations and
award of contracts

Sewers

- 12 -

\$ 86 800,00 - 38^e Avenue, d'un
point au sud de l'avenue Adolphe Rho
à l'avenue Adolphe Rho - Entre-
preneurs Généraux Alba Inc. -
\$ 64 960,00.

\$ 86 800,00 - 38th Avenue, from a
point south south of Adolphe Rho
Avenue to Adolphe Rho Avenue -
Entrepreneurs Généraux Alba Inc. -
\$ 64 960,00.

- 13 -

\$ 59 200,00 - rue 184-176 (de
Chambly), de la rue Rachel à la rue
184-186, là où requis - Construc-
tion Louisbourg Ltée - \$ 44 230,00.

\$ 59 200,00 - street 184-176 (de
Chambly), from Rachel Street to
street 184-186, where needed -
Construction Louisbourg Ltée -

- 14 -

\$ 70 200,00 - rue 184-178 (de
Chambly), de la rue 184-168 (Mont-
Royal) vers le nord - Construction
Louisbourg Ltée - \$ 52 230,00.

\$ 70 200,00 - street 184-178 (de
Chambly), from street 184-168
(Mont-Royal) northward - Construc-
tion Louisbourg Ltée - \$ 52 230,00.

- 15 -

\$ 198 100,00 - rue 184-174, -175
(Joliette), de la rue Rachel à la
rue 184-168 (Mont-Royal), là où re-
quis - Construction Louisbourg Ltée
- \$ 150 005,00.

\$ 198 100,00 - street 184-174,
-175 (Joliette), from Rachel Street
to street 184-168 (Mont-Royal),
where needed - Construction Louis-
bourg Ltée - \$ 150 005,00.

- 16 -

\$ 58 700,00 - rue 184-168 (Mont-
Royal), de la rue 184-176, -178
(de Chambly) à la rue 184-174, -175
(Joliette) - Construction Louisbourg
Ltée - \$ 43 435,00.

\$ 58 700,00 - street 184-168
(Mont-Royal), from street 184-176,
-178 (de Chambly) to street 184-174,
-175 (Joliette) - Construction
Louisbourg Ltée - \$ 43 435,00.

- 17 -

\$ 203 080,00 - 7^{me} Avenue, de la
5^e Rue à la 4^e Rue - Construction
Louisbourg Ltée - \$ 203 080,00.

\$ 203 080,00 - 7th Avenue, from
5th Street to 4th Street - Construc-
tion Louisbourg Ltée - \$ 203 080,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 18 -

\$ 136 700,00 - avenue Eva Circe,
de l'avenue André Ampère à la rue
Duberger - Entrepreneurs Généraux
Alba Inc. - \$ 103 515,00.

\$ 136 700,00 - Eva Circe Avenue,
from André Ampère Avenue to Duberger
Street - Entrepreneurs Généraux Alba
Inc. - \$ 103 515,00.

- 19 -

\$ 477 600,00 - rue Sherbrooke,
deux côtés, là où requis, des limi-
tes est de la ville à la rue Taillon
- Les Pavages Ci-Bec Inc. -
\$ 363 721,05.

\$ 477 600,00 - Sherbrooke Street,
both sides, where needed, from the
east limits of the City to Taillon
Street - Les Pavages Ci-Bec Inc. -
\$ 363 721,05.

- 20 -

\$ 155 700,00 - rue Duberger, de
l'avenue Alfred Nobel à la 27^e Ave-
nue - Entrepreneurs Généraux Alba
Inc. - \$ 117 830,00.

\$ 155 700,00 - Duberger Street,
from Alfred Nobel Avenue to 27th
Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba
Inc. - \$ 117 830,00.

- 21 -

\$ 32 100,00 - rue Paul Comtois
(2638-1), de la rue 2756 à un point
situé au sud de la rue Léon Ledieu -
Construction Jeni Inc. -
\$ 23 089,00.

\$ 32 100,00 - Paul Comtois Street
(2638-1), from street 2756 to a
point south of Léon Ledieu Street -
Construction Jeni Inc. -
\$ 23 089,00.

- 22 -

\$ 38 500,00 - rue Léon Ledieu
(2638-2), de la rue René Bauset vers
l'ouest - Construction Jeni Inc. -
\$ 26 617,00.

\$ 38 500,00 - Léon Ledieu Street
(2638-2), de la rue René Bauset vers
l'ouest - Construction Jeni Inc. -
\$ 26 617,00.

- 23 -

\$ 68 400,00 - rue 2756, de la rue
René Bauset à la rue Paul Comtois -
Construction Jeni Inc. -
\$ 50 837,00.

\$ 68 400,00 - street 2756, from
René Bauset Street to Paul Comtois
Street - Construction Jeni Inc. -
\$ 50 837,00.

- 24 -

\$ 79 500,00 - boulevard Maurice
Duplessis, côté nord, de la 15^e Ave-
nue à la 14^e Avenue - Entrepreneurs
Généraux C.S. Inc. - \$ 59 385,00.

\$ 79 500,00 - Maurice Duplessis
Boulevard, north side, from 15th
Avenue to 14th Avenue - Entrepre-
neurs Généraux C.S. Inc. -
\$ 59 385,00.

- 25 -

\$ 141 900,00 - boulevard Maurice
Duplessis, côté nord, de la 38^e Ave-
nue à l'avenue Alexis Carrel -
Entrepreneurs Généraux Alba Inc. -
\$ 107 500,00.

\$ 141 900,00 - Maurice Duplessis
Boulevard, north side, from 38th
Avenue to Alexis Carrel Avenue -
Entrepreneurs Généraux Alba Inc. -
\$ 107 500,00.

- 26 -

\$ 65 800,00 - 5^e Rue (rue 98-14,
99-7), de la 52^e Avenue à la rue
98-12 - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 48 880,00.

\$ 65 800,00 - 5th Street (street
98-14, 99-7), from 52nd Avenue to
street 98-12 - G.M.C. Excavation
Inc. - \$ 48 880,00.

- 27 -

\$ 71 700,00 - 4^e Rue (rue 98-13),
de la 52^e Avenue à la rue 98-12 -
G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 53 370,00.

\$ 71 700,00 - 4th Street (street
98-13), from 52nd Avenue to street
98-12 - G.M.C. Excavation Inc. -
\$ 53 370,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 28 -
- \$ 99 800,00 - rue 98-11, de la rue 98-12 à la 4^e Rue (rue 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 74 870,00.
- \$ 99 800,00 - street 98-11, from street 98-12 to 4th Street (street 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 74 870,00.
- 29 -
- \$ 224 500,00 - 52^e Avenue, de la 5^e Rue (rue 98-14, 99-7), à la 4^e Rue (rue 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 170 220,00.
- \$ 224 500,00 - 52nd Avenue, from 5th Street (street 98-14, 99-7), to 4th Street (street 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 170 220,00.
- 30 -
- \$ 41 800,00 - rue 2756, de la rue Paul Comtois à l'avenue Bois-de-Boulogne - Construction Jeni Inc. - \$ 30 493,00.
- \$ 41 800,00 - street 2756, from Paul Comtois Street to Bois-de-Boulogne Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 30 493,00.
- 31 -
- \$ 212 800,00 - construction d'un égout pluvial dans la rue 205-1566, -1567, de la 42^e Avenue à la rue Notre-Dame et construction d'un émissaire pluvial de la rue 205-1566, -1567 jusqu'au fleuve Saint-Laurent - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 198 487,00.
- \$ 212 800,00 - laying of a rain-water sewer in street 205-1566, -1567, from 42nd Avenue to Notre-Dame Street, and construction of a rain drainage channel from street 205-1566, -1567 to the Saint-Lawrence River - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 198 487,00.
- 32 -
- \$ 136 600,00 - égout sanitaire dans la rue 205-1566, -1567, de la 42^e Avenue à la rue Notre-Dame - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 102 270,00.
- \$ 136 600,00 - sanitary sewer in street 205-1566, -1567, from 42nd Avenue to Notre-Dame Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 102 270,00.
- 33 -
- \$ 47 600,00 - égout sanitaire dans la rue Royalmount, de la rue 574-36 vers l'ouest - Cipado Construction Ltée - \$ 34 720,00.
- \$ 47 600,00 - sanitary sewer in Royalmount Street, from street 574-36 westward - Cipado Construction Ltée - \$ 34 720,00.
- 34 -
- \$ 128 600,00 - égout pluvial dans l'avenue Royalmount, de la rue 574-36 vers l'ouest - Cipado Construction Ltée - \$ 119 798,00.
- \$ 128 600,00 - rain-water sewer in Royalmount Avenue, from street 574-36 westward - Cipado Construction Ltée - \$ 119 798,00.
- 35 -
- \$ 148 300,00 - égout combiné dans l'avenue Pierre Baillargeon, de la rue Aimé Geoffrion au boulevard Perras - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 111 170,00.
- \$ 148 300,00 - combined sewer in Pierre Baillargeon Avenue, from Aimé Geoffrion Street to Perras Boulevard - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 111 170,00.
- 36 -
- \$ 184 300,00 - égout combiné sur le côté sud du boulevard Perras, de la 15^e Avenue à l'avenue Gilbert Barbier - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 138 510,00.
- \$ 184 300,00 - combined sewer on the south side of Perras Boulevard, from 15th Avenue to Gilbert Barbier Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 138 510,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 37 -

\$ 31 500,00 - égout combiné dans la 14^e Avenue, du boulevard Perras vers le nord - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 22 490,00.

\$ 31 500,00 - combined sewer in 14th Avenue, from Perras Boulevard northward - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 22 490,00.

Pavages

Pavings

- 38 -

\$ 31 900,00 - rue Robitaille, du boulevard Pierre Bernard vers l'ouest - G. Giuliani Inc. - \$ 21 165,00.

\$ 31 900,00 - Robitaille Street, from Pierre Bernard Boulevard westward - G. Giuliani Inc. - \$ 21 165,00.

- 39 -

\$ 54 100,00 - rue 405-388, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Construction Jeni Inc. - \$ 35 582,00.

\$ 54 100,00 - street 405-388, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Construction Jeni Inc. - \$ 35 582,00.

- 40 -

\$ 53 500,00 - rue 405-399, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Construction Jeni Inc. - \$ 35 130,00.

\$ 53 500,00 - street 405-399, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Construction Jeni Inc. - \$ 35 130,00.

- 41 -

\$ 127 700,00 - voie locale ouest de l'avenue Papineau, de la rue François-H. Prévost à la rue Ernest Savignac - Construction Jeni Inc. - \$ 85 736,00.

\$ 127 700,00 - west local lane of Papineau Avenue, from François H. Prévost Street to Ernest Savignac Street - Construction Jeni Inc. - \$ 85 736,00.

- 42 -

\$ 38 000,00 - rue Albert Chamberland (rue 224-7), de la rue Albert Chamberland (rue 224-6) à l'avenue Pierre Baillargeon - Construction Jeni Inc. - \$ 24 665,00.

\$ 38 000,00 - Albert Chamberland Street (street 224-7), from Albert Chamberland Street (street 224-6) to Pierre Baillargeon Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 24 665,00.

- 43 -

\$ 46 000,00 - rue Albert Chamberland (rue 224-6), de la rue Albert Chamberland (rue 224-5) à la rue Albert Chamberland (rue 224-7) - Construction Jeni Inc. - \$ 29 863,00.

\$ 46 000,00 - Albert Chamberland Street (street 224-6), from Albert Chamberland Street (street 224-5) to Albert Chamberland Street (street 224-7) - Construction Jeni Inc. - \$ 29 863,00.

- 44 -

\$ 41 100,00 - rue Albert Chamberland (rue 224-5), de la rue Albert Chamberland (rue 224-6) à l'avenue Pierre Baillargeon - Construction Jeni Inc. - \$ 26 740,00.

\$ 41 100,00 - Albert Chamberland Street (street 224-5), from Albert Chamberland Street (street 224-6) to Pierre Baillargeon Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 26 740,00.

- 45 -

\$ 20 700,00 - 4^e Rue, de la 42^e Avenue à la 41^e Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 13 635,00.

\$ 20 700,00 - 4th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 13 635,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

\$ 22 800,00 - 5^e Rue, de la 42^e Avenue à la 41^e Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 14 834,00.

\$ 22 800,00 - 5th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 14 834,00.

\$ 44 300,00 - 16^e Avenue, de la rue Albert Laberge vers le nord et sur la rue Albert Laberge dans l'intersection de la 16^e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 29 240,00.

\$ 44 300,00 - 16th Avenue, from Albert Laberge Street northward, and on Albert Laberge Street in the intersection of 16th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 29 240,00.

Trottoirs ou bordures

Sidewalks or curbs

\$ 9 800,00 - voie locale ouest de l'avenue Papineau, côté est, de la rue François-H. Prévost à la rue Ernest Savignac - Construction Jeni Inc. - \$ 7 420,00.

\$ 9 800,00 - west local lane of Papineau Avenue, east side, from François H. Prévost Street to Ernest Savignac Street - Construction Jeni Inc. - \$ 7 420,00.

\$ 112 900,00 - rue Hochelaga, deux côtés, de la rue d'Iberville à la rue Fullum - B.P. Asphalte Enr. - \$ 96 375,00.

\$ 112 900,00 - Hochelaga Street, both sides, from Iberville Street to Fullum Street - B.P. Asphalte Enr. - \$ 96 375,00.

\$ 68 200,00 - rue Saint-Jacques, deux côtés, de la rue Lenoir à la rue Delinelle - Pavage C.S.F. Inc. - \$ 62 440,00.

\$ 68 200,00 - Saint-Jacques Street, both sides, from Lenoir Street to Delinelle Street - Pavage C.S.F. Inc. - \$ 62 440,00.

\$ 10 400,00 - rue Robitaille, deux côtés, du boulevard Pierre Bernard vers l'ouest - G. Giuliani Inc. - \$ 7 740,00.

\$ 10 400,00 - Robitaille Street, both sides, from Pierre Bernard Boulevard westward - G. Giuliani Inc. - \$ 7 740,00.

\$ 25 300,00 - voie locale ouest de l'avenue Papineau, côté ouest, de la rue François-H. Prévost à la rue Ernest Savignac - Construction Jeni Inc. - \$ 18 470,00.

\$ 25 300,00 - west local lane of Papineau Avenue, west side, from François H. Prévost Street to Ernest Savignac Street - Construction Jeni Inc. - \$ 18 470,00.

\$ 199 700,00 - rue Saint-Christophe, deux côtés, là où requis, du boulevard de Maisonneuve à un point au nord de la rue Ontario - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 173 175,00.

\$ 199 700,00 - Saint-Christophe Street, both sides, where required, from Boulevard de Maisonneuve to a point north of Ontario Street - Asphalte Inter Canada Inc. - \$ 173 175,00.

\$ 264 500,00 - rue Hochelaga, deux côtés, de la rue Florian à la rue d'Iberville - B.P. Asphalte Enr. - \$ 225 305,00.

\$ 264 500,00 - Hochelaga Street, both sides, from Florian Street to Iberville Street - B.P. Asphalte Enr. - \$ 225 305,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 55 -

\$ 24 400,00 - 13^e Avenue, côté ouest et est, du boulevard Saint-Joseph à un point au nord du boulevard Saint-Joseph - Les Excavations Super Inc. - \$ 22 708,00.

\$24 400,00 - 13th Avenue, west and east sides, from Saint-Joseph Boulevard to a point north of Saint-Joseph Boulevard - Les Excavations Super Inc. - \$ 22 708,00.

- 56 -

\$ 359 500,00 - reconstruction des trottoirs, deux côtés, là où requis, sur la rue d'Iberville, de la rue Bélanger au boulevard Crémazie - B.P. Asphalte Enr. - \$ 310 145,00.

\$ 359 500,00 - reconstruction of sidewalks, both sides, where needed, on Iberville Street, from Bélanger Street to Crémazie Boulevard - B.P. Asphalte Enr. - \$ 310 145,00.

- 57 -

\$ 14 700,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la 16^e Avenue, de la rue Albert Laberge vers le nord et sur la rue Albert Laberge dans l'intersection de la 16^e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 10 850,00.

\$ 14 700,00 - construction of sidewalks, both sides, on 16th Avenue, from Albert Laberge Street northward, and on Albert Laberge Street in the intersection of 16th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 10 850,00.

- 58 -

\$ 12 000,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la 5^e Rue, de la 42^e Avenue à la 41^e Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 8 350,00.

\$ 12 000,00 - construction of sidewalks, both sides, on 5th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 8 350,00.

- 59 -

\$ 12 000,00 - construction de trottoirs, deux côtés, sur la 4^e Rue, de la 42^e Avenue à la 41^e Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 8 525,00.

\$ 12 000,00 - construction of sidewalks, both sides, on 4th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 8 525,00.

- 60 -

\$ 12 000,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue Albert Chamberland (rue 224-5), de la rue Albert Chamberland (rue 224-6) à l'avenue Pierre Baillargeon - Construction Jeni Inc. - \$ 8 580,00.

\$ 12 000,00 - construction of curbs, both sides, on Albert Chamberland street (street 224-5), from Albert Chamberland street (street 224-6) to Pierre Baillargeon Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 8 580,00 -

- 61 -

\$ 11 700,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue Albert Chamberland (rue 224-7), de la rue Albert Chamberland (rue 224-6) à l'avenue Pierre Baillargeon - Construction Jeni Inc. - \$ 8 330,00.

\$ 11 700,00 - construction of curbs, both sides, on Albert Chamberland Street (street 224-7), from Albert Chamberland Street (street 224-6) to Pierre Baillargeon Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 8 330,00.

- 62 -

\$ 14 800,00 - construction de bordures, deux côtés, sur la rue Albert Chamberland (rue 224-6), de la rue Albert Chamberland (rue 224-5) à la rue Albert Chamberland (rue 224-7) - Construction Jeni Inc. - \$ 10 545,00.

\$ 14 800,00 - construction of curbs, both sides, on Albert Chamberland Street (street 224-6), from Albert Chamberland Street (street 224-5) to Albert Chamberland Street (street 224-7) - Construction Jeni Inc. - \$ 10 545,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

Bordures

Curbs

- 63 -

\$ 10 500,00 - rue 405-399, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Construction Jeni Inc. - \$ 7 348,00.

\$ 10 500,00 - street 405-399, both sides, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Construction Jeni Inc. - \$ 7 348,00.

- 64 -

\$ 10 400,00 - rue 405-388, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Construction Jeni Inc. - \$ 7 348,00.

\$ 10 400,00 - street 405-388, both sides, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Construction Jeni Inc. - \$ 7 348,00.

Conduites d'eau

Watermains

- 65 -

\$ 23 000,00 - 38^e Avenue, d'un point au sud de l'avenue Adolphe Rho à l'avenue Adolphe Rho - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 20 270,00.

\$ 23 000,00 - 38th Avenue, from a point south of Adolphe Rho Avenue to Adolphe Rho Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 20 270,00.

- 66 -

\$ 16 100,00 - rue 184-176 (de Chambly), de la rue Rachel à la rue 184-186, là où requis - Construction Louisbourg Ltée - \$ 13 701,00.

\$ 16 100,00 - street 184-176 (de Chambly), from Rachel Street to street 184-186, where needed - Construction Louisbourg Ltée - \$ 13 701,00.

- 67 -

\$ 12 400,00 - rue 184-178 (de Chambly), de la rue 184-168 (Mont-Royal) vers le nord - Construction Louisbourg Ltée - \$ 10 216,00.

\$ 12 400,00 - street 184-178 (de Chambly), from street 184-168 (Mont-Royal) northward - Construction Louisbourg Ltée - \$ 10 216,00.

- 68 -

\$ 45 300,00 - rue 184-174, -175 (Joliette), de la rue Rachel à la rue 184-168 (Mont-Royal), là où requis - Construction Louisbourg Ltée - \$ 41 247,00.

\$ 45 300,00 - street 184-174, -175 (Joliette), from Rachel Street to street 184-168 (Mont-Royal), where needed - Construction Louisbourg Ltée - \$ 41 247,00.

- 69 -

\$ 13 900,00 - rue 184-168 (Mont-Royal), de la rue 184-176, -178 (de Chambly) à la rue 184-174, -175 (Joliette) - Construction Louisbourg Ltée - \$ 11 635,00.

\$ 13 900,00 - street 184-168 (Mont-Royal), from street 184-176, -178 (de Chambly) to street 184-174, -175 (Joliette) - Construction Louisbourg Ltée - \$ 11 635,00.

- 70 -

\$ 62 000,00 - 70^e Avenue, de la 5^e Rue à la 4^e Rue - Construction Louisbourg Ltée - \$ 56 980,00.

\$ 62 000,00 - 70th Avenue, from 5th Street to 4th Street - Construction Louisbourg Ltée - \$ 56 980,00.

- 71 -

\$ 12 000,00 - rue Léon Ledieu (2638-2), de la rue René Bauset vers l'ouest - Construction Jeni Inc. - \$ 9 835,00.

\$ 12 000,00 - Léon Ledieu Street (2638-2), from René Bauset Street westward - Construction Jeni Inc. - \$ 9 835,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 72 -

\$ 42 200,00 - Avenue Eva Circe, de l'avenue André Ampère à la rue Duberger - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 38 305,00.

\$ 42 200,00 - Eva Circe Avenue, from André Ampère Avenue to Duberger Street - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 38 305,00.

- 73 -

\$ 9 600,00 - rue Paul Comtois (2638-1), de la rue 2756 à un point au sud de la rue Léon Ledieu - Construction Jeni Inc. - \$ 7 604,00.

\$ 9 600,00 - Paul Comtois Street (2638-1), from street 2756 to a point south of Léon Ledieu Street - Construction Jeni Inc. - \$ 7 604,00.

- 74 -

\$ 22 300,00 - rue 2756, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois - Construction Jeni Inc. - \$ 19 571,00.

\$ 22 300,00 - street 2756, from René Bauset Street to Paul Comtois Street - Construction Jeni Inc. - \$ 19 571,00.

- 75 -

\$ 257 200,00 - rue Sherbrooke, deux côtés, là où requis, des limites est de la ville à la rue Taillon - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 240 934,95.

\$ 257 200,00 - Sherbrooke Street, both sides, where needed, from the east limits of the City to Taillon street - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 240 934,95.

- 76 -

\$ 24 400,00 - côté nord du boulevard Maurice Duplessis, de la 15^e Avenue à la 14^e Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 21 590,00.

\$ 24 400,00 - north side of Maurice Duplessis Boulevard, from 15th Avenue to 14th Avenue - Entrepreneurs Généraux C.S. Inc. - \$ 21 590,00.

- 77 -

\$ 60 800,00 - boulevard Maurice Duplessis, côté nord, de la 38^e Avenue à l'avenue Alexis Carrel - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 56 095,00.

\$ 60 800,00 - Maurice Duplessis Boulevard, north side, from 38th Avenue to Alexis Carrel Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 56 095,00.

- 78 -

\$ 28 400,00 - 5^e Rue (rue 98-14, 99-7), de la 52^e Avenue à la rue 98-12 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 25 360,00.

\$ 28 400,00 - 5th Street (street 98-14, 99-7), from 52nd Avenue to street 98-12 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 25 360,00.

- 79 -

\$ 46 300,00 - rue 98-11, de la rue 98-12 à la 4^e Rue (rue 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 210,00.

\$ 46 300,00 - street 98-11, from street 98-12 to 4th Street (street 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 42 210,00.

- 80 -

\$ 41 600,00 - 52^e Avenue, de la 5^e Rue (rue 98-14, 99-7) à la 4^e Rue (rue 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 37 730,00.

\$ 41 600,00 - 52nd Avenue, from 5th Street (street 98-14, 99-7) to 4th Street (street 98-13) - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 37 730,00.

- 81 -

\$ 29 900,00 - 4^e Rue (rue 98-13), de la 52^e Avenue à la rue 98-12 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 26 740,00.

\$ 29 900,00 - 4th Street (street 98-13), from 52nd Avenue to street 98-12 - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 26 740,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 82 -
- \$ 19 000,00 - rue 2756, de la rue Paul Comtois à l'avenue Bois-de-Boulogne - Construction Jeni Inc. - \$ 16 445,00.
- \$ 19 000,00 - street 2756, from Paul Comtois Street to Bois-de-Boulogne Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 16 445,00.
- 83 -
- \$ 57 600,00 - rue Duberger, de la rue Alfred Nobel à la 27^e Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 53 090,00.
- \$ 57 600,00 - Duberger Street, from Alfred Nobel Street to 27th Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 53 090,00.
- 84 -
- \$ 62 800,00 - rue 205-1566, -1567, de la 42^e Avenue à la rue Notre-Dame - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 57 780,00.
- \$ 62 800,00 - street 205-1566, -1567, from 42nd Avenue to Notre-Dame Street - G.M.C. Excavation Inc. - \$ 57 780,00.
- 85 -
- \$ 36 900,00 - avenue Royalmount, de la rue 574-36 vers l'ouest - Cipado Construction Limitée - \$ 33 290,00.
- \$ 36 900,00 - Royalmount Avenue, from street 574-36 westward - Cipado Construction Limitée - \$ 33 290,00.
- 86 -
- \$ 24 600,00 - 14^e Avenue, du boulevard Perras vers le nord - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 21 750,00.
- \$ 24 600,00 - 14th Avenue, from Perras Boulevard northward - Construction & Pavage Nord Américain Ltée - \$ 21 750,00.
- 87 -
- \$ 51 200,00 - avenue Pierre Baillargeon, de la rue Aimé Geoffrion au boulevard Perras - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 46 830,00.
- \$ 51 200,00 - Pierre Baillargeon Avenue, from Aimé Geoffrion Street to Perras Boulevard - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 46 830,00.
- 88 -
- \$ 84 800,00 - boulevard Perras, côté sud, de la 15^e Avenue à l'avenue Gilbert Barbier - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 78 490,00.
- \$ 84 800,00 - Perras Boulevard, south side, from 15th Avenue to Gilbert Barbier Avenue - Entrepreneurs Généraux Alba Inc. - \$ 78 490,00.

Conduits souterrains d'éclairage

Underground lighting conduits

- 89 -
- \$ 13 200,00 - rue 405-399, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Construction Jeni Inc. - \$ 12 382,00.
- \$ 13 200,00 - street 405-399, both sides, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Construction Jeni Inc. - \$ 12 382,00.
- 90 -
- \$ 5 000,00 - rue Robitaille, deux côtés, du boulevard Pierre Bernard vers l'ouest - G. Giuliani Inc. - \$ 4 706,00.
- \$ 5 000,00 - Robitaille Street, both sides, from Pierre Bernard Boulevard westward - G. Giuliani Inc. - \$ 4 706,00.
- 91 -
- \$ 12 700,00 - rue 405-388, deux côtés, d'un point à l'est de la rue Taillon à la rue Taillon - Construction Jeni Inc. - \$ 11 965,00.
- \$ 12 700,00 - street 405-388, both sides, from a point east of Taillon Street to Taillon Street - Construction Jeni Inc. - \$ 11 965,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 92 -

\$ 18 300,00 - voie locale ouest de l'avenue Papineau, deux côtés, de la rue François-H. Prévost à la rue Ernest Savignac - Construction Jeni Inc. - \$ 17 190,00.

\$ 18 300,00 - west local lane of Papineau Avenue, both sides, from François H. Prévost Street to Ernest Savignac Street - Construction Jeni Inc. - \$ 17 190,00.

- 93 -

\$ 8 500,00 - rue Albert Chamberland (rue 224-7), deux côtés, de la rue Albert Chamberland (rue 224-6), à l'avenue Pierre Baillargeon - Construction Jeni Inc. - \$ 7 630,00.

\$ 8 500,00 - Albert Chamberland Street (street 224-7), both sides, from Albert Chamberland Street (street 224-6) to Pierre Baillargeon Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 7 630,00.

- 94 -

\$ 9 400,00 - rue Albert Chamberland (rue 224-6), deux côtés, de la rue Albert Chamberland (rue 224-5) à la rue Albert Chamberland (rue 224-7) - Construction Jeni Inc. - \$ 8 450,00.

\$ 9 400,00 - Albert Chamberland Street (street 224-6), both sides, from Albert Chamberland Street (street 224-5) to Albert Chamberland Street (street 224-7) - Construction Jeni Inc. - \$ 8 450,00.

- 95 -

\$ 8 800,00 - rue Albert Chamberland (rue 224-5), deux côtés, de la rue Albert Chamberland (rue 224-6) à l'avenue Pierre Baillargeon - Construction Jeni Inc. - \$ 7 895,00.

\$ 8 800,00 - Albert Chamberland Street (street 224-5), both sides, from Albert Chamberland Street (street 224-6) to Pierre Baillargeon Avenue - Construction Jeni Inc. - \$ 7 895,00.

- 96 -

\$ 10 300,00 - 16^e Avenue, deux côtés, de la rue Albert Laberge vers le nord et sur la rue Albert Laberge dans l'intersection de la 16^e Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 9 629,00.

\$ 10 300,00 - 16th Avenue, both sides, from Albert Laberge Street northward and on Albert Laberge Avenue in the intersection of 16th Avenue - Les Constructions Bercan Ltée - \$ 9 629,00.

- 97 -

\$ 4 900,00 - 5^e Rue, de la 42^e Avenue à la 41^e Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 4 190,00.

\$ 4 900,00 - 5th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 4 190,00.

- 98 -

\$ 5 000,00 - 4^e Rue, de la 42^e Avenue à la 41^e Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 4 340,00.

\$ 5 000,00 - 4th Street, from 42nd Avenue to 41st Avenue - Les Entreprises Nord Construction (1962) Inc. - \$ 4 340,00.

Éclairage

Lighting

- 99 -

\$ 515 000,00 - Fourniture et installation de systèmes d'éclairage de voies publiques dans les ruelles de la Ville - 1985 groupe 2, Région Nord - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 286 511,07.

\$ 515 000,00 - Supply and installation of street lighting systems in the lanes of the Ville - 1985 Group 2, North Region - Pierre Brossard (1981) Ltée - \$ 286 511,07.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 100 -

\$ 370 000,00 - Fourniture et installation de systèmes d'éclairage de voies publiques dans les ruelles de la ville, 1985 groupe 1, Région Ouest - J.L. Le Saux Limitée - \$ 235 000,23.

\$ 370 000,00 - Supply and installation of street lighting systems in the lanes of the Ville, 1985 Group 1, West Region - J.L. Le Saux Limitée - \$ 235 000,23.

- 101 -

\$ 495 000,00 - Fourniture et installation de systèmes d'éclairage de voies publiques dans les ruelles de la ville, 1985 groupe 3, Région Est - Construction N.R.C. Inc. - \$ 297 376,94.

\$ 495 000,00 - Supply and installation of street lighting systems in the lanes of the Ville, 1985 Group 3, East Region - Construction N.R.C. Inc. - \$ 297 376,94.

Autres travaux

Other works

- 102 -

\$ 1 318 000,00 - construction d'un revêtement correctif de béton bitumineux, type II, Région Est (contrat no 1) - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 204 923,09.

\$ 1 318 000,00 - construction of a corrective asphalt concrete carpet, type II, East Region (contract No. 1) - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 204 923,09.

- 103 -

\$ 1 649 000,00 - construction d'un revêtement correctif de béton bitumineux, type II, Région Nord (contrat no 2) - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 546 772,75.

\$ 1 649 000,00 - construction of a corrective asphalt concrete carpet, type II, North Region (contract No. 2) - La Cie de Pavage d'Asphalte Beaver Ltée - \$ 1 546 772,75.

- 104 -

\$ 1 428 000,00 - construction d'un revêtement correctif de béton bitumineux, type II, Région Ouest (contrat no 1) - Charles Duranceau Ltée - \$ 1 315 884,00.

\$ 1 428 000,00 - construction of a corrective asphalt concrete carpet, type II, West Region (contract No. 1) - Charles Duranceau Ltée - \$ 1 315 884,00.

- 105 -

\$ 1 224 000,00 - construction d'un revêtement correctif de béton bitumineux, type II, Région Est (contrat no 2) - Simard-Beaudry Inc. - \$ 1 143 783,65.

\$ 1 224 000,00 - construction of a corrective asphalt concrete carpet, type II, East Region (contract No. 2) - Simard-Beaudry Inc. - \$ 1 143 783,65.

- 106 -

\$ 1 254 000,00 - construction d'un revêtement correctif de béton bitumineux, type II, Région Ouest (contrat no 2) - Les Constructions Désourdy Inc. - \$ 1 157 741,59.

\$ 1 254 000,00 - construction of a corrective asphalt concrete carpet, type II, West Region (contract No. 2) - Les Constructions Désourdy Inc. - \$ 1 157 741,59.

- 107 -

\$ 1 595 000,00 - construction d'un revêtement correctif de béton bitumineux, type II, Région Nord (contrat no 1) - Ciment Indépendant Inc. - \$ 1 498 981,14.

\$ 1 595 000,00 - construction of a corrective asphalt concrete carpet, type II, North Region (contract No. 1) - Ciment Indépendant Inc. - \$ 1 498 981,14.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 108 -

\$ 1 583 000,00 - construction de conduits souterrains dans le secteur borné par la rue Jean-Talon, l'avenue Mozart, le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Henri-Julien; modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'avenue du Parc, entre les avenues du Mont-Royal et Van Horne (contrat 576/498-4) - Les Entreprises de Travaux Common Ltée - \$ 1 242 921,00.

\$ 1 583 000,00 - construction of underground conduits in the sector bounded by Jean-Talon Street, Mozart Avenue, Saint-Laurent Boulevard and Henri-Julien Avenue; alteration and additions to the municipal underground conduit network in Park Avenue, between Mont-Royal and Van Horne Avenues (contract 576/498-4) - Les Entreprises de Travaux Common Ltée - \$ 1 242 921,00.

- 109 -

\$ 894 000,00 - traitement de surface de chaussées au coulis de scellement dans différentes rues de la ville - Legault & Touchette Inc. - \$ 842 812,08.

\$ 894 000,00 - treatment of road surfaces with a sealing filler in various streets of the city - Legault & Touchette Inc. - \$ 842 812,08.

- 110 -

\$ 94 000,00 - construction de deux courts de tennis au Stade Jarry du parc Jean-Paul II - B.S.B Construction - \$ 89 014,00.

\$ 94 000,00 - construction of two tennis courts in Jarry Stadium of the Jean-Paul II Park - B.S.B. Construction - \$ 89 014,00.

Octroi de contrats

Awarding of contracts

Pavage et trottoirs

Paving and sidewalks

- 111 -

\$ 117 000,00 - reconstruction du pavage et des trottoirs, deux côtés, sur la rue Jean-Talon, de l'avenue Louis Hébert à la rue des Écores et raccordement sur l'avenue Louis Hébert au sud de la rue Jean-Talon - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 95 410,00.

\$ 117 000,00 - repair of paving and sidewalk, both sides, on Jean-Talon Street, from Louis Hébert Avenue to des Écores Street and joining works on Louis Hébert Avenue south of Jean-Talon Street - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 95 410,00.

Autres travaux

Other works

- 112 -

\$ 72 355,00 - réaménagement de la bretelle de raccordement de la rue Berri à la rue St-Denis, au nord du boulevard Crémazie - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 69 855,00.

\$ 72 355,00 - redevelopment of the feeder road from Berri Street to St-Denis Street, north of Crémazie Boulevard - Les Pavages Ci-Bec Inc. - \$ 69 855,00.

Octroi de commandes

Award of orders

- 113 -

Octroi à Camions International St-Jacques Ltée, pour une période n'excédant pas 12 mois, la commande pour la fourniture de pièces authentiques pour camions "International Harvester" moyennant un coût total approximatif de \$ 305 200,00.

Award to Camions International St-Jacques Ltée, for a time-period not to exceed 12 months, of the order for the genuine of parts for "International Harvester" trucks, for a total approximate cost of \$ 305 200,00.

- 114 -

Octroi à Équipement Piedmont Ltée d'une commande pour la fourniture d'une profileuse à asphalte, pour un montant total approximatif de \$ 229 009,00.

Award to Équipement Piedmont Ltée of an order for the supply of a paver for a total approximate amount of \$ 229 009,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 115 -

Octroi à Lagüe Limitée d'une commande pour la fourniture d'un tracteur-chargeur industriel sur roues, pour un montant total approximatif de \$ 72 708,45.

Award to Lagüe Limitée of an order for the supply of an industrial loading tractor on wheels, for a total approximate amount of \$ 72 708,45.

- 116 -

Octroi à Fonderie Laperle Ltée d'une commande pour la fourniture de couvercles de regard d'égouts et anneaux de rehaussement et de grilles de sécurité en acier pour anneaux de rehaussement, pour un montant total approximatif de \$ 203 503,00.

Awarding to Fonderie Laperle Ltée of an order for the supply of manhole covers, adjustment rings and safety steel grids for adjustment rings, for a total amount of approximately \$ 203 503,00.

- 117 -

Octroi à Systèmes d'informatique Philips Ltée d'une commande pour la fourniture d'appareils de traitement de textes, moyennant un coût total approximatif de \$ 175 040,80.

Awarding to Systèmes d'informatique Philips Ltée of an order for the supply of word processors, for a total approximate cost of \$ 175 040,80.

- 118 -

Octroi à Lagüe Limitée, pour une période n'excédant pas 12 mois, d'une commande pour la fourniture de pièces authentiques "John Deere" pour équipements industriels, pour un montant total approximatif de \$ 65 000,00.

Awarding to Lagüe Limitée, for a period not exceeding 12 months, of an order for the supply of genuine "John Deere" industrial machinery parts, for a total of approximately \$ 65 000,00.

- 119 -

Octroi à AOCO Ltée pour une période n'excédant pas douze mois, d'une commande pour la fourniture, sur demande, de lunettes de sécurité, pour un montant total approximatif de \$ 125 000,00.

Awarding to AOCO Ltée, for a period not exceeding twelve months, of an order for the supply, on request, of safety glasses, for a total of approximately \$ 125 000,00.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 120 -

Acquisition de monsieur Jean-Paul Matteau, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé sur le côté nord du boulevard Gouin, à l'est de la 134^e Avenue, pour le prix de \$ 13 500,00.

Acquisition from Mr. Jean-Paul Matteau, for land reserve purposes, of a site on the north side of Gouin Boulevard, east of 134th Avenue, for \$ 13 500,00.

- 121 -

Acquisition de dame Blanche Deschênes, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-est de la rue de Contrecoeur et au sud-est de l'avenue Pierre de Coubertin, pour le prix de \$ 1 150,00.

Acquisition from Mrs. Blanche Deschênes, for lane purposes, of a site north-east of Contrecoeur Street, south-east of Pierre de Coubertin Avenue, for \$ 1 150,00.

- 122 -

Acquisition de Mlle Ilse Nickell, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la rue 143-402, pour le prix de \$ 9 000,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from Miss Ilse Nickell, for land reserve purposes, of a site leading to street 143-402, for \$ 9 000,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Archives de la Ville de Montréal

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 123 -

Acquisition de monsieur Antonio Margani, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement donnant sur la rue 152-6, pour le prix de \$ 5 650,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

Acquisition from Mr. Antonio Margani, for land reserve purposes, of a site leading to street 152-6, for \$ 5 650,00 (Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies).

- 124 -

Acquisition de MM. Joseph et Ronald Sekeres, à des fins industrielles, d'un emplacement situé au nord-ouest de l'avenue Armand Chaput (88^e Avenue) et du boulevard Henri Bourassa, pour le prix de \$ 83 000,00.

Acquisition from Messrs. Joseph and Ronald Sekeres, for industrial purposes, of a site north-west of Armand Chaput Avenue (88th Avenue) and Henri Bourassa Boulevard, for \$ 83 000,00.

- 125 -

Acquisition de M. et Mme Amédéo Agnellini, à des fins de ruelles, d'une lisière de terrain situé à l'arrière du bâtiment portant les numéros 9070-72, rue Rousseau, pour le prix de \$ 500,00.

Acquisition from Mr. and Mrs. Amédéo Agnellini, for lane purposes, of a strip of land at the rear of the building bearing Nos. 9070-72 Rousseau Street, for \$ 500,00.

- 126 -

Acquisition de MM. Pietro Dominicano et Francesco Zinicola, aux fins de rue, d'un emplacement donnant sur l'avenue René Descartes, pour le prix de \$ 2 670,00.

Acquisition from Messrs. Pietro Dominicano and Francesco Zinicola, for street purposes, of a site leading to René Descartes Avenue, for \$ 2 670,00.

- 127 -

Acquisition de Dame Antoinette Dubuque, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé à l'ouest de la rue Bérard, entre les rues Sainte-Émilie et Saint-Ambroise, pour le prix de \$ 16 701,30.

Acquisition from Mrs. Antoinette Dubuque, for land reserve purposes, of a site located west of Bérard Street, between Sainte-Émilie and Saint-Ambroise Streets, for \$ 16 701.30.

- 128 -

Acquisition, aux fins de réserve foncière, de terrains situés au sud-est du boulevard Maurice-Duplessis (2 projets d'actes).

Acquisition, for land reserve purposes, of lots located south-east of Maurice Duplessis Boulevard (2 draft deeds).

- 129 -

Acquisition, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement situé au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 15^e Avenue - plan P-259-1 Rivière-des-Prairies (10 projets d'actes).

Acquisition, for land reserve purposes, of a site located south-east of Perras Boulevard and south-west of 15th Avenue - Plan P-259-1 Rivière-des-Prairies (10 draft deeds).

- 130 -

Acquisition de Bar-za Investment Corporation, aux fins de réaménagement urbain, d'un emplacement formé de la partie du lot 2152 située au sud-est de la rue Saint-Ambroise et au nord-est de la rue Turgeon, et la somme de \$ 97 000,00 et vote de crédits complémentaires de \$ 57 000,00 pour cette expropriation (Plan A-89-1 Saint-Henri).

Acquisition from Bar-za Investments Corporation, for urban development purposes, of a site made up of part of lot 2152 located south-east of Saint-Ambroise Street and north-east of Turgeon Street, for \$ 97 000,00 and vote of additional credits of \$ 57 000,00 for that expropriation (Plan A-89-1 St. Henry).

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 131 -

Acquisition de Monsieur Jean-Paul Robert, à des fins de réserve foncière, d'un emplacement avec le bâtiment dessus érigé portant les numéros 5792-96, boulevard Monk, pour le prix de \$ 110 000,00, et vote de crédits de \$ 14 630,00 pour les coûts de démolition, de relogement et les frais de financement.

Acquisition from Mr. Jean-Paul Robert, for land reserve purposes, of a site and the building erected thereon bearing numbers 5792-96 Monk Boulevard, for \$ 110 000,00, and appropriation of \$ 14 630,00 to cover demolition, relocation and financing costs.

- 132 -

Acquisition de Dame Maria Bazzarelli, aux fins de ruelle (pan coupé), de la partie du lot 3839-2 située au sud-ouest de la rue Beaulieu et au sud-est de la rue Allard, pour le prix de \$ 3 000,00.

Acquisition from Mrs. Maria Bazzarelli, for lane purposes (cut-off corner), of part of lot 3839-2 located south-west of Beaulieu Street and south-east of Allard Street, for \$ 3 000,00.

- 133 -

Vente à Les Habitations Pointeaux-Trembles Inc., d'un emplacement situé à l'angle nord-ouest des boulevards Henri Bourassa et de la Rousselière, pour le prix de \$ 85 500,00.

Sale to Les Habitations Pointeaux-Trembles Inc. of a site located at the north-west corner of Henri Bourassa and de la Rousselière Boulevards, for \$ 85 500,00.

- 134 -

Vente à M. Bernard Gauthier, aux fins de construction résidentielle, d'un emplacement situé du côté nord du boulevard Gouin, à l'est de la rue Vianney, pour le prix de \$ 25 000,00.

Sale to Mr. Bernard Gauthier, for residential construction purposes, of a site on the north side of Gouin Boulevard, east of Vianney Street, for \$ 25 000,00.

- 135 -

Vente à Habitations Daniel Laurendeau Inc., aux fins de l'Opération 20 000 logements, de deux emplacements situés de part et d'autre de la rue Paul-Paul, au nord de la rue Robitaille, pour le prix de \$ 95 000,00.

Sale to Habitations Daniel Laurendeau Inc., for the purposes of Operation 20 000 dwellings, of two sites located on both sides of Paul Pau Street, north of Robitaille Street, for \$ 95 000,00.

- 136 -

Acquisition de Storage Leaseholds Inc., aux fins du parc industriel Moreau, d'un emplacement situé au nord de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Seaver et Beaufort, pour le prix de \$ 8 954,00.

Acquisition from Storage Leaseholds Inc., for the purposes of Moreau industrial park, of a site located at the north side of Sainte-Catherine Street, between Seaver and Beaufort Streets, for \$ 8 954,00.

- 137 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'un emplacement ayant front sur la rue Vaillant avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 5076 à 5080, rue Vaillant, pour le prix de \$ 71 001,00, comprenant un montant de \$ 1,00 représentant la valeur convenue pour le terrain et la bâtisse avant restauration et un montant de \$ 71 000,00 représentant l'avance de fonds faite par la Ville à la Société pour la restauration de ladite bâtisse.

Sale to Société municipale d'habitation de Montréal, for restoration purposes, of a site fronting on Vaillant Street and the building erected thereon bearing numbers 5076 to 5080 Vaillant Street, for \$ 71 001,00, including an amount of \$ 1,00 representing the value agreed upon for the lot and the building before restoration and an amount of \$ 71 000,00 representing the interest granted by the Ville to the Société for the restoration of the said building. *Archives de la Ville de Montréal*

- 138 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal, aux fins de construction résidentielle, de quatre emplacements situés sur le côté est de la rue Desnoyers, sur le côté sud de la rue Notre-Dame, entre l'avenue de Carillon et le chemin de la Côte Saint-Paul, à l'angle sud-est de la rue Notre-Dame et de l'avenue de Carillon et à l'angle sud-est de la rue Sainte-Marie et de l'avenue de Carillon, pour le prix de \$ 4,00.

Sale to Société municipale d'habitation de Montréal, for residential construction purposes, of four sites located on the east side of Desnoyers Street, on the south side of Notre-Dame Street, between de Carillon Avenue and Côte Saint-Paul Road, at the south-east corner of Notre-Dame Street and de Carillon Avenue and at the south-east corner of Sainte-Marie Street and de Carillon Avenue, for \$ 4,00.

Projet de règlement

Draft by-law

- 139 -

Fermeture de certaines rues et ruelles situées au sud-est du boulevard Perras et à l'ouest de l'autoroute de la Rive Nord.

Closing of certain streets and lanes located south-east of Perras Boulevard, west of the North Shore Autoroute.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 140 -

Vente à la Communauté Urbaine de Montréal, aux fins de l'usine d'épuration de l'Est, de certains terrains situés au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la 102^e Avenue, au sud-est du boulevard Perras et au sud-ouest de la Terre 14, pour le prix de \$ 234 180,38.

Sale to the Montréal Urban Community, for the purposes of the East filtration plant, of certain lots located south-east of Perras Boulevard and south-west of 102nd Avenue, south-east of Perras Boulevard and south-west of Land 14, for \$ 234 180,38.

- 141 -

Vente à la Société municipale d'habitation de Montréal, aux fins de restauration, d'un emplacement avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 1849-59, rue Papineau, pour le prix de \$ 170 600,00 comprenant un montant de \$ 4 600,00, représentant la valeur convenue pour le terrain et le bâtiment avant restauration et un montant de \$ 166 000,00 représentant les avances de fonds faites par la Ville à la Société pour la restauration du bâtiment.

Sale to Société municipale d'habitation de Montréal, for restoration purposes, of a site and the building erected thereon bearing numbers 1849-59 Papineau Street, for \$ 170 600,00 including an amount of \$ 4 600,00 representing the value agreed upon for the lot and the building before restoration and an amount of \$ 166 000,00 representing the imprests granted by the Ville to the Société for the restoration of the building.

- 142 -

Renouvellement du bail par lequel la Société Immobilière Paul Larocque Inc. loue, pour les besoins du Service des affaires sociales, un local situé au 5788, avenue Christophe Colomb, pour une période d'un an, moyennant un loyer annuel de \$ 42 000,00.

Renewal of the lease whereby the Société Immobilière Paul Larocque Inc., leases, for the purposes of the Service des affaires sociales, premises located at 5788 Christophe Colomb Avenue, for a one-year period at an annual rent of \$ 42 000,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 143 -

Location à La Société du Musée Militaire et Maritime de Montréal de l'emplacement connu sous le nom de "Le Vieux Fort" sis dans l'île Sainte-Hélène, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 1985 et moyennant un loyer annuel de \$ 1,00.

Leasing to La Société du Musée Militaire et Maritime de Montréal of the site known as "Le Vieux Fort" located on St. Helen Island, for a period of 10 years, starting January 1, 1985, and for an annual rent of \$ 1,00.

- 144 -

Modification à un bail intervenu le 1er octobre 1984 entre la Ville et Emploi-Jeunesse 16-25 Inc. pour la location du 2^e étage de l'édifice portant le numéro 4200, rue Ontario est.

Amendment to a lease entered into on October 1, 1984 by the Ville and Emploi-Jeunesse 16-25 Inc. for the leasing of the 2nd floor of the building bearing No. 4200 Ontario Street East.

- 145 -

Servitude de vues accordée par la Ville à M. Max Sigall sur un emplacement situé sur le côté sud de l'avenue Laurier, entre les 15^e et 16^e Avenues, moyennant le remboursement des frais encourus par la Ville relativement à cette servitude.

Servitude of sights granted by the Ville to Mr. Max Sigall, with respect to a site on the south side of Laurier Avenue, between 15th and 16th Avenues, subject to the refund of the costs incurred by the Ville in connection with that servitude.

- 146 -

Abandon par la Ville en faveur de Fondation Maignen Dussault Inc. du droit de mitoyenneté du mur nord-ouest du bâtiment portant le numéro 7175, avenue Christophe Colomb, et cession gratuite d'une lisière de terrain située au nord-est de l'avenue Christophe Colomb et au nord-ouest de la rue Jean-Talon.

Renunciation by the Ville, in favor of Fondation Maignen Dussault Inc., of the joint ownership right of the north-west wall of the building bearing No. 7175 Christophe Colomb Avenue, and cession, without charge, of a strip of land north-east of Christophe Colomb Avenue, north-west of Jean Talon Street.

Expropriation

Expropriation

- 147 -

Expropriation, à des fins industrielles (parc Armand Chaput), d'un emplacement situé au nord du boulevard Henri Bourassa, à l'ouest de la 88^e Avenue, et vote de crédits à cette fin.

Expropriation, for industrial purposes (Armand Chaput Park), of a site located on the north side of Henri Bourassa, west of 88th Avenue, and appropriation of credits for such purpose.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 148 -

Servitude de vue accordée gratuitement par la Ville à la Société municipale d'habitation de Montréal sur un emplacement situé sur le côté ouest de l'avenue Henri Julien, au nord de l'avenue du Mont-Royal.

Servitude of view granted without charge by the Ville to Société municipale d'habitation de Montréal on a site located on the west side of Henri Julien Avenue, north of Mont-Royal Avenue.

- 149 -

Contrat de Crédit-bail avec Citi-banque (Canada) Limitée pour la location de matériel roulant, pour une durée de 84 mois, pour une somme totale de \$ 9 366 952,00.

Leasing contract with Citi-banque (Canada) Limitée for the rental of rolling stock, for a period of 84 months, for a total amount of \$ 9 366 952,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 150 -

Échange entre Texaco Canada Inc. et la Ville de certains terrains situés au sud de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Pierre-Bernard et la rue Desmarteau, moyennant une soulte de \$ 1 000,00 en faveur de la Ville.

Exchange between Texaco Canada Inc. and the Ville of certain lots located south of Sherbrooke Street, between Pierre Bernard Boulevard and Desmarteau Street, for a balance of \$ 1 000,00 in favour of the Ville.

- 151 -

Échange entre Johnson & Johnson Inc. et la Ville de certains terrains situés au sud-ouest de l'avenue Desjardins, moyennant une soulte de \$ 1 700,00 en faveur de la Ville.

Exchange between Johnson & Johnson Inc. and the Ville of certain lots located south-west of Desjardins Avenue, for a balance of \$ 1 700,00 in favour of the Ville.

Corporation d'habitation
Jeanne Mance

Corporation d'habitation
Jeanne Mance

- 152 -

Nomination de 4 membres au sein du Conseil d'administration de la Corporation Jeanne Mance, pour une période de deux ans.

Appointment of 4 members on the Board of Directors of the Corporation d'habitation Jeanne Mance for a two-year period.

Octroi d'un contrat

Awarding of a contract

- 153 -

Octroi à Sintra Inc. d'un contrat pour le planage de chaussées d'asphalte PR 85 et autorisation d'une dépense de \$ 189 550,00 à cette fin.

Awarding to Sintra Inc. of a contract for the planing of PR 85 asphalt pavings and authorization for an expenditure of \$ 189 550,00 for this purpose.

Rétention de services

Retaining of services

- 154 -

Rétention des services de la firme Lavalin, pour une période d'un an, pour l'élaboration d'un plan directeur en vue de moderniser et d'élaborer le système de gestion des espaces au Service de la gestion immobilière, et autorisation d'une dépense n'excédant pas \$ 209 000,00 à cette fin.

Retaining of the services of the firm Lavalin, for a one-year period of time, for the preparation of a general plan to modernize and design the space management system at the Service de la gestion immobilière, and authorization of an expenditure not exceeding \$ 209 000,00 for such purpose.

- 155 -

Rétention des services de la firme Laboratoire d'Hydraulique LaSalle Ltée pour effectuer une étude hydraulique à l'aide d'un modèle réduit de la partie du collecteur Rivière St-Pierre sise entre l'échangeur Turcot et l'avenue Atwater, et vote de crédits de \$ 139 100,00 à cette fin.

Retaining of the services of the firm Laboratoire d'Hydraulique LaSalle Ltée to make an hydraulic study, with the help of a scale model, of the section of the Rivière St-Pierre Collector located between the Turcot circle and Atwater Avenue, and appropriation of \$ 139 100,00 for such purpose.

- 156 -

Rétention des services de la firme Groupe Sobeco Inc., actuaires et consultants en avantages sociaux, pour effectuer certains travaux relatifs aux caisses de retraite des employés municipaux et vote de crédits de \$ 312 050,00 à cette fin.

Retaining the services of the firm Groupe Sobeco Inc., actuaries and consultants in fringe benefits, to carry out, certain tasks relating to the pension funds of municipal employees and appropriation of \$ 312 050,00 for this purpose.

Expropriations

Expropriations

- 157 -

Expropriation, aux fins de ruelle, d'un emplacement situé au nord-est du boulevard Saint-Michel et au nord-ouest de la rue Legendre, vote de crédits de \$ 60 000,00 à cette fin et abrogation de la résolution 83 05057 en date du 1^{er} août 1983

Expropriation, for lane purposes, of a site north-east of Saint-Michel Boulevard, north-west of Legendre Street, appropriations of \$ 60 000,00 for such purpose and repeal of resolution 83 05057 dated August 1, 1983.

- 158 -

Décret d'expropriation, aux fins de ruelle (pan coupé), d'un terrain situé au sud-est du boulevard Crémazie, entre les 6^e et 8^e Avenues, et vote de crédits de \$ 460,00 à cette fin.

Order for the expropriation, for lane purposes (cut-off corner), of a lot located south-east of Crémazie Boulevard, between 6th and 8th Avenues, and appropriation of \$ 460,00 for such purpose.

- 159 -

Décret d'expropriation, aux fins de réserve foncière, d'un emplacement composé d'une partie du lot 30, situé au nord-ouest de la rue de Rouen, entre les rues Davidson et Darling, et vote de crédits de \$ 16 790,00 à cette fin.

Order for the expropriation, for land reserve purposes, of a site made up of part of lot 30, located north-west of de Rouen Street, between Davidson and Darling Streets, and appropriation of \$ 16 790,00 for such purpose.

- 160 -

Vote de crédits complémentaires de \$ 3 100,00 relativement à l'expropriation aux fins de ruelle (pan coupé) de la partie du lot 3839-2, située au sud-ouest de la rue Beaulieu et au sud-est de la rue Allard.

Vote of additional credits of \$ 3 100,00 with regards to the expropriation, for lane purposes (cut-off corner) of part of lot 3839-2, located south-west of Beaulieu Street and south-east of Allard Street.

Domaine public

Public domain

- 161 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins de ruelle, de certains terrains situés au nord-est de la rue Vinet et au sud-est de la rue Saint-Jacques.

Transfer to the public domain of the Ville, for lane purposes, of certain lots north-east of Vinet Street, south-east of Saint-Jacques Street.

- 162 -

Transfert dans le domaine public de la Ville, pour fins de rue, de certaines parties de lots situées au sud-est et au sud-ouest de l'avenue Ash, à l'est de la rue Le Ber.

Transfer to the public domain of the Ville, for street purposes, of certain parts of lots located south-east and south-west of Ash Avenue, east of Le Ber Street.

Divers

Miscellaneous

- 163 -

Paiement d'indemnités à certains fonctionnaires retraités jusqu'à l'entrée en vigueur des règlements 6121, 6122 et 6169.

Payment of compensation to certain retired civil servants until By-laws 6121, 6122 and 6169 become effective.

- 164 -

Remise à M. Frank Scarpelli de la somme de \$ 125,00 représentant le total d'une amende et des frais qui lui ont été imposés par erreur pour une infraction au code du logement.

Reimbursement to Mr. Frank Scarpelli of an amount of \$ 125,00 representing the total of a fine and costs which were charged to him in error for a violation to the building code.

- 165 -

Participation financière de la Ville à l'Exposition Canadienne Internationale de la fourrure de Montréal, tenue du 9 au 12 mai, pour un montant total n'excédant pas \$ 20 000,00.

Financial participation of the Ville to the Canadian International Fur Exhibition of Montréal, held from May 9 to 12, for a total amount not to exceed \$ 20 000,00.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 166 -

Règlement modifiant le Règlement sur les subventions à la construction de nouveaux logements (5702).

By-law amending the By-law concerning subsidies for the construction of new dwellings (5702).

- 167 -

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de \$ 350 000 000,00 pour dépenses capitales (5814 modifié, 5869, 6060, 6319, 6437 et 6509) et portant à \$ 400 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.

By-law amending the By-law authorizing a loan of \$ 350 000 000,00 for capital expenditures (5814 as amended, 5869, 6060, 6319, 6437 and 6509) and raising to \$ 400 000 000,00 the amount of the authorized loan.

- 168 -

Règlement autorisant un emprunt de \$ 25 000 000,00 pour dépenses capitales.

By-law authorizing a loan of \$ 25 000 000,00 for capital expenditures.

- 169 -

Projet de règlement modifiant le Règlement intitulé "Permission à Café Cherrier Inc. d'occuper le domaine public avec un café-terrace temporaire sur une partie de l'emprise de la rue Cherrier, à l'angle sud-est de la rue Saint-Denis."

Draft by-law amending the by-law entitled "Permission for Café Cherrier Inc. to occupy the public domain with a temporary café-terrace on part of the right of way of Cherrier Street, at the south-east corner of Saint-Denis Street."

- 170 -

Permission à Monsieur Antimo Papale d'occuper le domaine public avec un escalier de secours existant au-dessus de la ruelle 1203-341 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques), pour le bâtiment portant le numéro 824, rue Cherrier.

Permission for Mr. Antimo Papale to occupy the public domain with an existing emergency stairway above lane 1203-341 of the cadastre of the City of Montréal (St. James Ward), for the building bearing number 824 Cherrier Street.

- 171 -

a) Distraire du domaine public de la Ville pour fins de ruelles et verser au domaine privé de la Ville certains lots situés à l'angle nord-est des rues Ontario et Lespérance.

a) Withdrawal from the public domain of the Ville, for lane purposes, and transfer, to the private domain of the Ville of certain lots located at the north-east corner of Ontario and Lespérance Streets.

b) Abrogation de la résolution 85 05664 du Conseil en date du 2 avril 1985 à l'effet de distraire du domaine public de la Ville, pour fins de ruelles, et verser au domaine privé de la Ville certains lots situés à l'angle nord-est des rues Ontario et Lespérance.

b) Repeal of resolution 85 05664 of the Conseil dated April 2, 1985 withdrawing from the public domain of the Ville, for lane purposes, and transferring to the private domain of the Ville, certain lots located at the north-east corner of Ontario and Lespérance Streets.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 172 -

Fermeture de la ruelle est-ouest (lot 403-753) et de la partie de la ruelle nord-sud (lot 403-Ptie 738) situées au sud de la rue Sherbrooke, entre la rue Desmarteau et le boulevard Pierre-Bernard du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe.

Closing of east-west lane (lot 403-753) and of the section of the north-south lane (lot 403-Part 738) located south of Sherbrooke Street, between Desmarteau Street and Pierre Bernard Boulevard of the cadastre of Longue-Pointe Parish.

- 173 -

Fermeture des lots 208-Ptie 408 (rue) et 208-Ptie 441 (ruelle) situés dans l'angle nord-ouest des boulevards Henri-Bourassa et de la Rousselière dans le quartier Pointe-aux-Trembles de la Ville de Montréal.

Closing of lots 208-Part 408 (street) and 208-Part 441 (lane) located at the north-west corner of Henri Bourassa and de la Rousselière Boulevards in the Pointe-aux-Trembles Ward of the City of Montréal.

- 174 -

Fermeture des lots numéros 14-388A, 14-Ptie 374, 14-Ptie S.O. 395, du cadastre du Village de Hochelaga, situés au sud-ouest de l'avenue Desjardins en la Ville de Montréal.

Closing of lots numbers 14-388A, 14-Part 374, 14-Part S.O. 395, of the cadastre of the Village of Hochelaga, located south-west of Desjardins Avenue in the City of Montréal.

Projets de règlements de zonage
(1^{ere} étude)

Draft zoning by-laws
(1st study)

- 175 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Zonage des environs de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Dorchester, entre la rue Saint-André et l'avenue de Lorimier" (5189).

By-law amending the by-law entitled "Zoning of the surroundings of Sainte-Catherine Street and Dorchester Boulevard, between Saint-André Street and de Lorimier Avenue" (5189).

- 176 -

Règlement modifiant le règlement de zonage du quartier de Rivière-des-Prairies (5882).

By-law amending the zoning by-law of Rivière-des-Prairies Ward (5882).

- 177 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un projet commercial situé sur le côté nord du boulevard Maurice Duplessis, à l'est de la 27^e Avenue, dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

By-law for the approval of the construction and occupancy of a commercial project on the north side of Maurice Duplessis Boulevard, east of 27th Avenue in Rivière-des-Prairies Ward.

- 178 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du bâtiment portant le numéro 3421, rue Peel.

By-law for the approval of the construction and occupancy plan of the building bearing No. 3421 Peel Street.

- 179 -

Règlement modifiant le règlement intitulé "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques" (2713):

By-law amending the by-law entitled "Authorizations providing for the use of parcels of land, the erection and the occupancy buildings for specific purposes" (2713):

a) Hôpital Louis-H. Lafontaine - modifications pour une nouvelle entrée et aux salles de mécanique - 7401, rue Hochelaga;

a) Hôpital Louis-H. Lafontaine - alterations for a new entrance and Archives de la Ville de Montréal 7401 Hochelaga Street;

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- | | |
|---|---|
| b) Association d'Animation Sociale et Culturelle aux Résidences Tournesol - centre communautaire d'animation sociale et culturelle - 10229, avenue de Bois-de-Boulogne; | b) Association d'Animation Sociale et Culturelle aux Résidences Tournesol - social and cultural animation community center - 10229 Bois de Boulogne Avenue; |
| c) Cégep du Vieux Montréal - agrandissement - 255, rue Ontario est; | c) Cégep du Vieux Montréal - expansion - 255 Ontario Street East; |
| d) Université de Montréal - agrandissement - 2900, boulevard Édouard Montpetit; | d) Université de Montréal - expansion - 2900 Édouard Montpetit Boulevard; |
| e) Bibliothèque et Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce - transformation et agrandissement - 5369, chemin de la Côte-St-Antoine et 3755, rue Botrel; | e) Notre-Dame-de-Grâce Library and House of culture - alteration and expansion - 5369 Côte-St-Antoine Road and 3755 Botrel Street; |
| f) Collège Marie de France - agrandissement - 4635, chemin Queen Mary; | f) Collège Marie de France - expansion - 4635 Queen Mary Road; |
| g) Résidence du Liban - agrandissement - rue du Liban. | g) Résidence du Liban - expansion - du Liban Street. |

- 180 -

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme du quartier de Pointe-aux-Trembles (925).

By-law amending the city planning by-law of Pointe-aux-Trembles Ward (925).

- 181 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de Sainte-Cunégonde, de Saint-Henri, de Saint-Paul, de Sainte-Anne, de Saint-Gabriel et de Saint-Joseph (2875).

By-law amending the zoning by-law of Sainte-Cunégonde, St. Henry, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel and Saint-Joseph Wards (2875).

- 182 -

Règlement modifiant le Règlement de zonage des quartiers de La Fontaine, de Laurier, de De Lorimier, de Saint-Denis, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Michel et d'une partie des quartiers de Bourget, de Crémazie, de Saint-Eusèbe, de Saint-Georges, de Saint-Laurent et de Saint-Louis (4980).

By-law amending the by-law on the Zoning of Lafontaine, Laurier, De Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michael Wards and part of Bourget, Crémazie, St-Eusèbe, Saint-George, St-Lawrence and St-Louis Wards (4980).

- 183 -

Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation du projet "Les Floralties de la Montagne" (6458).

By-law amending the By-law providing for the approval of the plan for the construction and occupancy of the "Les Floralties de la montagne" project (6458).

- 184 -

Règlement portant approbation du plan d'aménagement et d'occupation d'un terminus d'autobus dans le quadrilatère délimité par les rues Mansfield, de la Gauchetière, de la Cathédrale et Saint-Antoine.

By-law providing for the approval of the development and occupancy plan of a bus terminal in the quadrilateral bounded by Mansfield, de la Gauchetière, de la Cathédrale and Saint-Antoine Streets.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

- 185 -

Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation de la maison Ludger Duvernay, située au 82, rue Sherbrooke ouest, dans le quartier Saint-Laurent.

By-law providing for the approval of the construction and occupancy plan of the Ludger Duvernay House, located at 82 Sherbrooke Street West, in St. Lawrence Ward.

Projets de règlements

Draft by-laws

- 186 -

Fermeture comme ruelle d'une partie du lot 23-993 de la Paroisse de Rivière-des-Prairies située au sud-ouest de la rue Armand Chaput et au nord-ouest du boulevard Henri Bourassa est.

Closing, as a lane, of part of lot 23-993 of the Parish of Rivière-des-Prairies located south-west of Armand Chaput Street, north-west of Henri Bourassa Boulevard East.

- 187 -

Fermeture d'une partie de la rue Saint-Joseph située au sud-est de la rue Sainte-Catherine et au sud-ouest de la rue Alphonse D. Roy.

Closing of part of Saint-Joseph Street located south-east of Sainte-Catherine Street, south-west of Alphonse D. Roy Street.

Approbation d'actes

Approval of deeds

- 188 -

Vente à Storage Leaseholds Inc., aux fins d'un parc de stationnement, d'un emplacement vacant situé à l'angle sud-ouest des rues Sainte-Catherine et Alphonse D. Roy, pour le prix de \$ 26 203,00.

Sale to Storage Leaseholds Inc., for parking lot purposes, of a vacant site located at the south-west corner of Sainte-Catherine and Alphonse D. Roy Streets, for \$ 26 203,00.

Projet de règlement
(1^{ère} étude)

Draft by-law
(1st study)

- 189 -

Règlement modifiant le règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984):

By-law amending the by-law on parking unit exemptions (5984):

- a) 2670, rue Allard - compensation de \$ 10 500,00;
- b) nord-est du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue des Pins - compensation de \$ 10 500,00;
- c) 860, rue Charlevoix - compensation de \$ 3 500,00 -- 880, rue Charlevoix - compensation de \$ 3 500,00 -- 890, rue Charlevoix - compensation de \$ 3 500,00;
- d) 1208 à 1214, rue Beaudry - compensation de \$ 5 000,00;
- e) 421, rue Roy - compensation de \$ 10 500,00;
- f) rue Coloniale, côté ouest, entre les rues Marie Anne et Rachel - compensation de \$ 14 000,00;
- g) 5655, avenue Monkland - compensation de \$ 3 500,00;
- h) 5315, avenue Gatineau - compensation de \$ 35 000,00.

- a) 2670 Allard Street - compensation of \$ 10 500,00;
- b) north-east of Saint-Laurent Boulevard and des Pins Avenue - compensation of \$ 10 500,00;
- c) 860 Charlevoix Street - compensation of \$ 3 500,00 -- 880 Charlevoix Street - compensation of \$ 3 500,00 -- 890 Charlevoix Street - compensation of \$ 3 500,00;
- d) 1208 to 1214 Beaudry Street - compensation of \$ 5 000,00;
- e) 421 Roy Street - compensation of \$ 10 500,00;
- f) Coloniale Street, west side, between Marie Anne and Rachel Streets - compensation of \$ 14 000,00;
- g) 5655 Monkland Avenue - compensation of \$ 3 500,00;
- h) 5315 Gatineau Avenue - compensation of \$ 35 000,00.

LUNDI, 6 mai 1985.
MONDAY, May 6, 1985.

Motions

Motions

- 190 -

Conseiller Rasoulis - Construire une voie piétonnière surélevée et un passage à niveau à l'intersection de la rue de Liège et des voies de chemins de fer de direction nord-sud.

Councillor Rasoulis - To build a pedestrian overhead crosswalk and a railroad level crossing at the intersection of Liège and the north-south direction railroad line.

- 191 -

Conseiller Cardinal - Modifier le règlement de zonage numéro 4980 pour rendre résidentielle la rue de La Roche, entre la rue Rachel et l'avenue du Mont-Royal.

Councillor Cardinal - To amend the zoning by-law 4980 so as to make de La Roche Street residential, between Rachel Street and Mont-Royal Avenue.

- 192 -

Conseiller Melançon - Mandater le Service des travaux publics pour mettre sur pied un projet-pilote de récupération du papier et du verre.

Councillor Melançon - To have the Service des travaux public set up a test project for the recuperation of paper and glass.

- 193 -

Conseiller Perreault - Créer un comité conjoint en vue de l'acquisition des terrains de l'ADACport.

Councillor Perreault - To create a joint committee in regards with the acquisition of site of the STOLport.

- 194 -

Conseiller Perreault - Donner l'appui de la Ville, à la poursuite des études d'Environnement Canada sur les dangers pour la sécurité publique liés à la présence de gaz enfouis dans le site de l'ADACport.

Conseiller Perreault - To support the continuation of the studies of Environment Canada as to the dangers for public safety relating to the presence of underground gases in the site of the ADACport.

- 195 -

Conseiller Perreault - Réaliser une étude de faisabilité sur les possibilités de récupération et d'exploitation des gaz du site de l'ADACport et du parc industriel Des Moulins.

Councillor Perreault - To realise a feasibility study on the possibilities of recovering and tapping the gases of the STOLport site and the Des Moulins industrial park.

- 196 -

Conseiller Perreault - Créer une société d'exploitation et de recherche sur l'énergie dont la vocation sera d'exploiter le gaz du site de l'ADACport, celui de la carrière Miron et la vente de vapeur de l'incinérateur Des Carrières.

Councillor Perreault - To create an energy development and research company the purpose of which will be to make use of the gas in the ADACport site, together with that in the Miron Quarry and the sale of the steam from the Des Carrières Incinerator.

- 197 -

Conseiller Simard - Rendre obligatoire l'étude par le Conseil des projets d'aménagement d'envergure et prévoir la tenue d'études d'impact, la publication des plans et la tenue des consultations publiques.

Councillor Simard - To make compulsory a public study by the Conseil of large development projects and that it provide taht appropriate impact studies, the publication of the plans and the holding of public consultations.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

tenue le LUNDI, 6 mai 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lusier, Trottier, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore.

Les conseillers Sigouin, La Roche, Magnan, Paris, Beauchemin, Dancosst, Frenière, Prégent et Auf der Maur à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Morin et Vanier.

À 18:11 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Le président de l'assemblée lit une déclaration sur les possibilités, pour les journalistes, d'enregistrer les débats et de prendre des photos pendant la durée de l'assemblée:

"Je voudrais, avant que ne débute la période des questions, aviser tous les membres de ce Conseil que certains journalistes m'ont exprimé leur intention d'enregistrer en tout ou en partie les débats de cette assemblée et de prendre des photos sans, m'ont-ils déclaré, perturber le bon ordre et le décorum. Si des membres de ce Conseil ont des objections, qu'ils veuillent bien m'en faire part."

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

L'article 1 de l'ordre du jour relatif à la lecture et à la ratification du procès-verbal de l'assemblée précédente est lu:

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De considérer comme lu et de ratifier le procès-verbal de l'assemblée du Conseil tenue le 15 avril 1985.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Salvatore concernant le nombre de contraventions que l'escouade canine a donné l'an dernier et sur le montant d'argent recueilli à la suite de ces contraventions;

B

547

REGULAR MEETING

held on MONDAY, May 6, 1985,
at 18 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lusier, Trottier, Hamelin, Provost, Roy A., Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Forcillo, Larivée, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Savoidakis, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore.

Councillors Sigouin, La Roche, Magnan, Paris, Beauchemin, Dancosst, Frenière, Prégent and Auf der Maur at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Morin and Vanier.

At 18:11 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

The chairman of the meeting read a statement on the possibility for reporters to record the debates and take photographs during the meeting:

"Before the question period begins I wish to advise all the members of this Conseil that some reporters have informed me of their intention to record all or part of the debates of this meeting and to take photographs without, as they have stated, troubling order and decorum. If members of this Council have any objections will they please inform me of them."

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Article 1 of the agenda relating to the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To consider as read and to ratify the minutes of the Council meeting held on April 15, 1985.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Councillor Lamarre, président of the Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer to Councillor Salvatore concerning the number of tickets issued last year by dog squad and the amount of money collected as result of those tickets;

LUNDI, 6 mai 1985.

- 2.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant l'utilisation de "walkman" par certains automobilistes et cyclistes;
- 3.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant la plantation d'arbres et l'augmentation du nombre de poubelles et de bancs sur l'avenue du Parc à une période où les trottoirs de cette avenue seront refaits;
- 4.- Réponse du président du Comité exécutif aux remarques du conseiller Prescott à l'assemblée du 15 avril 1985, concernant le délai pour le traitement des dossiers de subventions;
- 5.- Réponse du président du Comité exécutif relativement aux affirmations du conseiller Gardiner à l'assemblée du 15 avril 1985 au sujet d'une demande de subvention à la restauration;
- 6.- Dépôt des virements de crédits effectués à même le chapitre du budget "Administration générale - Dépenses générales" durant la période du 30 janvier au 6 mars 1985, le tout conformément à l'article 710 de la Charte;
- 7.- Dépôt des états financiers, au 31 décembre 1984, de la Corporation d'habitations Jeanne-Mance;
- 8.- Dépôt pour consultation d'un projet de règlement sur les collectes publiques et les événements à caractère philanthropique;
- 9.- Dépôt d'une note du directeur général de l'A.M.A.R.C. et des procès-verbaux du Conseil d'administration de l'A.M.A.R.C. (réunion tenue le 15 février 1985) concernant la déclaration d'intérêts faite par monsieur Luc Beauregard au moment de l'étude des dossiers sur la concession alimentaire Saint-Hubert/Pastelli et la commandite Benson & Hedges;
- 10.- Déclaration du président du Comité exécutif quant aux charges des résidents sur la reconstruction de pavages pendant l'été: "ces travaux ne sont pas la charge des résidents, mais leur coût provient du budget de fonctionnement de la Ville;
- 11.- Déclaration verbale du président du Comité exécutif sur le dépôt prochain, pour consultation, de projets de règlements de zonage commercial relatifs à l'ensemble de la Ville.

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

85 07173 L'article 2 de l'ordre du jour relatif à la deuxième phase de l'adoption du projet de règlement sur la division de la Ville en districts électoraux est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07173)

"Le Greffier de la Ville informe ce Conseil qu'aucune opposition écrite n'a été déposée à son bureau relativement au projet de règlement sur les districts électoraux, adopté par résolution le 15 avril 1985 et publié dans les quotidiens "Le Devoir" et "The Gazette" le 17 avril 1985."

- a) Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De MODIFIER l'article 2.38 du projet de règlement soumis et adopté par résolution le 15 avril 1985, de façon qu'il se lise comme suit:

- 2.38 le district électoral numéro 38 (Saint-Jacques): À l'ouest le prolongement de la rue Saint-Hubert et cette rue vers le nord jusqu'au boulevard de Maisonneuve; de là, vers l'est jusqu'à la rue Saint-Christophe; de là, vers le nord jusqu'à la rue Sherbrooke; de là, vers l'est jusqu'à l'avenue de Lorimier; de là, vers le sud jusqu'au prolongement de l'avenue de Lorimier dans le fleuve Saint-Laurent et de là, vers l'ouest jusqu'au prolongement de la rue Saint-Hubert."

MONDAY, May 6, 1985.

- 2.- Answer to Councillor Georgoulis concerning the use of "walkmans" by certain automobile drivers and bicycle riders;
- 3.- Answer to Councillor Georgoulis concerning the planting of trees and the increase in the number of garbage cans and benches on Park Avenue when the sidewalks of that avenue are rebuilt;
- 4.- Answer by the président of the Comité exécutif to the remarks of Councillor Prescott at the meeting of April 15, 1985, concerning the delay in processing the subsidy files;
- 5.- Answer by the président of the Comité exécutif relating to the statements of Councillor Gardiner at the meeting of April 15, 1985 in connection with a restoration subsidy application;
- 6.- Tabling of the credit transfers made under the budget heading "General Administration - General Expenditures" during the period from January 30 to March 6, 1985, the whole in accordance with Section 710 of the Charter;
- 7.- Filing of financial statement as of December 31, 1984 of the Corporation d'habitations Jeanne-Mance;
- 8.- Filing, for consultation, of a draft by-law on public collections and events of a philanthropic nature;
- 9.- Filing of a note from the Director General of the A.M.A.R.C. and of the minutes of the Board of Directors of A.M.A.R.C. (meeting held on February 15, 1985) concerning the statement of interests made by Mr. Luc Beauregard at the time consideration was given to the files on the Saint-Hubert/Pastelli food concession and Benson & Hedges sponsor;
- 10.- Statement by the président of the Comité exécutif as to the charges, for residents, for pavement rebuilding during the summer: "this work is not to be charged to residents, but its cost is to be covered by the operating budget of the Ville;
- 11.- Oral statement of the président of the Comité exécutif on the filing, in the near future, for consultation purposes, of the draft commercial zoning by-laws relating to the whole of the Ville.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07173 Item 2 of the agenda relating to the second stage of the adoption of the draft by-law on the division of the Ville into electoral districts having been read:

"The Greffier de la Ville informed this Council that no written opposition was filed with his office in connection with the draft by-law on electoral districts adopted by resolution on April 15, 1985 and published in the daily newspapers "Le Devoir" and "The Gazette" on April 17, 1985."

- a) Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To AMEND Article 2.38 of the draft by-law submitted and adopted by resolution on April 15, 1985 so that it will read as follows:

2.38 electoral district number 38 (Saint-Jacques): To the west, the extension of Saint-Hubert Street and that street, northward to boulevard de Maisonneuve; from there, eastward to Saint-Christophe Street; from there, northward to Sherbrooke Street; from there, eastward to de Lorimier Avenue; from there, southward to the extension of de Lorimier Avenue in the Saint-Lawrence River and from there, westward to the extension of Saint-Hubert Street."

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

b) Proposé par le conseiller Lorange,
 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement, tel que modifié.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07174 L'article 3 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07174)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 5 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07175 L'article 4 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07175)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

MONDAY, May 6, 1985.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

b) Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law, as amended.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07174 Item 3 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 5 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07175 Item 4 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

LUNDI, 6 mai 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07176 L'article 5 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07176)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07177 L'article 6 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07177)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

MONDAY, May 6, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07176 Item 5 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07177 Item 6 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07178 L'article 7 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07178)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07179 L'article 8 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07179)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07180 L'article 9 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07180)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

13

MONDAY, May 6, 1985.

85 07178 Item 7 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07179 Item 8 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07180 Item 9 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, they were agreed to.

LUNDI, 6 mai 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07181 L'article 10 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07181)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07182 L'article 11 de l'ordre du jour relatif à la deuxième étude du projet de
règlement suivant est lu:

(Pour règlement voir dossier 85 07182)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

MONDAY, May 6, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07181 Item 10 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07182 Item 11 of the agenda relating to the second study of the following draft by-law having been read:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07183 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07208 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 12 à 37 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

(Pour rapports voir dossiers 85 07183 à 85 07208)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07209 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07218 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 38 à 47 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

(Pour rapports voir dossiers 85 07209 à 85 07218)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07219 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07235 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 48 à 64 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

(Pour rapports voir dossiers 85 07219 à 85 07235)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

MONDAY, May 6, 1985.

85 07183 to Moved by Councillor Lorange,
85 07208 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 12 to 37 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07209 to Moved by Councillor Lorange,
85 07218 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 38 to 47 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07219 to Moved by Councillor Lorange,
85 07235 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 48 to 64 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07236 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07259 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 65 à 88 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

(Pour rapports voir dossiers 85 07236 à 85 07259)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07260 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07269 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 89 à 98 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

(Pour rapports voir dossiers 85 07260 à 85 07269)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07270 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07272 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De réunir, pour fins d'étude et d'adoption, les rapports du Comité exécutif relatifs aux articles 99, 100 et 101 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

(Pour rapports voir dossiers 85 07270 à 85 07272)

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude des articles 99, 100 et 101 de l'ordre du jour à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reconsidérer la motion de reporter à une phase ultérieure l'étude des articles 99, 100 et 101 de l'ordre du jour.

MONDAY, May 6, 1985.

85 07236 to Moved by Councillor Lorange,
85 07259 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 65 to 88 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07260 to Moved by Councillor Lorange,
85 07269 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 89 to 98 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07270 to Moved by Councillor Lorange,
85 07272 Seconded by Councillor Lamarre,

To group together, for purposes of study and adoption, the reports from the Comité exécutif relating to Items 99, 100 and 101 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of Items 99, 100 and 101 of the agenda to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To reconsider the motion of postponing to an ulterior stage the study of Items 99, 100 and 101 of the agenda.

LUNDI, 6 mai 1985.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter lesdits rapports.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 07273 L'article 102 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07273)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07274 L'article 103 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07274)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07275 L'article 104 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07275)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

D

MONDAY, May 6, 1985.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said reports.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 07273 Item 102 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07274 Item 103 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07275 Item 104 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07276 L'article 105 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07276)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07277 L'article 106 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07277)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07278 L'article 107 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07278)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07279 L'article 108 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07279)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MONDAY, May 6, 1985.

85 07276 Item 105 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07277 Item 106 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

85 07278 Item 107 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07279 Item 108 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07280 L'article 109 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07280)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet et Boskey inscrivent leur dissidence (10).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07281 L'article 110 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07281)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07282 L'article 111 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07282)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07283 L'article 112 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07283)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

B

MONDAY, May 6, 1985.

85 07280 Item 109 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet and Boskey record their opposition (10).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07281 Item 110 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07282 Item 111 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07283 Item 112 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07284 L'article 113 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07284)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07285 L'article 114 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07285)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07286 L'article 115 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07286)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07287 L'article 116 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07287)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

B

MONDAY, May 6, 1985.

85 07284 Item 113 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07285 Item 114 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07286 Item 115 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07287 Item 116 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07288 L'article 117 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07288)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07289 L'article 118 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07289)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07290 L'article 119 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07290)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07291 L'article 120 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07291)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

B

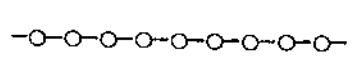
MONDAY, May 6, 1985.

85 07288 Item 117 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

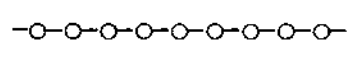


85 07289 Item 118 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

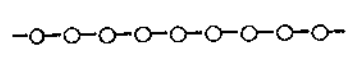


85 07290 Item 119 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

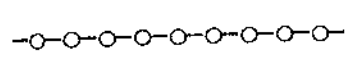


85 07291 Item 120 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.



LUNDI, 6 mai 1985.

85 07292 L'article 121 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07292)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

85 07293 L'article 122 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07293)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

85 07294 L'article 123 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07294)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

85 07295 L'article 124 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07295)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

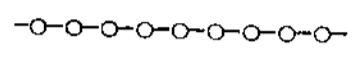
MONDAY, May 6, 1985.

85 07292 Item 121 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

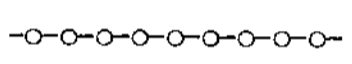


85 07293 Item 122 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

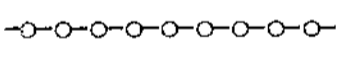


85 07294 Item 123 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.



85 07295 Item 124 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

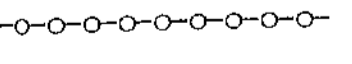
To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.



LUNDI, 6 mai 1985.

85 07296 L'article 125 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07296)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07297 L'article 126 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07297)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07298 L'article 127 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07298)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07299 L'article 128 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07299)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MONDAY, May 6, 1985.

85 07296 Item 125 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07297 Item 126 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07298 Item 127 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07299 Item 128 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07300 L'article 129 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07300)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07301 L'article 130 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07301)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07302 L'article 131 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07302)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07303 L'article 132 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07303)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07304 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07344 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 133 à 172 de l'ordre du jour afin de procéder à l'étude de l'article 173 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

85 07300 Item 129 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07301 Item 130 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07302 Item 131 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07303 Item 132 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07304 to Moved by Councillor Lorange,
85 07344 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 133 to 172 of the agenda and to proceed with the study of Item 173 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07345 L'article 173 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07345)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07304 L'article 133 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07304)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07305 L'article 134 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07305)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07306 L'article 135 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07306)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-



MONDAY, May 6, 1985.

85 07345 Item 173 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07304 Item 133 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07305 Item 134 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07306 Item 135 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07307 L'article 136 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07307)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07308 L'article 137 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07308)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07309 L'article 138 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07309)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07310 L'article 139 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07310)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07307 Item 136 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07308 Item 137 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07309 Item 138 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07310 Item 139 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07311 L'article 140 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07311)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07312 L'article 141 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07312)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07313 L'article 142 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07313)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (11).

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07314 L'article 143 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07314)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07311 Item 140 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07312 Item 141 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07313 Item 142 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Rotrand and Boskey record their opposition (11).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07314 Item 143 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

LUNDI, 6 mai 1985.

85 07315 L'article 144 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07315)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07316 L'article 145 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07316)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07317 L'article 146 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07317)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07318 L'article 147 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07318)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

B

85 07315 Item 144 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07316 Item 145 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07317 Item 146 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07318 Item 147 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

LUNDI, 6 mai 1985.

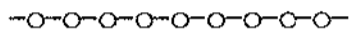
85 07319 L'article 148 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07319)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et
il est **RÉSOLU** en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault,
Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Rotrand et Boskey
inscrivent leur dissidence (12).



À 21:05 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente séance à MARDI, 7 mai 1985 à 18:00 heures, pour
continuer l'étude de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Certificat en vertu de
l'article 67 de la Charte
que monsieur le Maire est
absent de la Ville.

Président du Comité
exécutif

Le Greffier de la Ville

Pour la Ville de Montréal

Greffier de la Ville

Montréal, le 17 mai 1985

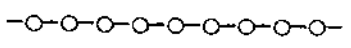
MONDAY, May 6, 1985.

85 07319 Item 148 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Melançon, Berthelet, Rotrand and Boskey record their opposition (12).



At 21:05 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to TUESDAY, May 7, 1985, at 18 hours, to continue the study of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

Certificate under Section 67 of the Charter that his Worship the Mayor is away from the Ville.

Chairman of the
Comité exécutif

Le Greffier de la Ville

(signed)
Yvon Lamarre
For

(signed)
Maurice Brunet
the Ville de Montréal

(signed)
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

Montréal, May 17, 1985.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MARDI, 7 mai 1985,
à 18:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis, et Salvatore.

Les conseillers Malouf, Dancosst, Forcillo et Larivée à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Morin, Lussier, Hamelin, Roy A., Savoidakis, et Auf der Maur.

À 18:11 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier les documents suivants:

- 1.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant l'intention du Comité exécutif de présenter le prochain budget ventilé par quartiers;
- 2.- Réponse au conseiller Georgoulis relativement sa question relative à la demande des citoyens et citoyennes de la rue Waverly concernant la transformation du terrain vacant situé du côté est de la rue, entre les rues Bernard et Van Horne, en mini-parc;
- 3.- Réponse au conseiller Georgoulis concernant la cueillette de statistiques concernant les employés de la Ville provenant des minorités ethniques;
- 4.- Réponse à monsieur Pierre Lachapelle sur l'exploitation des piscines extérieures appartenant à la Ville de Montréal;
- 5.- Réponse au conseiller Rotrand sur certains projets concernant l'avenue Coolbrook, entre l'avenue Plamondon et la rue Vézina.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07320 L'article 149 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07320)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est **RÉSOLU** en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

589

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on TUESDAY, May 7, 1985.
at 18 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis, and Salvatore.

Councillors Malouf, Dancosst, Forcillo and Larivée at ulterior stages of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Morin, Lussier, Hamelin, Roy A., Savoidakis, and Auf der Maur.

At 18:11 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Councillor Lamarre, président of the Comité exécutif, tabled with the Greffier the following documents:

- 1.- Answer to Councillor Georgoulis concerning the intention of the Comité exécutif to submit the next budget broken down by wards;
- 2.- Answer to Councillor Georgoulis in connection with his question relating to the request by citizens of Waverly Street concerning the transformation into a mini-park of the vacant lot located on the east side of the street, between Bernard and Van Horne streets;
- 3.- Answer to Councillor Georgoulis concerning the collection of statistics in connection with employees of the Ville belonging to minority ethnic groups;
- 4.- Answer to Mr. Pierre Lachapelle on the operation of outside swimming pools owned by the Ville de Montréal;
- 5.- Answer to Councillor Rotrand on certain projects concerning Coolbrook Avenue between Plamondon Avenue and Vézina Street.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07320 Item 149 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07321 L'article 150 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07321)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07322 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07344 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 151 à 172 de l'ordre du jour et de procéder à l'étude de l'article 174 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07346 L'article 174 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07346)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07322 L'article 151 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07322)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07321 Item 150 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07322 to Moved by Councillor Lorange,
85 07344 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 151 to 172 of the agenda and to proceed with the study of Item 174 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07346 Item 174 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07322 Item 151 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07323 L'article 152 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07323)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

Proposé par le conseiller Gardiner,
Appuyé par le conseiller Perreault,

De retourner ledit rapport au Comité exécutif.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre, il est procédé à un vote enregistré sur cette motion de retour à l'exécutif.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Rasoulis (15)

CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Christin, Berliner et Salvatore (36)

Ladite motion de retour à l'exécutif est donc rejetée et la motion d'adoption dudit rapport est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (14).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07324 L'article 153 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07324)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07325 L'article 154 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07325)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage,

D

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07323 Item 152 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

Moved by Councillor Gardiner,
Seconded by Councillor Perreault,

To refer back the said report to the Comité exécutif.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion for return to the Executive.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Rasoulis (15)

AGAINST: the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Forcillo, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prégent, Ménard, Christin, Berliner and Salvatore (36)

The said motion for return to the executive was rejected and the adoption motion for the said report was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (14).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07324 Item 153 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07325 Item 154 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising,

MARDI, 7 mai 1985.

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07326 L'article 155 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07326)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07327 L'article 156 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07327)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (13).

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07328 L'article 157 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07328)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

TUESDAY, May 7, 1985.

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07326 Item 155 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07327 Item 156 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (13).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07328 Item 157 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07329 L'article 158 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07329)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07330 L'article 159 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07330)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07331 L'article 160 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07331)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07332 L'article 161 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07332)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-



85 07329 Item 158 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07330 Item 159 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07331 Item 160 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07332 Item 161 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07333 L'article 162 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07333)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07334 L'article 163 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07334)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07335 L'article 164 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07335)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07336 L'article 165 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07336)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07333 Item 162 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07334 Item 163 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07335 Item 164 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07336 Item 165 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07337 L'article 166 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07337)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07338 L'article 167 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07338)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07339 L'article 168 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07339)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont lus et agréés.

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07337 Item 166 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07338 Item 167 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07339 Item 168 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 having been read, they were agreed to.

MARDI, 7 mai 1985.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07340 L'article 169 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07340)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07341 L'article 170 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07341)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1, 2 et 3 sont lus et agréés.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

TUESDAY, May 7, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07340 Item 169 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07341 Item 170 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1, 2 and 3 having been read, they were agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07342 L'article 171a) de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07342)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07343 L'article 171b) de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07343)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07344 L'article 172 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07344)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

D

85 07342 Item 171a) of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07343 Item 171b) of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07344 Item 172 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07347 L'article 175 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07347)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 et 2 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07348 L'article 176 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07348)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07349 L'article 177 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07349)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 4 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07350 L'article 178 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07350)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 3 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07347 Item 175 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 and 2 were accordingly read and studied article by article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07348 Item 176 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07349 Item 177 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 4 were accordingly read and studied article by article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07350 Item 178 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 3 were accordingly read and studied article by article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07351 L'article 179 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07351)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07352 L'article 180 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07352)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 175 à 180 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07353 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 181 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07354 L'article 182 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07354)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07351 Item 179 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07352 Item 180 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

In accordance with the City Charter, the draft by-law referred to under Items 175 to 180 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of them according to law.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07353 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 181 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07354 Item 182 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07355 L'article 183 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07355)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07356 L'article 184 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07356)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

Les articles 1 à 7 sont en conséquence lus et étudiés article par article.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

En conformité de la Charte de la Ville, les projets de règlements faisant l'objet des articles 182, 183 et 184 de l'ordre du jour seront inscrits de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07357 Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De biffer l'article 185 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07358 L'article 186 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07358)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

B

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07355 Item 183 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07356 Item 184 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Articles 1 to 7 were accordingly read and studied article by article.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-

In accordance with the City Charter, the draft by-laws referred to under Items 182, 183 and 184 of the agenda will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of them according to law.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07357 Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To strike out Item 185 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07358 Item 186 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07359 L'article 187 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07359)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est lu et agréé.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07360 L'article 188 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07360)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07361 L'article 189 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le
rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport et règlement voir dossier 85 07361)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De procéder à la lecture et à l'étude dudit projet de règlement.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est
RÉSOLU en conséquence.

L'article 1 est en conséquence lu et étudié et un débat s'engage.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

TUESDAY, May 7, 1985.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07359 Item 187 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

It is

To proceed with the reading of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 having been read, it was agreed to.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07360 Item 188 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07361 Item 189 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To proceed with the reading and the study of the said draft by-law.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

Article 1 was accordingly read and studied and a debate arising.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

En conformité de la Charte de la Ville, ce projet de règlement sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la première assemblée qui sera tenue après l'expiration d'un délai de trente jours, afin que le Conseil en dispose alors suivant la loi.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07362 à Proposé par le conseiller Lorange,
85 07369 Appuyé par le conseiller Lamarre,

De suspendre l'étude des articles 190 à 197 de l'ordre du jour et de procéder à l'étude des articles 198 et 199 de l'ordre du jour.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07370 L'article 198 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07370)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07371 L'article 199 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

(Pour rapport voir dossier 85 07371)

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07295 Le Conseil reprend l'étude de l'article 124 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée:

Proposé par le conseiller Lamarre,
Appuyé par le conseiller Lorange,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-



TUESDAY, May 7, 1985.

In accordance with the City Charter, this draft by-law will again be listed on the agenda of the first meeting to be held after the expiry of a period of thirty days in order that the Council may dispose of it according to law.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07362 to Moved by Councillor Lorange,
85 07369 Seconded by Councillor Lamarre,

To suspend the study of Items 190 to 197 of the agenda and to proceed with the study of Items 198 and 199 of the agenda.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07370 Item 198 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07371 Item 199 of the agenda having been read to consider the following report from the Comité exécutif:

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adopt the said report.

A debate arising and the said motion having been put, it was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07295 The Council resumed the study of Item 124 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting:

Moved by Councillor Lamarre,
Seconded by Councillor Lorange,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MARDI, 7 mai 1985.

85 07325 Le Conseil reprend l'étude de l'article 154 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

De reporter l'étude de ce rapport à une phase ultérieure de la présente assemblée.

Cette motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

À 21:20 heures, il est

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'ajourner la présente assemblée au MERCREDI, 8 mai 1985 à 08:00 heures pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Un débat s'engage,

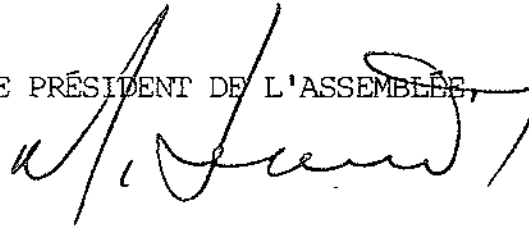
Proposé par le Maire Jean Drapeau,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

Posent la question préalable au sujet de la question d'ajournement.

Un débat s'engage, la question préalable fait l'objet d'un vote enregistré. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis et Salvatore inscrivent leur dissidence (17). *

* (voir 1ère page du procès-verbal du 10 juin 1985)

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,



Certificat en vertu de l'article 67 de la Charte que monsieur le Maire est absent de la Ville.

Président du Comité
exécutif



Le Greffier de la Ville



Pour la Ville de Montréal



Greffier de la Ville

Montréal, le 17 mai 1985

TUESDAY, May 7, 1985.

85 07325 The Council resumed the study of Item 154 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To postpone the study of that report to an ulterior stage of the present meeting.

This motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

At 21:20 hours, it was

Moved by Councillor Lorange,
Seconded by Councillor Lamarre,

To adjourn the present meeting to WEDNESDAY, May 8, 1985 at 08 hours to continue the study of the agenda.

A debate arising,

Moved by the Mayor Drapeau,
Seconded by Councillor Lamarre,

Moved the previous question on a journment debate.

A debate arising, the previous question was put to a recorded vote. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey, Berliner, Rasoulis and Salvatore record their opposition (17).

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

Certificate under Section 67 of the Charter that his Worship the Mayor is away from the Ville.

Chairman of the Comité
exécutif

The Greffier de la Ville

signed
Yvon Lamarre

signed
Maurice Brunet

For the Ville de Montréal

(signed)
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

Montréal, May 17, 1985

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE AJOURNÉE

tenue le MERCREDI, 8 mai 1985,
à 08:00 heures.

SONT PRÉSENTS: Le conseiller Beaudoin, au fauteuil;

Le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Paris, Hamelin, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Larivière, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey et Salvatore.

Les conseillers La Roche, Magnan, Trottier, Beauchemin, Provost, Dancosst, Georgoulis et Melançon à des phases ultérieures de la présente assemblée.

Le Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, et messieurs Guy Vanier et Jean-Guy Dufault, respectivement Greffier adjoint de la Ville et surintendant.

SONT ABSENTS: les conseillers Morin, Roy A., Forcillo, Savoidakis, Auf der Maur, Berliner et Rasoulis.

À 08:11 heures, le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Conformément aux règlements du Conseil, l'étude de l'ordre du jour est suspendue et les conseillers posent des questions.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Le conseiller Lamarre, président du Comité exécutif, dépose sur la table du Greffier une réponse au conseiller Prescott sur l'implication de la proportion médiane dans toutes les causes de contestation d'évaluation foncière aux fins de l'exercice financier 1980 de la Ville.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07295 Le Conseil reprend l'étude de l'article 124 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité et il est RÉSOLU en conséquence.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07325 Le Conseil reprend l'étude de l'article 154 de l'ordre du jour qui avait été suspendue à une phase antérieure de la présente assemblée.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. Elle est adoptée et il est RÉSOLU en conséquence. Les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey inscrivent leur dissidence (14).

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07362 L'article 190 de l'ordre du jour relatif à la motion du conseiller Rasoulis est lu. Le président de l'assemblée déclare qu'en vertu de l'article 48 des règlements du Conseil, cette motion ne peut être discutée en raison de l'absence du proposeur.

Cette motion est en conséquence biffée de l'ordre du jour.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

D

597

REGULAR ADJOURNED MEETING

held on WEDNESDAY, May 8, 1985,
at 08 hours.

WERE PRESENT: Councillor Beaudoin, in the chair;

The Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccivéo, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Ménard, Christin, Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand, Boskey and Salvatore.

Councillors La Roche, Magnan, Trottier, Beauchemin, Provost, Dancosst, Georgoulis and Melançon at ulterior stage of the present meeting.

The Greffier de la Ville, Me Maurice Brunet, and Messrs. Guy Vanier and Jean-Guy Dufault, respectively Greffier adjoint de la Ville and surintendant.

WERE ABSENT: Councillors Morin, Roy A., Forcillo, Savoidakis, Auf der Maur, Berliner and Rasoulis.

At 08:11 hours, the chairman of the meeting called the meeting to order.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

In accordance with the Rules of the Council, the study of the agenda was suspended and Councillors proceeded to ask questions.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Councillor Lamarre, chairman of the Comité exécutif, filed with the Greffier an answer to Councillor Prescott on the implication of the mediane proportion in all cases of contestation of the real estate valuation for the 1980 financial year of the Ville.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07295 The Council resumed the study of Item 124 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted unanimously and it was RESOLVED accordingly.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07325 The Council resumed the study of Item 154 of the agenda which have been suspended at an earlier stage of the present meeting.

A debate arising and the said motion having been put. It was adopted and it was RESOLVED accordingly. Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Melançon, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey record their opposition (14).

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07362 Item 190 of the agenda relating to the motion of Councillor Rasoulis having been read. The chairman of the meeting declared that under the terms of Article 48 of the Rules of the Council, the said motion could not be debated because of the absence of the mover.

This motion was accordingly struck out from the agenda.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07363 L'article 191 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Cardinal:

Proposé par le conseiller Cardinal,
Appuyé par les conseillers Perreault, Doré et Gardiner,

De prier le Comité exécutif d'étudier la possibilité de modifier le règlement de zonage numéro 4980 à l'effet de rendre résidentielle la rue de La Roche, entre la rue Rachel et l'avenue du Mont-Royal.

Un débat s'engage et à la demande des conseillers Cardinal, Perreault, Doré et Gardiner et du consentement unanime des membres présents, cette motion est retirée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07364 L'article 192 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Melançon:

- ATTENDU QUE la récupération post-consommation des déchets solides constitue un avantage économique pour la société et c'est alors que les matières récupérées deviennent RESSOURCES SECONDAIRES;
- ATTENDU QUE la gestion des RESSOURCES SECONDAIRES représente une démarche politique, éducative, industrielle et économique;
- ATTENDU QUE le gaspillage des RESSOURCES SECONDAIRES doit être contrôlé par la mise en place concertée et systématique d'une industrie pour leur récupération et leur recyclage d'autant plus qu'il n'existe actuellement des débouchés stables pour ces matières;
- ATTENDU QUE par la récupération des RESSOURCES SECONDAIRES, nous contribuerons à la protection de notre environnement et au développement de notre économie montréalaise en générant un chiffre d'affaire de quelques millions tout en créant aussi de nouveaux emplois;
- ATTENDU QUE la gestion des "déchets" pose déjà des problèmes importants pour la Ville de Montréal et que l'avenir risque de les voir s'aggraver tant au niveau des sites d'enfouissement qu'à celui de l'élimination par incinération;
- ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec ont déjà commencé à développer cette activité économique de la récupération des RESSOURCES SECONDAIRES au cours des dernières années, il importe que la Ville de Montréal procède graduellement à l'implantation d'un réseau complet de récupération par la collecte sélective afin, entre autres, de ne pas accuser un plus grand retard dans le développement de cette industrie;
- ATTENDU QUE le traitement des ordures ménagères coûte plus de quinze millions de dollars aux contribuables montréalais, soit une hausse de plus de trois millions depuis 1982 (en moyenne un million par année);
- ATTENDU QUE le succès de l'implantation d'un réseau de collecte sélective des RESSOURCES SECONDAIRES suppose la participation des citoyens et des citoyennes par le tri des "déchets" et que la population est de plus en plus consciente de la nécessité de la récupération à la source des RESSOURCES SECONDAIRES, il importe donc, pour la Ville de Montréal, de mettre sur pied un projet pilote afin d'analyser les différentes étapes d'implantation d'un système complet de récupération des RESSOURCES SECONDAIRES;

Proposé par le conseiller Melançon,
Appuyé par le conseiller Fainstat,

QUE le Comité exécutif étudie la possibilité de mandater le Service des travaux publics pour mettre sur pied un projet pilote de récupération du papier et du verre;



85 07363 Item 191 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Cardinal:

Moved by Councillor Cardinal,
Seconded by Councillors Perreault, Doré and Gardiner,

To ask the Comité exécutif to consider the possibility of amending zoning by-law 4980 so as to make de La Roche Street residential, between Rachel Street and Mont-Royal Avenue.

A debate arising, at the request of Councillors Cardinal, Perreault, Doré and Gardiner and by unanimous consent of the members present, this motion was sustained.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07364 Item 192 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Melançon:

WHEREAS the recuperation of solid refuse after consumption is an economic advantage for society and whereas such recuperated matter becomes a SECONDARY RESOURCE;

WHEREAS the management of SECONDARY RESOURCES has political, educational, industrial and economic aspects;

WHEREAS the wasting of SECONDARY RESOURCES must be countered by the concerted and systematic establishment of an industry for their recuperation and their recycling, especially that there now exist stable markets for such matter;

WHEREAS by recuperating SECONDARY RESOURCES we will contribute to the protection of our environment and the development of our Montréal economy by generating a few million dollars in business while also creating new jobs;

WHEREAS "refuse" management already involves sizeable problems for the Ville de Montréal and there is a risk that those problems will worsen in the future. This will apply as well to burying sites as to elimination by incineration;

WHEREAS a number of Quebec municipalities already have begun, over the past few years, to develop that economic activity which consists in recuperating SECONDARY RESOURCES, whereas it is important that the Ville de Montréal gradually proceed with the establishment of a complete recuperation network by selective collection, so that, among other reasons, it will not lag behind any further in the development of that industry;

WHEREAS the processing of household waste costs over fifteen million dollars to Montréal taxpayers, and the increase has been over three millions dollars since 1982 (an average of one million dollars a year);

WHEREAS the successful establishment of a selective collection of SECONDARY RESOURCES requires the participation of the citizens by sorting "refuse" and the population is increasingly aware of the need to recuperate SECONDARY RESOURCES at the source, whereas it is therefore important that the Ville de Montréal set up a test project so as to analyse the various stages of establishing a complete system for the recuperation of SECONDARY RESOURCES:

Moved by Councillor Melançon,
Seconded by Councillor Fainstat,

THAT the Comité exécutif consider the possibility of having the Service des travaux publics set up a test project for the recuperation of paper and glass;

QUE le projet se réalise avec la participation des citoyens et des citoyennes afin de favoriser le tri des matières choisies pour la collecte dite sélective;

QU' un service d'animation, effectué par un groupe communautaire de récupération, soutienne l'implantation de cette étape de la gestion des ressources secondaires, en collaboration avec la Ville de Montréal.

À la demande du conseiller Melançon et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07365 L'article 193 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Perreault:

ATTENDU QUE les avantages certains représentés par les terrains de l'ADACport (superficie de 54.4 hectares) en vue du futur développement de Montréal;

ATTENDU QUE la valeur exceptionnelle de ce site situé à proximité du centre-ville et desservi par des infrastructures routières qui peuvent en assurer facilement l'accessibilité;

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Doré,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité que:

- la Ville de Montréal propose la création d'un comité conjoint réunissant la Ville, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les propriétaires actuels des terrains de l'ADACport, soit le Conseil des Ports Nationaux et la Société des ponts Jacques Cartier et Champlain Inc., comité dont le mandat serait d'étudier les modalités de transfert de propriété de ces terrains à la Ville de Montréal.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre et du consentement unanime des membres présents, il est procédé à un vote par main levée sur cette motion.

Le Greffier fait le compte des membres en faveur de cette motion, soit (15) et celui à l'encontre de cette motion, soit (24). Ainsi ladite motion est rejetée.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

85 07366 L'article 194 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Perreault:

ATTENDU QUE l'étude publiée par Environnement Canada et concluant que la production de gaz potentiellement explosifs constitue l'impact le plus sérieux sur le milieu compte tenu de la proximité de zones industrielles, commerciales et résidentielles;

ATTENDU QU' il n'existe actuellement sur le site de l'ADACport aucune mesure préventive pour diminuer les risques d'explosion;

ATTENDU QUE la recommandation soumise par Environnement Canada à l'effet qu'une étude plus détaillée du site de l'ADACport soit entreprise afin de définir avec précision la nature et le degré des impacts créés sur l'environnement et plus particulièrement sur les possibilités de migration et d'accumulation des gaz sur le site et dans les environs et représentant un risque potentiel pour la sécurité publique;

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Doré,

D

THAT the project be implemented with the participation of citizens in order to favor the sorting of matters chosen for the so-called selective collection;

THAT an animation service by a community recuperation group support the establishment of that phase of SECONDARY RESOURCE management, with the cooperation of the Ville de Montréal.

At the request of Councillor Melançon and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was withdrawn to the next Council meeting.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07365 Item 193 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Perreault:

WHEREAS the unquestionable advantages represented by the site of the STOLport (area of 54.4 hectares) for the future development of Montréal;

WHEREAS the exceptional value of that site which is located in the vicinity of the downtown area and served by road infrastructures that can provide easy access thereto;

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Doré,

That this Conseil ask the Comité exécutif to consider the possibility that:

- the Ville de Montréal propose the creation of a joint committee grouping the Ville, the federal and provincial governments and the present owners of the site of the STOLport, that is the National Harbour Board and the Jacques-Cartier & Champlain Bridges Inc.; a committee whose mandate would be to study the terms of the transfer of ownership of these lots to the Ville de Montréal.

A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lorange and Lamarre and by unanimous consent of the members present, a vote by show of hands was taken on that motion.

The Greffier called the members in favor of that motion, as (15), and those against that motion, as (24) (24). Thus the said motion was rejected.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07366 Item 194 of the agenda having been read to consider the following motion of the Councillor Perreault:

WHEREAS the study published by Environment Canada which concludes that the production of potentially explosive gas constitutes the most serious impact on the environment, considering the nearness of industrial, commercial and residential zones;

WHEREAS there now exists on the site of the ADACport no preventive measure to reduce the risks of explosion;

WHEREAS a recommendation was made by Environment Canada that a more detailed study of the ADACport site be made in order to precisely define the nature and degree of the impacts on the environment, and more particularly on the possibility of migration and accumulation of the gases on the site and in the surroundings, which represent a potential risk for public safety;

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Doré,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité que:

- la Ville de Montréal donne son appui à la poursuite des études d'Environnement Canada quant aux dangers pour la sécurité publique liés à la présence de gaz dans le site de l'ADACport et de son impact sur l'environnement.

À la demande du conseiller Perreault et du consentement unanime des membres présents, cette motion est retirée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07367 L'article 195 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Perreault:

- ATTENDU QUE la nécessité d'établir un mode de gestion du site de l'ADACport y compris la nécessité de déterminer notamment si on devrait favoriser l'augmentation ou la diminution du processus de décomposition et contrôler le taux de production et la migration des gaz à long terme;
- ATTENDU QUE une mise à jour de l'étude du sol et de ses possibilités techniques de récupération des gaz demeure essentielle pour connaître le potentiel de réutilisation et la vocation anticipée de la zone constituée par les terrains de l'ADACport;
- ATTENDU QUE le potentiel technique et économique du site de l'ADACport révélé par l'étude de pré faisabilité réalisé par la Société Technoterm dévoilée dans le document rendu public par le RCM (annexé aux présentes à titre de notes explicatives);
- ATTENDU QUE les études similaires réalisées notamment aux États-Unis dont les résultats ont été dévoilés par l'American Society of Mechanical Engineers et largement diffusés par la revue Chemical Week;

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Doré,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité que:

la Ville de Montréal réalise et/ou donne son appui et apporte sa collaboration à la réalisation d'une étude de faisabilité quant aux possibilités de récupération et d'exploitation des gaz du site de l'ADACport et du parc industriel Des Moulins.

Un débat s'engage et ladite motion est mise aux voix. À la demande des conseillers Lorange et Lamarre il est procédé à un vote enregistré sur cette motion.

Le Greffier fait alors l'appel des membres et le Conseil se partage comme suit:

- POUR: les conseillers Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand et Boskey (13)
- CONTRE: le Maire Jean Drapeau et les conseillers Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Christin et Salvatore (35)

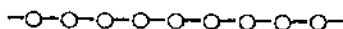
Ladite motion est donc rejetée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

That the Conseil request that the Comité exécutif consider the possibility that:

the Ville de Montréal support the continuation of the studies of Environment Canada as to the dangers for public safety relating to the presence of underground gases in the site of the ADACport and its impact on the environment.

At the request of Councillor Perreault and by unanimous consent of the members present, that motion was withdrawn.



85 07367 Item 195 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Perreault:

WHEREAS it is necessary to establish a management method for the STOLport site also to determine namely if the decomposition process should be accelerated or reduced and if the production rate and the long-term migration of gases should be controlled;

WHEREAS it remains essential to update the study of the soil and the technical possibility it offers to recover gases in order to know the potential of reuse and the expected orientation of the zone formed by the STOLport site;

WHEREAS the technical and economic potential of the STOLport site revealed by the prefeasibility study carried out by the Société Technoterm, the results of which were shown in the document made public by the MCM (attached to these presents as explanatory notes);

WHEREAS similar studies carried out namely in the United States, the results of which were revealed by the American Society of Mechanical Engineers and widely distributed by the magazine Chemical Week;

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Doré,

That the Conseil ask the Comité exécutif to consider the possibility that:

- the Ville de Montréal carry out and/or give its support and cooperation to a feasibility study on the possibilities of recovering and tapping the gases of the STOLport site and the Des Moulins industrial park.

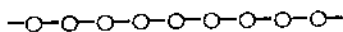
A debate arising and the said motion having been put. At the request of Councillors Lorange and Lamarre, a recorded vote was taken on that motion.

The Greffier then called the roll and Council divided as follows:

FOR: Councillors Fainstat, Doré, Gardiner, Perreault, Cardinal, Bennett, Prescott, Georgoulis, Limonchik, Berthelet, Simard, Rotrand and Boskey (13)

AGAINST the Mayor Jean Drapeau and Councillors Lamarre, Lorange, Anfossi, Bélanger, Gagnon-Larocque, Sigouin, La Roche, Desjardins F., Roussille, Malouf, Luccisano, Lussier, Magnan, Trottier, Paris, Beauchemin, Hamelin, Provost, Roy G., Varin, Martineau, Rail, Laramée, Vanier, Dancosst, Larivée, Frenière, Millette, Arpin, Joubert, Desjardins A., Prigent, Christin and Salvatore (35)

The said motion was then rejected.



85 07368 L'article 196 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Perreault:

- ATTENDU QUE la Ville de Montréal s'est récemment portée acquéreur du site de la Carrière Miron, lequel site est déjà l'objet d'une expérience de récupération des gaz produits par la décomposition des déchets organiques qui y ont été enfouis;
- ATTENDU QUE la Ville de Montréal exploite et commercialise la vapeur produite par la combustion des déchets à l'incinérateur Des Carrières;
- ATTENDU QUE l'on retrouve sur le territoire de la Ville de Montréal de nombreux autres sites d'enfouissement des déchets notamment le site constitué des terrains de l'ADACport et d'une partie du parc industriel Des Moulins;
- ATTENDU QUE la Ville de Montréal pourrait tirer avantage à développer une expertise dans le domaine du recyclage des déchets en général et du gaz méthane en particulier;

Proposé par le conseiller Perreault,
Appuyé par le conseiller Doré,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité que:

- la Ville de Montréal procède à la création d'une Société d'exploitation et de recherche sur l'énergie, dont la vocation sera d'exploiter le gaz du site de l'ADACport, une fois le terrain acquis et les études de faisabilité terminées, celui produit à la carrière Miron, la vente de vapeur de l'incinérateur Des Carrières.

À la demande du conseiller Perreault et du consentement unanime des membres présents, cette motion est retirée.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07369 L'article 197 de l'ordre du jour est lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Simard:

- ATTENDU QUE l'étude du projet d'aménagement de la rue McGill College a engendré beaucoup d'insatisfaction concernant les procédures utilisées par la Ville de Montréal;
- ATTENDU QUE l'intérêt public exige une plus grande transparence dans le processus décisionnel et une clarification des règles concernant l'étude de projets d'aménagement;
- ATTENDU QUE il a été démontré que la consultation publique, en plus de permettre aux citoyens de s'exprimer, facilite l'identification des solutions qui rallient le plus grand nombre de citoyens concernés;

Proposé par le conseiller Simard,
Appuyé par le conseiller Gardiner,

Que le Comité exécutif étudie la possibilité de modifier la Charte de la Ville de Montréal:

- 1- de manière à rendre obligatoire l'étude publique par le Conseil des projets d'aménagement d'envergure, publics comme privés, notamment les projets soumis en vertu de l'article 612a) de la Charte de la Ville de Montréal et de prévoir:
 - a) la tenue des études d'impact appropriées sur ces projets dont le financement serait partagé entre la Ville et le développeur;

0

85 07368 Item 196 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Perreault:

WHEREAS the Ville de Montréal recently has acquired the Miron Quarry site where an experience is under way for the recuperation of gases produced by decomposing organic refuse which was buried there;

WHEREAS the Ville de Montréal is making use of and selling the steam produced by the combustion of refuse at the Des Carrières Incinerator;

WHEREAS there are, on the territory of the Ville de Montréal numerous other sites where refuse was buried and in particular the ADACport site and part of the Des Moulins Industrial Park;

WHEREAS it would be to the advantage of the Ville de Montréal to develop expertise in the recycling of refuse in general and of methane gas in particular;

Moved by Councillor Perreault,
Seconded by Councillor Doré,

That the Conseil request that the Comité exécutif consider the possibility that:

- the Ville de Montréal proceed with the creation of an energy development and research company the purpose of which will be to make use of the gas in the ADACport site once the land is acquired and the feasibility studies completed, together with that in the Miron Quarry and the sale of the steam from the Des Carrières Incinerator.

At the request of Councillor Perreault and by unanimous consent of the members present, that motion was withdrawn.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07369 Item 197 of the agenda having been read to consider the following motion of Councillor Simard:

WHEREAS the study of the development project for McGill College Street has generated much dissatisfaction as to the procedures used by the Ville de Montréal;

WHEREAS the public interest requires a greater transparency in the decisional processes and a clarification of rules concerning the study of development projects;

WHEREAS it has been demonstrated that public consultation, apart from letting citizens express themselves, makes it easier to identify solutions which have the support of the largest possible number of citizens concerned;

Moved by Councillor Simard,
Seconded by Councillor Gardiner,

That the Comité exécutif consider the possibility of amending the Charter of the Ville de Montréal:

- 1- so as to make compulsory a public study by the Conseil of large development projects, whether public or private, especially the projects which are subject to Section 612a) of the Charter of the Ville de Montréal, and that it provide:

- a) that appropriate impact studies be made on those projects the financing of which would be shared between the Ville and the developer;

MERCREDI, 8 mai 1985..

- b) la publication et la diffusion adéquate des plans et des études d'impact ayant trait à ces projets;
 - c) la tenue de consultations publiques sur ces projets avant que le Comité exécutif ne présente une motion devant le Conseil pour l'adoption de ces plans.
- 2- de manière à introduire les délais appropriés pour une étude publique satisfaisante de ces projets.

À la demande du conseiller Simard et du consentement unanime des membres présents, l'étude de cette motion est reportée à la prochaine assemblée du Conseil.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07372 L'article de l'ordre du jour relatif aux avis de motions est lu. Aucun avis de motion n'est déposé sur la table du Greffier.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

À 11:00 heures, ce jour, toutes les affaires soumises au Conseil étant expédiées, l'assemblée est close.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE,

Certificat en vertu de l'article 67 de la Charte que monsieur le Maire est absent de la Ville.

Président du Comité exécutif

Le Greffier de la Ville

Pour la Ville de Montréal

Greffier de la Ville

Montréal, le 17 mai 1985

Ce procès-verbal a été ratifié à l'assemblée du Conseil tenue le 10 juin 1985.

LE GREFFIER DE LA VILLE,

LE MAIRE,

WEDNESDAY, May 8, 1985.

- b) the publication and adequate diffusion of the plans and impact studies relating to those projects;
 - c) the holding of public consultations on those projects before the Comité exécutif submits a motion to the Conseil for the adoption of those plans.
- 2- so as to allow sufficient time for a satisfactory public study of those projects.

At the request of Councillor Simard and by unanimous consent of the members present, the study of that motion was postponed to the next Council meeting.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

85 07372 The item of the agenda relating to notices of motions having been read. No notices of motions was tabled with the Greffier.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

At 11:00 hours, this day, the Council having disposed of all business to it, the meeting ended.

THE CHAIRMAN OF THE MEETING,
(signed) Marc Beaudoin.

Certificate under Section 67 of the Charter that his Worship the Mayor is away from the Ville,.

Chairman of the Comité
exécutif

The Greffier de la Ville

(signed)
Yvon Lamarre

(signed)
Maurice Brunet

For the Ville de Montréal

(signed)
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

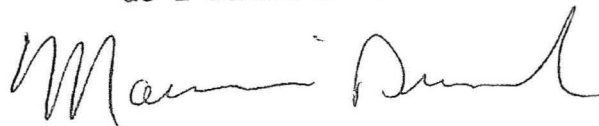
Montréal, May 17, 1985

These minutes were ratified at the Council meeting of June 10, 1985.

THE GREFFIER DE LA VILLE,
(signed) Maurice Brunet.

THE MAIRE,
(signed) Jean Drapeau.

Traduction du procès-verbal
de l'assemblée du 6 mai 1985



Greffier de la Ville.